

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Histoire : Pouvoirs, Sociétés, Territoires

Master 1

2020/2021

De l'engagement aux engagements : itinéraire d'un boulangier du Lot (1917-1959)

Enzo DELPECH



Figure 1 - Photographie de Louis Filhol (v. 1936)
Arch. Perso.

Mémoire dirigé par

Clotilde DRUELLE-KORN

Maître de Conférences habilitée en histoire contemporaine, Université de Limoges.



Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à l'intervention de plusieurs personnes.

En premier lieu, je souhaite adresser toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Madame Clotilde Druelle-Korn, pour sa bienveillance, sa disponibilité et surtout ses précieux conseils, qui ont contribué à cultiver ma réflexion et à enrichir mon travail.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui m'ont permises d'étayer ma réflexion. Je pense notamment au soutien des Archives départementales du Lot mais aussi à celui de la Société des Études du Lot et de l'Association Racines d'Alvignac-les-Eaux.

Je remercie également la Fédération du Parti Communiste du Lot, notamment Monsieur Nastorg ainsi que la municipalité de Thémines pour son soutien et ses encouragements.

Je veux aussi adresser ma profonde gratitude à Messieurs Magot, Peyrot et Ventach pour leurs informations et leur soutien dans la réalisation de cette étude.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance envers toutes celles et tous ceux, qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur soutien moral ou intellectuel tout au long de ce travail.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	10
Partie I. Du Front à la Boulangerie : des baïonnettes aux baguettes (1917-1920)	24
A. Le départ pour le Front et l'expérience du Feu (1917-1919).....	25
B. Un apprentissage militaire et boulanger : les Commis et Ouvriers militaires d'Administration (1919-1920)	36
Partie II. L'expérience de la démobilisation et le retour à la vie civile : une vie d'artisan durant l'entre-deux-guerres et sous Vichy (1920-1944)	46
A. Entre appréhensions et structuration d'une vie familiale (1920-1933).....	47
B. La création et le développement de la boulangerie Filhol parachevés par l'ancrage villageois (1933-1936)	56
C. L'éveil d'une conscience politique ? (1936-1944).....	66
Partie III. L'affirmation d'une ambition politique vers une vie d'édile municipal (1944-1959). 80	
A. L'extériorisation d'une idéologie politique au moment des « <i>jours heureux</i> » (1944- 1945).....	81
B. La légitimation du pouvoir au travers d'un ancrage politique stabilisé et d'une confiance renouvelée (1945-1959)	95
Conclusion.....	114
Références bibliographiques	118
Annexes.....	133

Table des illustrations

Figure 1 - Photographie de Louis Filhol (v. 1936)	1
Figure 2 - Carte géographique du Lot.....	135
Figure 3 - Arbre généalogique de la famille Filhol	136
Figure 4 - Plan du tracé de la ligne <i>Hindenburg</i>	137
Figure 5 - Extrait du recensement de Lacapelle-Marival (1911)	140
Figure 6 - Description physique de Louis Filhol (v. 1917)	140
Figure 7 - Dossier militaire de Louis Filhol	141
Figure 8 - Régiments dans lesquels Filhol séjourne entre 1917 et 1919.....	141
Figure 9 - Carte de l'itinéraire de Louis Filhol (v. 1917-1918)	142
Figure 10 - Carte des affrontements entre août et septembre 1918.....	142
Figure 11 - Plan des affrontements aux alentours de la ligne <i>Hindenburg</i>	143
Figure 12 - Extrait de la citation à l'ordre du 13 ^e R.I.....	143
Figure 13 - Photographie Filhol en tenue militaire	144
Figure 14 - Photographie COA boulangers	144
Figure 15 - Four mobile	144
Figure 16 - Boulangerie de Campagne à Orléans.....	144
Figure 17 - Certificat de bonne conduite Louis Filhol	145
Figure 18 - Les vestiges d'un fournil antique dans la ville de Pompéi, au sud de l'Italie.....	145
Figure 19 - « La pause des boulangers »	146
Figure 20 - « La mise au four dans une boulangerie de campagne à Choley-Ménillot (Meurthe-et-Moselle) 1916 ».....	146
Figure 21 - « Équipe de mise en fonctionnement des fours roulants »	146
Figure 22 - Acte de Mariage Filhol - Claret (1920)	147
Figure 23 - Recensement de 1921 à Rueyres.....	147
Figure 24 - Recensement de 1931 à Thémines	148
Figure 25 - Extrait du Dossier militaire de Louis Filhol. Agrandissement sur son éventuelle inscription à une association d'anciens combattants	148
Figure 26 - Carte du combattant de Louis Filhol (1936-1941)	149
Figure 27 - Photographie du devant de la première maison des Filhol	149
Figure 28 - Photographie de la devanture de la boulangerie originelle	150
Figure 29 - Illustration du pétrin	150
Figure 30 - Technique du pétrissage à la main	151

Figure 31 - Photographies d'une maie de boulangerie	151
Figure 32 - Four rénové de l'ancien prieuré d'Ayron (<i>Vienne</i>) qui serait antérieur à 1543...	152
Figure 33 - Schéma explicatif d'un four à bois	152
Figure 34 - Photographie du devant du four à pain de Thémines.....	153
Figure 35 - « Gueulards » utilisés par Filhol.....	153
Figure 36 - Carte du vote communiste en 1924	154
Figure 37 - Carte du vote communiste en 1936	154
Figure 38 - Résultats des élections de mai 1936 sur tout le département.....	154
Figure 39 - Résultats des élections de mai 1936 dans le canton de Lacapelle-Marival.....	155
Figure 40 - Extrait de la Fiche Matricule de Louis Filhol lors du recensement de 1939.....	155
Figure 41 - Territoire français après l'armistice de 1940	156
Figure 42 - Carte de l'itinéraire de la division « <i>Das Reich</i> »	157
Figure 43 - La grange de Gabaudet avant le massacre.....	158
Figure 44 - La grange de Gabaudet après le massacre	158
Figure 45 - Témoignage de l'ANACR (<i>18 novembre 1991</i>)	159
Figure 46 - Carte des Régions de la Résistance.....	160
Figure 47 - Carte de la Libération dans le sud de la France (été 1944)	160
Figure 48 - Carte de l'épuration expéditive et justice légale en France.....	162
Figure 49 - Tableau de la constitution du CDL lotois	162
Figure 50 - Extrait du discours de M ^r Cadiergues	163
Figure 51 - Discours en l'honneur de Paul Lacarrière.....	163
Figure 52 - Résultats des élections municipales de 1945.....	165
Figure 53 - Documents en vue des élections générales et du Référendum d'octobre 1945	166
Figure 54 - Résultats des votes à la seconde question pour la commune de Thémines.....	166
Figure 55 - Résultats des votes à la première question pour la commune de Thémines	166
Figure 56 - Photographie de la Halle de Thémines.....	167
Figure 57 - Détail de la charpente de la Halle de Thémines	167
Figure 58 - Plaque commémorative présente dans la Halle	168
Figure 59 - Archive de la constitution du Syndicat AEP de Thémines et de son bureau	169
Figure 60 - Archives du Syndicat AEP de Thémines	170
Figure 61 - Stèle située à la station de pompage de Biscot (Rueyres).....	171
Figure 62 - Bulletin de vote pour la liste menée par Louis Filhol. Élection de 1953.....	171
Figure 63 - Certificat d'obtention de la médaille militaire (<i>6 avril 1955</i>)	172

Figure 64 - Liste d'Intérêt Communaux (<i>élections de 1965</i>)	173
Figure 65 - Acte de naissance de Louis Filhol.....	175
Figure 66 - Acte de décès de Louis Filhol	176
Figure 67 - Photographies de Filhol durant ses mandats municipaux (<i>1944-1959</i>).....	177
Figure 68 - Discours funéraire de Filhol prononcé par son successeur à la mairie (M ^r Laval)	179

Table des tableaux

Tableau 1 - Évolution des prix en Charente durant la Grande Guerre	138
Tableau 2 - Recensements de la population	139
Tableau 3 - Tableau de la durée du service militaire entre 1872 et 1913.....	155
Tableau 4 - Liste des maires de Thémines (1790-2020)	164
Tableau 5 - Tableau des membres du CLL de Thémines	165
Tableau 6 - Tableau récapitulatif des membres du Syndicat AEP de Thémines et de son bureau.....	169
Tableau 7 - Liste des maires de Lacapelle-Marival.....	175

À Pépète,

Introduction

« *L'importance des mémoires individuelles n'est pas à négliger, même si la somme de ces dernières ne constitue pas la mémoire collective* ». Cette citation du sociologue français Maurice Halbwachs¹ permet de mieux appréhender le concept de la mémoire collective. Ainsi, même s'il existe des divergences quant à la définition de ce concept, Halbwachs le caractérise comme les références qu'un groupe partage par rapport à son passé. La mémoire collective se comprend donc, selon lui, au travers des mémoires individuelles. Il est alors fondamental de comprendre les mémoires des différentes professions, les idéologies ou encore les strates sociales pour mieux appréhender la mémoire collective.

Cette proposition nous permet ainsi de tendre vers notre sujet d'étude qui vise à comprendre les enjeux historiques que soulèvent le parcours de notre aïeul entre 1917 et 1959. De fait, ce sujet dirigé par Clotilde Druelle-Korn porte sur l'itinéraire personnel de notre arrière-arrière-grand-père maternel qui vécut entre 1898 et 1966 dans le département du Lot. Cette étude intitulée « *De l'engagement aux engagements : itinéraire d'un boulanger du Lot (1917-1959)* » vise donc à comprendre et à mettre en perspective le parcours de Louis Filhol face aux enjeux du premier XX^e siècle. Par conséquent, avant de rentrer dans le cœur de notre sujet, il est important de revenir sur les termes de ce dernier.

Ainsi, il faut aborder la définition de l'engagement en Histoire. Ainsi, l'engagement est d'abord un terme juridique qui désigne le fait de convenir d'une participation à une œuvre ou à une entreprise en contrepartie d'un paiement ou d'un salaire. Il peut signifier aussi le fait de prendre position sur des problèmes sociétaux ou politiques par des actions concrètes ou des discours². Notre travail touche donc à l'Histoire de la vie privée. Cette Histoire est complexe car elle s'appuie sur des sources pas toujours formelles. Ainsi, l'œuvre majeure en ce qui concerne cette thématique reste, encore aujourd'hui, celle des historiens Philippe Ariès et Georges Duby. Ils publient cinq tomes consacrés à l'Histoire de la vie privée entre 1985 et 1987, dont nous nous servirons dans notre raisonnement. Notre étude se centre aussi sur le métier de boulanger. Il est donc nécessaire de définir brièvement ce métier et de constater ensuite son ampleur bibliographique. Le terme de « boulanger » apparaît vers la fin du XII^e siècle en Europe. Auparavant, les termes de « *tamisier* » ou « *talmenier* » du XI^e siècle, désignaient cette profession. Les techniques de façonnage et de cuisson du pain évoluent au gré des avancées techniques des époques. L'utilisation du sel -à la fin du XVIII^e siècle- ou de la levure -dans les années 1670- en sont des exemples concrets. L'époque contemporaine voit alors la

¹ HALBWACHS Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1925.

² Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

création de nouveaux types de fours et de nouveaux savoir-faire. Ainsi, au début du XX^e siècle, les fours à bois sont progressivement remplacés par des fours au gaz puis au mazout. Le métier de boulanger se renouvelle continuellement ; en effet, de nouvelles techniques apparaissent au fur et à mesure des évolutions techniques, économiques et sociétales à l'instar du développement des premiers pains dits spéciaux -pain de campagne, pain aux céréales, pain complet- au début des années 1960. L'ampleur des études sur la boulangerie est sur le pain en général reste toutefois limitée. Ainsi, de nombreux sites internet nous permettent de mieux comprendre l'évolution du métier comme celui de la Fédération des Entreprises de Boulangerie³ ou encore celui de la Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française⁴. Parmi les auteurs qui consacrent leurs études sur le métier de boulanger ou sur l'histoire du pain, nous pouvons ici évoquer les noms d'Isabelle Bertaux-Wiame⁵ ou encore Steven Laurence Kaplan⁶.

Cette étude, centrée autour d'un département précis et même de deux communes, s'appuie également sur de l'Histoire locale. Les rencontres d'Ancenis en 2000⁷ nous permettent d'aborder les avantages de cette Histoire « à petite échelle ». Ainsi, l'Histoire locale permet de faire ressortir des aspects nouveaux de notre Histoire nationale notamment grâce à l'aide de la pluridisciplinarité. Après avoir longtemps été laissé de côté par les chercheurs, les histoires locales refont surface grâce à la *microhistoria* ou encore l'*alltagsgeschichte*⁸. Jean Tulard et Guy Thuillier⁹ rappellent que cette thématique a longtemps occupé les Humanistes du XVI^e siècle ainsi que les érudits locaux du XVIII^e siècle avant de perdre de l'ampleur jusqu'au milieu des années 1970. Pour eux, l'histoire locale est très complexe car le chercheur ne peut en aucun cas être exhaustif du fait du manque de sources et de la nécessité de s'inscrire dans les réalités locales. Pour Paul Leuilliot, cette histoire est qualitative, différentielle et nécessite

³ Site de la Fédération des Entreprises de Boulangerie : <https://www.entreprisesboulangerie.org/>

⁴ Site de la Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie française : <https://www.boulangerie.org/>

⁵ Isabelle Bertaux-Wiame est une sociologue chargée de recherche au CNRS. Elle travaille notamment sur la thématique de la boulangerie artisanale avec son mari, Pierre Bertaux, sociologue, directeur de recherche au CNRS.

⁶ Steven Laurence Kaplan est un historien américain, professeur à l'université Cornell de New York. Il est également chargé de cours à l'IEP de Paris ainsi qu'à l'ENS. Kaplan est spécialiste de l'histoire et de la diffusion du pain en France.

⁷ PERCOT Marie, *Histoire locale : rencontres d'Ancenis*, Nantes, Siloë, 2000.

⁸ Traduction littérale de : l' « histoire du quotidien ». C'est un courant allemand d'histoire sociale fondé dans les années 1980 et qui a pour but de compléter les expériences individuelles aux grands changements historiques nationaux. Ce courant peut ainsi être rattaché à la *microhistoria* italienne ou à l'*History from Below* (« histoire d'en bas ») anglo-saxonne.

⁹ THUILLIER Guy, TULARD Jean, *Histoire locale et régionale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

de mesurer l'écart entre Histoire nationale et réalités du terrain. Elle est expérimentale. Leuilliot explique ainsi que l'analyse d'un parcours individuel permet de toucher à l'histoire locale et facilite sa compréhension¹⁰. Aussi, des auteurs comme Alain Croix et Didier Guyvarc'h¹¹ publient des guides pour faire de l'Histoire locale. Ces ouvrages sont assez complets et insistent notamment sur la nécessité de produire des sources orales pour combler les lacunes de sources dans les études locales. Le cas de la période de la Résistance est alors évoqué car elle n'a laissé qu'un « testament sans héritage »¹². La Région 4 -région de notre étude- répond aux mêmes problématiques que pour l'Histoire de la Résistance nationale. Hormis une thèse qui fait date sur la Résistance en Ariège en 1982¹³, la R4 n'a fait l'objet que de peu d'études. Pour Michel Goubet¹⁴, même si l'ouvrage de Pierre Laborie sur le Lot ouvre la voie au rayonnement national¹⁵ il manque une synthèse régionale qui viendrait développer l'ouvrage de José Cubéro¹⁶.

Finalement, notre travail s'inscrit aussi dans une démarche historique départementale et même locale et il demeure essentiel de définir le département du Lot et plus particulièrement les communes de Lacapelle-Marival et de Thémynes. Ainsi, le département du Lot¹⁷ renferme les trois quarts en étendue et les deux tiers en population de l'ancienne province du Quercy. Par la loi du 22 ventôse de l'an VIII¹⁸, le département actuel est partagé en trois arrondissements et un sénatus-consulte de 1808 détache du Lot l'arrondissement de Montauban¹⁹. En clair, « *le département du Lot appartient à la région du sud-ouest de la*

¹⁰ Paul Leuilliot (1897-1987) est un historien spécialiste de l'Alsace au XIX^e siècle. Il a notamment contribué aux *Annales* dans les années 1930-1940.

Cité dans *Ibid*, p. 19-25.

¹¹ CROIX Alain, GUYVARC'H Didier, (dirs.), *Guide de l'Histoire locale. Faisons notre Histoire !*, Paris, Seuil, 1990.

¹² Expression du poète et résistant français René Char (1907-1988).

¹³ FARENG Robert, *La libération de l'Ariège 1940-1944*, DES, 1947 ; *La Résistance en Ariège*, thèse, Université Toulouse le Mirail, 1982.

¹⁴ Michel Goubet (1936-2020) est un historien spécialiste de la Seconde Guerre Mondiale et de la Résistance dans la région toulousaine.

¹⁵ Beaucoup de colloques sont organisés dans les années 1980-1990 ainsi qu'une multitude d'articles dans des revues spécialisées.

¹⁶ DOUZOU Laurent (dir.), *Faire l'histoire de la Résistance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 212.

¹⁷ Carte département du Lot. (Cf. *Annexe 1.1*).

¹⁸ Loi du 17 février 1800.

¹⁹ En 1808, Napoléon I^{er} revient de Bayonne et passe par Montauban. Les habitants de la ville lui font savoir leurs griefs face à la ville de Cahors et leur souhait d'être eux-aussi exposés au rang de chef-lieu de département. Napoléon accepte cette demande et détache le département du Lot de toute sa partie sud en créant le département du Tarn-et-Garonne dont Montauban est le chef-lieu.

MALTE-BRUN Victor Adolphe, *Lot : Géographie – Histoire – Statistique – Administration*, Péronnas, Les éditions du Bastion, 1980, rééd. de l'ouvrage de 1882, p. 17.

France ; il doit son nom à la rivière principale qui le traverse de l'est à l'ouest, et il dépend du grand bassin de la Garonne. Il a été formé, en 1790, de la presque totalité de la province du Quercy (le haut Quercy). Ses limites sont : au nord, le département de la Corrèze ; à l'ouest, ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne ; au sud, celui du Tarn-et-Garonne ; et à l'est, ceux de l'Aveyron et du Cantal. »²⁰. Le département est assez pauvre et peu industrialisé. Les habitants sont surtout des cultivateurs -ou des journaliers- qui pratiquent une agriculture de subsistance. On cultive alors beaucoup de blé, de seigle, de maïs, de pomme de terre, d'orge, d'avoine, de chanvre ou encore du tabac. Les industries se limitent à des filatures de laine dans les grandes villes du département comme Cahors, Figeac, Gourdon ou encore Souillac. Le département connaît une période de prospérité au début du XIX^e siècle, notamment grâce à ses exportations de vin, de tabac, de noix, de truffes ou encore de chênes. Le temps est alors à la navigation sur le Lot et la Dordogne grâce aux gabarres qui remontent le cours des fleuves vers le bassin girondin ou la région toulousaine. Le département n'est traversé que par quatre routes royales et la plupart des chemins vicinaux sont dans un état déplorable. L'arrivée du chemin de fer marque ensuite l'arrêt brutal des exportations. En effet, il n'y a que trois lignes de chemins de fer - soit 135 kilomètres de rails - dans le département à la fin du XIX^e siècle. La fin du siècle marque alors une baisse sensible de la population due notamment aux problèmes frumentaires et à la grande misère des habitants. Cette crise s'aggrave avec la crise du phylloxéra qui touche de plein fouet la région dans les années 1880-1890. Au début du XX^e siècle, les habitants du Lot utilisent encore pour beaucoup leurs dialectes vernaculaires et l'instruction publique commence à se développer. Pour preuve, 96% des enfants vont à l'école de la République à la fin du XIX^e siècle mais aussi participent beaucoup aux travaux des champs avec leur parents. L'école n'est pas la priorité de la totalité des parents, notamment ceux qui travaillent la terre²¹. Il faut alors se pencher sur le canton de Lacapelle-Marival pour mieux envisager les deux principales communes qui vont nous intéresser dans notre travail. Le canton renferme dix-huit communes et comprend -vers 1850- un bureau de poste et de l'enregistrement, une brigade de gendarmerie et une justice de paix. L'agriculture est très peu avancée dans le canton, à l'image du département mais le commerce y occupe une place importante²². Aussi, résumer l'histoire de Lacapelle-Marival et de Thémynes n'est

²⁰ *Ibid*, p. 7.

²¹ Éléments recueillis grâce aux ouvrages de LARTIGAUT Jean, *Histoire du Quercy*, Toulouse, Privat, 1993 et DELPON Jacques Antoine, *Statistiques du département du Lot*, t. I & II, Luzech, Association « Quercy Recherche », 1979, rééd. des ouvrages de 1831.

²² CONSTANT-LE-STUM Christiane, *Le Lot vers 1850. Recueil de monographies cantonales et communales établies par les contrôleurs des contributions directes, 2^{ème} volume : Contrôles de Figeac, Gourdon, Martel et Saint-Céré*, Cahors, Archives départementales du Lot, 2002, p. 373-379.

pas chose aisée. Il n'existe que peu d'informations pour la période contemporaine, ce -à l'image du département- et nous nous contenterons ici de brosser un portrait rapide de ces deux communes. Tout d'abord, Lacapelle-Marival. Il existe une *Histoire de la Seigneurie de La Capelle-Merlival*, mais elle s'achève avant la Révolution²³. Les ouvrages du XIX^e siècle nous informent alors que cette commune est le chef-lieu du canton et que sa population est « active, industrielle, et principalement dirigée vers le commerce ». On peut y voir encore aujourd'hui un château féodal qui appartenait à la famille de Cardaillac, une des plus anciennes et des plus puissantes du Quercy²⁴. Ensuite, la commune de Thémines qui présente les mêmes difficultés bibliographiques. Seulement deux ouvrages nous permettent de bosser une image de la commune vers 1850²⁵. Le chanoine Edmond Albe nous explique que la commune moderne est issue de l'ancienne seigneurie occupée par la famille des Cardaillac-Thémines jusqu'à celle des Lauzières-Thémines au moment de la Révolution. Thémines comprend déjà une église mentionnée sous Pépin le Bref²⁶. La commune reste sous l'autorité de Figeac dès le X^e siècle. Le bâtiment actuel est une reconstruction du XIX^e siècle, achevé en 1851. La communauté villageoise admet des coutumes dès 1262 qui sont réaffirmées en 1461. Les consuls municipaux s'occupent des assemblées, de la taille, des procès ainsi que de l'entretien des chemins. Actuellement, nous pouvons voir encore quelques restes du château de la famille des comtes de Thémines. La municipalité contemporaine se compose d'un bourg et de onze hameaux -ou maisons- isolées. Elle est traversée par une route départementale ainsi que par six chemins vicinaux. En outre, elle comprend un ruisseau, l'*Ouyse*²⁷, qui fait tourner quatre moulins. La loi du 2 pluviôse de l'an VIII rattache Thémines au canton de Lacapelle-Marival -remplaçant ainsi son rattachement à celui d'Aynac-. Toutefois, ce travail vise à s'appuyer sur un chemin de vie particulier et il met en perspective ces éléments de contexte. Il faut maintenant faire une brève biographie de la vie de Louis Filhol pour mieux cerner les enjeux soulevés par son itinéraire. Fils aîné²⁸ d'un tailleur d'habits de Lacapelle-Marival²⁹, il est engagé en 1917 en tant que fantassin dans le 9^e régiment

²³ CADIERGUES Georges, *Histoire de la Seigneurie de La Capelle-Merlival (La Capelle-Merlival, Saint-Maurice, Labathude & Rudelle). Depuis ses origines jusqu'à 1789*, Cahors, J. Girma, 1906.

²⁴ CONSTANT-LE-STUM Christiane, *op. cit.*, p. 397-398.

²⁵ Les ouvrages sont ceux de ALBE Edmond, *Monographie des paroisses autour de Thémines (entre Causse et Limargue)*, Brive la gaillarde, Ver luisant, 2005, p. 288-332, et celui de CONSTAN-LE-STUM Christiane, *op. cit.*, p.411-412.

²⁶ Roi des Francs entre 751 et 768.

²⁷ Rivière qui coule dans le Lot, elle s'étale sur environ 45 kilomètres. Elle prend sa source dans le nord du département aux limites des communes d'Anglars et de Lacapelle-Marival.

²⁸ (Cf. *Annexe 1.2*).

²⁹ Auguste Marcel Filhol (son père) naît le 3 novembre 1865 à Lacapelle-Marival. Il est issu d'une famille de travailleurs du bâtiment (menuisier, maçon) convertis dans le métier de tisserand au milieu du XIX^e

d'infanterie. Il arrive sur le Front en mars 1918 et, après de multiples affectations dans l'infanterie, il se bat dans le secteur de Montdidier³⁰. Il se retrouve par la suite engagé dans les Commis et Ouvriers Militaires d'Administration où il apprend sans doute par ce biais les savoir-faire du métier de boulanger. Louis est démobilisé en mai 1920 et revient dans sa famille de Lacapelle-Marival. Il se marie à une fille de propriétaires exploitants de Rueyres³¹ le 23 juin 1920. De cette union naissent trois enfants : Simone en 1925, Paulette³² en 1930 et enfin Suzanne en 1933. C'est aussi durant cette période que Louis s'installe dans la commune de Thémines³³ -qui comprend environ 345 âmes en 1926- et installe une boulangerie-pâtisserie dans la rue principale de la commune. Son commerce prospère durant l'entre-deux-guerres faisant de lui un artisan impliqué dans le réseau communal commerçant. Durant la Seconde Guerre Mondiale, il participe à des actes de Résistance en distribuant notamment du pain gratuitement au maquis de la région³⁴. Lors de la Libération du département du Lot, entre juillet et août 1944, il prend la tête d'un Comité Municipal de Libération en étant élu maire de ce dernier en novembre de la même année. Ce Comité gère la commune durant une année et à son issue, Louis remporte les élections municipales légales d'octobre 1945. Il devient maire communiste de Thémines et, à la suite de ses deux réélections en 1947 et en 1953, le reste jusqu'en mars 1959. Durant ces années d'édile municipal, il entreprend notamment la classification aux Monuments Historiques de la Halle du village en 1952, la réfection de nombreuses voies de communications ou encore la modernisation de la commune. Cette dernière passe notamment par la ré-électrification de la commune ainsi que par la création d'un Syndicat Intercommunal des Eaux en 1951. Cependant, les changements dus à l'avènement de la République gaullienne entraîne sa défaite face à Pierre Laval en 1959.

siècle. Auguste Marcel Filhol se marie le 10 mai 1894 avec Marie Euphrasie Caussanel à Grèzes. La mère de Louis, issue d'une famille de cultivateurs, est domestique pour le Docteur Cadiergues de Lacapelle-Marival. Le couple Filhol met au monde cinq enfants dont Louis (1898), Georges (1902), Geneviève (1902), Jean (1907) et Maurice (1908).

Louis naît donc le 16 octobre 1898 à Grèzes (commune du Centre-Est du Lot, comprenant environ 400 habitants en 1896).

Commune du Lot située à environ 10 kilomètres de Thémines. Elle comporte environ 880 habitants en 1926.

³⁰ Commune située au Sud du département de la Somme, à mi-chemin entre Amiens et Compiègne.

³¹ Commune du Lot située à environ 2 kilomètres de Thémines et qui comprend environ 310 habitants en 1926.

³² Paulette est notre arrière-grand-mère maternelle. Elle a aujourd'hui 91 ans et réside dans une maison de retraite à Gramat.

³³ Commune du Lot située à environ 25 kilomètres de Figeac.

³⁴ Olivier Wieviorka parle de la « Résistance Mouvement » englobant les personnes ayant fait des actions individuelles de solidarité.

WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, Paris, Perrin, 2013, p.106.

Toutefois, Louis Filhol reste au sein du conseil municipal jusqu'en février 1965, un an avant sa mort. Ce bref récapitulatif de la vie de Filhol nous permet de mieux cerner l'ampleur chronologique et thématique de notre sujet. Ainsi, cette recherche débute au moment de l'engagement de Filhol dans la Grande Guerre en 1917 et se termine à l'issue de son édile municipal en 1959.

Ce travail s'inscrit tout naturellement dans le territoire du département du Lot mais il inclut nécessairement la France dans ses contextes politiques, économiques, sociaux et militaires. L'intérêt de cette étude réside dans la relation et la mise en perspective de cet itinéraire particulier avec l'Histoire du XX^e siècle, car une simple analyse biographique serait anecdotique pour un travail de recherche. Il convient donc d'aborder les contextes précis mais globaux qui vont recouvrir tout ce champ d'étude. Ainsi, débutant cette recherche au cours d'une année charnière dans le déroulement du Premier Conflit mondial : entrée en guerre des États-Unis aux côtés de l'Entente en avril 1917, échec de l'offensive du Chemin des Dames durant l'automne, mutineries, déclin de la Russie tsariste au profit des journées révolutionnaires d'octobre, notre sujet parcourt tout le premier XX^e siècle jusqu'aux « Trente Glorieuses »³⁵.

Il est ainsi nécessaire de comprendre globalement le contexte de cette étude sans pour autant se perdre dans des détails inutiles. De fait, le parcours de Filhol s'inscrit dans la fin de la Première Guerre Mondiale et se centre surtout sur la période de démobilisation des soldats entre 1919 et 1920. Cette période marque le retour des poilus dans leur foyer et la reconnaissance de l'État, s'exprimant dans des lois ou des décrets. Par la suite, notre travail nous amène à considérer la période de l'entre-deux-guerres. Cette période est marquée par une forte instabilité gouvernementale au sein de la III^e République (1870-1940) mais aussi par une volonté de rassemblement européen. Toutefois, notre travail se centre d'avantage sur les aspects économiques et sociaux des années Vingt en France. Ainsi, ces dernières marquent l'apparition d'une nouvelle strate sociale appelée « classe moyenne » qui sont en clair des « groupes sociaux qui n'appartiennent ni au monde ouvrier ni à la grande bourgeoisie »³⁶. Cette nouvelle catégorie sociale comprend une multitude de professions comme les artisans, les commerçants ou encore les professions libérales. De ce fait, ce large spectre social entraîne une multitude de représentations politiques. Des lois permettent aux Anciens Combattants -catégorie clé dans le paysage français de l'entre-deux-guerres- de pouvoir ouvrir des

³⁵ Expression de l'économiste Jean Fourastié désignant la période de forte croissance économique et de hausse du niveau de vie que connaissent les pays développés entre 1945 et 1975.

³⁶ Définition donnée par Jean-Pierre Azéma et Michel Winock dans ABBAD Fabrice, *La France des années 20*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 25.

commerces sans forcément avoir de capital économique³⁷ ou encore de pouvoir être réemployés dans le secteur qu'ils occupaient avant le conflit³⁸. Toutefois, les années Trente marquent une rupture décisive avec le contexte précédent. Ce sont alors les débuts des tensions internationales amplifiée par l'action des ligues européennes. La période comprend deux évènements majeurs, déterminants dans le paysage politique français. D'une part, les évènements autour de Février 1934 et la montée de l'extrême droite dans le pays. D'autres part, ceux autour de Mai 1936 et de l'avènement du Front Populaire. En ce qui concerne notre département d'étude, ces années sont surtout marquées par une sacralisation du souvenir de 14-18 et un fort pacifisme dans une région à forte dominance rurale et dont l'agriculture est le plus souvent vivrière. L'important retard économique et industriel du Lot face aux autres départements entraîne une politique de clientélisme et des affrontements endémiques entre les grandes familles politiques locales se disputant les postes clés du territoire³⁹. Ensuite, vient une période difficile de notre Histoire nationale. Ainsi, après la tentative de reprise du pouvoir par les radicaux, la France sombre de nouveau dans la guerre contre l'Allemagne Nazie. Plusieurs facteurs économiques, militaires, sociétaux conjugués à une forte instabilité politique entraîne la capitulation à la suite du désastre militaire de mai-juin 1940. La III^e République s'effondre et le territoire est coupé en deux. Au Nord, une zone occupée par les Allemands et au Sud une Zone « Libre » administrée par le Maréchal Pétain et le Régime de Vichy. Cette période est vécue de loin par Filhol mais elle forge sans doute ses réflexions et ses actions politiques durant les « années noires »⁴⁰. Le Lot se trouve dans la Zone « Libre » mais reste, jusqu'à la fin 1942, assez autonome et peu touché par les affres de la guerre. À la suite de l'invasion de la zone Sud par les Allemands le 11 novembre 1942, le Lot ne tarde pas à manifester des signes de mécontentements et de résistances éparses au cours de l'hiver 1942-1943. Toutefois, ces îlots de résistances restent faibles et peu organisés jusqu'à la Libération⁴¹. Le Lot ne se distingue pas véritablement de ces voisins proches -excepté le cas

³⁷ Loi des Sociétés À Responsabilité Limitée (SARL) de 1925 qui permet de monter une entreprise sans aucun seuil de capital et sans aucune condition quant au nombre de personnes. Loi expliquée dans *Ibid.*, p. 116.

³⁸ Loi du 22 novembre 1918 qui oblige l'ancien employeur à reprendre son ancien employé envoyé sur le Front à condition qu'une lettre recommandée lui soit envoyée quinze jours avant la libération. Loi expliquée dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, (dirs.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde de l'après-1918*, Tallandier, 2008, Chap. I : Les vivants et les morts : la France au sortir de la Grande Guerre, p. 29-30.

³⁹ LARTIGAUT Jean (dir.), *op. cit.*, Chap. XI : Une révolution silencieuse (XX^e siècle), p. 213-243.

⁴⁰ Expression tirée des ouvrages de Jean-Pierre AZÉMA et François BÉDARIDA, *La France des années noires*, t. 1 et 2, Paris, Seuil, [1993], 2000.

⁴¹ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

du Cantal⁴² jusqu'à la Libération. En effet, les événements autour de cette période en France sont tous très attachés au contexte local où ils s'exercent : la Libération n'a pas eu les mêmes impacts partout. Le cas du Lot reste à part notamment sur le thème de l'épuration illégale qui fait suite au départ des Allemands⁴³ ou encore sur la participation des paysans dans la Résistance locale⁴⁴. Au niveau national, la Libération du pays entraîne une forte représentation des communistes dans les élections municipales d'octobre 1945 et assurent leur pérennité au moins jusqu'en 1947⁴⁵. C'est alors que débute une autre période de notre étude qui suit les évolutions politiques, économiques et sociétales de la France entre 1945 et 1959, notamment au niveau communal. Cette période voit alors la naissance de la IV^e République (1946-1958) qui ne résiste pas aux guerres de décolonisation⁴⁶ et aux difficultés politiques endémiques. Cette période est alors marquée par une volonté de délégation du pouvoir aux municipalités, proches du peuple, avant le retour du centralisme de la République Gaullienne. Le Lot est à l'époque un département plutôt soumis aux tendances communo-socialistes, il tente de rattraper son retard notamment sur le plan sanitaire et industriel. L'autre année charnière de ce travail est celle de 1959. Elle symbolise à la fois la défaite de Filhol aux élections municipales, le retour du général de Gaulle en politique et un basculement vers la droite du corps électoral, déjà entamé au début des années 1950. Cette étude se centre donc sur le parcours d'un ancien combattant, devenu maire communiste d'une petite commune du Lot. Le schéma classique des Anciens Combattants est déjà mis en évidence dans les travaux de Nicolas Beaupré⁴⁷. Il explique que la plupart de ces anciens poilus se regroupent au sein d'associations et sont surtout issus de professions de la classe moyenne. Au niveau idéologique, ils sont le plus souvent pacifistes mais sont aussi très représentés dans des ligues ou des mouvances d'extrême droite. Ce schéma classique est alors renforcé par un certain attentisme durant la Seconde Guerre Mondiale et une idéologie plutôt à droite dans les années 1950. Le parcours de Filhol est alors singulier car il vient alors nuancer ce modèle tant dans l'aspect associatif que dans l'aspect idéologique. Nous restons toutefois conscient du contexte assez large de notre étude qui nous amène donc à considérer beaucoup d'éléments pour

⁴² Cas traité dans BUTON Philippe, GUILLON Jean-Marie, (dirs.), *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Belin, 1994, Chap. XXVII : Le Cantal, p. 474-481.

⁴³ Cas traité dans LABÉDAN Guy, « La répression à la Libération dans la région de Toulouse », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*, juillet 1983, n° 131.

⁴⁴ Cas traité dans VERDET Anne, « Les paysans du Lot sous l'Occupation : en engagement sous-estimé », 2016.

⁴⁵ BUTON Philippe, *Les lendemains qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993.

⁴⁶ Guerres d'Indochine (1946-1954) puis d'Algérie (1954-1962).

⁴⁷ BEAUPRÉ Nicolas, *Les Grandes Guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2012, Chap. VI : Expériences et groupes sociaux, p. 275-371.

éclairer un chemin de vie particulier. Il faut expliciter un itinéraire au regard de l'histoire de l'engagement politique et militaire en l'associant à un cadre professionnel qui est celui de la boulangerie. Nous ne pouvons donc pas exposer tous les ressorts de ce travail dans ce contexte général introductif car il regroupe une multitude de thèmes subjacents.

L'intérêt de cette étude réside dans l'analyse historique des attitudes d'un individu face aux bouleversements du premier XX^e siècle, qui induit de fait des comportements caractéristiques des marqueurs sociaux d'une époque. L'analyse de cet itinéraire peut ainsi confirmer des thèses déjà explicitées par les historiens mais aussi faire ressortir des particularismes propres aux contextes géographiques et sociaux étudiés. Ce travail est bien plus qu'un simple hommage, une simple biographie de la vie d'un ancêtre, il tend à analyser les problématiques d'un département -voire d'un village- face à une période complexe de notre Histoire nationale. La volonté de parvenir à réaliser ce sujet est aussi possible grâce à la récupération et à la conservation d'archives personnelles familiales depuis de nombreuses années. L'exploitation de ce corpus reliée à une étude approfondie de la littérature sur tous les sujets qui sous-entend, nous permet aujourd'hui de pouvoir présenter ce travail qui se veut le plus possible scientifique et donc objectif.

Pour ce faire, la méthode que nous utilisons s'apparente appartenir au champ de la micro-histoire développée notamment dans les années 1970 par les historiens italiens. Ces derniers, à l'instar de Giovanni Levi ou encore Carlo Ginzburg, prônent une réduction d'échelle pour mieux visualiser les événements historiques en faisant aussi appel à d'autres disciplines comme la sociologie, l'économie ou encore la psychologie. En outre, les travaux de l'historien français Alain Corbin sur l'Histoire du sensible⁴⁸ nous permettent de mieux appréhender cette étude. Cependant, pour mener à bien cette enquête, il est fondamental de questionner les travaux déjà entrepris par les chercheurs autour des thématiques des deux Guerres mondiales, de l'artisanat, de la boulangerie, du communisme ainsi que du rôle des maires au début des Trente Glorieuses. Il demeure ainsi nécessaire de faire des choix et de se centrer sur les ouvrages fondamentaux. En ce qui concerne la démobilisation des soldats de la Première Guerre mondiale et leur réinsertion dans la société civile, des ouvrages comme celui de Stéphane Audoin-Rouzeau, *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, paru en 2013 et celui de Bruno Cabanes⁴⁹ nous permettent d'avoir une approche documentée sur ce travail de mise en perspective d'un itinéraire personnel face aux enjeux de la démobilisation. En outre, sur les enjeux autour de la Résistance et de la Libération dans la France du Sud, il est

⁴⁸ CORBIN Alain, *Historien du sensible. Entretiens avec Gilles Heuré*, Paris, La Découverte, 2000.

⁴⁹ CABANES Bruno, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004.

primordial d'avoir en tête un ouvrage comme celui de José Cubéro, *La Résistance à Toulouse et dans la Région 4* -paru en 2005-. L'auteur s'intéresse aux problématiques liées à la Résistance et à la Libération de la Région 4 (région Toulousaine) dont le Lot fait partie. Les chapitres sur notre département d'étude sont essentiels mais méritent toutefois d'être complétés. Autour du communisme rural et de son implantation dans le Lot, il est difficile de trouver une étude précise. Dans le cadre d'études régionales, les recherches se centrent beaucoup plus sur les départements voisins du Lot, à savoir la Dordogne, la Corrèze ou encore la Haute-Vienne. Ainsi, nous nous appuyons ici sur des travaux comme celui de Laird Boswell traitant du communisme rural en Dordogne et en Limousin⁵⁰. En ce qui concerne l'étude du département du Lot au XX^e siècle, nous nous trouvons face à un important manque de sources. En effet, l'Histoire du Quercy est riche sur des périodes plus anciennes⁵¹. Les ouvrages sur la période contemporaine -du moins après les années 1850-1870- sont plus rares et beaucoup moins documentés⁵². Toutefois, deux ouvrages restent fondamentaux pour comprendre les enjeux dans ce département durant les « années noires ». D'une part, celui de Pierre Laborie paru en 1980, *Résistants Vichyssois et autres. L'évolution de l'opinion et des comportements dans le Lot de 1939 à 1944* et, d'autre part, celui de Cécile Vaissié, *Cahors et le Lot sous l'Occupation. Résistance, collaboration, épuration*, paru en 2016. Ces deux ouvrages sont une clef de voute de notre étude car ils se centrent et se complètent sur notre département de recherche ce qui n'est pas le cas de tous les autres ouvrages. Pierre Laborie brosse un aperçu des mentalités du département très intéressant dans son exploitation quantitative et sérielle et Cécile Vaissié travaille elle-aussi sur le parcours de son aïeul. Cet ouvrage est indispensable pour comprendre les modes de vie des habitants, leurs croyances, leurs engagements partisans ou non, et surtout il propose une sorte de tableau du département à la Libération. Il nous donne des éléments pour saisir l'engagement résistant de ce département et le rôle des Comités de Libération Communaux. Nous complétons ces sources locales à partir de recherches conduites par des associations comme l'association Racines⁵³ ou encore la Société des Études du Lot. Cette historiographie nous amène donc à nous interroger sur la portée de l'itinéraire de Filhol et sa contribution à l'Histoire -avec un grand « H »-. D'autres sujets, plus limités mais fondamentaux pour notre recherche,

⁵⁰ BOSWELL Laird, *Le communisme rural en France. Le Limousin et la Dordogne de 1920 à 1939*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2006.

⁵¹ La source majeure de l'Histoire du Quercy reste encore aujourd'hui l'*Histoire Générale de la province du Quercy* écrite par l'abbé Guillaume LACOSTE (1766-1844) dont les quatre tomes sont parus bien après sa mort en 1883.

⁵² Seul l'*Histoire du Quercy* de Jean LARTIGAUT paru en 1993, nous permet de mieux cerner les enjeux historiques contemporains du département.

⁵³ Association RACINES, *Le canton de Gramat (1914-1918)*, Brive-la-Gaillarde, Ver Luisant, 2014.

concernent la boulangerie aux armées, le paysage artisanal français de l'entre-deux-guerres ou encore le rôle des maires.

Tout ceci nous amène donc à nous questionner sur des thématiques précises. De ce fait, quels sont les enjeux que soulèvent le parcours de Louis Filhol et en quoi sont-ils révélateurs de la situation du Lot entre 1917 et 1959 ?

De plus, en quoi cet itinéraire est singulier dans sa visée historique et quelles conclusions peut-on en tirer sur le contexte national ?

Enfin, il faut s'arrêter sur les sources inédites de notre corpus. Pour mener à bien cette enquête. Elles se décomposent en trois catégories. Tout d'abord, les Archives départementales du Lot à Cahors. Nous nous sommes appuyés sur des ouvrages de la Bibliothèque Archivistique (BR) qui regroupent entre autres, une monographie du village de Thémines datant des années 1920⁵⁴ ainsi qu'un discours honorant la figure de M^r Lacarrière datant du 31 mars 1932⁵⁵. Nous avons, en outre, pu aussi nous appuyer sur des documents concernant la commune de Thémines contenus dans la série EDT⁵⁶ comme les listes électorales, les recensements des habitants, les élections du maire et de son conseil, les élections législatives et générales ou bien encore les résultats du référendum du 21 octobre 1945 dans la commune. Aussi, les documents de la série M⁵⁷ nous ont permis d'avoir accès aux résultats des élections de mai 1936 par commune, aux listes électorales du canton de Lacapelle-Marival -dont Thémines fait partie- ou encore aux rapports de police sur les activités communistes avant-guerre. En outre, nous avons aussi pu exploiter le dossier d'ancien combattant de Louis Filhol contenu dans la série R⁵⁸. Enfin, les fonds contenus dans la série W⁵⁹ nous renseignent sur la situation du P.C.F durant la Seconde Guerre Mondiale au travers de rapports de la Préfecture de Cahors mais aussi sur son activisme à la Libération dans le Lot. Nous avons aussi eu accès à des renseignements sur le Comité Départemental de Libération ainsi que sur l'état d'esprit du département en 1945. Ensuite, les Archives municipales de Thémines, malgré l'absence de classement, restent essentielles pour avoir accès aux registres de délibérations communales. Nous pouvons ainsi travailler sur deux

⁵⁴ Arch. Dép. du Lot : BR 2 art.385.

⁵⁵ Arch. Dép. du Lot : BR 3 art.68.

⁵⁶ EDT : Archives Communales Déposées.

Études des cotes EDT 318 1 F art.2 ; 1 J art.1 et 1 K (art.1, 3, 4 et 8).

⁵⁷ M : Administration Générale : élections et listes électorales, recensements.

Études des cotes 3 M art.36 ; 3 M art.150 et 4 M art.133.

⁵⁸ R : Guerres et affaires militaires.

Études de la cote 3 R art.20.

⁵⁹ W : Archives publiques postérieures à 1940.

Études des cotes 1 W (art.417, art.935, art. 92, art. 945, art. 946, art. 87, art.200) ; 1028 W art.3 et 1180 W art.3.

fonds concernant d'une part les délibérations communales entre 1942 et 1970 et d'autre part, les délibérations des réunions du Syndicat des Eaux entre 1951 et 1956. Enfin, bien sûr nos Archives familiales qui se décomposent de la manière suivante. Tout d'abord les documents administratifs qui regroupent carte d'identité et carte de membre du collège électoral des électeurs. Ensuite, les documents relatifs à la Première Guerre mondiale qui rassemblent carte du combattant, certificat de bonne conduite, citation à l'ordre et certificat d'obtention de la Médaille Militaire. Aussi, nous possédons des documents relatifs aux mandats de maire de Louis Filhol regroupant alors un bulletin de vote pour les élections municipales du 26 avril 1953 et une photographie de la stèle située sur la commune de Rueyres commémorant l'action du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Thémines. Nous conservons en outre des photographies de famille où l'on peut voir Louis Filhol durant la Grande Guerre et durant ses mandats municipaux. Aussi, nous avons pu obtenir le discours prononcé par Pierre Laval (son successeur à la mairie) lors de son enterrement le 31 mars 1966. Enfin, parmi ce corpus de documents, celui sur le témoignage de reconnaissance de l'acte de Résistance de Louis pendant la Seconde Guerre mondiale reste ambiguë. En effet, aucune trace écrite ne vient attester de l'authenticité de ce témoignage car les archives de l'ANACR⁶⁰ du Lot n'ont pas été conservées aux dires du personnel des Archives départementales. Nous avons aussi accès à des ressources concernant la boulangerie aux armées regroupées aux Archives de la Défense. Ces documents sont essentiellement des ouvrages militaires sur les boulangeries roulantes de campagne édités entre 1901 et 1915. La consultation du *Guide du démobilisé dans la vie civile* publié par les Imprimeries Nationales en 1919 est tout aussi utile pour mieux appréhender les enjeux autour de la réinsertion des anciens combattants dans la société civile française. Nous devons en outre nous centrer sur un site internet sérieux et absolument essentiel en ce qui concerne la boulangerie aux armées. En effet, en l'absence totale de travaux sur le sujet, un site comme celui du Centre de Recherche et d'Étude de la Boulangerie et de ses Compagnonnages (CREBESC) est primordial pour ce travail. Ce site internet propose des articles sur des thématiques précises autour de la boulangerie, de la guerre ou du pain en général mais aussi des comptes rendus et des entretiens avec des acteurs de ce secteur. Il nous permet de mieux appréhender le rôle du « pain de guerre » mais aussi toute la logistique autour des boulangeries roulantes de la Première Guerre mondiale.

Malheureusement, malgré de multiples tentatives, nous n'avons eu aucune réponse du Ministère de la Défense concernant la boulangerie militaire ainsi que la Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie Française. Nous avons essayé aussi d'obtenir des informations sur la boulangerie auprès de la Maison de la Boulangerie et

⁶⁰ Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

de la Boulangerie-Pâtisserie du Lot mais sans succès. De même, en ce qui concerne la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.

Le but de cette étude est donc d'analyser le parcours individuel d'un boulanger lotois, qui permet de faire émerger des questionnements historiques sur le département et la période étudiés. Nous ne nous attarderons donc pas sur tous les enjeux que soulèvent chaque période étudiée mais surtout sur les questions concrètes de la vie de Filhol. Il est clair qu'il sera de mise de revenir à chaque fois sur des aspects contextuels mais la grande majorité du développement sera une étude des thèmes se reliant à ce chemin de vie.

Par conséquent, les parcours militaire, intime, professionnel et politique de Louis Filhol nous amènent à étudier une multitude d'aspects au travers d'un plan chronologique. De ce fait, dans une première partie, nous aborderons le parcours militaire de Filhol au travers de son engagement dans la Grande Guerre et de son incorporation dans les sections des Commis et Ouvriers Militaires d'Administration. Ensuite, au cours d'un deuxième temps d'étude, nous reviendrons sur le parcours intime et professionnel de Filhol à son retour du conflit. Il sera alors question de suivre son itinéraire au travers du prisme de la démobilisation des soldats français et de leur réinsertion dans la vie civile. L'accent sera mis sur la création et le développement de sa boulangerie à Thémines ainsi que sur son besoin de stabilité familiale. Un dernier axe d'analyse tentera de comprendre l'éveil d'une conscience politique chez Filhol et d'envisager ainsi la dernière partie de cette étude. Enfin, le dernier prisme de ce travail, mettra l'accent sur l'engagement politique de Louis. De fait, la création du Comité de Libération Communal de la municipalité théminoise sera étudiée pour mettre en avant ensuite les années d'édile municipal de Filhol.

Partie I. Du Front à la Boulangerie : des baïonnettes aux baguettes (1917-1920)

La guerre Franco-Prussienne de 1870 laisse une forte amertume aux autorités françaises qui supportent mal la défaite. Toutefois, la III^e République naissante souhaite consolider son ancrage en faisant porter les responsabilités de cette défaite sur les choix et la politique de l'Empire⁶¹. La République s'installe peu à peu dans le pays avec plus ou moins de difficultés. En ce qui concerne le département du Lot, le triomphe national de la République ne remet pas en cause la faveur des bonapartistes. La « *petite Corse*⁶² » devient alors un des fiefs les plus importants des nostalgiques de l'Empereur. Il faut ainsi attendre la fin du XIX^e siècle pour voir s'installer un radicalisme fort avec notamment la création du journal local *La Dépêche de Toulouse*⁶³. Le début du XX^e siècle, alors marqué par de fortes tensions internationales, voit s'amorcer une politique d'augmentation des effectifs militaires. Ainsi, même si depuis 1905, le service militaire est arrêté à deux ans, de violents débats émergent lors du projet de loi visant à augmenter la durée du service à trois ans en 1913⁶⁴. La montée des périls qui menacent l'Europe entraîne les autorités à la mobilisation. De ce fait, lors de l'entrée en guerre, la France concentre une force militaire d'environ 750 000 hommes contre 850 000 pour l'Empire Allemand⁶⁵.

⁶¹ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 20.

⁶² LARTIGAUT Jean, *op. cit.*, p. 197.

⁶³ *Ibid.*, Chap. X, Le siècle de l'acculturation (1814-1914) par Jean Estèbe, p. 193-212.

⁶⁴ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 21.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 60-61.

A. Le départ pour le Front et l'expérience du Feu (1917-1919)

Afin de mieux cerner le parcours militaire de mon aïeul, il paraît opportun de faire un bref retour chronologique et analytique sur le déroulement du conflit. De fait, à la suite de la mobilisation générale française (août 1914) une guerre dite « de mouvement »⁶⁶ se met en place. Les opérations militaires tendent alors à surprendre l'adversaire et à gagner le plus de terrain possible. L'armée allemande, bien préparée, exécute le plan Schlieffen⁶⁷ en encerclant l'armée française en passant par la Belgique, neutre. Les forces du *kaiser* (Guillaume II) parviennent aux environs de Paris à la fin de l'été 1914 mais les états-majors français et britanniques repoussent de justesse la percée allemande en partie lors de la première bataille de la Marne⁶⁸ et le front se stabilise peu à peu. L'armée impériale occupe alors une partie du territoire français, l'amputant ainsi d'une grande partie de sa capacité d'exploitation minière et de son industrie métallurgique et textile⁶⁹. L'année 1915 voit alors s'amorcer l'enlisement du front. Les prises territoriales de l'Entente sont récupérées par les soldats de l'Empereur et la ligne des combats n'évolue pas de manière significative jusqu'en 1916. Toutefois, c'est lors de cette guerre « de position »⁷⁰ que la guerre devient totale et moderne. L'utilisation des armes chimiques lors de la seconde bataille d'Ypres⁷¹ ainsi que les débuts de la guerre aérienne marquent un nouveau tournant dans le conflit. Il faut attendre la fin de l'hiver 1915-1916 pour voir le retour des offensives sur le front de l'Ouest. Ainsi, les batailles de Verdun⁷² et de la Somme⁷³, véritables massacres humains, même si elles marquent la victoire des forces de l'Entente, ne parviennent pas à faire évoluer le front. Toutefois, un des faits marquants lors de ces attaques est important pour la suite. Il s'agit de la mise en place de la ligne Hindenburg⁷⁴ par les forces du *kaiser*. De fait, les Allemands construisent un vaste système de défenses et de fortifications lors de l'hiver 1916-1917 pour assurer la défense et

⁶⁶ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dirs.), *Histoire du vingtième siècle : 1900-1939, un monde déstabilisé*, t. 1, Paris, Hatier, 1987, Chap. VI : La Première Guerre Mondiale, p. 61-72.

⁶⁷ Ce plan est en fait un programme militaire mis en place en 1905 par le chef de l'État-Major de l'armée allemande, le général von Schlieffen. Toutefois, le plan mis en œuvre en 1914 est un programme adapté et modifié. C'est le général von Moltke qui le met en action et le fait appliquer en août 1914. Les grands axes de ce plan sont d'abord de concentrer une grande partie des forces le long des frontières occidentales du Reich puis attaquer à travers le Luxembourg et la Belgique. Le but étant alors de prendre les forces françaises de revers.

⁶⁸ Du 6 au 12 septembre 1914.

⁶⁹ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, Chap. IV : Le processus de totalisation, p. 139-197.

⁷⁰ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*

⁷¹ Du 22 avril au 25 mai 1915.

⁷² Du 21 février au 18 décembre 1916.

⁷³ Du 1^{er} juillet au 18 décembre 1916.

⁷⁴ (Cf. *Annexe 2.1*).

le contrôle du Nord-Est de la France. Cette ligne s'étend alors sur plus de 160 kilomètres du Pas-de-Calais au département de l'Aisne. Cependant, la Première Guerre mondiale ne peut se résumer qu'à un aspect strictement militaire. Il est alors nécessaire de comprendre les conditions de vie de l'arrière lors du conflit puisque ce sont surtout celles-ci qui caractérisent l'itinéraire de Louis Filhol jusqu'en 1917.

Ainsi, l'ouvrage de l'historien Gabriel Perreux dans les années 1960⁷⁵ consacré à la vie quotidienne des Français durant la Grande Guerre marque le point de départ des travaux scientifiques. Ce qui caractérise surtout la vie des civils est d'abord et surtout l'augmentation des prix⁷⁶. Par exemple, le prix du chou a presque triplé entre 1914 et 1917 et le même constat peut s'appliquer sur d'autres denrées⁷⁷. En effet, le prix du pain -pourtant encadré par les autorités- passe de 43 centimes avant-guerre à 50 centimes en 1918. Malgré de strictes réglementations de l'État sur son poids et sur sa forme, le « pain national » (mélange de céréales diverses dont de la farine de riz) fait irruption dans les boulangeries au printemps 1916. Le gouvernement français va jusqu'à autoriser la vente de pain rassis en février 1917 et met en place une carte de pain pour les communes de plus de 20 000 habitants au milieu de l'année suivante⁷⁸. Cependant, dans une société encore majoritairement rurale (plus de 50% de la population)⁷⁹ les revenus de la majorité des paysans demeurés sur leurs terres se sont accrus avec la Guerre. Parallèlement, les habitudes alimentaires des Français et des Françaises ont permis l'ouverture accrue de petits commerces dans les villages à l'instar des boucheries et des boulangeries⁸⁰. Il convient alors de s'intéresser plus précisément aux départements plutôt épargnés par les conflits et situés relativement loin des hostilités. À ce propos, il est opportun de se référer aux enquêtes préfectorales sur l'état d'esprit dans les départements français de juin 1917, année difficile s'il en est. Les attendus sont simples, dans un contexte de crises militaire, économique, sociale et politique, les résultats sont classés en cinq catégories : « inconnu » - « bon » - « assez bon » - « mauvais » et « médiocre ». Ainsi, sur 83 départements étudiés, on en compte seulement 14 dont l'état d'esprit est considéré comme « bon ». C'est le cas par exemple de l'Ardèche, de la Charente, de la Creuse, des Landes, de la Sarthe et du Lot.⁸¹ De ce fait, même s'il faut relativiser ces résultats et les

⁷⁵ PERREUX Gabriel, *La vie quotidienne des civils en France pendant la Grande Guerre*, Hachette, 1966.

⁷⁶ Évolution des prix en Charente. (Cf. *Annexe 2.2*).

⁷⁷ ALARY Éric, *La Grande Guerre des civils*, Paris, Perrin, 2018, p. 197-198.

⁷⁸ *Ibid*, p. 204-206.

⁷⁹ MOLINIER Jean, « L'évolution de la population agricole du XVIII^e siècle à nos jours », *Économie et statistiques*, n° 91, 1977, p. 79-84. (Cf. *Annexe 2.3*).

⁸⁰ ALARY Éric, *op. cit.*, p. 312.

⁸¹ *Ibid*, p. 350-351.

replacer dans leur contexte, il est intéressant d'observer que notre département d'étude se situe dans la catégorie la plus positive de l'enquête. Il est alors fondamental de focaliser notre regard sur l'attitude du Lot durant le Premier Conflit mondial.

Pour mieux comprendre les enjeux autour du département du Lot en 1914, il est primordial d'avoir en tête quelques aspects antérieurs. Le département connaît une certaine apogée durant tout le premier XIX^e siècle. Ainsi, l'économie est essentiellement agricole et les cultures du vin ainsi que du tabac sont les ressources les plus importantes du département. Cette culture de l'exportation s'intensifie dans les années 1850 avec notamment le développement du chemin de fer, la construction de routes et l'amplification des transits via la navigation⁸². Cependant, les années 1870-1880 marquent un net changement. La population diminue peu à peu en raison d'une importante émigration (notamment en Amérique du Sud). Le département subit de plein fouet la crise du phylloxéra qui détruit ses vignobles. Le Lot est alors devenu essentiellement pauvre et rural et demeure « à l'écart de la France »⁸³. Il ne connaît ni urbanisation, ni industrialisation et son économie se base essentiellement sur une agriculture vivrière arriérée (les paysans travaillent encore à l'araire). La majorité des habitants sont des cultivateurs métayers ou journaliers qui vivent dans une grande misère accentuée par des problèmes liés à la faim. Les exportations demeurent néanmoins importantes jusqu'à la veille de la Grande Guerre notamment grâce au tabac, vin, froment, châtaignes, seigle, pommes de terre et surtout les moutons. Le département reste très faiblement scolarisé (seulement 39% en 1850)⁸⁴ et les langues vernaculaires restent fortement pratiquées. On observe aussi une entraide entre les habitants, accentuée par un important patriotisme rural et communal. Au niveau politique, le Lot reste peu politisé jusqu'au début des années 1900. L'essentiel à retenir reste une forte implantation bonapartiste durant les débuts de la III^e République même s'il faut la nuancer par des rébellions réformistes (notamment dans le Figeacois et sur les Causses de Gramat). Les années 1890 marquent alors le basculement vers une politique plus modérée puis c'est au tour des radicaux-socialistes de prendre de l'importance vers la fin du XIX^e siècle et ce, jusqu'au milieu du XX^e siècle. En somme, au niveau politique, deux grandes aires se distinguent. La région de Cahors reste plutôt modérée alors que le Figeacois et le Ségala s'ancrent plus à gauche. C'est donc dans ce contexte qu'éclate la Première Guerre mondiale. Il est alors important de se pencher sur la question du

⁸² LARTIGAUT Jean, *op. cit.*, Chap. X, Le siècle de l'acculturation (1814-1914) par Jean Estèbe, p. 193-212.

⁸³ BAUX Étienne, « La Grande Guerre dans le Lot », Site des Archives départementales du Lot, section « 14-18 » [disponible en ligne] : <https://14-18.lot.fr/14-18-dans-le-lot>

⁸⁴ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*, p. 193-212.

consentement des lotois à la guerre⁸⁵. À première vue, il est admis que peu de lotois ont déserté, cependant, cette donnée ne nous dit rien sur l'attitude et les réactions des populations lotoises face au conflit. Il est alors nécessaire de rappeler que, comme dans de nombreux départements ruraux, la marche à la guerre est surtout imputée à l'Allemagne et un patriotisme mêlé à une volonté de défendre les femmes et les enfants émergent dans le département. Toutefois, la lecture des journaux laisse entrevoir un autre aspect de l'entrée en guerre. En effet, la presse locale -notamment celle de Cahors- montre une forte volonté de maintenir l'espoir et d'empêcher la guerre à tout prix. Pour exemple, le *Journal du Lot* du 5 juillet 1914 conclut qu'il faut « *avoir foi dans l'homme auguste qui demeure seul à ce gouvernail impérial* »⁸⁶. Ce sentiment prend fin avec l'assassinat de Jean Jaurès qui, selon Pierres Sudres -un membre du cabinet préfectoral- éclate comme « *un coup de foudre* »⁸⁷ pour la population. La stupeur est générale et le ton change. La volonté de « *mettre une raclée à l'Allemagne* »⁸⁸ se fait sentir dans les journaux et les hommes ne rechignent pas à endosser leurs bardas. Toutefois, la vision du départ des hommes « la fleur au fusil » déjà remise en cause par les historiens⁸⁹ se confirme ici. Ainsi, dans une région où l'agriculture reste le pilier fondamental de la société, l'angoisse que suppose une mobilisation générale au moment des récoltes est palpable. De nombreux poilus se retournent vers la religion avant leur départ, ce qui n'est pas propre au Lot. En ces temps de départs, deux types de scènes peuvent s'observer dans le département. Une première scène de départ concerne surtout les plus grandes villes (Cahors, Figeac, Gourdon ou Souillac) où les soldats sont acclamés par une foule immense qui met en scène toute sa ferveur patriotique. Les hommes sont heureux et les laïcs se mêlent aux clercs dans la bénédiction des trains qui partent pour les combats.

« *Tu nous dit avoir vu des trains de soldats venant de Bretagne tout enguirlandés et les soldats plein d'entrain. Il en était de même de ceux passant à Cahors. C'était magnifique à voir. Quand le 7^e est parti de Cahors, c'était féérique de voir cet entrain et des petits drapeaux au bout de leurs fusils. [...]* »⁹⁰

⁸⁵ CAMBON Didier, « Été 1914, le consentement des Lotois à la guerre ? », FOISSAC Patric (dir.), *Vivre et mourir en temps de guerre de la Préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2013, p.245-256.

⁸⁶ *Ibid*, p. 246.

⁸⁷ *Ibid*.

⁸⁸ *Ibid*.

⁸⁹ Comme par exemple, Maurice Agulhon qui, dans son ouvrage *La République : l'élán fondateur et la grande blessure (1880-1932)*, t. 1, paru en 2010, explique que l'on parle plutôt d'un engagement par « *résignation et du devoir accepté bien plus que celui de l'enthousiasme guerrier* » (p.261).

⁹⁰ CAMBON Didier, *op. cit.*, p. 251.

Une autre scène, plus nuancée, émerge dans les profondeurs des campagnes lotoises. Ainsi, le départ des soldats se fait de façon plus pudique et les femmes restées sur les quais se montrent fortes pour ne pas désarmer leur mari. La joie laisse sa place au silence et les hommes donnent leurs dernières indications pour « tenir la ferme » jusqu'à leur retour. Le départ du train laisse place à un lugubre silence, entrecoupé de profonds sanglots⁹¹. Ernest Lafon (instituteur dans la petite commune d'Albas) nous en laisse une courte trace.

*« Je vois encore ces couples muets, la femme appuyée sur l'épaule du mari observant une héroïque froideur, une réserve sublime pour éviter toute défaillance. »*⁹²

Alors, comment interpréter ces différences dans le départ des soldats ? Ne faut-il pas lire ici, comme le stipule Didier Cambon, la traditionnelle (mais commode) opposition entre la rudesse du caractère des éleveurs caussenards et celle d'avantage extraverti des vigneronnais ribeyrois ? Rien ne permet de le confirmer mais, ce qui est certain, c'est que les lotois, tout comme leurs compatriotes, savent combien le sacrifice personnel à la liberté de la patrie est fondamental. Ils savent aussi que la France doit prendre sa revanche face à l'Allemagne et que cela doit passer par les armes. La culture patriotique scolaire et le système de conscription mis en place par la III^e République sont indéniablement des vecteurs d'une véritable culture patriotique. C'est ainsi que se dessine le paysage lotois au déclenchement de la guerre. Toutefois, pour rejoindre notre analyse sur la vie quotidienne des français de l'arrière, il est intéressant de mettre en place quelques éléments de compréhension sur la vie dans le Lot entre 1914 et 1918⁹³. Il est nécessaire d'analyser cet aspect puisque c'est précisément ce que vit Louis Filhol jusqu'à son départ pour l'armée au début de l'année 1917. Ainsi, le déclenchement de la guerre surprend la ruralité lotoise au moment des moissons, ce qui inaugure alors une période de fortes difficultés. En effet, le département, comme nous l'avons déjà abordé, présente une forte majorité de ruraux aux méthodes de travail non mécanisées. Les femmes, enfants, vieillards et les hommes encore mineurs sont alors réquisitionnés pour aider aux champs. Les habitants ont très souvent recours à l'entraide entre familles ou avec le voisinage, notamment pour la récolte du tabac, les vendanges ou encore les moissons. Nous pouvons supposer ici que mon ancêtre participe à cette aide avant 1917. En effet, même si son père est tailleur

⁹¹ *Ibid*, p. 253.

⁹² LAFON Ernest, *La petite patrie et la Grande Guerre. Journal d'un instituteur. 26 juillet 1914-30 novembre 1918*, Bibliothèque Patrimoniale et de Recherche du Grand Cahors.

Ceci est en fait une liasse de douze cahiers d'écoliers où Lafon écrit au jour le jour ce qui se passe dans sa commune d'Albas entre le 26 juillet 1914 et le 30 novembre 1918.

⁹³ VILLES Sophie, « 1914-1918 : le Lot, un département rural dans la guerre », FOISSAC Patric (dir.), *Vivre et mourir en temps de guerre de la Préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2013, p. 257-266.

d'habits, il n'en demeure pas moins qu'il est issu d'une famille de cultivateurs et que ses habitudes rurales ont sans doute été utilisées par des membres de sa famille ou des voisins⁹⁴. Il est aussi tout à fait plausible qu'il aide son père à l'atelier de Lacapelle-Marival. Pour finir dans cette analyse du Lot durant la Grande Guerre, il est nécessaire d'aborder la question des réquisitions. Ainsi le département du Lot, comme bon nombre de départements, fait l'objet de réquisitions forcées notamment sur la production de vin. Il faut alors revenir sur les besoins de l'Intendance à ce moment-là. Ainsi, l'armée s'engage dès la fin de l'année 1914 à fournir un minimum quotidien de 25 centilitres de vin à chaque soldat. Ce minimum augmente au cours de la guerre, allant jusqu'à un demi-litre par jour pour près de trois millions de soldats mobilisés⁹⁵. Par conséquent, la paysannerie lotoise doit répondre à ces exigences. Dans un premier temps, le vin ne fait pas l'objet de réquisition dans le Lot en 1914 ; ce sont les vignerons qui, spontanément, proposent leur soutien. Cependant, la mise en place des réquisitions au cours de l'année suivante, entraîne de vives réactions. Ces pourvoies poussent même les exploitants locaux à attaquer en justice l'administration de l'Intendance. En effet, les députés et sénateurs du Lot sont sollicités par les viticulteurs pour faire part au gouvernement de leur mécontentement. Pour ces derniers, les réquisitions de vin leur font perdre trop d'argent « 5 à 10 francs par hectolitre⁹⁶ » et une série de procès à lieu au printemps 1916. En matière céréalière, les incitations sont très pressantes. La loi Méline du 16 octobre 1915 permet aux préfets d'organiser la réquisition et le contrôle de la circulation des blés et des farines. Les mules et les chevaux sont aussi réquisitionnés, ce qui contribue à handicaper le travail agricole. Le manque de bras entraîne en Quercy une réduction des superficies ensemencées en blé de 20,5 % entre 1914 et 1918. Pour échapper au dirigisme économique, certains cultivateurs ont tendance à ne déclarer qu'une partie de leur récolte et se tournent vers des activités agricoles plus rentables (élevage avicole, lait)⁹⁷. Cependant, les viticulteurs n'obtiennent jamais gain de cause et une fraude de plus en plus vive se met en place dans la région. On truque les quantités et on triche sur la qualité⁹⁸. Les exploitants conservent les denrées et favorisent l'inflation sur les marchés. Par exemple, en janvier 1918, un exploitant

⁹⁴ Peut-être participe-t-il à une aide agricole auprès des familles Germain, Castanié, Laborie ou encore Delsol. Source : *Arch. Dép. du Lot*, 6 M 232 : Recensement de Lacapelle-Marival en 1911 [en ligne].

⁹⁵ LE BRAS Stéphane, « Nous reviendrons pour les vendanges ». Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre », Lachaise Bernard, Piot Céline (dirs.), *La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l'Antiquité à nos jours*, Nérac, Albret, 2017.

⁹⁶ VILLES Sophie, *op. cit.*, p. 263.

⁹⁷ LAFON Sophie (professeur chargé de mission, Académie de Toulouse), « 1914-1918. Les premiers mois de la Grande Guerre. La vie dans les villages lotois », Service éducatif des Archives départementales du Lot, 2017.

⁹⁸ Par exemple, le lait est coupé à l'eau à plus de 50%. VILLES Sophie, *op. cit.*, p. 264.

du canton de Castelnau est condamné pour avoir dissimulé plus de 40 000 kilogrammes de blé dans un chai⁹⁹. Les paysans profitent ainsi de cette augmentation des prix, dont les citadins sont les premières victimes. Cette prospérité, toute relative, des campagnes lotoises fait écho dans les mots d'Ernest Lafon.

*« Non, la campagne ne souffre pas de la crise économique. Elle paye sans doute les produits de l'industrie très chers (sic), mais en revanche, elle vend les siens avec une hausse qui s'accroît de façon effrayante. [...] Au fond, l'état de guerre a donné à la propriété rurale une période florissante inconnue jusqu'à cette époque. ».*¹⁰⁰

La situation du Lot est alors assez complexe car elle regroupe tout une série de facteurs communs avec le reste du territoire mais elle admet aussi des particularismes. Il faut alors avoir en tête toutes ces caractéristiques pour mieux comprendre le départ pour le front de mon aïeul.

Louis Filhol est domicilié dans la commune de Lacapelle-Marival au Nord-Est du Lot. Lors du recensement de 1911¹⁰¹ il ne figure pas sur le registre avec ses parents et sa fratrie. Agé d'alors treize ans, il est probable qu'il soit à l'école ce jour-là. En effet, depuis les lois Ferry de 1881-1882, l'école primaire est obligatoire, gratuite et laïque pour les garçons et pour les filles de six à treize ans. Lors de son appel pour le service armé en 1917, il est classé dans la première partie, sous le numéro 24, de la liste du canton de Lacapelle-Marival. Sa fiche matricule est le premier document qui nous brosse un portrait physique de Louis¹⁰². C'est un homme d'un mètre soixante-quatre au visage assez rond et au nez busqué. Il a les cheveux et les yeux châtain et le front large. Nous remarquons en outre qu'il possède un degré d'instruction assez élevé pour l'époque qui correspond à une instruction primaire plus développée¹⁰³. Ceci s'explique sans nul doute par l'origine sociale de ses parents et par l'attachement qu'ils ont dû porter à l'instruction de leurs enfants. En effet, comme nous l'avons brièvement abordé en introduction, Louis est issu d'une famille de tailleurs d'habits depuis au moins le milieu du XIX^e siècle. Aussi, selon Françoise Auricoste, il existe un important nombre

⁹⁹ *Ibid*, p.264.

¹⁰⁰ LAFON Ernest, *op. cit.*

¹⁰¹ (Cf. *Annexe 2.4*).

¹⁰² Fiche matricule Filhol. (Cf. *Annexe 2.5*).

¹⁰³ Les feuillets matricules exposent le degré d'instruction du recensé. Ce degré s'exprime par un chiffre allant de 0 (individu ne sachant ni lire ni écrire) à 5 (individu bachelier, licencié, avec son indication de diplôme). Louis Filhol est mentionné avec un degré d'instruction 3, ce qui correspond à un individu qui possède une instruction primaire plus développée.

de tailleurs jusqu'au milieu du XX^e siècle¹⁰⁴. Les tailleurs de la famille Filhol sont tous situés dans la commune de Lacapelle-Marival, qui, comme nous l'avons déjà abordé, occupe une place centrale dans le commerce régional. Toutefois, il est primordial de ne pas confondre le tailleur de ville et celui de village. Ainsi, même s'il existe des tailleurs fortunés,¹⁰⁵ Auricoste note beaucoup plus de tailleurs modestes dans la région. Ces derniers savent toutefois assez bien se débrouiller, achetant, en plus de leur atelier, des vignes ou des bois châtaigniers pour leur consommation familiale. Dès lors que les tailleurs n'ont plus de commande -à cause d'une conjoncture mauvaise- les plus pauvres émigrent. Ce n'est pas le cas de la famille Filhol. Ainsi, nous pouvons supposer que leur commerce prospère au moins jusqu'au début du XX^e siècle. Le métier de tailleur est donc relativement aisé, du moment que leur carnet de commande soit rempli. Il est alors plausible que les parents de Louis attachent beaucoup plus d'importance à l'instruction primaire qu'au travail agricole. Cette hypothèse se confirme notamment lorsque le deuxième frère de Louis, Jean Filhol, reprendra lors de la mort de leur père, l'atelier familial. Mon aïeul quitte donc son domicile pour se rendre au bureau de recrutement le plus proche, à savoir celui de Cahors. En effet, il existe pour le Lot trois bureaux de recrutement entre 1902 et 1929 que sont Cahors, Montauban et Agen. De plus, l'administration militaire -répartie en dix-huit régions ou corps d'armée- regroupe les départements du Lot, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Gers, de l'Ariège et de la Haute-Garonne au sein du 17^e corps d'armée de Toulouse, intégré à la IV^e armée¹⁰⁶. Cette dernière se compose alors de deux divisions et de huit sous-divisions dont celle de Cahors. La préfecture du Lot possède ainsi trois régiments d'infanterie (R.I.) dont un d'active, un de réserve et un territorial.¹⁰⁷ Le dossier militaire tenu par le Comité Départemental du Combattant¹⁰⁸ signale que Louis Filhol n'arrive au front qu'au mois de mars 1918¹⁰⁹. Il faut donc comprendre le but de cette période durant laquelle il demeure loin des combats. Il est évident que chaque soldat doit accomplir une formation militaire avant de partir pour le front ; de fait, tous les hommes ayant atteint l'âge de vingt ans révolus (ou de dix-neuf ans à partir de 1913) et qui sont inscrits sur les tableaux de recensements appartiennent à une même classe de recrutement. Un service militaire de trois ans est alors en place et ceci explique pourquoi Louis reste sous les drapeaux jusqu'en 1920. Sa fiche matricule nous renseigne alors sur l'évolution de son itinéraire combattant. Ainsi,

¹⁰⁴ AURICOSTE Françoise, *Histoire des Artisans Quercynois aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Cahors, Quercy Recherche, 2000, p. 398.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 400. Cas d'un tailleur de la commune de Payrac au XVII^e siècle.

¹⁰⁶ BOUAT Christine (dir.), *Le Canton de Gramat (1914-1918)*, Association Racines, Brive-la-Gaillarde, 2014, p. 21.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Arch. Dép. du Lot*, 3R art. 20 – fiche n° 9882.

¹⁰⁹ Dossier militaire de Filhol. (Cf. *Annexe 2.6*).

d'avril à décembre 1917, il effectue sa formation militaire au sein des 9^e et 11^e R.I. Il est alors question d'apprendre le maniement des armes, notamment les nouvelles comme les mitrailleuses, mais aussi l'utilisation des grenades ainsi que la discipline militaire. Son feuillet matricule nous indique qu'il fait partie de l'armée d'intérieur ce qui confirme l'hypothèse de sa formation. Ses affectations sont alors logiques car nombre de lotois passent par le 9^e et le 11^e R.I. stationnés autour d'Agen et de Montauban.¹¹⁰ Par conséquent, il effectue une période de formation d'environ neuf mois ce qui semble plausible. En effet, depuis 1916-1917, la durée de formation oscille entre sept et neuf mois, après avoir été écourtée au moment de la mobilisation générale¹¹¹. Au début de l'année 1918, Louis passe au 13^e Régiment d'Infanterie, il a fini sa formation militaire et va ainsi vivre l'expérience du feu¹¹².

Lors de l'arrivée de mon ancêtre au sein de son nouveau régiment, ce dernier stationne dans la région de la Marne, aux environs de Châlons-en-Champagne. Ainsi, après les offensives risquées des armées britanniques et les mutineries françaises survenues par suite des échecs sanglants de l'offensive Nivelle au cours de l'année précédente, les offensives reprennent début 1918. Le 13^e R.I. doit faire face à des assauts allemands autour de Sainte-Menehould et Saint-Ouen-Domprot. Les forces françaises n'arrivent pas à repousser les assauts ennemis et ils se replient sur leurs arrières autour de Souain-Perthes-lès-Hurlus et Sommepy-Tahure. Louis Filhol arrive donc dans son unité au moment de son repli vers un autre front qu'est celui de la Somme. Ainsi, lors de son incorporation le 29 mars 1918, il rejoint son unité à Compiègne et entame un voyage jusqu'aux environs de Montdidier¹¹³. Début avril, les combats pour reprendre Montdidier aux Allemands débutent. Deux axes sont formés pour couper les ravitaillements ennemis. La voie ferrée entre Saint-Just et Montdidier est occupée par les français et le bataillon Parent (celui de Louis) occupe la route qui sépare Montdidier de Rubescourt. Le plan est simple, faire en quelque sorte le siège de la ville pour faire replier les Allemands sur la ligne *Hindenburg*. Au mois de juin, une vague de contre-attaques impériales débutent autour de deux pôles proches de Montdidier. Au Sud, autour de Godenvillers et à l'Est, aux alentours de Frétoy-le-Château. Les unités françaises parviennent à tenir et la prise de Montdidier débute le 9 août 1918. Le bataillon Parent parvient à passer Rubescourt et s'empare de la forêt de la Hache. Le soir du 10 août, la prise de Montdidier est une victoire et les Allemands sont repoussés jusque dans la région de Beuvraignes (20 kilomètres plus à l'Est) au cours du mois d'août¹¹⁴. Louis participe à une seconde bataille pour reprendre

¹¹⁰ BOUAT Christine, *op. cit.*

¹¹¹ GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2001.

¹¹² (Cf. Annexe 2.7).

¹¹³ Itinéraire de Filhol vers Montdidier. (Cf. Annexe 2.8).

¹¹⁴ Bataille de Montdidier. (Cf. Annexe 2.9).

Beuvraignes aux Allemands (le 16 août 1918) puis quitte la région avec son régiment pour un temps de repos dans le secteur de Crèvecœur-le-Grand. À la suite de ce repos, les combats reprennent pour le 13^e R.I. aux abords de la ligne *Hindenburg*. Entre septembre et octobre 1918, de violents combats opposent les Français aux dernières forces du *kaiser*. D'abord, autour de Saint-Simon et Urvillers puis, au-delà de la ligne de défense allemande, dans la région de Bernot et Hauteville¹¹⁵. C'est au cours de ces combats¹¹⁶ que Louis obtient une citation à l'ordre du Régiment. Il obtient cette récompense le 5 novembre 1918, pour un acte héroïque survenu le 3 septembre de la même année. L'acte stipule alors que :

*« Le 3 septembre 1918 a fait preuve d'un mépris complet du danger en se portant en avant de nos positions sous un violent tir de mitrailleuses pour ramener dans nos lignes des camarades qui venaient d'être blessés ».*¹¹⁷

Cette citation montre ainsi une des facettes du caractère de mon aïeul mais nous ne pouvons pas nous limiter à cela. L'armistice du 11 novembre 1918 marque alors la fin des combats mais pas la fin de la guerre pour Louis. Il passe la fin de l'année 1918 au sein de son régiment avant de partir au sein des Commis et Ouvriers militaires d'Administration (C.O.A.) en 1919. Il convient alors de se demander légitimement, comment les soldats de l'âge de Louis vivent le conflit et comment ressortent-ils de leur expérience du Front.

L'historien Bruno Cabanes a fourni une analyse importante sur la sortie de guerre des soldats français¹¹⁸. Il explique d'abord que l'analyse des contrôles postaux de l'époque nous permet d'entrevoir une certaine surprise des soldats français à l'annonce de l'armistice.¹¹⁹ Tous les soldats, même les plus jeunes comme Louis, ont donc conscience qu'ils sont des rescapés et qu'ils forment une « communauté de deuil »¹²⁰. Les sentiments de novembre 1918 sont donc complexes car ils mêlent à la fois joie et deuil. Les poilus les plus âgés attendent avec impatience leur démobilisation tout en honorant leurs camarades tombés sur le champ d'honneur. Les soldats les plus jeunes savent qu'ils devront encore attendre une année pour parachever leur service militaire. C'est le cas de Louis. Plusieurs phases s'amorcent alors

¹¹⁵ Historique du 13^e Régiment d'Infanterie [en ligne]. Disponibles sur le site Mémoire des Hommes : <https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267960xRmYwT/dc8de7c83c>.

Les extraits utilisés pour expliciter le parcours de Filhol se situent aux chapitre VII (p. 25-27) ; VIII (p. 28-31) ; IX (p. 32-33) et X (p. 34-38).

¹¹⁶ Derniers combats de Filhol. (Cf. Annexe 2.10).

¹¹⁷ Citation à l'ordre de Louis Filhol. (Cf. Annexe 2.11).

¹¹⁸ CABANES Bruno, *op. cit.*

¹¹⁹ *Ibid*, p. 46-47.

¹²⁰ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2003, p.232.

dans le processus de réinsertion des hommes. Une première phase où le poilu se sent coupable d'être survivant et se plonge dans une profonde solitude (sentiment brutal d'inutilité) puis se mêle joie et angoisse de revoir les siens. Enfin, vient le temps des frustrations et des incompréhensions entre leur expérience et l'arrière.¹²¹ En ce qui concerne Louis, il est fort probable qu'il soit passé par tous ces sentiments mais son expérience de la guerre se scinde en deux aspects. D'abord, une expérience des combats et ensuite une expérience au sein de l'Intendance militaire, -que nous abordons par la suite-. Son expérience combattante est alors double et il est fortement probable que mon ancêtre soit sorti de la Grande Guerre avec une forte valeur de la camaraderie et un dégoût profond pour la guerre, comme nous le justifions par la suite. Il ressort aussi avec une bonne expérience de la boulangerie aux armées dont il fera son métier durant plus de quarante ans.

Par conséquent, l'itinéraire de mon ancêtre débute par son expérience de la Grande Guerre. Pour mieux cerner cet aspect, il est fondamental de revenir sur les enjeux de la guerre et la vie à l'arrière notamment dans mon département d'étude. Un portrait rural se brosse alors et nous comprenons mieux l'univers social dans lequel grandit Louis Filhol. L'analyse de son itinéraire combattant est ensuite nécessaire pour appréhender son rapport au feu. Ainsi, même s'il est indéniable qu'il participe au conflit, il est absolument fondamental de ne pas omettre son passage au sein des C.O.A. C'est de fait, ce que nous allons traiter dans ce qui suit.

¹²¹ CABANES Bruno, *op. cit.*, p. 278-279.

B. Un apprentissage militaire et boulanger : les Commis et Ouvriers militaires d'Administration (1919-1920)

A la suite de son itinéraire combattant, Louis Filhol est envoyé au sein des Commis et Ouvriers militaires d'Administration¹²². Il va alors rester une année au sein de cette unité de l'Intendance militaire. Ce moment de sa vie devient alors un moment important car c'est au sein des C.O.A. qu'il va trouver sa voie professionnelle. À cet instant, nous ne pouvons pas affirmer de source sûre si Louis a déjà reçu une formation de boulanger au moment où il intègre les C.O.A. où s'il fait son apprentissage au sein de cette unité. Pour mieux cerner cet aspect, il est alors fondamental de faire le point sur la mise en place de ces unités et leurs buts pendant et après la guerre. Un bref retour sur les rôles et la chronologie de l'Intendance militaire sera aussi mis en avant. Cette unité de boulangerie va ainsi pouvoir nous permettre d'aborder l'histoire des boulangeries militaires mais aussi celle de la boulangerie en général. En outre, la composition du « pain de guerre » et de ses techniques de fabrication seront aussi abordées.

Pour débiter cette analyse, il convient de faire un bref retour chronologique et analytique sur le service de l'Intendance militaire. Ainsi, ce service de l'armée de terre -uniquement présent en métropole- est actif entre 1817 et 1983. Il prend ses racines dans une ordonnance royale du 29 juillet 1817 réclamant la suppression du corps des inspecteurs aux revues et des commissaires des Guerres¹²³ et il assure ainsi le monopole de l'Intendance. Les ancêtres des C.O.A. sont alors sans doute le bataillon expéditionnaire d'ouvriers d'administration mis en place dans le processus de colonisation de l'Algérie par Charles X¹²⁴. Toutefois, il faut attendre le Second Empire (1851-1870) pour observer véritablement des changements dans l'Intendance militaire. De ce fait, les attributions s'étendent et les intendants doivent désormais s'occuper des subsistances, de l'habillement, des services hospitaliers, de l'artillerie, du génie, des poudres, *et cetera*.¹²⁵ Beaucoup de prérogatives qui vont surtout peser dans les accusations faites par les politiques contre l'Intendance au moment de la défaite de Napoléon III¹²⁶. La République amorce une grande réforme de l'administration militaire. La loi du 16 mars

¹²² Photographies de Filhol au sein des COA. (Cf. *Annexe 2.12*).

¹²³ Corps qui coexistaient avec l'Intendance.

¹²⁴ Roi de France entre 1824 et 1830.

¹²⁵ MILOT Jean, « Évolution du Corps des Intendants Militaires (des origines à 1882) », *Revue du Nord*, t. 50, n° 198, 1968, p. 381-410.

¹²⁶ GARCIA Francis, « La carrière des intendants militaires de 1870 à 1914 », Thèse de Doctorat en Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Bordeaux – Montaigne. sous la direction de Jean-Paul Jourdan, soutenue le 20 mars 2015.

Pour plus de précisions, *Ibid.*, Chapitre II : Les intendants dans les débats sur l'administration militaire : l'intendance en question (p.103-185).

1882 subordonne l'administration au commandement du corps d'armée ou de la région militaire. L'Intendance voit ainsi son rôle réaffirmé notamment en ce qui concerne la logistique et l'administration financière¹²⁷. Au niveau des effectifs, en 1856, l'Intendance comptabilise un total de 264 fonctionnaires¹²⁸. Nous n'avons pas d'autres chiffres crédibles mais, ce qui reste certain, c'est que la masse des hommes mobilisés en août 1914 accentue encore plus le rôle de l'Intendance. Toutefois, le service de l'Intendance disparaît au profit du Commissariat de l'Armée de Terre (C.A.T.) lui-même ensuite dissout au profit du Service du Commissariat des Armées (S.C.A.) créé dans le but d'harmoniser les missions avec la Marine et l'Air.

Une des prérogatives de l'Intendance est alors le ravitaillement des unités combattantes. Pour ce faire, les sections de Commis et Ouvriers militaires d'Administration ont en charge tout ce qui a trait à la boulangerie d'armée, les convois administratifs ainsi que le parc de bétail de l'armée. Au début de la Grande Guerre, on comptabilise 25 sections de C.O.A., toutes créées après le décret du 2 août 1874¹²⁹. Ce dernier installe les Sections de Commis et Ouvriers militaires d'Administration (S.C.O.A.) qui subissent plusieurs réorganisations entre 1894 et 1902. Finalement, un texte du 22 avril 1908 abroge tous les précédents et réorganise les S.C.O.A. Chaque section est affectée à un corps d'armée dont elle porte le numéro. Chaque section est commandée par des officiers de l'administration de l'Intendance ainsi que des sous-officiers de la section (adjudants et caporaux). Leur but est d'assurer le ravitaillement de l'armée durant toute la durée du conflit et cela passe notamment par la création de boulangeries¹³⁰ ou de boucheries mobiles¹³¹. Pour en revenir à l'itinéraire de Louis Filhol, sa fiche matricule ainsi que son dossier militaire nous apprennent qu'il est passé par la 24^e et la 17^e section de C.O.A. Ce changement de section s'explique par le rapprochement de Filhol vers son département de résidence, le Lot. En effet, après l'armistice, il est affecté dans la 24^e section qui stationne autour de Versailles. D'ailleurs, c'est au sein de cette section qu'il reçoit son certificat de bonne conduite¹³² le 12 mai 1920, signé de la main de l'Intendant Général Directeur de la section. La 17^e section quant à elle, est affectée au 17^e corps d'armée qui stationne à Toulouse. Nous pouvons donc en conclure qu'il reste au sein de cette unité entre

¹²⁷ *Ibid.*, p. 140-154.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Art. 2 du décret du 2 août 1874. Texte qui met en place les S.C.O.A. qui vont ensuite subir de nombreuses réorganisations par les décrets du 11 juin 1894 puis par ceux des 28 octobre 1895, 15 octobre 1897 et 12 mai 1902.

¹³⁰ Images des boulangeries mobiles lors de la Grande Guerre. (Cf. *Annexe 2.13*).

¹³¹ Éléments recueillis grâce au site du Centre de Recherche et d'Étude de la Boulangerie Et de Ses Compagnonnages (CREBESC).

Disponible sur : <https://levainbio.com/cb/crebesc/>

¹³² Certificat de bonne conduite Filhol. (Cf. *Annexe 2.14*).

Afin de mieux cerner la mise en place des boulangeries roulantes de campagnes, les Bulletins Officiels du Ministère de la Guerre nous permettent d'entreprendre une approche complète. Ainsi, même s'il est avéré que les soldats (surtout les officiers) peuvent se nourrir chez l'habitant voire que la troupe peut utiliser les ressources présentes sur place pour s'alimenter¹³³, la création d'installations propres à la subsistance des soldats est indispensable notamment sur le front et dans les lieux de stationnement. De ce fait, le premier Bulletin relatif à cette question date de 1910. Ce document concentre des thématiques multiples allant de l'organisation des boulangeries roulantes au transport du pain en passant par la présentation du personnel et l'approvisionnement. C'est pour nous une mine d'informations précieuse pour comprendre ce que pouvait être le rôle d'un C.O.A. durant la Grande Guerre. Ainsi, dès le premier article, le Ministère de la Guerre insiste sur la nécessité du rôle des boulangeries roulantes.

Cette information nous confirme ainsi que les numéros des sections de C.O.A. sont bien associés à des corps d'armée. La boulangerie associée aux armées combattante n'est toutefois pas une nouveauté. En effet, déjà sous l'Antiquité romaine¹³⁵, les légionnaires transportent avec eux leur ration de blé qu'ils peuvent utiliser pour fabriquer du pain grâce aux

¹³⁵ Fournil Antique. (Cf. *Annexe 2.15*).

meules et aux fours portatifs (*clibanus*) mis en place par l'armée impériale¹³⁶. Dans notre cas, les articles 4 à 9 nous renseignent sur le personnel de ces boulangeries de campagne et sur leurs rôles. D'abord, en ce qui concerne la direction de la boulangerie d'armée.

*« Art. 4. La boulangerie d'armée est dirigée par un sous-intendant du cadre actif, qui relève de l'intendant de l'armée, soit directement, soit par l'intermédiaire du sous-intendant chef du service de l'intendance des étapes. [...] ».*¹³⁷

Puis, par le personnel d'exécution :

*« Art. 5. Le personnel d'exécution comprend pour chaque boulangerie de corps d'armée : un officier d'administration du service des subsistances chargé de la gestion et du fonctionnement de la boulangerie, ayant sous ses ordres des officiers et des adjudants d'administration, ainsi qu'un détachement de commis et ouvriers d'administration. ».*¹³⁸

Il est aussi possible que la boulangerie de campagne ait une escorte¹³⁹ mais cela reste beaucoup plus rare. La gestion d'une boulangerie roulante¹⁴⁰ est complexe car elle fait appel à une multitude d'agents qui sont spécifiques à chaque boulangerie. D'abord, c'est l'officier d'administration gestionnaire qui est comptable pour tout le service et qui doit répondre devant le commandement en cas de litiges. Ensuite, des officiers d'administration sous ses ordres viennent l'épauler dans la direction des autres sections. Ils sont munis d'ordres et de reçus de réquisitions, délivrés par le sous-intendant de la boulangerie. Enfin, c'est l'adjudant qui aide les officiers d'administration dans la surveillance de la fabrication du pain. Toutefois, le rôle de l'officier de campement est aussi très intéressant à aborder.

« Art. 9. L'officier de campement [...] prépare l'installation de cet organe dans chaque gîte. À cet effet, il devance toujours la colonne de huit heures au moins par les voies les plus rapides avec un adjudant, deux sergents et quatre ouvriers d'administration, deux sous-officiers et quatre brigadiers du train. Il doit notamment : rechercher d'abord s'il est possible d'utiliser des bâtiments existants, afin de dispenser de monter des tentes [...] ; choisir le terrain d'installation [...] ; jalonner le chemin conduisant aux prises d'eau potable, requérir les récipients nécessaires ; rechercher et remiser le bois, la farine, le sel et le fleurage

¹³⁶ GOUREVITCH Danielle, « Le pain des Romains à l'apogée de l'Empire. Bilan entomo- et botano-archéologique. », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 1, 2005.

¹³⁷ MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Service des subsistances militaire. Boulangeries roulantes de campagne : volume arrêté à la date du 10 août 1909*, Paris, R. Chapelot et Cie, 1909, art. 4, p. 4-5.

¹³⁸ *Ibid*, art. 5, p. 5.

¹³⁹ *Ibid*, art. 7, p. 5.

¹⁴⁰ *Ibid*, art. 8, p. 5-6.

nécessaires pour la fabrication pendant le stationnement de la boulangerie. [Il doit aussi] préparer le logement et l'ordinaire ; se procurer sur place [...] les appareils supplémentaires nécessaires pour l'éclairage au cours des opérations de déchargement des voitures et de montage des tentes ; faire chauffer [...] l'eau nécessaire au pétrissage à l'arrivée de la boulangerie. [Enfin, il doit] renseigner sur les conditions de l'installation le sous-officier de campement du train [...] et aller au-devant de la boulangerie à 6 kilomètres au moins de l'emplacement choisi et renseigner l'officier d'administration gestionnaire, pour qu'il puisse régler la marche des levains pendant le reste du parcours. ».¹⁴¹

La gestion et l'organisation d'une boulangerie de campagne en temps de guerre n'est donc pas anodine. Les Bulletins Officiels du Ministère de la Guerre nous renseignent sur la complexité d'une telle installation et, par conséquent, sur la capacité d'organisation nécessaire à l'Intendance. Les nécessités d'approvisionnements¹⁴² ainsi que les rendements à fournir, notamment dans le transport du pain¹⁴³ justifient l'importance d'une main d'œuvre compétente. L'organisation et le fonctionnement des boulangeries militaires laissent donc place à sa composition matérielle. Ainsi, même si depuis les campagnes napoléoniennes du début du XIX^e siècle, les unités construisent des fours de campagne (souvent en brique), la Grande Guerre voit naître une organisation plus complexe et plus méthodique.

« Art. 10. Une boulangerie de campagne se compose de la boulangerie proprement dite et d'un convoi spécial, dit convoi de boulangerie. [...] Chaque four roulant se compose de deux fours superposés identiques appelés étages, d'une contenance de 80 rations chacun, soit, pour les deux étages, 160 rations de pain ordinaire. Le convoi de boulangerie est formé uniformément de 100 voitures de réquisition à deux chevaux, attelées et conduites par le train des équipages. Ce convoi est utilisé [...] pour le transport des farines provenant de l'exploitation des ressources locales ou expédiées de l'arrière, ainsi que pour le transport [...] du pain fabriqué par la boulangerie. À l'aide des voitures régulières et de son convoi, la boulangerie peut transporter constamment son matériel, ses ouvriers, les quantités de denrées nécessaires à un jour de fabrication et, en cas de besoin, environ deux jours de pain. Chaque section peut disposer, s'il est nécessaire, au cours des opérations, d'un fourgon et d'une voiture de réquisition pour le transport des vivres et de l'avoine, du personnel et des chevaux de cette section (train et administration). ».¹⁴⁴

¹⁴¹ *Ibid*, art. 9, p. 6.

¹⁴² *Ibid*, art. 10 à 12, p. 7-8.

¹⁴³ *Ibid*, art. 17, p. 10.

¹⁴⁴ *Ibid*, art. 10, p. 10.

L'utilisation des fours roulants remonte, comme nous l'avons vu, à l'Antiquité romaine. Cependant, il faut attendre 1812 pour voir les premiers essais de four de campagne en fer par le général Haxo¹⁴⁵. Ces fours, trop lourds et pas assez rentables, sont vite remplacés par des fours en feuille de tôle (1831) mis en place par les ingénieurs de l'Intendance. Un autre aspect à soulever en ce qui concerne les boulangeries de campagnes reste évidemment le transport du pain. Nous verrons par la suite les méthodes de fabrication du « pain de munition » mais il paraît légitime de se demander l'efficacité d'une telle installation.

*« Dans une section de 8 fours, le pain est transporté [...] sur le toit de chaque chariot-fournil [dans] 12 caisses pliantes (480 rations), soit 1 920 rations sur les 4 chariots- de la section ; sur un fourgon, [dans] 10 caisses (400 rations), soit 1 200 rations sur 3 fourguons de la section, le quatrième portant des vivres. Le reste est transporté par des voitures du convoi, à raison, par voiture, de 15 ou 16 caisses pliantes (600 ou 640 rations de pain non ressué) ou 1 050 rations en vrac, de pain ressué. ».*¹⁴⁶

Selon le CREBESC, pour être nommé boulanger aux armées, il faut avoir fait preuve de discipline. La demande peut être faite soit par l'individu lui-même soit par sa famille. Elle doit alors être adressée au Ministre de la Guerre qui seul peut décider. L'affectation est alors perçue comme une faveur pour le soldat qui s'est bien comporté¹⁴⁷. Les équipes sont alors divisées en deux avec une qui travaille de jour et l'autre de nuit. Il est alors très difficile de dresser un effectif des boulangers militaires durant la Grande Guerre. Aucune source sérieuse nous permet de le faire. De plus, pour alimenter les fours, les commis brûlent chaque jour environ 40 000 kg de bois. La station-magasin peut fournir ainsi environ 200 000 rations¹⁴⁸ de pain par jour pour environ 300 000 rations demandées. Le reste est alors envoyé par d'autres boulangeries militaires. Chaque armée possède donc son camp de ravitaillement et des stations-magasins qui nourrissent environ 300 000 hommes et occupent environ 10 hectares. Il est fortement probable que Louis Filhol travaille dans une structure similaire et sur ce type d'installation. Toutefois, l'ampleur et les atrocités de la Grande Guerre ne peuvent évidemment pas être envisagées dans le Bulletin de 1910. Par conséquent, le Ministère de la Guerre

¹⁴⁵ Site du CREBESC : BONNEAU Laurent, « Boulangerie de campagne, 1812 », Guerre-Militaire, janvier 2020.

Disponible sur : <https://levainbio.com/cb/crebesc/boulangerie-de-campagne-1812/>

¹⁴⁶ *Op. cit.*, art. 17, p. 10.

¹⁴⁷ Site du CREBESC : BOURCIER Laurent « Guide du boulanger mobilisé, WW1 », Guerre-Militaire, avril 2019.

Disponible sur : <https://levainbio.com/cb/crebesc/guide-du-boulanger-mobilise-ww1/>

¹⁴⁸ Ce qui représente environ 150 000 kilogrammes de pain.

commande un supplément au premier bulletin en 1915¹⁴⁹. Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur ce dernier car peu de modifications sont de mises dans l'organisation des boulangeries de campagne. La section qu'occupe mon aïeul assure sans doute le ravitaillement des hommes en cours de démobilisation durant la période 1919-1920. En effet, fin avril 1919, il y a encore près de 2 300 000 soldats à nourrir¹⁵⁰. Louis Filhol participe donc à l'effort de guerre tant par son action militaire que par celle de boulanger durant l'après-armistice. Il est alors de mise d'analyser les méthodes de fabrication du « pain de guerre » ainsi que ses conditions de conservations et de distributions afin de faciliter l'immersion dans les gestes et les savoir-faire. Le terme de « pain de guerre » ou « pain de munition » désigne péjorativement le pain que mange les soldats lors des conflits, ce qui reste alors la base de leur alimentation. La distribution du pain aux soldats remonte, comme nous l'avons vu, à l'Antiquité. Les dirigeants ont partout très vite conscience des risques sanitaires qu'entraînent une fabrication de pain mal organisée ainsi que des risques de mécontentements voire de révoltes que cela peut entraîner. En France, la première trace archivistique d'une ordonnance royale sur le pain de munition date de 1588¹⁵¹. Les soldats doivent alors payer leur ration de pain jusqu'au XVIII^e siècle où ce dernier est fourni par les autorités. Toutefois, sa composition varie souvent en fonction de l'époque et des disponibilités du moment. La qualité du pain est essentielle pour la santé des soldats, les défauts peuvent entraîner des maux de digestion notamment au sein des unités combattantes. Il faut alors attendre les années 1850 pour voir sa composition réalisée essentiellement avec du blé tendre¹⁵². Le pain ou plutôt le « biscuit » est alors distribué en masse aux soldats. Une fois encore, le Bulletin de 1910 nous renseigne sur la composition du pain.

« Art. 38. En principe, la boulangerie roulante ne doit fabriquer que du pain biscuité, c'est-à-dire débarrassé de tout excès d'humidité intérieure qui en provoquerait l'altération rapide. Ce n'est que lorsque le pain est livré directement aux troupes [...] qu'on peut fabriquer du pain ordinaire. Le pain biscuité diffère surtout du pain ordinaire en ce qu'il est soumis à une plus longue cuisson afin d'augmenter sa durée de conservation ; les levains sont employés plutôt jeunes qu'avancés, les pâtes sont un peu plus longuement et fortement travaillées ; au moment de l'enfournement, le pain étant placé sur la pelle, on opère légèrement avec

¹⁴⁹ MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Service des Subsistances militaire. Boulangeries roulantes de campagne : volume arrêté à la date du 15 avril 1915*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1915.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6304734c/f1.texteImage>

¹⁵⁰ BECKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine : Victoire et frustrations (1914-1929)*, t. 12, Paris, Seuil, 1990, Chap. VI : Le prix de la guerre, le triomphe, la crainte et l'amertume, p. 147.

¹⁵¹ Site du CREBESC.

¹⁵² *Ibid.*

*un couteau, à la partie supérieure, deux coupures à angle droit qui forment sur le dôme comme des cicatrices en croix peu profondes ; ces coupures ont pour but de faciliter l'évaporation de l'eau contenue dans la pâte et de diminuer la proportion de la mie. On doit s'abstenir d'aplatir le pain avec la main ou une planchette. Les autres règles de fabrication sont les mêmes que pour le pain ordinaire, le poids des pâtons est également de 1,750 grammes, mais, par suite de la cuisson prolongée, le poids du pain n'est que de 1,400 grammes après vingt-quatre heures de ressuage, le poids de la ration n'étant lui-même que de 700 grammes. Le pain biscuité présente sensiblement la même forme que le pain ordinaire, mais il est un peu plus plat et sa croûte est un peu plus épaisse. Qu'il s'agisse de pain biscuité ou de pain ordinaire, il vaut mieux, pour que la croûte se forme bien sur tout le pourtour, que le pain n'ait pas de baisure, mais alors l'enfournement exige plus de temps, plus d'adresse de la part des ouvriers, et l'on perd de l'espace. On admet généralement l'enfournement à deux légères baisures. Le pain ordinaire ou biscuité doit toujours recevoir l'indicateur de la date à laquelle il a été fabriqué. ».*¹⁵³

Pour essayer de simplifier l'explication des techniques de la fabrication du pain en temps de conflit, nous nous rapportons ici aux indications du site du CREBESC. Ainsi, les différents types de farines arrivent par wagons de zones variées de l'arrière, -elles sont donc de qualités et de conservations différentes,- puis elles sont mélangées entre elles pour obtenir une farine plus saine. Les Commis ajoutent ensuite la levure, l'eau ainsi que le sel et pétrissent à bras ou grâce à des pétrins mécaniques, -il ne faut en aucun cas stopper le processus-. La pâte est ensuite déposée dans des paillassons et lève durant le temps nécessaire. Comme le stipule l'article 38, chaque pain est marqué de la date du jour et est enfourné. Un brigadier est chargé continuellement d'enfourner et de défourner les pains tandis que le servant qui l'accompagne doit essuyer la pelle à chaque utilisation. Chaque fournée contient environ 135 à 140 pains et, la cuisson terminée, ces derniers sont rangés dans des grands casiers qui sont ensuite expédiés par wagon à raison d'environ 5 000 pains par jour.¹⁵⁴ Un autre Bulletin de 1914 concernant l'alimentation en campagne est nécessaire pour apporter plus de précisions. Dans ce document, il est aussi question de la fabrication du pain ainsi que de sa conservation. Les éléments concernant la conservation du pain sont relativement simples d'approche, la date apposée sur celui-ci signalant sa date de fabrication permet de mieux anticiper la distribution du pain. Ce qui suit reste assez logique, il faut éviter que le pain soit trop longtemps transporté et qu'il soit distribué au plus tôt. C'est ce que révèle l'article 51 :

¹⁵³ MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Service des subsistances militaire. Boulangeries roulantes de campagne : volume arrêté à la date du 10 août 1909*, Paris, R. Chapelot et Cie, 1909, art. 38, p. 28.

¹⁵⁴ COA boulangers en action. (Cf. Annexe 2.16).

*« Les mesures suivantes sont toujours prises pour éviter que le pain distribué soit près d'atteindre sa limite de conservation : distribuer de préférence le pain de plus ancienne fabrication (la date de fabrication est indiquée sur chaque pain fabriqué par les boulangeries militaires ; limiter les quantités de pain biscuité [...] ; éviter de trop longs transports et tout transbordement inutile ; apporter le plus grand soin aux chargements et ne jamais expédier de pain insuffisamment ressué, à moins de nécessité absolue et à condition de prendre toutes les précautions pour éviter les avaries. Enfin il importe de ne pas perdre de vue qu'il est préférable de faire consommer accidentellement du pain de guerre que constamment du pain biscuité de trop ancienne fabrication. ».*¹⁵⁵

Les problématiques autour du ravitaillement des boulangeries de campagne sont beaucoup plus complexes. De nombreux articles du Bulletin stipulent de cet aspect. Il faut alors prendre en compte la localisation de la boulangerie par rapport à la zone des combats, sa position par rapport aux voies de communications et une multitude d'autres aspects. En clair, ce qu'il faut retenir reste inscrit dans l'article 53.

*« Afin de faciliter les envois de pain et les apports de farine, les boulangeries de campagne [...] sont installées, autant que possible, à proximité des gares de chemins de fer. Les transports par voies ferrées pouvant être brusquement et inopinément interrompus, ces boulangeries doivent être poussées assez en avant pour qu'elles puissent ravitailler en pain les trains régimentaires ou les convois administratifs de corps d'armée [...]. Les convois de boulangerie servent à transporter [...] les farines provenant de l'exploitation locale ou des envois de l'arrière. Ils servent également à transporter [...] le pain fabriqué par les boulangeries. ».*¹⁵⁶

C'est donc au sein d'une institution assez complexe que Filhol travaille durant près de deux ans. Néanmoins, c'est grâce à son engagement dans les C.O.A. qu'il apprend les bases du métier de boulanger ; ce qui va lui servir plus tard. Beaucoup de jeunes soldats incorporés dans les Commis et Ouvriers militaires d'Administration vont faire de leur « métier de guerre », leur « métier de paix ». Nous pouvons ici citer le cas des bouchers qui, comme les boulangers, participent à l'effort de guerre en envoyant plus de 300 000 rations de viande par jour, soit environ 500 à 600 bœufs ou vaches abattus quotidiennement.

Les premiers engagements de Louis Filhol sont donc militaires. Ainsi, grâce à l'étude des univers sociaux et géographiques dans lesquels grandit ce dernier nous pouvons mieux

¹⁵⁵ MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Service des subsistances militaires. Alimentation en campagne : volume arrêté à la date du 2 avril 1914*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1914, art. 51, p. 44-45.

¹⁵⁶ *Ibid*, art. 53, p. 45.

cerner le contexte dans lequel il participe au conflit. Filhol vient d'un département fortement rural ce qui lui permet d'acquérir de solides liens avec son entourage mais aussi un rude apprentissage de la vie. La période de 1917 à 1918 marque alors le moment des véritables affrontements et Louis -qui est allé à l'école de la III^e République- s'illustre dans ses combats face aux Allemands. Après son parcours militaire, vient le moment de la période de paix où il se retrouve affecté au sein des Sections de C.O.A. Débute alors un autre apprentissage qui est celui de la boulangerie et de ses savoir-faire. Renvoyé dans ses foyers en 1920, Louis Filhol entame une période de retour à la vie civile et de construction professionnelle tout en essayant de se reconstruire après son expérience du Feu.

Le moment est donc venu de se focaliser sur cette période, qui voit éclore chez Filhol, une multitude d'engagements, professionnels, intimes et politiques.

Partie II. L'expérience de la démobilisation et le retour à la vie civile : une vie d'artisan durant l'entre-deux-guerres et sous Vichy (1920-1944)

La période de l'entre-deux-guerres marque pour Louis Filhol plusieurs restructurations. En effet, la mise en place d'une structure familiale ainsi que d'une « cellule économique »¹⁵⁷ passe par le retour à la vie civile au sortir de son expérience du feu. Il est ainsi nécessaire de bien comprendre les enjeux autour de la démobilisation des soldats de la Grande Guerre qui, du fait de leurs sacrifices, « ont des droits »¹⁵⁸ sur l'ensemble de la société des années vingt. Ce retour à la vie civile s'accompagne alors d'appréhensions et d'hésitations. De ce fait, nous verrons que la jeunesse de Louis favorise une certaine adaptabilité notamment dans la structuration d'une vie conjugale et familiale. Cette approche préliminaire, proche de l'Histoire de la vie privée, est nécessaire pour mieux cerner les enjeux autour de la mise en place de sa structure économique. Ainsi, la création et le développement de la boulangerie favorise un certain ancrage villageois qui s'exprime au travers de la formation d'un « réseau »¹⁵⁹ ainsi que d'une « réputation commerçante ». Ce phénomène devra alors être analysé au travers des prismes de l'importance et de la place de l'artisanat et des classes moyennes dans la France et surtout dans le Lot de l'après-guerre. Enfin, c'est aussi au cours de cette période que se fait sentir un certain éveil politique. Ainsi, un engagement politique prend forme au moment des événements de 1936, se développant et s'accroissant à l'époque de Vichy et surtout par la suite.

¹⁵⁷ Pour Philippe Ariès et Georges Duby, les familles d'exploitants, d'artisans et de commerçants, forment une véritable « cellule économique » à part entière. Toute la famille est sollicitée pour le travail. ARIÈS Philippe, DUBY Georges (dirs.), *Histoire de la vie privée : De la Première Guerre mondiale à nos jours*, t. 5, Paris, Seuil, 1987, p. 26.

¹⁵⁸ Phrase du Président du Conseil Georges Clémenceau prononcée devant le Sénat (Déclaration du 20 novembre 1917), citée par René Rémond dans son ouvrage, *Le XX^e siècle de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, [1974], 2002, p. 40.

« Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. Ils veulent qu'aucune de nos pensées ne se détourne d'eux, qu'aucun de nos actes ne leur soit étranger. Nous leur devons tout, sans aucune réserve. [...] ».

¹⁵⁹ Au sens sociologique du terme.

A. Entre appréhensions et structuration d'une vie familiale (1920-1933)

Le retour des soldats de la Grande Guerre est un sujet complexe. En effet, même s'il reste encore aujourd'hui sous-traité par les chercheurs¹⁶⁰, il est nécessaire de s'y intéresser pour mieux cerner ses enjeux. Bruno Cabanes¹⁶¹ explique que la démobilisation des poilus est tout à fait singulière. Ainsi, un processus long de deux ans permet aux cinq millions d'hommes d'être renvoyés dans leur foyer. C'est Louis Deschamps¹⁶² qui met en place ce système assez complexe basé sur une dualité entre ancienneté des combattants et systèmes de dérogations dus à la situation familiale du soldat. Ainsi, même si les plus anciens sont renvoyés chez eux, il arrive que des jeunes pères soient démobilisés avant des célibataires plus âgés. L'État prend alors en compte le nombre d'enfants mais aussi la perte d'un frère ou d'un père, ce qui accélère le processus pour le soldat en question. Ces mesures de majorations sont réservées aux pères d'au moins quatre enfants¹⁶³ et l'État accorde même jusqu'à quatre classes majorées pour les militaires agriculteurs et les fils aînés de veuves cultivatrices¹⁶⁴. En ce qui concerne mon aïeul, il ne peut bénéficier de ce système de faveur car il est le seul de sa famille qui participe au conflit. En effet, son père est déjà trop vieux au moment de la mobilisation¹⁶⁵ et le plus âgé de ses frères n'a que dix-huit ans en 1920. Il est donc démobilisé le 28 mai 1920 à l'âge de 22 ans. La France se sent alors redevable du sacrifice de ses soldats et un discours moralisateur se déploie sur la société, particulièrement destiné aux plus jeunes. La question du retour à la vie civile et professionnelle se pose alors pour les dirigeants. Après d'âpres débats, une loi est votée le 22 novembre 1918, obligeant l'ancien employeur à reprendre son ancien employé envoyé sur le Front à condition qu'une lettre recommandée lui soit envoyée quinze jours avant la libération. Cette condition figure au côté d'une multitude d'autres lois votées en reconnaissance de la dimension sacrificielle des soldats de la Grande Guerre. Par exemple, celle du 31 mars 1919 qui instaure le « droit à réparation » pour tous les mutilés. Ces derniers se voient alors attribuer le statut de « victime de guerre » -mais ce n'est qu'en 1923 qu'une loi est promulguée pour garantir leur emploi-¹⁶⁶. Toutefois, il est opportun de se pencher plus en

¹⁶⁰ L'anthropologue Martin de La Soudière parle d'un « *no man's time* » au sujet de ce thème abordé par les historiens comme une sorte d'entre-deux de l'Histoire.

La Soudière (de) Martin, « La paradigme du passage », *Communications*, n° 70, Paris, Seuil, 2000, p. 5-31.

¹⁶¹ CABANES Bruno, *op. cit.*

¹⁶² Secrétaire d'État à la démobilisation du 6 décembre 1919 au 16 janvier 1921, dans le gouvernement de Georges Clémenceau.

¹⁶³ Art. 48 de la loi du 21 mars 1905.

¹⁶⁴ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *op. cit.*, p. 27-45.

¹⁶⁵ Auguste Marcel Filhol a alors 50 ans.

¹⁶⁶ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *op. cit.*, p. 29-30.

détail sur la question de la démobilisation pour mieux cerner toute cette entreprise délicate et les étapes que Filhol doit remplir. Ainsi, la démobilisation française par ancienneté est, comme nous l'avons déjà évoquée, tout à fait originale vis-à-vis des autres pays belligérants du conflit. La dimension égalitaire voulue par la France se rapproche plutôt du système italien que du système britannique¹⁶⁷. Pour faire simple, les classes de 1887 à 1891 sont démobilisées entre le 16 novembre et le 20 décembre 1918 ; les classes entre 1891 et 1906 sont démobilisées entre le 25 décembre 1918 et le 3 avril 1919 et les classes de 1907 à 1918 sont démobilisées entre le 9 juillet 1919 et le 14 juin 1920¹⁶⁸. Louis Filhol entre donc bien dans ce que nous renseigne Cabanes et se situe donc dans les dernières classes démobilisées. Commence alors une longue et délicate entreprise jusqu'au retour à la vie civile. La première étape est sans doute la plus difficile car c'est celle du départ de l'unité. Un sentiment de chagrin emplit les hommes qui, rappelons-le ici, forment une « communauté de deuil »¹⁶⁹. La tristesse du départ laisse alors place à tout un système de fiches individuelles destinées à chaque soldat dans le but de pouvoir leur permettre de se rendre dans les casernes de démobilisation et pouvoir ainsi se déplacer partout sur le territoire. Les anciens poilus arrivent alors dans les dépôts démobilisateurs où des fonctionnaires vérifient leur identité, leur restituent leur solde, leur frais de route ainsi que des tickets de pain. Enfin, l'État fiance aux anciens soldats une tenue civile¹⁷⁰ avant de les amener vers la gare qui va les conduire dans leur foyer. Toute cette logistique est difficile à mettre en place, notamment à cause des destructions ferroviaires dues à la guerre. De plus, les camps de démobilisation sont mal ravitaillés et assez mal perçus par les soldats et ce n'est qu'au printemps 1919 que l'État-Major signale aux camps de mettre en place des banquets pour rendre les honneurs aux démobilisés¹⁷¹. Louis Filhol fait alors partie des « Marie-Louise »¹⁷² qui doivent effectuer un service de trois ans. Toutefois, là-aussi une faveur est accordée à tous ceux qui ont été au Front, ce qui explique pourquoi mon aïeul

¹⁶⁷ Pour en savoir plus sur les différents systèmes de démobilisation mis en place par les belligérants de la Première Guerre Mondiale, se reporter à ROSIN Antoine, *La démobilisation de l'armée française après le premier conflit mondial. Perceptions du mouvement de libération des poilus*. Maîtrise, Université de Picardie, réalisée sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, 1998.

¹⁶⁸ CABANES Bruno, *op. cit.*, Chap. IV : Un prodigieux mouvement d'hommes. La démobilisation des combattants français. A) Les enjeux d'une démobilisation égalitaire, p. 284-304.

¹⁶⁹ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *op. cit.*, p. 232.

¹⁷⁰ Cette tenue est plus connue sous le nom de « costume à 52 francs » ou « costume Abrami » du nom du sous-secrétaire d'État aux effectifs militaires (Léon Abrami : 1879-1939). Cette tenue est alors fabriquée dans l'urgence à partir de stocks anciens ou de vêtements militaires transformés et teints.

¹⁷¹ CABANES Bruno, *op. cit.*, B) Une entreprise longue et délicate, p. 305-334.

¹⁷² Référence au surnom donné aux jeunes 120 000 conscrits français des classes 1814-1815. CABANES Bruno, *op. cit.*, p. 315.

rentre un peu plus tôt que ses compagnons de classe¹⁷³. En outre, les anciens combattants peuvent emporter avec eux un casque Adrian.

*« Chaque officier ou soldat appartenant ou ayant appartenu à une formation des armées, recevra un casque muni des inscriptions suivantes [...] Pour les militaires actuellement aux armées, ce casque sera celui dont il sont porteurs. ».*¹⁷⁴

Cet objet, sorte de relique, va leur permettre de ne pas se sentir oubliés et inutiles et de se souvenir de l'horreur qu'ils ont vécu. Ces derniers reçoivent alors un petit guide de huit pages, censé les aider dans leur retour à la vie civile. Ce *Guide du Démobilisé dans la vie civile*¹⁷⁵ édité par le Ministère de la Guerre doit aider le démobilisé à trouver -ou à retrouver- du travail rapidement et explique brièvement ses droits en tant qu'ancien combattant. Par exemple, il est clairement stipulé que :

*« Si vous étiez employé dans une administration ou dans une entreprise publique ou privée, [...], votre patron est tenu de vous reprendre à des conditions qui ne peuvent être inférieures à celles qui vous étaient faites ».*¹⁷⁶

Ce qui confirme ce que nous avons expliqué plus haut sur la loi du 22 novembre 1918. Le soldat peut aussi s'informer des démarches à suivre pour trouver un emploi autre que celui qu'il occupait avant le conflit. Le guide stipule aussi les différentes aides que peut demander ce dernier (indemnités de chômage, allocations) mais aussi le règlement des loyers propres à l'habitat ou pour des locaux commerciaux¹⁷⁷. Le guide se termine par un rappel des devoirs militaires :

*« Quand vous arriverez chez vous, vous devrez vous présenter, munis de vos pièces militaires et dans le plus bref délai possible, à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez. Si vous changez de domicile, vous devez en faire la déclaration à la nouvelle brigade de gendarmerie dont vous relevez. En omettant cette simple formalité, vous vous exposez à des sanctions disciplinaires. ».*¹⁷⁸

Toutefois, les anciens soldats attendent surtout leur allocation de démobilisation comme un gage de reconnaissance de la patrie. Un long et violent débat s'empare de la vie politique

¹⁷³ Mai 1920 au lieu de juin 1920.

¹⁷⁴ Art. 1 du Décret du 18 décembre 1918.

¹⁷⁵ MINISTÈRE DE LA GUERRE, SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DE LA DÉMOBILISATION, *Guide du démobilisé dans la vie civile*, Paris, Imprimerie Nationale, 1919.

¹⁷⁶ *Ibid*, p. 3.

¹⁷⁷ *Ibid*, p. 3-8.

¹⁷⁸ *Ibid*, p. 8.

française durant toute l'année 1919 à ce sujet. Les indemnités doivent permettre aux hommes de vivre suffisamment bien en attendant de retrouver du travail. Toutefois, la mise en place d'une loi garantissant ce principe est difficile. Une violente opposition voit s'affronter la droite conservatrice et la gauche au sujet des hommes de l'intérieur.¹⁷⁹ Finalement, un accord est trouvé et l'État donne quinze francs par mois aux hommes restés à l'intérieur et vingt francs par mois pour ceux restés au front. Cette loi est votée le 22 mars 1919 et beaucoup d'anciens combattants se plaignent d'avoir déjà retrouvé un emploi au moment de la promulgation de cette loi.¹⁸⁰ Par conséquent, Louis Filhol fait partie de ces jeunes engagés qui ont une approche assez différente de l'armée. En effet, Antoine Rosin nous explique que les jeunes classes expriment souvent un fort regret de ne pas avoir combattu¹⁸¹. Ce n'est pas le cas de mon ancêtre qui participe militairement au conflit. Son cas est alors intéressant d'analyse car il se situe à la charnière entre les vieilles classes combattantes et les jeunes recrues qui n'ont jamais été au front. Son attitude sociale est alors symptomatique et il est nécessaire de l'analyser.

Le retour à la vie civile pour les anciens combattants est un sujet bien traité par les historiens¹⁸². Toutefois, l'analyse d'un itinéraire particulier peut bouleverser les aprioris et mettre en lumière un chemin de vie tout à fait remarquable des autres. C'est pourquoi nous avons choisi d'aborder ici l'itinéraire de Filhol lors de son retour à la vie civile. Mon aïeul « se retire à Lacapelle-Marival »¹⁸³ car il est « envoyé en congé le 28 mai 1920 »¹⁸⁴. Débute alors la mise en place d'une structure familiale. Louis Filhol épouse la fille unique d'un couple de cultivateurs de Rueyres¹⁸⁵. L'union est célébrée le 23 juin 1920 à la mairie de Rueyres.¹⁸⁶ Louis est désigné comme étant « cultivateur »¹⁸⁷ et domicilié à Lacapelle-Marival avec ses parents,

¹⁷⁹ Les hommes de l'intérieur regroupe alors les individus qui ont sont restés dans l'armée intérieure et qui n'ont donc pas eu le temps de participer au conflit.

¹⁸⁰ ROSIN Antoine, *op. cit.*

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² À l'image de l'ouvrage de CABANES Bruno, PIKETTY Guillaume (dirs.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009 ou encore celui de FOUCHARD Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

¹⁸³ Inscriptions contenues sur sa fiche matricule.

¹⁸⁴ *Idem.*

¹⁸⁵ *Archives municipales de Rueyres (état-civil)*. Filhol épouse alors Balbine Valérie Claret, née le 30 août 1898 (Rueyres) des mariés Jean Claret et Latapie Virginie (tous deux cultivateurs) dans la même commune.

¹⁸⁶ Petite commune située à environ 8 kilomètres de Lacapelle-Marival et 2 kilomètres de Thémines. On dénombre environ 340 habitants en 1921.

¹⁸⁷ *Arch. Muni. Rueyres (état-civil)*. Acte de mariage Louis Filhol et Balbine Valérie Claret.

« *présents et consentants* »¹⁸⁸ lors de la cérémonie¹⁸⁹. Louis part s'installer dans la maison des Claret située au Mas de la Font¹⁹⁰ sur la commune de Rueyres. Il est mentionné aux côtés de sa femme et de sa belle-mère lors du recensement de 1921. Nous apprenons alors que Louis est désigné comme « *propriétaire cultivant* »¹⁹¹ et qu'il est le « *patron* »¹⁹² de sa belle-mère « *ouvrière agricole* »¹⁹³. Valérie est alors « *ménagère* »¹⁹⁴. Nous devons alors comprendre que mon ancêtre reprend l'exploitation des parents de son épouse entre 1921 et 1924¹⁹⁵. Le discours prononcé à l'occasion de son enterrement¹⁹⁶ nous informe au sujet de cette période de sa vie.

*« Rentré au pays il se marie avec M^{elle} Claret Valérie du Mas de Lafond et s'élance alors dans la vie avec courage. En 1924 il achète une maison à Thémines c'est là qu'il a commencé sa longue carrière de boulanger [...] ». »*¹⁹⁷

M^r Laval nous explique ainsi que Louis achète une maison à Thémines avant de devenir boulanger. L'analyse des recensements de 1926 à Rueyres et à Thémines nous confirme ces dires. En effet, alors qu'il n'y a aucune mention de la famille Filhol à Rueyres, nous observons que Louis, Valérie et la mère de cette dernière, figurent sur le registre de la commune de Thémines. Nous apprenons alors que Louis est boulanger avec sa femme et qu'il a une fille Simone¹⁹⁸. La lecture du recensement suivant¹⁹⁹ nous montre les mêmes informations que celui de 1926 avec, en outre, la naissance de sa deuxième fille en 1930²⁰⁰. La famille est donc bien implantée sur la commune de Thémines dès le milieu des années 1920 et la structuration de cette cellule familiale se termine en 1933 lors de la naissance de Suzanne²⁰¹, la troisième fille du couple Filhol. La rapidité de cette nouvelle vie sociale nous renseigne alors sur le

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Acte de mariage Filhol-Claret. (Cf. Annexe 3.1).

¹⁹⁰ Hameau situé à environ 2 kilomètres au Nord-Ouest de la commune de Rueyres. Il regroupe cinq personnes au recensement de 1921.

¹⁹¹ Archives départementales du Lot. 6 M 259 : Recensement de Rueyres en 1921 [en ligne].

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ (Cf. Annexe 3.2).

¹⁹⁶ Archive Personnelle. Discours prononcé par Pierre Laval (son successeur à la mairie) lors de son enterrement le 31 mars 1966 à Thémines.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ Archives municipales de Thémines (état-civil). Simone, Suzanne, Marie, Marcelle Filhol naît le 6 septembre 1925 à Thémines.

¹⁹⁹ Arch. Dép. du Lot. EDT 318 1 F 2 : Recensement de Thémines en 1931 [en ligne]. (Cf. Annexe 3.3).

²⁰⁰ Arch. Muni. Thémines (état-civil). Paulette, Jeanine, Marie, Rose Filhol naît le 8 juin 1930 à Thémines.

²⁰¹ Arch. Muni Thémines (état-civil). Suzanne, Jacqueline Filhol naît le 6 mars 1933 à Thémines

comportement de mon ancêtre. Il est clair que son jeune âge et sa courte durée dans l'expérience du front favorisent cette rapidité d'adaptation. Bruno Cabanes explique que « *la réintégration concrète et personnelle des soldats dans leur foyer [...] ne serait perceptible qu'à travers une hypothétique écriture de soi, qui semble peu probable dans ce type de circonstances, les combattants et leur famille étant plus occupés à vivre l'évènement qu'à le décrire* »²⁰². Il est clair que nous ne possédons aucun écrit de la main de Louis mais nous pouvons aisément comprendre sa volonté de fabriquer son avenir au lieu de ressasser son expérience au front. Les anciens combattants sont alors plutôt dans une volonté de profiter « *des joies simples de la sphère privée* »²⁰³ mais les psychologues constatent nombre de troubles du sommeil chez les jeunes démobilisés²⁰⁴. Le lit conjugal devient alors une sorte de « *tranchée dans l'intime* »²⁰⁵ où les sentiments se mêlent. Il apparaît alors limpide que le parcours de Filhol est intéressant à évoquer car il permet de mettre en lumière une soif de vivre qu'il exprime au travers de l'achat d'une maison et de la construction d'une boulangerie au sein d'un petit village du Lot. Cette construction apparaît alors au moment des lois sur les SARL²⁰⁶ mais cela fera l'objet d'une analyse plus tardive dans notre travail. La mise en place d'une cellule familiale apparaît relativement rapidement à la suite de sa démobilisation et son expérience agricole, que nous avons conjecturé lors de la première partie, se confirme lors de la reprise de l'exploitation de ses beaux-parents. Louis Filhol est alors un homme qui admet une culture rurale mais qui aspire à une vie de commerçant au cœur d'un village dynamique, situé sur le chemin entre Figeac et Gramat²⁰⁷. À ce propos, la monographie de Thémynes²⁰⁸ réalisée par un instituteur vers 1920, nous renseigne sur le dynamisme de la commune.

« [La commune comprend] *un boulanger-pâtissier, un boucher-charcutier, une épicerie, deux cafés, un café-restaurant, deux sabotiers, un cordonnier, deux forgeron, un maçon, un charron, deux charpentiers, deux meuniers, un tailleur d'habits, un réparateur automobile, deux menuiseries, deux carrières, un entrepreneur de Travaux Publics [ainsi qu'une] une agence de recouvrement.* ».²⁰⁹

²⁰² CABANES Bruno, PIKETTY Guillaume, *op. cit.*, p. 38.

²⁰³ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, 14-18, *Les Combattants des tranchées à travers les journaux*, Paris, Armand Colin, 1986. Cité dans FOUCHARD Dominique, *op. cit.*, p. 143.

²⁰⁴ Études du psychologues Henri Wallon, *L'Année psychologique, 1920-1921*. Citées dans FOUCHARD Dominique, *op. cit.*, p. 67.

²⁰⁵ FOUCHARD Dominique, *op. cit.*, p. 66.

²⁰⁶ Sociétés À Responsabilité Limitées (loi de 1925).

²⁰⁷ Thémynes est située à environ 10 kilomètres de Gramat et à environ 25 kilomètres de Figeac.

²⁰⁸ *Arch. Dép. du Lot*, BR 2 art. 385 : Monographie de Thémynes par le professeur de l'école communale Léon Cros vers 1920 (originale).

²⁰⁹ *Ibid*, p. 178-179.

La commune est alors peuplée de près de 245 habitants au moment où Filhol s'y installe²¹⁰. Enfin, un des événements marquants de Thémines date du 13 septembre 1913, jour où le Président de la République Raymond Poincaré s'arrête devant la mairie au cours d'un voyage entre le Quercy et le Périgord²¹¹.

L'attitude de mon ancêtre lors de sa démobilisation est aussi singulière en ce qui concerne son attitude vis-à-vis du vaste mouvement de mise en place des associations d'Anciens Combattants. En effet, de nombreux historiens expliquent qu'il existe une adhésion de masse à ces associations notamment au cours des années 1930. Antoine Prost, y consacre même une thèse²¹² où il revient sur ce phénomène pour en analyser les conséquences sociales et politiques, notamment au moment de la défaite de juin 1940. L'itinéraire de Filhol ne reflète en rien celui de ses camarades combattants. En effet, il ne manifeste pas d'intérêt à s'inscrire dans une association comme nous le montre son dossier militaire²¹³. Cela est alors peut-être dû à sa faible expérience de guerre ou à des idées politiques déjà en éveil. Ainsi, pour mieux cerner ce refus d'inscription, il est nécessaire de revenir sur la ferveur qui apparaît autour des associations d'Anciens Combattants. De fait, ces derniers imposent une « forme de saturation de la mémoire et de l'espace national par la guerre »²¹⁴. En effet, rescapés du coup de hache de plus d'un million trois-cent mille morts ou disparus²¹⁵, les anciens combattants forment une communauté sociale à part entière. Leur but est alors de préserver le souvenir d'une expérience propre et défendre des intérêts communs.²¹⁶ En ce qui concerne les mutilés de guerre, une association est créée dès le mois d'août 1915 pour les aider dans leur réinsertion professionnelle.²¹⁷ Toutefois, il existe beaucoup d'associations différentes qui rassemblent toutes les tendances politiques de l'extrême-gauche aux nationalistes.²¹⁸ Cependant, pour les historiens Jean-Jacques Becker et Serge Berstein, nous pouvons extraire deux associations majeures d'Anciens Combattants. D'abord, l'Union Nationale des Combattants (UNC) plus

²¹⁰ Arch. Dép. du Lot. 6 M 286 : Recensement de Thémines en 1926 [en ligne].

²¹¹ Arch. Muni. Thémines, Registre du Conseil Municipal, 14 septembre 1913.

²¹² PROST Antoine, *Les Anciens Combattants (1914-1940)*, Paris, Gallimard, [1974], 2014.

²¹³ Arch. Dép. du Lot, 3R art. 20 - fiche n° 9882. (Cf. Annexe 3.4).

²¹⁴ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Guillaume, *op. cit.*, p. 27.

²¹⁵ ABBAD Fabrice, *op. cit.*

²¹⁶ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 318.

²¹⁷ Association Générale des Mutilés de Guerre (AGMG) : *Ibid*, p. 321.

²¹⁸ *Ibid*, p. 166. Les communistes se rassemblent au sein de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) fondée par Henri Barbusse ; les radicaux et les francs-maçons dans la Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR) créée en 1922. Il existe aussi la Fédération Ouvrière et Paysanne des Mutilés et Anciens Combattants et Victimes de guerre (FOPAC) ainsi que l'Union Fédérale des Mutilés et veuves de guerre (UF). À l'extrême-droite on parle des Croix-de-Feu.

marquée à droite et ensuite l'Union Fédérale (UF) plus adepte des idéaux de centre-gauche.²¹⁹ En conséquence, les associations regroupent environ un ancien combattant sur deux à la fin des années Vingt²²⁰ soit près de trois millions d'adhérents.²²¹ De plus, même si il existe une multitude d'associations et une multitude de comportements différents, l'image de l'Ancien Combattant reste encore aujourd'hui imprégnée par l'analyse de Prost. Ainsi, « *ils emploient la rhétorique du vieux politicien plein de vices souvent vu comme un « planqué » contre le jeune combattant qui a connu l'expérience du front* ». ²²² Les historiens repèrent nombres de valeurs communes à ces associations comme le refus des divisions, l'opposition mythifiée entre le monde des « politiciens » et celui des anciens combattants ou encore , la promesse d'un renouveau de la vie politique par ceux qui ont « l'expérience du feu ». ²²³ En ce qui concerne leur horizon social, il est admis que les commerçants et classe moyenne sont sur-représentés dans ces associations.²²⁴ Cependant, même si ce genre de rassemblement s'appréhende par le prisme de son étiquette politique, il ne faut pas amalgamer les anciens combattants à droite. Pour Becker et Audoin-Rouzeau, « *les anciens combattants sont certes patriotes, ils ne rejettent pas le combat auquel ils ont participé, mais c'est un patriotisme exclusif du nationalisme et du militarisme. Il y a chez eux un refus presque « viscéral » de la guerre. C'est un patriotisme très étroitement mélangé de pacifisme* ». ²²⁵ Nous pouvons ainsi mieux comprendre le rejet de Louis Filhol pour ces associations. Il est très probable qu'il n'est pas fait de cette inscription une priorité car il est déjà soumis à d'autres occupations plus importantes²²⁶ mais il est aussi probable qu'il ne veuille en aucun cas revivre cette expérience guerrière et que son pacifisme l'entraîne à ne pas adhérer à une association, susceptible de le replonger dans les atrocités du front. En outre, il faut bien avoir en tête que les classes moyennes sont ancrées dans un processus de développement social qui, petit à petit, leur permettent de monter les échelles économiques et sociales. Il est donc évident que ces personnes ne vont pas critiquer le régime en place et s'insérer dans des associations antiparlementaristes.²²⁷ Ainsi, même s'il ne souhaite pas faire partie d'une association, il est

²¹⁹ BECKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p. 166.

²²⁰ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 322.

²²¹ BECKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p. 167.

²²² PROST Antoine, *op. cit.*, p.255.

²²³ *Ibid*, p. 242.

²²⁴ *Ibid*, p. 260-261.

²²⁵ BECKER Jean-Jacques, AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La France, la Nation, la Guerre : 1850-1920*, Domont, Sedes, 2012, p. 375.

²²⁶ Mise en place d'une cellule familiale et développement de sa boulangerie.

²²⁷ PROST Antoine, *op. cit.*, p. 262-263.

intéressant d'observer que Filhol demande sa carte de combattant²²⁸. En effet, comme il ne peut pas faire partie des anciens combattants pensionnés au titre de la loi du 31 mars 1919²²⁹ -son dossier militaire ne stipulant aucune blessure reçue au combat- il demande son droit à recevoir sa carte du combattant en mai 1929. Il l'obtient au titre de la 13^e section de C.O.A. relative au 13^e Régiment d'Infanterie²³⁰ et fait une redemande en mars 1936. Cette redemande de carte s'explique sans doute car les offices en charge des anciens combattants et ceux en charge des pupilles de la Nation fusionnent en 1934. La carte²³¹ est alors remise par le nouvel Office National des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre.²³² Filhol n'est alors évidemment pas le seul à réclamer sa carte et Nicolas Beaupré estime à environ 3,5 millions de cartes distribuées pour environ 6,5 millions d'anciens combattants.²³³ Louis profite alors de la retraite que lui octroie cette carte et ce choix apparaît alors comme stratégique dans le développement de son commerce.

Ainsi, le retour à la vie civile de mon ancêtre soulève de multiples interrogations. En effet, la singularité de son itinéraire fait émerger des problématiques liées à la démobilisation des soldats français entre 1918 et 1921 mais aussi sur leur réinsertion et leur vie privée. Les historiens ont alors beaucoup de mal à bien cerner ces enjeux car ils relèvent presque tous de ressentis et d'appréhensions qui touchent à l'Histoire du sensible. L'importance du mouvement associatif autour des anciens combattants est aussi de mise au cours de ce processus de réinsertion. Les travaux de Prost ou encore de Cabanes nous permettent alors d'y voir plus clair. Il convient désormais d'aborder plus en détail la création et le développement de la boulangerie Filhol et son ancrage villageois.

²²⁸ Carte mise en place lors de la loi de finances du 19 décembre 1926. C'est aussi à ce moment-là qu'est créé l'Office National du Combattant (ONC) chargé de surveiller les intérêts moraux et matériels des combattants. Il se compose d'un comité central et de comités départementaux chargés d'assurer la délivrance de la carte du combattant par décret du 28 juin 1927.

²²⁹ Loi qui substitue la notion d'assistance à celle du droit à réparation pour les militaires et les civils ayant été blessé durant la durée du conflit.

²³⁰ Régiment dont il fait partie de la réserve depuis le 15 juin 1920.

²³¹ Carte de Combattant de Louis Filhol. (Cf. Annexe 3.5).

²³² *Arch. Perso.* Carte du Combattant, 31 mars 1936.

²³³ BEAUPRÉ Nicolas, *op.cit.*, p. 323.

B. La création et le développement de la boulangerie Filhol parachevés par l'ancrage villageois (1933-1936)

Après son retour du feu et son retour à la vie civile, Louis Filhol décide de s'émanciper et profite du contexte politique et économique pour créer et développer une boulangerie. Nous ne pouvons pas savoir quelles sont ses véritables motivations mais il est clair que son expérience au sein des C.O.A. boulangers lui a sans doute permis une ouverture sur un métier qu'il n'envisageait probablement pas. Quoi qu'il en soit, le discours de M^r Laval conjugué aux différents recensements de la commune de Thémines, nous permettent d'affirmer la création de cette boulangerie. Il est donc opportun de revenir sur le contexte politique, social et économique des années vingt pour mieux cerner les motivations de Filhol. Une analyse supplémentaire sur les techniques et l'évolution du métier de boulanger sera aussi envisagée pour se plonger au cœur de l'artisanat lotois. Ainsi, après avoir mis cela en avant, une étude de l'ancrage villageois sera de mise.

Les années vingt en France sont marquées par le poids des victimes de la Grande Guerre. En effet, avec plus de 40% de disparus, le secteur paysan est le premier à payer un lourd tribut du conflit.²³⁴ La disparition de ces hommes entraîne de fait une chute brutale de la population et un millier de communes passent au-dessous de la limite des 500 habitants entre 1921 et 1936.²³⁵ C'est en effet le cas de Thémines qui passe de 507 habitants en 1911 à 359 habitants en 1921. La commune perd alors de plus en plus d'âmes pour arriver à 320 habitants en 1936.²³⁶ En ce qui concerne le département du Lot, les chiffres sont âprement discutés par les historiens.²³⁷ Si certains annoncent, dans de récentes recherches, le chiffre de 7 877 victimes et disparus²³⁸, d'autres insistent sur celui de 7 642 victimes²³⁹ ou encore 6 500.²⁴⁰ Quoi qu'il en soit, notre département d'étude subit une forte baisse de sa population qui se chiffre à 50% entre 1860 et 1960 -dont moins 15% entre 1911 et 1921-²⁴¹. Ceci est alors évidemment dû aux pertes de la Grande Guerre mais aussi à la forte émigration déjà évoquée au début de ce

²³⁴ ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p. 6.

²³⁵ *Ibid*, p. 10.

²³⁶ Selon les chiffres de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

²³⁷ Nous observons la même chose pour les chiffres nationaux.

²³⁸ LLOSA Marie, « Le recensement des morts pour la France du Lot en 1914-1919 : analyse et constatations », p. 267-280, FOISSAC Patric (dir.), *Vivre et mourir en temps de guerre de la Préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2013, p. 267.

²³⁹ BEAU Laurent, « Du local au national : une nouvelle approche des pertes de 1914-1918 par département », *Le Mouvement Social*, n° 259, 2017, p. 59-77, p. 75.

²⁴⁰ LABORIE Pierre, Chap. XI : Une révolution silencieuse (XX^e siècle), Lartigaut Jean, *op. cit.*, p. 213-243.

²⁴¹ *Ibid*.

travail. Le Lot se situe toutefois dans la moyenne nationale en termes de victimes mais se distingue par son fort taux de population rurale de plus de 80% en 1931.²⁴² Par conséquent, cette « hémorragie »²⁴³ ne va pas sans changements. En effet, les années vingt sont celles du « triomphe de la boutique »²⁴⁴ et la tendance est plutôt au modèle de l'individualisme et au règne de la petite entreprise commerciale et familiale.²⁴⁵

Ce changement social mais aussi économique est favorisé par les mesures politiques prises par le Cartel des Gauches²⁴⁶, notamment celle sur les SARL. De ce fait, il est nécessaire d'expliquer en détail ce que sont ces nouveaux modèles d'entreprises. La SARL permet de monter une entreprise sans aucun seuil de capital économique et sans aucune condition quant au nombre d'employés.²⁴⁷ Cette conception économique ne date cependant pas des années vingt. En effet, cette philosophie entrepreneuriale est déjà effective au XIX^e siècle notamment avec la création des sociétés anonymes (SA). Ces sociétés doivent alors recevoir une autorisation spéciale pour être formées jusqu'en 1807 où le Code du Commerce autorise leur création sans autorisation. En France, ce sont les entreprises dites « en commandite » qui prennent le monopole. Leurs avantages sont une forte limitation des responsabilités de chacun mais qui inclut nécessairement une diminution des rôles au sein de l'entreprise²⁴⁸. Les chercheurs dénombrent environ 642 créations de SA entre 1800 et 1867 en France. Une loi de 1863 autorise même la création de SA pour des entreprises ayant moins de 20 millions de Francs de capitaux. Toutefois, même si l'on constate un fort attrait pour ce genre de société aux États-Unis²⁴⁹, la France reste plus raisonnable avec 13 000 SA comptabilisées avant 1914. Chronologiquement, la création des SARL remonte en 1892. En effet, c'est l'Empire Allemand qui lance le premier cette nouvelle façon de penser l'entreprise. La création des *Gesellschaft mit Haftung* (GmbH) remplace alors celle des SA, ce qui simplifie les créations d'entreprises. À la suite de ces mesures, le Royaume-Uni met en place la *Private limited liability compaby* (PLLC) en 1908 qui répond sensiblement aux mêmes attentes que

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ RÉMOND René, *Le XX^e siècle de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, [1974], 2002, p. 39.

²⁴⁴ BERCKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p. 337.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 347.

²⁴⁶ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*

Coalition électorale des partis de gauche mise en place pour les élections législatives de mai 1924 et qui voit la victoire des Radicaux et des Socialistes jusqu'en 1926.

²⁴⁷ ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p.116.

²⁴⁸ GUINNANE Timothy W, HARRIS Ron, LAMOREAUX Naomi R, ROSENTHAL Jean-Laurent, « Pouvoir et propriété dans l'entreprise. Pour une histoire internationale des sociétés à responsabilité limitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, EHESS, 63^e année, 2008, p. 73-110.

²⁴⁹ *Ibid.*, on relève plus de 250 000 SA avant 1914.

l'Empire²⁵⁰. Il faut alors attendre 1925 pour voir les premières mesures de mise en place des Sociétés À Responsabilité Limitée (SARL) en France. Leurs buts sont d'assurer une gérance concentrée dans les mains d'un patron pour une durée quasi perpétuelle. Les historiens affirment que c'est la société optimale d'organisation pour l'époque notamment pour les structures de moins de sept / huit personnes. Cette création mise en place par le Cartel des Gauche, s'inspire notamment des pratiques des Alsaciens-Lorrains. En effet, avec le retour de l'Alsace-Moselle après la capitulation Allemande, les habitants de ces départements sont familiers des GmbH d'outre-Rhin. Les entrepreneurs font alors pressions sur le gouvernement français pour avoir un statut similaire dès 1919. Le projet de loi est immédiatement rejeté et un second est remis au débat en 1921. Il est finalement validé et entre en vigueur en 1925. Pour former une SARL il faut alors s'enregistrer au Tribunal de Commerce et avoir un capital minimum de 25 000 Francs²⁵¹. La création de ce type de société favorise de fait la diminution des coûts de publicité et de formation et le capital total peut être divisé en parts égales de 10 000 Francs ou plus. Les SARL sont donc attractives car elles permettent aux entrepreneurs de ne pas coter leurs actions en bourse ainsi que de ne pas toujours avoir besoin de faire appel aux services d'un notaire pour les règlements administratifs. La société est régie par un système d'actions donc elle ne s'arrête pas à la mort du propriétaire et il peut aisément transmettre son affaire à sa descendance. Ce dernier conserve tout de même un poids important car il faut toujours avoir son aval pour les ventes concernant la société²⁵². En outre, il est quasiment impossible de révoquer les gérants sans cause grave²⁵³. Ainsi, dans un contexte d'augmentation de la population commerçante, les SARL acquièrent un important succès dès la fin des années vingt. C'est la forme la plus attractive de l'époque pour des sociétés qui ne possèdent qu'un faible nombre d'associés mais qui ont un fort besoin de capital économique. Vers 1927, les chercheurs estiment que près de 57% des SARL ont deux associés²⁵⁴. Cette analyse se corrobore avec celle des historiens Jean-Jacques Bercker et Serge Berstein²⁵⁵ qui estiment que 65% des travailleurs du commerce exercent leur activité dans des entreprises de moins de cinq salariés. Toutefois, elles ont beaucoup moins de capital que les Sociétés Anonymes, soit environ 100 000 Francs, ce qui correspond à moins d'un

²⁵⁰ Notre sujet ne nous permet pas de développer la mise en place de ces sociétés en Allemagne et au Royaume-Uni. Pour plus d'informations sur ce sujet, se reporter à : GUINNANE Timothy W, HARRIS Ron, LAMOREAUX Naomi R, ROSENTHAL Jean-Laurent, *op. cit.*

²⁵¹ Ce qui représente environ cinq fois le Produit National Brut par habitant, ce qui reste une somme assez faible pour l'époque.

²⁵² Le propriétaire pèse alors pour les $\frac{3}{4}$ de l'avis.

²⁵³ GUINNANE Timothy W, HARRIS Ron, LAMOREAUX Naomi R, ROSENTHAL Jean-Laurent, *op. cit.*

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ BERCKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p. 337.

quart des SA. Notre hypothèse consiste alors à penser que Louis Filhol profite de cette loi et du contexte économique et social qui l'englobe pour monter sa boulangerie. Il va sans doute utiliser le savoir-faire qu'il acquiert au cours de son passage dans la boulangerie militaire au profit d'un commerce rural. Nous pouvons penser en outre que le modèle de l'atelier est présent dans son esprit. En effet, il est issu, comme nous l'avons déjà expliqué dans notre introduction, d'une famille de tailleurs d'habits. Il connaît alors les avantages de l'atelier et maîtrise sans doute assez bien les rouages commerciaux. Filhol évolue ainsi dans une population commerçante en plein essor. En effet, elle passe de 850 000 personnes en 1866 à quasiment deux millions en 1921²⁵⁶. Pour Fabrice Abbad, la population active dans le secteur du commerce passe de 2 253 personnes en 1921 à plus de 2 600 personnes dix ans plus tard.²⁵⁷ L'historien Nicolas Beaupré insiste alors sur le poids de la catégorie dite « classe moyenne » qui regroupe en fait les petits commerçants, petits patrons, artisans, travailleurs indépendants et les professions libérales qui, selon lui, représente environ sept millions de personnes dans les années 1930.²⁵⁸ Cette nouvelle classe moyenne se définit alors par « ce qu'elle n'est pas. Ce sont les groupes sociaux qui n'appartiennent ni au monde ouvrier ni à la grande bourgeoisie »²⁵⁹. Le département du Lot répond lui aussi à ce bouleversement social. En effet, les premières boulangeries y apparaissent au cours des années 1850 suivies par les épiceries et les boucheries dans les années 1880²⁶⁰. La commune de Thémines comprend ainsi deux boulangeries en 1926²⁶¹. De fait, les recensements les plus anciens remontant à 1841 nous attestent déjà de l'implantation d'une boulangerie dans la commune.²⁶² Au fil des années, les boulangers se succèdent jusqu'au milieu des années 1920 qui marque le début de la coexistence de plusieurs boutiques²⁶³. Le recensement de 1931 marque l'apogée du

²⁵⁶ GUILLAUME Pierre, *Histoire sociale de la France du XX^e siècle*, Paris, Masson histoire, 1993, p. 120. La population commerçante passe alors de 850 000 individus (1866) à 1 864 000 (1906) et de 1 998 000 individus (1921) à 2 343 000 (1936).

²⁵⁷ ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p. 13.

²⁵⁸ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 310.

²⁵⁹ Expression de Jean-Pierre Azéma et Michel Winock mentionnée dans ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p. 25.

²⁶⁰ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*, p. 193-212.

²⁶¹ *Arch. Dép. du Lot*. 6 M 286 : Recensement de 1926 [en ligne] : boulangerie Vours Berthe et boulangerie Filhol Louis.

²⁶² *Ibid.*, 6 M 61 Recensement de Thémines de 1841 [en ligne] : boulangerie Poujade Jean.

²⁶³ *Ibid.*, EDT 318 1 F 2 Recensements de Thémines de 1872 et de 1881 [en ligne] mais aussi 6 M 97 de 1886 [en ligne] : boulangerie Pons Marie-Jeanne
6 M 124 Recensements de 1891 et 6 M 151 de 1896 mais aussi 6 M 178 de 1901 [en ligne] : boulangerie Vours Zachari.

6 M 205 Recensements de 1906 et 6 M 232 de 1911 [en ligne] : boulangerie Salassié Henri

6 M 259 Recensement de 1921 [en ligne] : boulangerie Lacam Julia.

nombre de boulangeries dans le village avec trois établissements dont celui de Louis Filho,²⁶⁴ Berthe Vauris ainsi que celui des époux Lacam-Delcayre.

Ces bouleversements sociaux et économiques font donc évoluer la vie de mon ancêtre dans la boulangerie et nous amènent ainsi à aborder la question de la fabrication du pain et des méthodes utilisées lors de l'ouverture de sa boulangerie. Revenons d'abord sur la naissance des boulangeries. Selon des informations recueillies sur des sites spécialisés²⁶⁵ ainsi que grâce aux travaux de l'historien Steven Laurence Kaplan²⁶⁶, il apparaît que les premiers « boulangers » naissent dans les cités grecques du V^e siècle avant notre ère. Cependant, ne devons-nous pas considérer la fabrication des premières galettes à base de céréales séchées sur des pierres chaudes au Néolithique comme l'ancêtre le plus lointain du pain ? Les historiens ont beaucoup de mal à se mettre d'accord. Cependant, pour rester limpide, nous pouvons faire remonter les premières fabrications de pain à l'Égypte Antique. En effet, la Vallée du Nil est très fertile et les cultures de blé ou d'épeautre permettent la création des premiers pains. L'Empire romain décrète ces artisans comme étant d'utilité publique et bon nombre de « boulangers » deviennent des magistrats fortunés. Une corporation est même créée au IV^e siècle avant J.-C., les *pastilloriorum*. De plus, l'invention du moulin hydraulique par les ingénieurs romains ainsi que le pétrin mécanique -alors actionné par un cheval- permet la diffusion de la fabrication du pain. Il faut alors attendre le Moyen-Âge et un édit du roi franc Dagobert²⁶⁷ vers 630 pour voir apparaître les premières réglementations quant à la vente du pain. Ainsi, le pain devient petit à petit la base de l'alimentation de toute la population européenne vers le milieu du XI^e siècle. L'apparition des moulins à vent en Europe et du terme de « *Talmelier* » dans les sources médiévales nous permettent de mieux saisir toute l'ampleur que génère la diffusion du pain. Selon Éric Juan, le terme de « *Talmelier* » pourrait reprendre l'étymologie du verbe « tamiser » ou bien de « taler » qui signifie battre. Quoi qu'il en soit, le mot de « boulanger » apparaît vers la fin du XII^e siècle et vient sans doute de la forme « en boule » des pains de petites tailles que fabriquent les « *Talmeliers* ». Dans le département du Lot, le terme de « boulanger » n'apparaît qu'au XVI^e siècle. Auparavant, ces individus sont

²⁶⁴ (Cf. Annexe 3.6).

²⁶⁵ *Technomitron*. Site de technologie de la boulangerie et de la pâtisserie, réalisé par des membres de l'Association Nationale des Professeurs de Boulangerie (AAINB).

Disponible sur : <http://technomitron.aainb.com/>

Historique de la Boulangerie / Pâtisserie. Document réalisé par JUAN Éric, professeur de pâtisserie au Lycée Quercy Périgord.

²⁶⁶ KAPLAN Steven Laurence, *La France et son pain : histoire d'une passion*, Paris, Albin Michel, 2010 ou encore *Pour le pain*, Paris, Fayard, 2020.

²⁶⁷ Roi des Francs de 629 à 639.

appelés « *pancoisseurs* » puis « *regrattiers* » ou encore « *mangonniers* »²⁶⁸. À la suite de l'apparition de la pâte feuilletée vers 1310, le roi de France Jean II Le Bon²⁶⁹ établit trois sortes de pains obligatoires qui sont classés suivant leur blancheur et leur qualité. Le plus blanc étant *le pain de Chailly* puis *le pain coquillé* et enfin *le pain de brode* ou *le pain bis*. Après de multiples débats autour de son utilisation et de sa comestibilité, l'usage de la levure est définitivement autorisé au cours du XVII^e siècle. Les farines sont alors de plus en plus blanches ce qui permet une nette amélioration de la fabrication ainsi qu'un développement important quant à la variété des pains. La fabrication de pain renvoie à de multiples variétés. En effet, le paysan panifie ce qu'il possède allant des céréales aux graines comme des légumes ou des fruits secs. L'époque Moderne est alors celle de la pâtisserie grâce aux nouvelles denrées rapportées des colonies (comme le café, le thé ou encore le chocolat) et les années 1750 marquent alors un nouvel élan dans l'Histoire de la Boulangerie-Pâtisserie. En effet, la première école de boulangerie est créée à Paris par Antoine Parmentier²⁷⁰ et Antoine-Alexis Cadet de Vaux²⁷¹. Le XIX^e siècle voit alors la propagation du pain « à la mode française » en Europe notamment au travers de l'invention du premier pétrin par un français, Hyacinthe Lambert²⁷² et la mise en place de boulangeries ambulantes par Napoléon en 1807 (comme nous l'avons déjà vu plus haut). En Quercy, les boulangeries que nous connaissons n'existent pas dans les villages avant le XIX^e siècle. Ainsi, dans des villes plus importantes comme Cahors et Figeac, les boulangers vendent du pain à l'étal²⁷³. De plus, les découvertes de la fin du siècle comme celle de la fermentation par Louis Pasteur en 1857 entraînent une plus grande consommation de pain. Aussi, vers la fin du XIX^e siècle, la consommation moyenne de pain par jour s'élève à environ 450 grammes pour un Français. Cependant, le choc de la Première Guerre mondiale entraîne de profonds changements dans les habitudes alimentaires des Français. Alfred Sauvy²⁷⁴ parle alors d'une forte diminution de la consommation de pain entre les deux guerres au profit d'une

²⁶⁸ AURICOSTE Françoise, *op. cit.*, p. 422.

²⁶⁹ Roi de France de 1350 à 1364.

²⁷⁰ Antoine Parmentier (1737-1813) est un pharmacien militaire, agronome, nutritionniste et hygiéniste français.

MURATORI-PHILIP Anne, *Parmentier*, Paris, Plon, [1994], 2006.

²⁷¹ Antoine-Alexis Cadet de Vaux (1743-1828) est un chimiste et pharmacien français.

VAQUIER André, « Un philanthrope méconnu, Cadet de Vaux », *Paris et Ile-de-France. Mémoires publiés par la fédération des Sociétés historiques et archéologiques*, t. IX, 1958.

²⁷² Hyacinthe Lambert (1749-1820) invente la « lembertine », premier pétrin mécanique qui peut pétrir jusqu'à 340 kilogrammes de pâte. (Cf. Annexe 3.7).

²⁷³ AURICOSTE Françoise, *op. cit.*

²⁷⁴ Alfred Sauvy (1898-1990) est un économiste, démographe et sociologue français. C'est lui qui est à l'origine de la création de l'Institut Nationale d'Études Démographiques (INED) en 1945. Cité dans l'ouvrage de GUILLAUME Pierre, *op. cit.*, p. 6.

augmentation de produits plus onéreux comme le café, le cacao, le tabac ou encore la viande. Ce qui modifie ces habitudes sont en premier lieu le prix du pain qui ne cesse d'augmenter après-guerre. Ainsi, le kilogramme passe de 0,42 francs en août 1914 à 2,11 francs en août 1928²⁷⁵. Cette augmentation est engendrée par les réquisitions de blé effectives à partir de l'automne 1915 mais aussi à cause de la taxation des denrées essentielles débutée en avril 1916²⁷⁶ qui entraîne la mise en service de la carte de pain en juin 1918.²⁷⁷ Les techniques de fabrication du pain à cette époque répondent à une analyse précise²⁷⁸. Ainsi, Bertaux explique que le façonnage du pain de l'entre-deux-guerres débute aux alentours de minuit (selon la quantité produite par la boulangerie). Le boulanger assure la préparation du mélange tout en réglant la température de l'eau et en prenant compte de l'air ambiant. Le boulanger peut être accompagné d'un apprenti mais les recensements et nos archives personnelles ne nous disent rien de cela, du moins jusqu'à l'après-1945. Le pétrissage de la pâte peut se faire à la main mais, en ce début de siècle, le pétrin mécanique est bien implanté sur le territoire. Toutefois, en ce qui concerne Filhol, il façonne et pétrie la pâte dans une maie²⁷⁹, le pétrin n'arrivant que beaucoup plus tard dans la boulangerie. Pendant ce temps, il faut préparer le chauffage du four à bois qui prend beaucoup de temps. Ensuite, vient le moment du pointage, la pâte est laissée reposée pour fermenter grâce à un levain²⁸⁰ généralement préparé la veille. La pâte est ensuite divisée à la main par le boulanger sous forme de pâtons qui sont alors pesés pour obtenir des pains de même poids -le prix du pain étant calculé sur son poids-. À la suite de ce processus, le boulanger façonne les pains en fonction du genre de pain voulu. Il faut ensuite laisser le pain reposer encore avant la cuisson. Le boulanger coupe le dessus des pains avec une lame de rasoir pour leur permettre de développer correctement lors de la cuisson. L'artisan enfourne donc ses pâtons à l'aide de pelles munies d'un long manche -le tout en bois- en évitant que la pâte ne colle sur cette dernière. La durée de la cuisson varie en fonction du poids des pains et de leur forme. Généralement, elle oscille entre 45 minute et une heure. À la suite de la cuisson vient le temps du défournement qui demande un grand soin. Les pains sont laissés de côtés avant d'être brossés -moment du « ressuage »- et vendus dans la

²⁷⁵ ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p. 81.

²⁷⁶ GAVIGNAUD Geneviève, *Les campagnes en France au XX^e siècle (1914-1989)*, Paris, Ophrys, 1990, p. 157-159.

²⁷⁷ *Ibid*, p. 42.

²⁷⁸ BERTAUX Daniel, *L'apprentissage en boulangerie dans les années 1920-1930*, Paris, Cordes, 1978.

²⁷⁹ La maie est l'ancêtre du pétrin mécanique. Elle vient du latin *magis* et de l'ancien français *mait* qui signifie « pétrin ». Elle peut signifier à la fois un mobilier, une huche à pain ou encore l'ancêtre du pétrin. (Cf. Annexe 3.8).

²⁸⁰ *Ibid*, p. 57. Le levain est un morceau de pâte prélevé sur la fournée précédente. Cette technique est surtout utilisée pour la fabrication des gros pains de campagne.

boutique. Enfin, il est nécessaire de rappeler que, durant les moments de creux dans la préparation du pain, le boulanger doit préparer la viennoiserie. Selon les zones géographiques, elle est vendue tous les jours ou seulement le dimanche. Les plaques de viennoiseries sont alors mises au four après la cuisson des pains, profitant alors de la chaleur du four. Bertaux estime à environ six à neuf heures de travail pour une fournée avant la Seconde Guerre mondiale contre trois heures aujourd'hui²⁸¹. Par conséquent, même si Filhol utilise un contexte favorable pour créer son commerce, il faut aussi rappeler que les techniques de fabrication de pain sont assez physiques et que le prix du pain augmente après la Grande Guerre. Il est alors opportun d'essayer de comprendre si l'augmentation de ce prix n'est pas aussi dû à une augmentation du prix du blé et, en outre, d'approfondir les recherches sur les techniques de création d'un four à pain. En effet, la maison que mon ancêtre acquiert en 1924 ne possède pas de four à pain et il lui faut donc en construire un. Pour ce faire, il n'existe que peu d'études historiques sur la composition des fours et nous pensons que le mieux reste l'analyse d'un manuel²⁸² destiné aux futurs boulangers pour mieux cerner les enjeux du métier. Historiquement, il apparaît alors que la détention d'un four et, par conséquent, la cuisson des pains se fait essentiellement dans les fours seigneuriaux après l'acquittement d'une taxe. Ce système, qui reste en vigueur jusqu'à la Révolution Française, permet aux puissants de bénéficier d'un important privilège et d'une source de revenus stable durant toute l'époque féodale. La Révolution permet l'abolition de ce modèle et entraîne, de fait, la création de fours communaux. La description d'un four de l'époque n'est pas chose aisée car il en existe une multitude en fonction des régions. Toutefois, les fours se composent toujours d'un *âtre* ou d'une *sole* qui se présente sous la forme d'un cercle. Elle est le plus souvent composée de terre ou de carreaux assemblés et elle possède une légère inclinaison ascendante de la bouche vers le fond²⁸³ -sa surface étant un peu convexe-. La voûte ne doit alors pas être trop haute pour éviter une surconsommation de bois. Le bâti se compose en majorité de briques ou de pierres et la *bouche* ou *orifice d'enfournement* fait également office de cheminée d'évacuation des produits de combustion. L'apparition des *ouras* ne s'est faite qu'à la fin du XVIII^e siècle pour favoriser la combustion. La chambre de cuisson se rapproche alors d'une forme semi-oblongue ou « demi-œuf »²⁸⁴. Dès lors, les principales modifications des fours de boulangerie artisanaux sont portées sur le mode de chauffage, le dispositif de fermeture de la bouche et l'éclairage. La forme reste identique depuis le Moyen Âge. Ainsi, parmi toutes ces

²⁸¹ *Ibid*, p. 60.

²⁸² Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française, *Mon métier Boulanger*, Paris, J. Lanore et Sotal, 1990.

²⁸³ 1 centimètre par mètre de profondeur.

²⁸⁴ Schéma explicatif des composants d'un four. (Cf. Annexe 3.9).

modifications, nous pouvons citer par exemple, la fermeture de la bouche par une porte métallique munie d'un loquet et de gonds, l'éclairage par une lampe ou un bec à gaz (1851) ou encore l'apparition de foyers indépendants de la sole du four (1858). La modification la plus remarquable de l'époque reste l'utilisation de « gueulards » destinés à alimenter le four au mazout ou au gaz²⁸⁵. C'est une chambre de combustion mobile qui vient se placer à l'entrée du four pour permettre à la flamme projetée de chauffer rapidement.²⁸⁶ Le manuel insiste aussi sur tout l'aspect économique autour du blé. En effet, ce dernier rappelle que si le prix du pain augmente après-guerre c'est avant tout à cause du prix du blé. C'est alors tous les enjeux autour de la création de l'Office Nationale Interprofessionnel des Céréales (ONIC) qui font suite à la crise de 1929 qui sont convoqués. L'échec des mesures prises par l'ONIC entraînent par conséquent la chute du prix du blé²⁸⁷ et amène à une loi sur la création d'un nouvel Office National Interprofessionnel du Blé (ONIB) le 15 août 1936 par le Front Populaire. De plus, les surfaces consacrées au blé diminuent au cours de la période passant de sept millions d'hectares en 1895 à seulement 3,5 millions en 1970²⁸⁸.

Il est alors utile d'essayer de comprendre la mise en place d'un réseau par Filhol au sein du village où il exerce. En effet, même si, comme nous l'avons vu plus haut, il n'est pas le seul boulanger du village, il parvient à fidéliser une clientèle. C'est ce que Laval nous explique dans son discours.

« Il a su se faire très vite une clientèle qui s'est augmenté rapidement grâce à son affabilité proverbiale. Connue dans toute la région pour la qualité de son pain et sa fine pâtisserie combien aujourd'hui regrettent le commerçant qui savait être si généreux pour les malchanceux de la vie et à qui il oubliait souvent de réclamer le juste prix de son labeur. ».²⁸⁹

Laval souligne ici la qualité de son pain et le dur labeur qu'il exerce. Par conséquent, il faut rappeler que chez les exploitants, les artisans et les commerçants, la famille est une « cellule économique » à part entière qui est sollicitée pour le travail²⁹⁰. Ceci entraîne donc une « confusion relative entre la vie privée et le travail productif » et ainsi la réussite privée est aussi publique notamment dans les petits villages car la boutique ou l'exploitation est visible

²⁸⁵ Photographies du four de Thémines. (Cf. Annexe 3.10).

²⁸⁶ BERTAUX Daniel, *op. cit.*, p. 61.

²⁸⁷ Le prix du blé passe de 152 francs en 1928 à 50 francs en 1935.

²⁸⁸ Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française, *op. cit.*, p. 19.

²⁸⁹ Arch. Perso. Discours de M^r Laval, *op. cit.*

²⁹⁰ ARIÈS Philippe, DUBY Georges (dirs.), *Histoire de la vie privée : De la Première Guerre mondiale à nos jours*, t. 5, Paris, Seuil, 1987, p. 26.

par tous²⁹¹. La famille Filhol vit alors dans une maison qui possède deux chambres, une cuisine et un salon mais qui n'a pas accès à l'eau courante. L'arrière-boutique joue alors un rôle majeur dans la vie des commerçants car c'est le lieu de vie de la famille mais aussi celui des activités commerciales²⁹². Cette « indifférenciation des lieux [de vie et de travail] est alors vécue comme un asservissement complet du temps »²⁹³. Le métier de boulanger admet en outre une contrainte supplémentaire, celle du travail de nuit. Ainsi, Filhol vit en décalage avec la vie communale et Bertaux rappelle à ce sujet que l'isolement social guette le milieu de la boulangerie. Il faut alors attendre 1936 pour que les boulangeries ferment un jour par semaine²⁹⁴. Toutefois, malgré cet asservissement au travail, Filhol participe aux événements de la commune.

Il « [...] a toujours gardé un esprit de camaraderie d'ancien combattant ne manquant jamais une manifestation du souvenir »²⁹⁵ ce qui lui donne une place au sein du cercle des anciens combattants.

Il accepte de se souvenir et demande même la croix du combattant en 1930 lors de sa création.²⁹⁶

Louis Filhol parvient donc à s'intégrer socialement dans un réseau villageois grâce à la qualité de son travail mais aussi par ses activités hors professionnelles. Il participe ainsi au souvenir du feu ce qui lui permet d'agrandir son cercle de connaissances, ce qui va lui servir plus tard. Ainsi, après avoir traversé les épreuves du feu et de la réintégration dans la vie civile, Filhol parvient à monter un commerce et à fidéliser sa clientèle. Ses relations naissantes vont s'amplifier avec le temps et l'hypothèse d'un éveil politique lors des événements de 1936 se fait sentir.

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² *Ibid.*, p. 29.

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ BERTAUX Daniel, *op. cit.*, p. 65.

²⁹⁵ *Arch. Perso*, Discours M^r Laval, *op. cit.*

²⁹⁶ La croix du combattant est instituée par la loi du 28 juin 1930 et elle est remise à la demande à tout titulaire de la carte de combattant.

C. L'éveil d'une conscience politique ? (1936-1944)

Parmi tous les aspects de l'itinéraire de Louis Filhol que nous avons abordé jusqu'ici, celui de sa conscience politique n'est pas encore évoqué. De ce fait, nous pensons objectivement que cet éveil politique se fait dès 1936 ou durant les événements de Vichy. En effet, c'est au cours de cette période que mon ancêtre est solidement implanté dans le réseau villageois et il est probable qu'il se soit rapproché de tendances politiques plutôt marquées à gauche. Ainsi, il est nécessaire d'approfondir ce questionnement au travers de l'implantation socialo-communiste dans le Lot et en particulier dans le secteur de Figeac. Il faut alors revenir sur la seconde mobilisation de Filhol en 1939 ainsi que sur son attitude durant le Second Conflit mondial. Pour parachever cette analyse, il est opportun de mettre en place les éléments de la vie dans le Lot sous Vichy ainsi que les bouleversements que cela induit au sein de la société commerçante. Cependant, il demeure essentiel de bien cerner les enjeux autour des événements de 1936. Ainsi, après une longue période d'oppositions entre socialistes²⁹⁷ et communistes²⁹⁸ -qui prend acte lors de la scission du Congrès de Tours-²⁹⁹, les deux partis signent un pacte d'unité d'action en juillet 1934³⁰⁰. Cette alliance est au cœur d'un contexte de crise nationale qui débute avec les effets du krach boursier de 1929³⁰¹. Le chômage explose en France et plus de 500 000 personnes sont concernées en 1936.³⁰² De fait, malgré des mesures partielles qui ne règlent en rien la crise,³⁰³ le revenu moyen des français baisse d'environ 30% entre 1930 et 1935³⁰⁴. Une union des partis de la gauche est donc actée en

²⁹⁷ Regroupés au sein de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Elle est mise en place lors du congrès du Globe à Paris en 1905 et regroupe la grande majorité des tendances de la gauche française. Elle reste en vigueur jusqu'en 1969.

²⁹⁸ Regroupés au sein de la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC) puis du Parti Communiste Français (PCF). Elle est mise en place à la suite du Congrès de Tours (décembre 1920) et regroupe tous les socialistes qui adhèrent au Komintern. Ce dernier est né de la volonté de Lénine d'exporter le communisme à l'internationale. On le surnomme aussi III^e Internationale. Il est dissout en 1943.

²⁹⁹ Le Congrès de Tours -ou 18^e congrès national de la SFIO- a lieu du 25 au 30 décembre 1920. C'est lors de ce Congrès que Communistes et Socialistes se scindent en deux partis. À partir de 1927, les communistes pratiquent la lutte de « classe contre classe » ce qui marque l'apogée de la rupture avec la SFIO.

³⁰⁰ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 292.

³⁰¹ Même si le krach boursier américain date du jeudi « noir » du 24 octobre 1929, les ressentis en France apparaissent au cours de l'année 1932. BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 280.

³⁰² *Ibid.*, p. 279.

³⁰³ Mise en place des décrets-lois de Laval (Président du Conseil entre juin 1935 et janvier 1936) qui oblige une baisse de 10% des dépenses de l'État. *Ibid.*, p. 281-282.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 282.

juillet 1934, entraînant la victoire du Front Populaire³⁰⁵ lors des élections législatives d'avril-mai 1936. Des mesures fortes sont mises en place comme la création de l'ONIB -que nous avons déjà abordé plus haut- et la semaine de travail de quarante heures. Cependant, des tensions fragilisent le Front Populaire notamment au sujet de l'Espagne,³⁰⁶ qui entraîne son échec aux législatives de 1938, remplacé par le radical Édouard Daladier.

Ainsi, dans ce contexte de basculement de la vie politique des années 1930, il est intéressant de s'interroger sur la situation du Lot et notamment au travers de sa réaction aux événements. Jean Lartigaut³⁰⁷ et Pierre Laborie,³⁰⁸ remarquent que la vie politique lotoise est fortement marquée par un important clientélisme.³⁰⁹ De ce fait, de grands notables régionaux gèrent la vie politique du département depuis la fin du XIX^e siècle. C'est le cas, par exemple, d'Anatole de Monzie³¹⁰ qui parvient à rallier une grande partie de l'électorat et finit par l'emporter en 1936 malgré un candidat communiste, Jean Cassagnade. Ainsi, grâce à l'analyse de Claude Nastorg,³¹¹ nous pouvons remarquer que les premières traces de l'implantation communiste dans le Lot sont au cœur de la création de l'« Union de Défense Paysanne » (UDP). À la tête de cette association, Jean Cassagnade déferle ses discours politiques au milieu des foires du Nord du Département. Son programme est assez simpliste et beaucoup de ses opposants critiquent son populisme. « *Lou qué fo ré manjo del fé, lou qué trabalhio manjo dé lo palho* »³¹². Il se présente face à Anatole de Monzie en 1936 mais ce dernier, déjà bien

³⁰⁵ Le Front Populaire est une coalition des partis de gauche dans le but de gouverner. Il administre la France entre mai 1936 et avril 1938.

³⁰⁶ La guerre civile espagnole (1936-1939) ravage le pays et le Front Populaire hésite à intervenir. Les communistes, encouragés par l'action de Staline, veulent aider les Républicains espagnols alors que Léon Blum et les socialistes favorisent une politique de « non-intervention ».

³⁰⁷ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

³⁰⁸ LABORIE Pierre, *Résistants Vichyssois et autres. L'évolution de l'opinion et des comportements dans le Lot de 1939 à 1944*, Paris, CNRS, 1980.

³⁰⁹ TAFANI Pierre, « Du clientélisme politique », *Revue du MAUSS*, n° 25, 2005, p. 259-286.

Le clientélisme peut permettre soit de conserver un électorat idéologiquement acquis mais friable sous l'impact des divers surenchères (charismatiques, conjoncturelles, etc.), soit de conquérir un électorat indifférent ou *a priori* hostile, mais néanmoins sensible aux avantages matériels ou à la personnalisation du lien politique.

³¹⁰ JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français ; notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

Anatole de Monzie est un homme politique français. Il occupe des postes importants tel que Ministre de l'Instruction publique (1902), Ministre de la Justice (1905), député de Cahors (1909), sénateur du Lot (de 1920 à 1940), Ministre des Finances (1925). Il est également maire de Cahors (de 1919 à 1942) et président du conseil général du Lot (de 1919 à 1940). Au départ, il est plutôt du rang des républicains-socialistes, mais il collabore activement sous Vichy et sera mis à l'index à l'automne 1945 par le Comité national des écrivains.

³¹¹ NASTORG Claude, « 36-46 : Le Lot rebelle » (11 p.),

Disponible à l'adresse : http://lot.pcf.fr/sites/default/files/36-46_dans_le_lot.pdf

³¹² *Ibid*, p. 2, « *Celui qui ne fait rien mange du foin, celui qui travaille mange de la paille* » (patois lotois).

implanté sur le territoire, le bat au second tour. Laborie relate aussi ce passage dans son ouvrage de 1980. Il explique alors que Cassagnade -maraîcher de Saint-Céré-³¹³ « a tout de même réussi à catalyser le fort mécontentement des agriculteurs alors que de Monzie consacrait l'essentiel de sa campagne aux problèmes de politique étrangères. Il rêvait alors du Quai d'Orsay et s'adressait surtout aux nombreux journalistes parisiens qui suivaient ses discours³¹⁴ ». Le Lot est alors lui aussi secoué par l'implantation des communistes débutée dès les années 1920. En effet, déjà dans les départements voisins du Lot, le PCF obtient de très bons scores. Ainsi, l'analyse de Laird Boswell dans les départements de la Dordogne et du Limousin permet de mieux cerner l'assise communiste dans la région.³¹⁵ Aussi, même s'il existe déjà une assise de gauche dans cette région dès le XIX^e siècle,³¹⁶ l'impact de la Grande Guerre participe à sa consolidation. Pour Boswell, les électeurs communistes sont surtout des personnes proches de la terre, -même si les commerçants, artisans, ouvriers et employés participent aussi à ce succès- ayant participé à la Grande Guerre. Le vote communiste n'est alors pas le fruit d'une tradition politique mais plutôt du développement économique et social amorcé depuis le XIX^e siècle et surtout dans les premières décennies du XX^e siècle dans ces départements. Le Lot est alors plus en retrait dans ce vote communiste car il ne profite pas encore du développement social et économique. C'est un département pauvre et essentiellement rural -comme nous l'avons déjà abordé- et qui ne connaît que de véritables changements au cours des années 1960-1970³¹⁷. Cependant, il est intéressant de consulter les résultats des votes de 1936 par communes pour l'arrondissement de Figeac³¹⁸ -dont Thémines fait partie-. Ainsi, au second tour, sur 15 819 votants, Cassagnade obtient 6 427 voix juste derrière Anatole de Monzie, qui obtient 9 029 voix. En rétrécissant la focale, nous pouvons observer que le canton de Lacapelle-Marival vote à la grande majorité De Monzie tout comme la commune de Thémines³¹⁹. En outre, une dépêche télégraphique datée du 26 avril 1936 mentionne la totalité des votes obtenus par les partis politiques sur l'ensemble du département. Sur un total de 43 099 suffrages exprimés, les radicaux-indépendants obtiennent 12 251 voix juste devant les communistes avec 10 514 voix et les radicaux-socialistes avec

³¹³ Saint-Céré est une ville du Nord-Est du Lot qui comprend plus de 3 000 habitants en 1936.

³¹⁴ LABORIE Pierre, *op. cit.*, p. 28.

³¹⁵ BOSWELL Laird, *op. cit.* (Cf. Annexe 3.11).

³¹⁶ *Ibid.*, p. 138.

³¹⁷ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*, p. 233-243.

³¹⁸ Arch. Dép. du Lot : 3 M art. 150.

³¹⁹ Canton de Lacapelle-Marival : sur 2 225 inscrits, 1 232 voix pour De Monzie contre 955 pour Cassagnade.

Commune de Thémines : sur 102 votants, 75 voix pour De Monzie contre 24 pour Cassagnade.

9 656 voix³²⁰. Il n'est pas choquant que des commerçants ou des artisans votent communiste. En effet, il est encore très banal à cette époque que ces derniers possèdent aussi un bout de terre ou élèvent du petit bétail en plus de leur activité principale. C'est le cas de Filhol qui, en plus de la boulangerie, possède une parcelle aux abords de l'école municipale pour s'occuper de son potager et élever des cochons. Il faut en outre ne pas oublier qu'il est assez logique que les commerçants défendent leurs revenus et cela passe essentiellement par la défense des intérêts de leur principaux clients que sont les paysans. Il faut alors bien différencier les artisans des villes qui votent plus à droite et ceux des campagnes, plus progressistes. Les principaux axes défendus par les électeurs du PC sont la revalorisation des produits agricoles, la suppression de taxes, la retraite à soixante ans pour les travailleurs de la terre, la création d'assurance maladie ou encore l'électrification des campagnes³²¹. Il est alors plausible que Filhol soit imprégné de ces mesures qu'il va, pour beaucoup d'entre-elles, mettre en place durant son édile municipal. Pour Pierre Guillaume, les petits commerçants sont alors dans une phase de basculement politique passant d'une forte majorité de droite à un revirement vers un radicalisme plus modéré³²². Ainsi, les idéaux politiques des petits commerçants -plutôt à gauche dans la période révolutionnaire- virent à droite dans les années 1880. Ensuite, Guillaume observe un net avantage des radicaux notamment au moment du Front Populaire. Selon lui, cette classe accepte mal les réformes de 1936 et obtient l'interdiction de l'ouverture de nouveaux magasins à prix unique par une loi du 22 mars 1936. Quoi qu'il en soit, il est admis que le département du Lot, au moment de 1936, n'est pas encore un département d'obédience communiste. Il est plutôt le terrain des socialistes depuis 1926³²³. Pierre Laborie confirme ce constat et assure qu'il n'existe pas plus de 200 adhérents communistes dans le Lot avant 1936³²⁴. L'essentiel des adhésions se concentrent alors dans les régions de Souillac et de Figeac et l'augmentation des effectifs communistes prend véritablement acte avec le Front Populaire, atteignant près de 1 100 inscrits³²⁵. Toutefois, 1936 marque un basculement dans la vie politique lotoise et redéfinit le jeu politique. Les communistes -notamment ceux de la région de Figeac- se font entendre et rassemblent de plus en plus d'adhérents, ou du moins

³²⁰ Résultats des élections de mai 1936 dans le Lot. (Cf. Annexe 3.12).

³²¹ BOSWELL Laird, *op. cit.*, p. 194-195.

³²² GUILLAUME Pierre, *op. cit.*, p. 122-123.

³²³ ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p. 144.

³²⁴ LABORIE Pierre, *op. cit.*, p. 30.

³²⁵ *Ibid.*

de sympathisants. Nous croyons ainsi que c'est au moment de ce basculement que Louis Filhol s'affirme politiquement à gauche, ce qu'il nous prouve durant le régime de Vichy³²⁶.

La fin des années 1930 est alors bousculée par des événements tragiques qui mènent à la Seconde Guerre mondiale. Malgré des tentatives pour maintenir la paix³²⁷, l'invasion de la Pologne par le III^e Reich, le 1^{er} septembre 1939, marque le début des hostilités internationales. La mobilisation générale est promulguée le 3 septembre 1939 en France et près de cinq millions hommes doivent y répondre³²⁸. C'est aussi le cas de Louis qui est enregistré au bureau de recrutement de Cahors le 28 août 1939 et affecté au 172^e Régiment d'Infanterie³²⁹. Cependant, il est stipulé sur sa fiche matricule qu'en 1937 il passe à la classe de mobilisation 1912 grâce à son statut de père de trois enfants. Il est donc « classé affecté spécial pour trois mois comme boulanger à Thémines à compter du 4 octobre 1939³³⁰ ». Filhol est ainsi affecté à des services accessoires de l'armée durant trois mois. Il doit alors fabriquer du pain pour l'armée dans son fournil de Thémines. Ainsi, Filhol n'a pas encore terminé la période des obligations militaires. En effet, à partir de 1913, elles sont de vingt-huit ans au service de l'armée. Le recensement s'effectue à l'âge de dix-neuf ans puis la durée du service est de trois années. L'individu passe alors dans la réserve de l'armée active durant onze ans puis dans l'armée territoriale pendant sept ans. Il est ensuite inscrit au sein de la réserve de l'armée territoriale durant sept ans ce qui fait un total de vingt-huit années au service de l'armée³³¹. Pour faire simple, lors de la mobilisation de 1939, Louis Filhol a quarante ans. Il vient tout juste de passer de la classe de recrutement 1918 à celle de 1912 -comme déjà vu précédemment- il a donc vingt-huit années à servir ce qui l'amène à être dégagé de toute obligation militaire en 1940. C'est pour cela que Filhol est affecté spécial dans l'armée territoriale. Il est proche de la fin de la durée des obligations militaires et l'État-Major préfère utiliser son métier de boulanger au service de l'armée. Dans le Lot, la montée des périls est vécue comme un traumatisme. En effet, dans un département où règne l'isolement de la population, l'influence

³²⁶ Nous n'avons trouvé aucune mention de son nom dans les fonds des Archives départementales du Lot concernant les effectifs communistes entre 1938 et 1944. Il n'est alors certainement pas adhérent au PCF mais sans doute sympathisant.

³²⁷ Accords de Munich (septembre 1938). Ces accords visent à régler la crise des Sudètes et permettent à Adolf Hitler d'envahir la Tchécoslovaquie, dans le but de maintenir la paix et d'apaiser les ambitions territoriales du III^e Reich. La réunion concerne les représentants de l'Allemagne (Hitler), de l'Italie (Mussolini), du Royaume-Uni (Chamberlain) et de la France (Daladier).

³²⁸ AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François (dir.), *La France des années noires : De la défaite à Vichy*, t. 1, Paris, Seuil, [1993], 2000, p. 41-42.

³²⁹ Fiche matricule Filhol. (Cf. Annexe 3.13).

³³⁰ Fiche matricule Louis Filhol.

³³¹ CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France : De 1871 à 1940*, t. 3, Paris, Presses Universitaires de France, 1992. (Cf. Annexe 3.13).

des notables ainsi que la puissance de l'Église catholique, la majorité de l'opinion est favorable à la paix. Les communistes et les socialistes sont assimilés aux bellicistes alors que les notables locaux, plutôt radicaux, sont vus comme des défenseurs du « péril rouge ». L'ensemble de la population lotoise s'en remet à la lecture des événements par la presse -tenue par les notables- ce qui encourage un profond désarroi lors de la déclaration de guerre à l'Allemagne³³².

Après une période étonnante de « drôle de Guerre³³³ » où les combats ne sont pas engagés entre les deux armées, la *Blitzkrieg*³³⁴ allemande met l'armée française en déroute. Les militaires sont obligés de reculer et ne parviennent pas à stopper l'avancée allemande. En seulement quelques semaines, les Allemands sont aux portes de Paris dès le 14 juin 1940. Le Président du Conseil Paul Reynaud démissionne et les députés font appel au « sauveur de Verdun », le Maréchal Philippe Pétain. Le 16 juin 1940, les pleins pouvoirs sont accordés au Maréchal et les pourparlers d'armistice se font sentir. Le Maréchal annonce à la Radio le 17 juin 1940, l'armistice :

*« Français ! À l'appel de Monsieur le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. [...] je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. [...] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi [...] les moyens de mettre un terme aux hostilités. [...] ».*³³⁵

Il est clair que l'annonce de l'armistice déstabilise les Français mais les historiens rappellent que le Maréchal jouit d'une importante popularité dans la Nation. Laborie explique que Pétain occupe alors cinq fonctions. Les Français lui laisse « procéder au sauvetage d'une nation en grand péril, la protéger contre le vainqueur, lui donner les moyens de remettre de l'ordre dans

³³² LABORIE Pierre, *op. cit.*, p. 51-52.

³³³ AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, *op. cit.* Période durant laquelle aucun combat ne se déclenche, les Alliés avancent en territoire allemand mais il n'y a pas de résistance et d'affrontement. L'expression est revendiquée par le journaliste de guerre Roland Dorgelès mais il peut aussi s'agir d'une traduction de *phony war*, expression attribuée au sénateur américain William Borah, signifiant « fausse guerre, guerre bidon ».

³³⁴ Littéralement, « guerre éclair » est une tactique militaire qui vise à remporter la victoire par l'engagement rapide et localisé d'un puissant ensemble de forces terrestres, aériennes et motorisées. Ce terme apparaît pour la première fois dans un article de *Deutsch Wehr* en 1935 puis et repris dans un autre article du *Time Magazine* en septembre 1939 pour annoncer l'invasion de la Pologne.

³³⁵ Discours radiodiffusé du Maréchal Pétain le 17 juin 1940.

l'extrême confusion des esprits, représenter la légitimité et maintenir l'identité nationale ».³³⁶ Le vieux Maréchal (quatre-vingt-quatre ans) est vu comme un homme dénué de toute ambition, de toute passion partisane et le peuple ne s'attend pas à la politique qu'il met en place. Ainsi, le 22 juin 1940, l'armistice est signée entre la France et l'Allemagne puis, le 24 juin entre la France et l'Italie³³⁷. Le texte comporte un certain nombre de clauses comme le maintien des plus de 1,5 million de prisonniers jusqu'à la signature d'un accord de paix, la France doit participer à l'effort de guerre Allemand, l'Armée française est limitée à 100 000 hommes désarmés et surtout, la clause la plus importante, reste le partage du pays avec une moitié Nord ainsi que la côte Atlantique qui passent sous le contrôle Allemand (Zone Occupée) et le reste constitue la Zone Libre regroupée au Sud de la Loire³³⁸. C'est sur cette partie du territoire que s'exerce l'autorité du Maréchal Pétain. En ce qui concerne le Lot, la guerre est vécue comme une « mauvaise surprise », les habitants manifestent essentiellement dans des condoléances pour la Pologne mais aucun rassemblement prônant l'action militaire n'est attesté³³⁹. La situation attentiste du département n'est alors pas remarquable car c'est aussi l'analyse de nombreux autres départements. L'opinion est déconcertée, démobilisée, et nombre d'individus ne comprennent pas les enjeux du conflit. Le terreau est alors fertile pour Vichy qui profite de ce nouvel état-d'esprit de résignation et de soumission pour prospérer³⁴⁰. Ainsi, durant la première année d'armistice, Henri Amouroux parle de « quarante millions de pétainistes »³⁴¹ en expliquant que la grande majorité des Français ne se rebelle pas par rapport à la situation. Le 11 juillet, Pétain prend le titre de Chef de l'État Français et Pierre Laval devient le dauphin du régime de Vichy. Il est alors important de bien cerner la définition de ce régime singulier. Henry Rousso parle d'un pouvoir « qui s'inscrit dans une tradition française - le bonapartisme, le boulangisme- mais qui emprunte beaucoup à son époque -le franquisme espagnol, le salazarisme portugais-, régimes assez proches dans leur structure, mais aussi le fascisme italien et le national-socialisme allemand. »³⁴² Jean-Pierre Azéma qualifie le régime de « mélange de traditionalisme réfractaire et de populisme³⁴³ » ; c'est un État autoritaire,

³³⁶ AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François (dir.), *La France des années noires : De la défaite à Vichy*, t. 1, Paris, Seuil, [1993], 2000, p. 136.

³³⁷ BERGEYER Serge, MILZA Pierre, *Histoire du vingtième siècle : La guerre et la reconstruction (1939-1945)*, t. 2, Paris, Hatier, 1987, p. 67.

³³⁸ Carte de France sous l'Occupation (1940-1944). (Cf. Annexe 3.15).

³³⁹ LABORIE Pierre, *op. cit.*, p. 73.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 155-159.

³⁴¹ AMOUROUX Henri, *La grande histoire des Français sous l'occupation : Quarante millions de pétainistes, juin 1940-juin 1941*, t. 2, Paris, Robert Laffont, 1977.

³⁴² Cité dans BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 815.

³⁴³ AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, *op. cit.*, p. 170.

hiérarchique et social³⁴⁴ qui admet sept caractéristiques. Ainsi, Azéma explique que le régime condamne l'individualisme, refuse l'égalitarisme, appelle au rassemblement national, pratique une pédagogie anti-intellectualisme, défie l'industrialisme, rejette le libéralisme culturel et affirme un nationalisme fermé et ethnocentrique³⁴⁵. Le régime de Vichy s'appuie sur le programme de la Révolution Nationale qui vante notamment les mérites de la Femme au foyer qui s'occupe des enfants et ne travaille pas, favorise le retour à la terre et à l'agriculture, encourage le repli sur soi et le patriotisme et recentre les attentions sur le travail, la famille et la patrie. Les associations d'Anciens Combattants doivent alors promouvoir ce nouveau régime en fusionnant dans la Ligue des Combattants. Les causes de la défaite de 1940 sont imputées au Front Populaire et aux congés payés qui ont produit un relâchement des Français qu'il est temps de « remettre au travail ». Pour les historiens, au milieu de l'année 1941, Vichy est un État autoritaire mais pas un fascisme : il n'a ni idéologie officielle, ni parti unique, ni pratique totalitaire. C'est un régime réactionnaire³⁴⁶. Toutefois, même s'il est vrai que la plupart des Français adhèrent aux mesures du Maréchal dès 1940, l'année suivante marque un basculement dans l'attitude de ces derniers. En effet, le printemps 1941 voit une nette détérioration des conditions de vie dans le pays. Le pillage économique mis en place par l'Allemagne prive les Français de presque 20% de leur production agricole³⁴⁷. Cette pénurie associée à un prélèvement monétaire de plus en plus important, favorise l'apparition d'importants problèmes frumentaires. Des tickets de rationnement sont mis en place -notamment dans les grandes villes- pour encadrer la vente et la consommation grâce à un système de catégorisation³⁴⁸. Ainsi, en moyenne, un Français peut manger chaque jour, aux alentours de 250 grammes de pain, 25 de viande, 17 de sucre, et 6 de fromage.³⁴⁹ Nous pouvons alors penser que ce rationnement ne fait en aucun cas l'affaire des commerçants qui subissent déjà la pénurie. Il faut toutefois garder en tête que Thémines est un petit village rural

³⁴⁴ Définition de René Gillouin : intellectuel de droite, traditionnaliste et pétainiste. C'est l'idéologue attitré de Vichy cité dans *Ibid*, p. 171.

³⁴⁵ *Ibid*.

³⁴⁶ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 75.

³⁴⁷ L'Allemagne prélève à la France aux alentours de 500 millions de Francs entre 1940 et 1944 ainsi que 12% à 17% de la production agricole du pays. BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 80.

³⁴⁸ Le rationnement est mis en place par Vichy le 23 septembre 1940. Des cartes individuelles d'alimentation sont distribués pour le fromage, le pain et la viande. Le 20 octobre, les catégories apparaissent. On en dénombre huit allant des enfants de moins de trois ans aux Français de plus de soixante-dix ans. De ce fait, les rations ne sont pas les mêmes en fonction de la catégorie de l'individu. ALARY Éric, GAUVIN Gilles, VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Les Français au quotidien 1939-1949*, Paris, Perin, [2006], 2009, p. 158.

³⁴⁹ *Ibid*, p. 159.

et qu'il est probable qu'un système de subsistances locales se mette en place. Les paysans³⁵⁰, alors vus comme des profiteurs de guerre, échangent leurs denrées contre des services et le marché noir se met en place. Aussi, les mécontentements se font sentir jusqu'aux hautes sphères de l'État Français. Le Maréchal parle notamment du « *vent mauvais qui se lève sur plusieurs régions de France* »³⁵¹ et met en place une politique de collaboration avec le régime Nazi³⁵². Un statut des Juifs est promulgué (juin 1941) ce qui entraîne d'importantes Rafles dans tout le pays. À ce propos, nous pouvons ici aborder celle de Figeac durant l'été 1942 qui laisse un profond souvenir dans les consciences lotoises. En effet, depuis le début du conflit, le département accueille beaucoup de réfugiés -Lartigaut en dénombre 80 000 en août 1940- et les attitudes du nouveau préfet ainsi que du nouvel Évêque au service de Vichy dérange beaucoup dans la région³⁵³. Il ne faut pas oublier aussi les changements qu'induisent Vichy pour la catégorie commerçante dont Filhol fait partie. Le changement majeur reste la mise en place de la Charte de Travail le 4 octobre 1941. Cette dernière encadre l'organisation sociale des professions et impose vingt-neuf familles professionnelles. Elle encourage de fait le retour des corporations par branche d'activité et favorise l'entente entre les patrons et leurs ouvriers pour éviter la lutte des classes. Les syndicats sont officiellement dissouts et la grève est interdite. Toutefois, cette nouvelle façon de penser le travail n'est pas du goût de tous. En effet, même si une longue tradition historique voit dans les paysans et les artisans les fantassins des troupes maréchalistes, nous devons rester objectif et comprendre que, même s'ils occupent une place centrale dans le dispositif vichyste, les artisans restent quasi-absents des rouages de son administration. Steven Zdatny le rappelle dans son ouvrage³⁵⁴ ; le mouvement artisanal qui accueille l'arrivée de Pétain avec un certain optimisme, devient rapidement sceptique devant les modalités d'application de la Charte du Travail ou encore dans celles du Statut de l'artisanat, qui apparaissent comme autant de tentatives d'organisation étatique de leur profession. De ce fait, il y a très peu d'adhésions artisanes à la

³⁵⁰ VERDET Anne, « Les paysans du Lot sous l'Occupation : un engagement sous-estimé », Piot Céline, *Figures paysannes en France. Mythes, regards et sociétés*, Tome 2, Paris, Albret, 2016, p. 133-156.

³⁵¹ Discours prononcé le 12 août 1941 à Saint-Etienne.

³⁵² « Je souhaite la victoire de l'Allemagne », discours de Pierre Laval le 22 juin 1942.

L'historien Stanley Hoffman parle alors de « collaboration d'État » en 1968.

HOFFMAN Stanley, « Collaborationism in France during World War II », *The Journal of Modern History*, The University of Chicago Press, vol. 40, n° 3, 1968.

³⁵³ En décembre 1941, Loïc Petit (officier de marine, proche de l'amiral Darlan) devient préfet du Lot et Mgr Paul Chevrier évêque de Cahors. Ils sont tous deux au service de Vichy et cela se confirme notamment au moment des rafles de l'été 1942. Là où l'Archevêque de Toulouse (Mgr Jules Saliège) et l'évêque de Montauban (Mgr Pierre-Marie Théas) dénoncent ces pratiques, Chevrier laisse faire. LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

³⁵⁴ ZDATNY Steven, *Les artisans en France au XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999.

politique de Pétain, ces derniers étant trop attachés à leur désir d'autonomie et à leur idéal d'indépendance. Ceci explique sans doute pourquoi Filhol n'adhère pas à la politique de Vichy. Profondément pacifiste, il apparaît qu'il participe à la Résistance durant le conflit -nous y reviendrons plus tard- ainsi, même s'il est probable que Louis ai confiance en la figure du Maréchal durant les premières années de la Guerre, il est incontestable qu'il s'en détache très vite. Aussi, la situation se dégrade fortement et 1942 marque un véritable basculement dans l'opinion générale et celle du Lot en particulier. Ainsi, au début de l'année, l'opinion publique cesse d'être une masse homogène inconsistante. Un processus de rupture et de démystification de la figure du Maréchal est en place dans le Lot comme partout en Zone Libre et les premiers signaux de Résistances apparaissent au grand jour. Notre propos n'est alors pas ici de faire une Histoire ambitieuse de la collaboration et de la Résistance en France, et dans le Lot en particulier, mais d'en extraire les grands axes pour une meilleure compréhension des événements³⁵⁵.

Par conséquent, un vaste mouvement de guérilla se met peu à peu en place. En effet, à la suite de l'arrivée de Jean Moulin en Zone Libre -en janvier 1942- les mouvements de résistance naissants en région commencent à s'unir³⁵⁶. Un comité de coordination des mouvements de la zone Sud et de l'Armée Secrète (AS) se met en place en octobre 1942 dirigé par le général Charles Delestraint³⁵⁷. L'importance de ces réseaux permet l'aménagement de plusieurs terrains de parachutages dans le département³⁵⁸ mais aussi l'initiative de manifestations lors des célébrations du 14 juillet et du 11 novembre 1942 -pourtant interdites sous Vichy-. Des grèves sont décrétées dans les usines aéronautiques

³⁵⁵ Pour plus d'informations sur la Résistance dans le Sud de la France et dans le Lot en particulier : CUBÉRO José, *La Résistance à Toulouse et dans la Région 4*, Luçon, Sud-Ouest, 2005.

GARRIGOU Xavier, « Le département du Lot durant la Seconde Guerre mondiale », Diplôme d'Etudes Approfondies « Pouvoirs et représentations », sous la direction de Didier MUSIEDLAK, Paris X Nanterre, 2005.

KEDWARD Harry Roderick, *À la recherche du maquis. La Résistance dans la France du Sud (1942-1944)*, Paris, Cerf, 1999.

VAISSIÉ Cécile, *Cahors et le Lot sous l'Occupation. Résistance, collaboration, épuration.*, Orthez, Gascogne, 2016.

WIEVIORKA Olivier, *op. cit.*

³⁵⁶ Dans le cas du Lot, il s'agit de « Libération », « Combat », « Front National », « Libérer et Fédérer » ou encore « Franc-Tireur ». À l'automne 1942, on ne compte pas beaucoup d'activistes, ils s'élèvent seulement qu'à quelques dizaines mais il faut retenir le nom de Léon Jouhaux à Cahors et celui de Jacques Chapou (professeur au Lycée Gambetta avant 1941). LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

³⁵⁷ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 955.

³⁵⁸ Notamment celui de Loubressac, près de Saint-Céré.

Ratier de Figeac contre la Relève en Allemagne³⁵⁹ et, après l'invasion de la zone Sud par les Allemands le 11 novembre 1942³⁶⁰, l'avis de la population lotoise se confirme. Ainsi, beaucoup de communes du Lot célèbrent l'armistice en signe de protestation contre Vichy. Le 26 janvier de l'année suivante, les Mouvements Unis de la Résistance (MUR) sont créés pour permettre une meilleure gestion des effectifs et une meilleure coordination d'action. Un Comité National de la Résistance (CNR) est mis en place dans le même temps pour préparer l'après-guerre. Le printemps 1944 marque alors véritablement le début des affrontements entre les résistants lotois et les Allemands. On peut citer ici les multiples sabotages des usines aéronautiques Ratier de Figeac ou encore la prise armée des villes de Cajarc³⁶¹ et de Gramat³⁶² par les maquis. Les ripostes allemandes sont redoutables. Ils organisent de grandes Rafles à Figeac et participent aux pillages et aux incendies de plusieurs villages. Toutefois, le Lot n'est pas le seul département à subir les représailles des SS. Des départements voisins comme ceux du Tarn-et-Garonne, la Dordogne, de la Corrèze ou encore de la Haute-Vienne subissent ces atrocités³⁶³. Le fait le plus marquant de cette répression dans notre département est sans doute le massacre humain de Gabaudet et de Donnadieu le 8 juin 1944 par la division SS « *Das Reich* » près de Gramat³⁶⁴. Le bilan est lourd, selon Laborie, les exactions Allemandes

³⁵⁹ La Relève est mise en place par le Régime de Vichy en 1942 pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'Allemagne. Cette mesure, impopulaire et insuffisante pour les Nazis, est remplacée le 16 février 1943 par le Service du Travail Obligatoire (STO).

³⁶⁰ L'invasion de la Zone Libre par les Allemands répond surtout à l'important besoin d'hommes en Afrique du Nord après le déclenchement de l'opération « Torch » (8 novembre 1942) par les Alliés. Cette opération de débarquement en Afrique du Nord, vise à ouvrir un nouveau front à l'Ouest pour diviser les forces de l'Axe, déjà occupées à l'Est. BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*

³⁶¹ Prise de Cajarc le 10 avril 1944. LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

C'est une ville d'environ 1 350 habitants en 1946, située au Sud-Est du département, à la limite avec l'Aveyron

³⁶² Prise de Gramat le 1^{er} mai 1944, *Ibid.*

C'est une ville d'environ 2 800 habitants en 1946, située au Centre-Nord du département.

³⁶³ Nous voulons bien entendu ici parler des massacres de Montpezat-de-Quercy (le 7 juin 1944), Carsac-Aillac (le 8 juin 1944), de Tulle (le 9 juin 1944) ou encore celui d'Oradour-sur-Glane (le 10 juin 1944). (Cf. Annexe 3.16).

³⁶⁴ CONSTANS Élie, *La tragédie de Gabaudet-Donnadieu*, 1994.

« La ferme de Gabaudet, 250 hectares, est mise à feu et à sang par la division *Das Reich* conduite par le Général Lammerding. Elle est située à la limite des trois communes de Gramat, Issendolus et Reilhac et distante de chacune d'elles de cinq kilomètres environ. Quant au hameau de Donnadieu situé à 800 mètres de la ferme, en direction de Gramat, il fut, quant à lui, reconstruit après la guerre. Malgré la présence d'une centaine de maquisards installés dans la ferme depuis une quinzaine de jours, le travail des champs bat son plein en ce mois de juin ensoleillé, saison où les travaux y sont importants. Depuis fin mai environ, de plus en plus de maquisards se présentaient à la ferme, instituée en camp par les F.T.P. du Lot. Gabaudet était aussi un lieu de rassemblement de tous les jeunes gens de la région qui passaient au maquis. C'est là qu'ils y étaient recensés. Le choix de ce lieu a été déterminé par son isolement, loin de toute voie importante de communication, d'accès difficile par les chemins, dans un

font 198 déportés et plus de 475 victimes dans le département³⁶⁵. Toutefois, nous pensons qu'il est nécessaire, à ce stade de notre étude, de revenir sur la notion de Résistance et ce qui signifie véritablement « Résister ». Olivier Wieviorka dans son ouvrage *Histoire de la Résistance* revient sur l'analyse de cette notion³⁶⁶. Ainsi, « La Résistance est par excellence un entrelacs d'engagements et de cheminements singuliers qui ne trouvent leur sens véritable que dans la dimension collective de l'action et le partage solidaire d'une expérience commune »³⁶⁷. La définition précise de ce concept permet de distinguer deux types de résistance. La première, dite « Résistance-organisation », est en fait toutes les organisations et les structures qui participent à une sorte d'institutionnalisation de la Résistance dans la vie civile. La seconde, dite « Résistance-mouvement », englobe toutes les actions individuelles de solidarités que font une partie de la population dans le but d'aider les maquis. Ainsi, François Marcot explique à propos du Jura que « toute une histoire serait à écrire de cette résistance en dehors de la Résistance. Elle en constitue la base, les racines dans les profondeurs de la population, et ce serait l'amoindrir que de dire qu'elle n'en est que l'appendice, car elle en démultiplie les effets quand elle ne conditionne pas tout simplement sa survie. Cette résistance individuelle et sporadique baigne dans un climat de complicité à la Résistance organisée. Elle lui fournit le renseignement qui prévient l'arrestation, l'aide matérielle (hébergement, nourriture, liaisons ...) qui facilite la lutte, l'appui moral qui consacre la valeur de l'engagement des militants organisés et justifie les sacrifices consentis. »³⁶⁸.

secteur qualifié de calme. Un endroit parfait pour s'organiser et préparer une offensive. Dans la journée une colonne allemande, arrivant de Montauban, via Figeac, où elle était stationnée depuis la veille, s'ébranla vers Saint-Céré et en début d'après-midi, un détachement, pris, depuis Le Bourg, la direction de Gabaudet, via Issendolus. Cet itinéraire ne devait pas menacer la région de Gramat, si toutefois, un adjudant de gendarmerie collaborationniste qui rentrait en permission sur Gramat, n'avait prévenu les responsables allemands de ce rassemblement à Gabaudet. Le repérage de l'avion mouchard fit sûrement le reste. Les Allemands sont venus en formation puissante. Le détachement, fort de trois chars et de seize chenillettes, déclenche un feu nourri de mitrailleuses et de mortiers. Après un mitraillage sans merci, les chars entrent dans la cour, suivis des fantassins qui fouillent systématiquement granges, étables, habitations, mitraillent à bout portant ceux qui tentent de sortir. Des bêtes et des hommes sont tués ou blessés ; le déluge de feu se poursuit sous les cris des uns, les râles atroces et les gémissements des autres. Dans la cour, quelques individus résistent, mais leur geste reste dérisoire face aux armes automatiques, aux grenades, et ils sont mitraillés à bout portant. D'autres *Waffen-S.S.* achèvent lentement à la baïonnette des maquisards blessés. Puis les tirs de canon viennent détruire les bâtiments : l'incendie provoqué par les obus incendiaires ravage la ferme au milieu des ordres, des cris, des crépitements, du cliquetis des armes et des chenillettes. Vers 22 heures, les chars se retirent ; seules les plaintes désespérées d'hommes et d'animaux troublent encore le crépitement des flammes. ». (Cf. Annexe 3.17).

³⁶⁵ LABORIE Pierre, *op. cit.*, p. 320.

³⁶⁶ WIEVIORKA Olivier, *op. cit.*

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 103.

³⁶⁸ MARCOT François, *La Résistance dans le Jura*, Besançon, Cêtre, 1985, p. 72.

Grâce à cette analyse de la notion de Résistance, nous pouvons faire un parallèle avec le parcours de Louis Filhol. En effet, la famille de ce dernier reçoit le 18 novembre 1991 un document provenant de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) et du Comité Départemental du Lot un « Témoignage de Reconnaissance »³⁶⁹. Ce document explique qu'il est « *attribué à la famille Louis Filhol à Thémynes pour services rendus à la Résistance au cours de la période 1940-1944* »³⁷⁰. Nous n'avons pas connaissance d'un engagement armé de Filhol dans un réseau de Résistance locale. Nous pensons alors plus objectivement que ce dernier distribue des denrées issues de sa boulangerie au maquis et que ce témoignage permet de saluer son rôle dans la Résistance-mouvement. Les archives de l'ANACR du Lot ne sont pas ouvertes au public mais autorisées à la consultation pour le personnel des Archives départementales. Leur investigation ne nous a pas permis de mettre la main sur une éventuelle copie de cet acte ou sur plus d'informations sur ce témoignage, ce qui nous laisse à l'état de supposition. Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer cette attitude que nous rappelle l'ouvrage de Pierre Bertaux³⁷¹.

« P.B. Et pour le ravitaillement ?

R.N. Les maires nous fournissaient toutes les cartes de ravitaillement dont nous avions besoin. Ils nous prévenaient dès qu'ils avaient reçu les cartes du mois à venir. Le maire nous attendait à la nuit. Quelquefois on dînait chez lui, on buvait un coup, on allait faire un tour à la mairie, on emportait la valise avec les tickets, on cassait ensuite un peu la porte à coups de crosse, ce qui permettait au maire de dire qu'on avait cambriolé la mairie, et le Ravitaillement lui remplaçait les tickets volés. Cela mettait les chefs de maquis en mesure de donner aux boulangers chez qui ils prenaient le pain les tickets qui leur permettaient de se réapprovisionner en farine. Et en plus on leur payait le pain. Tout le monde était content. ».

Par conséquent, l'année 1944 marque alors l'épilogue de ces « années troubles ». Les débarquements de Normandie -le 6 juin 1944- ainsi que celui de Provence le 15 août de la même année, annoncent un nouveau basculement dans le rapport de forces entre la Résistance et Vichy. C'est au cours de cette période de Libération que Louis Filhol apparaît

³⁶⁹ *Archives Personnelles*. Témoignage de reconnaissance (n°47) d'Acte de Résistance décerné par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) et par le Comité Départemental du Lot. Témoignage attribué à « la famille de Louis Filhol à Thémynes pour services rendus à la Résistance au cours de la période 1940-1944 » le 10 novembre 1991.

³⁷⁰ Témoignage d'acte de Résistance. (Cf. Annexe 3.18).

³⁷¹ BERTAUX Pierre, *Libération de Toulouse et de sa région*, Hachette-Littérature, 1973.

sur la scène politique locale et met en œuvre les mesures politiques qu'il a sans doute en lui depuis près d'une dizaine d'années.

L'itinéraire de Louis Filhol se poursuit donc après son engagement militaire. Ainsi, il retourne à la vie civile et se retrouve confronté aux dures réalités du monde de l'arrière. Malgré cela, son jeune âge lui permet de rapidement trouver une stabilité d'abord sur le plan familial puis sur le plan professionnel. Plus intéressé par les choses concrètes de la vie et, nous croyons, par une volonté de ne pas tout de suite ressasser sa douloureuse expérience des combats, Filhol se marie et fonde une famille avec Valérie Claret. Ils s'installent dans la commune de Thémines et mettent en place une boulangerie grâce aux lois sur les SARL qui consacrent l'époque de la boutique en France. Leur travail et les activités du couple favorisent l'intégration des Filhol dans un cercle communal et commerçant. Les ambitions de Filhol se retrouvent bousculées par la Seconde Guerre mondiale et le Régime de Vichy. De ce fait, même s'il ne faut pas oublier que la grande majorité des Français reste plutôt passive durant une grande partie du conflit, il ne faut pas omettre le rôle joué par la Résistance -notamment en Zone Libre-. Filhol s'y engage et sa famille en est remerciée plus de cinquante ans plus tard. La période trouble qui englobe les aspects de la Libération profite alors aux ambitions personnelles de Louis sur le plan politique.

Ainsi, après plus de quatre-vingts années de direction communale faite par la même famille, le Comité Local de Libération de la commune de Thémines se met en place en octobre 1944. C'est ce que nous allons traiter dans cette dernière partie.

Partie III. L'affirmation d'une ambition politique vers une vie d'édile municipal (1944-1959)

Après toutes ces années de vie au cœur du village de Thémines, Louis Filhol parvient à occuper la plus haute place politique d'une commune. Ses itinéraires militaires puis professionnels laissent place ici à son itinéraire politique. Ainsi, il faut revenir sur ses années d'édile municipal et comprendre son accession à la mairie, ses actions en tant que dirigeant communal mais aussi aborder sa popularité. Pour ce faire, il est fondamental de se remémorer la période de la Libération de la France et du Lot ainsi qu'aborder la mise en place des Comités Départementaux de Libération (CDL). Il faut en outre avoir en tête l'action des maquis du Sud-Ouest et le rôle prépondérant du Parti Communiste dès 1943. L'analyse du Comité Local de Libération (CLL) de Thémines et des premières mesures qu'il met en place parachève cette étude. Il faut alors ensuite revenir sur la légitimation du pouvoir municipal de Louis au travers de son premier mandat ainsi que sur la place des maires dans la IV^e République qui est analysée au travers du prisme des choix politiques, économique et sociaux de la municipalité théminoise. Pour mieux cerner le paysage lotois des années 1940, les mots de Robert Noireau sont pour le moins équivoques.

« Le département du Lot, à l'ouest du Massif central fait partie de la région de Toulouse, mais son terrain de maquis s'étend naturellement vers l'est dans l'Aveyron [...] et vers le nord dans le Cantal, la Corrèze et la Dordogne [...]. Le Lot est traversé par la route principale et les voies de chemin de fer reliant Paris au Sud-Ouest, et c'est une région qui a été submergée de réfugiés pendant l'exode de mai-juin 1940, envers lesquels les Lotois ont fait preuve d'une grande hospitalité. La paysannerie se consacre à l'agriculture de subsistance et à l'élevage, [...]. Les forêts des plateaux dans le centre du département offrent une multitude de cachettes aux réfractaires et maquisards, et la chaîne du Ségala à l'est comprend des escarpements abrupts, de vastes versants couverts de châtaigniers, des rivières [...] et de petits villages isolés sur les sommets [...]. C'est dans ces régions rurales proches des villes de l'ancienne région du Quercy que les structures communautaires du maquis lotois sont renforcées. Les bâtisses abandonnées ne manquaient pas sur les plateaux -causses- de Limogne et de Gramat du Quercy, régions de dépopulation cumulative où la vie paysanne était caractérisée par l'isolement et la pauvreté sur un sol aride et pierreux, couvert de chênes décharnés [...]. »³⁷²

³⁷² NOIREAU Robert (colonel Georges), *Le Temps des partisans*, Paris, Flammarion, 1979, p. 90.

A. L'extériorisation d'une idéologie politique au moment des « jours heureux » (1944-1945)

La Libération de la France reste un sujet sensible et difficile à appréhender car elle demande une solide maîtrise des éléments qui l'englobe. Ainsi, le rôle de la Résistance doit être développé même s'il s'agit d'un sujet assez complexe, regroupant beaucoup de groupes et de réseaux différents. Pour être clair, avant la fin 1943, la résistance lotoise reste à l'état embryonnaire et ne connaît pas de véritable coordination dans les actions. Les communistes -clandestins depuis 1939³⁷³- restent dans l'ombre et préparent leur retour sur la scène politique via les organisations résistantes. Entre temps, l'opinion de la population évolue favorablement à l'encontre des maquis. Comme nous l'avons abordé plus haut, les premiers maquis du Lot apparaissent vers le milieu de l'année 1942 mais restent très déstructurés. Après l'invasion de la zone Sud par les Nazis, le mouvement résistant cherche à s'étendre. Des réseaux tel que « Combat », « Franc-Tireur », « Libérer et Fédérer » ou encore « Front National » s'organisent à la fin de l'année. Toutefois, la première tentative de regroupement de tous ces réseaux revient à l'initiative de l'Armée Secrète (AS). Cette tentative est un échec en raison d'un refus des communistes de laisser l'organisation générale des maquis aux socialistes. Les mouvements du Lot vont donc se contenter de suivre et d'appliquer les directives voulues par la France Libre qui aboutissent à la création des Mouvements Unis de la Résistance (MUR) en janvier 1943³⁷⁴. Ainsi, au cours de cette même année, deux grandes tendances peuvent se dégager dans les maquis lotois. La première, fidèle au PCF, qui regroupe le « Front National » et siège sur les MUR et la seconde, d'obédience socialiste, en contact étroit avec les forces britanniques avec, en tête, les « groupes Vény »³⁷⁵. Jean Lartigaut aborde dans son ouvrage ces groupes armés et notamment leur développement à l'automne 1943. Ils naissent de divergences au sein de l'Armée Secrète (AS) et participent à la création de l'Organisation de la Résistance Armée (ORA) qui est sensiblement la même chose. On retrouve dans ces organes des réfractaires du STO, des immigrés espagnols ou encore d'anciens cadres militaires³⁷⁶. Toutefois, l'étude de Kedward nous apporte une analyse plus complète. En effet, les « groupes Vény » sont en fait désignés par le nom de leur chef, le socialiste Jean Vincent (colonel Vény) venu du réseau « Froment » basé à Marseille, intégré à l'AS en 1943³⁷⁷.

³⁷³ Le président du Conseil, Édouard Daladier interdit la presse communiste en août 1939 puis, après la signature du pacte germano-soviétique (23 août 1939) il fait dissoudre le parti.

BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 845.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 955.

³⁷⁵ LABORIE Pierre, « Les Partis politiques et la résistance dans le Lot », *Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, Presses Universitaires de France, n°85, janvier 1972, p. 3-32.

³⁷⁶ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

³⁷⁷ KEDWARD Harry Roderick, *op. cit.*, p. 218.

L'histoire du réseau « Vény » est relatée dans l'ouvrage de Picard et Chaussade³⁷⁸, mais il ne présente qu'une riche iconographie culturelle de la vie et des traditions paysannes quercynaises. Aussi, les maquis « Vény » contrôlent surtout la région de Saint-Céré mais ce ne sont pas les seuls à être actifs dans le département. En effet, les maquis du Lot se font connaître pour leur volonté d'action immédiate. Il s'agit pour eux d'attaquer l'occupant au travers de sabotages mais aussi de traquer et d'exécuter les collaborateurs et les miliciens -tout en conservant l'adhésion de la population locale-. Les différents groupes de maquisards parviennent à s'unir dans des actions efficaces. En effet, le 19 janvier 1944, la destruction de trois machines indispensables à la production d'hélices pour les avions allemands est réussie grâce à la coopération du réseau « Gallia », une mission anglaise parachutée le 7 janvier, les « groupes Vény » de Saint-Céré et les MUR de Figeac³⁷⁹. Pierre Bertaux dans son ouvrage sur la *Libération de Toulouse et de sa région*, consacre un chapitre à la libération du Lot³⁸⁰. Il interroge Robert Noireau, un résistant français, communiste et compagnon de la Libération. En clair, il s'engage dès 1940 dans la région de Paris mais est contraint de s'exiler au Sud par la pression allemande. Il s'illustre notamment dans les maquis du Gard, de l'Aveyron et du Lot. Il est plus connu sous son pseudonyme de lieutenant-colonel « Georges ». C'est lui qui réorganise les maquis lotois et leur permet de devenir une unité combattante fonctionnelle. Il est promu chef départemental de l'AS et des MUR lotois ce qui lui permet de réaliser efficacement la fusion des groupes au sein des FFI.³⁸¹ Noireau explique alors que, dans notre département d'étude, les communistes n'intervenaient quasiment pas dans les affaires du maquis.

« P.B. Mais ces instructions que vous receviez portaient-elles la marque du fait que les dirigeants F.T.P. étaient communistes ?

R.N. Absolument pas. Il y avait dans le Lot un parti communiste clandestin, mais qui n'intervenait pas dans l'activité F.T.P. Les instructions venaient d'un « triangle » interrégional extérieur au Lot.

P.B. Un triangle ?

R.N. Oui, trois responsables, le militaire, le technique, le politique. »³⁸²

³⁷⁸ PICARD Raymond, CHAUSSADE Jean, *Ombres et espérances en Quercy. Armée secrète et Groupes Vény du Lot, 1940-1945*, Toulouse, Privat, 1980.

³⁷⁹ CUBÉRO José, *op. cit.*, p. 180-186.

³⁸⁰ BERTAUX Pierre, *op. cit.*, Chap. III : La Libération dans le Lot, p. 39-54.

³⁸¹ NOTIN Jean-Christophe, *1061 compagnons : Histoire des Compagnons de la Libération*, Paris, Perrin, 2000.

³⁸² BERTAUX Pierre, *op. cit.*, p. 41.

Plus tard, Noireau relate la question des parachutages dans le département et explique que les F.T.P. n'en reçoivent pas au début de l'année 1943 car ils sont assimilés communistes. Plusieurs visions s'entremêlent. Ainsi, alors que l'année 1944 voit le retour de l'espoir dans la population lotoise et l'apogée du rejet de la Révolution Nationale³⁸³, un véritable choc déstabilise les maquis. Jacques Chapou, un résistant local, chef départemental du mouvement « Libération-Sud », s'engage au PCF et lance la création des Francs-Tireurs et Partisans (FTP) dans le Lot. Les structures départementales des MUR s'effondrent et, à la fin du mois de mars 1944, les FTP sont les mieux organisés³⁸⁴. Au même moment, au niveau national, le Conseil National de la Résistance (CNR) lance un programme de libération générale de la France ainsi que la création d'unités combattantes capables de mettre en place ce programme sur le territoire et surtout, apte à la coordination et à l'entraide. C'est la création des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) qui regroupe les FTP, l'ORA et l'AS. La France est alors découpée en douze grandes régions militaires qui rassemblent près de 300 000 combattants³⁸⁵. Le Lot fait partie de la région de Toulouse -R4- et admet quasiment la même géographie que l'ancienne région Midi-Pyrénées³⁸⁶. Ainsi, au moment du déclenchement du Débarquement de Normandie (opération *Overlord*) le 6 juin 1944, le Lot est déjà depuis plusieurs mois dans une situation d'insurrection. Les Allemands, surpris par un débarquement allié aussi gigantesque, doivent se replier vers le Nord ; ce qui explique les exactions de la division *Das Reich* en Quercy mais aussi dans les régions voisines. Toutefois, un second débarquement allié débute le 15 août en Provence (opération *Dragoon*), obligeant les Nazis de la Zone Sud à parvenir au plus vite dans ce secteur en renfort. Beaucoup de villes du Sud-Ouest sont ainsi désertées et la Résistance locale parvient à les libérer avant même l'intervention des Alliés. De ce fait, des villes comme Brive-la-Gaillarde, Limoges, Toulouse mais aussi Cahors sont libérées par les maquis au cours du mois d'août 1944³⁸⁷. Toute une littérature s'affronte à ce sujet. Un consensus historique explique que, finalement, les maquisards n'ont fait que récupérer des villes totalement désertées par les Allemands³⁸⁸ tandis que les acteurs de l'époque relatent un récit plus glorieux. En effet, pour ces derniers, le retrait

³⁸³ LABORIE Pierre, *op. cit.* p. 249. Déjà en juin 1943, le préfet du Lot, Loïc Petit, note dans son rapport : « le mécontentement, la lassitude et la mauvaise humeur ne cessent d'augmenter ».

³⁸⁴ CUBÉRO José, *op. cit.*, p. 181-182.

³⁸⁵ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 956-960.

³⁸⁶ Avec, en plus, les départements du Lot-et-Garonne et des Basses-Pyrénées. (Cf. *Annexe 4.1*).

³⁸⁷ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 968.

Carte de la Libération du sud-ouest de la France. (Cf. *Annexe 4.2*).

³⁸⁸ C'est le cas de BEAUPRÉ, CUBÉRO, LABORIE ou encore KEDWARD.

des occupants naît des pressions exercées par les maquis, conjuguée à un contexte de déroute nationale. Il est intéressant de se pencher sur le discours de Noireau à ce sujet.

« P.B. Et le 17 août, Cahors était libérée.

R.N. Oui, les Allemands étaient partis, ils avaient quitté Cahors. Il faut bien dire qu'avec un millier d'hommes bien encadrés et armés, les Allemands pouvaient tenir. On pouvait les encercler, on pouvait couper les voies de communication, mais on aurait eu beaucoup de mal à les sortir de là. Notre armement, même à cette époque, était encore trop léger. Disons que le département s'est libéré par la pression des maquis encerclant Cahors et créant un climat de terreur chez les Allemands, qui sont partis en colonne sur Caussade, en direction sans doute de Toulouse. On espérait bien avoir un combat de libération, dont on a été frustrés. [...].

P.B. Et à la libération de Cahors, tu me disais aussi qu'il n'y a pas eu un coup de feu de tiré.

*R.N. Non, les Allemands étaient partis, et le milicien aussi sans doute. Ce qui étaient restés ont été arrêtés et tout de suite incarcérés à la prison de Cahors. [...]. ».*³⁸⁹

Pour Noireau, les maquis favorisent la fuite des Allemands et ces derniers sont même « frustrés » de ne pas avoir participé à des combats. Quoi qu'il en soit, la Résistance locale prend alors beaucoup plus d'ampleur et de pouvoir face aux Alliés mais aussi face au pouvoir des commissaires régionaux de la République (CRR) souvent gaullistes nommés par le GPRF. Les manœuvres du PCF sont claires, ils veulent s'appuyer sur un soulèvement majeur des masses et des FTP pour prendre le pouvoir dans les localités et déboucher ensuite sur un processus révolutionnaire. Philippe Buton³⁹⁰ estime que sur 212 villes libérées, 2% seulement le sont par la Résistance dans un processus insurrectionnel ; 13% avec l'appui significatif des FFI mais sans la population et 84% sans l'action de la Résistance³⁹¹. Les manœuvres du PCF ne fonctionnent donc pas vraiment dans les faits mais cela ne marque pas pour autant le retrait de ces derniers dans l'administration des territoires libérés.

Ainsi, la Libération de la France passe d'abord et avant tout par le refus strict d'une administration mise en place par les Alliés. De fait, les dirigeants de la France Libre ne veulent surtout pas être contrôlés par l'AMGOT³⁹². Pour ce faire, il existe déjà presque partout en

³⁸⁹ BERTAUX Pierre, *op. cit.*, p. 45.

³⁹⁰ BUTON Philippe, *op. cit.*

³⁹¹ Ouvrage de Philippe Buton, *op. cit.*, cité dans COURTOIS Stéphane, LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000 [1995], p. 208.

³⁹² *Allied Military Government of Occupied Territories*. C'est un gouvernement militaire mis en place par les américains pour tenter d'administrer les territoires libérés. Les forces Alliées doivent alors maintenir

France un Comité Département de Libération (CDL) clandestin établi depuis 1943 qui se veut être une représentation politique des forces combattantes françaises. La Résistance est alors à son apogée avec plus d'un million de résistants ou sympathisants actifs au printemps 1944³⁹³. Cependant, des débats émergent entre représentants de la Résistance intérieure - plutôt communistes- et ceux de la Résistance extérieure -gaullistes-. Le PCF et ses organisations comme le Front National ou encore l'Union des femmes françaises revendiquent l'hégémonie de la Résistance au nom de la légitimité de leurs combats à l'intérieur du territoire. Le 21 avril 1944, le gouvernement d'Alger légalise les CDL et priorise leurs actions.

*« Dans chaque département, il est institué, dès sa libération un Comité Départemental de Libération chargé d'assister le préfet. Il est composé d'un représentant de chaque organisation de Résistance, organisation syndicale et parti politique affiliés directement au C.N.R et existant dans le département. ».*³⁹⁴

Ces derniers doivent entre-autre, prendre en charge la Résistance locale et préparer la Libération de leur département. Ils doivent aussi assurer la sécurité de leur secteur en attendant le retour des dirigeants et la mise en place de listes des principaux collaborateurs dans le but de les juger³⁹⁵. Cette mise en place s'accompagne de l'augmentation du poids du PCF dans ces organisations comme le démontre Charles-Louis Foulon. En effet, ces derniers sont présents dans 26% des CDL de Zone Nord et 35% dans ceux de Zone Sud³⁹⁶. Ce poids s'explique notamment par la vague d'adhésions au parti à la Libération. Effectivement, le PCF passe de 60 000 adhérents à la Libération à près de 349 000 fin 1944. L'apogée des adhésions communistes reste la fin de l'année suivante avec plus de 785 000 adhésions³⁹⁷. Néanmoins, cette augmentation exponentielle ne va pas sans heurts. Aussi, les premières tensions apparaissent entre les préfets et les CDL du Sud-Ouest notamment dans la région de Toulouse. Parmi ces tensions, nous pouvons revenir sur deux faits majeurs. En premier lieu, la réunion des 7 et 8 octobre 1944 à Avignon, où 37 CDL de la Zone Sud se réunissent pour former une assemblée d'« États Généraux ». Leur but est d'aspirer à une démocratie directe,

l'administration en attendant la mise en place d'un gouvernement légitime élu. BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 970.

³⁹³ AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François (dir.), *La France des années noires : De l'Occupation à la Libération*, t. 2, Paris, Seuil, [1993], 2000, p. 422.

³⁹⁴ Ordonnance du 21 avril 1944 portant sur l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération. LOZAC'H Alain, *Visages de la Résistance Bretonne. Réseaux et Mouvements de Résistance en Côtes-d'Armor*, Spézet, Coop Breizh, 2013.

³⁹⁵ MADJARIAN Grégoire, *Conflits, pouvoirs et société à la Libération*, Paris, 10/18, 1980.

³⁹⁶ FOULON Charles-Louis, « Prise et exercice du pouvoir en province à la Libération », *La Libération de la France*, Paris, Éditions du CNRS, 1976, p. 511.

³⁹⁷ AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, *op. cit.*, p. 457.

économique et sociale mise en œuvre par les forces de la Résistance et incarnées par les CDL. Deux visions politiques s'opposent alors. Une qui veut mettre en place une rupture avec le système et permettre aux CDL d'administrer le territoire pleinement et sans l'action d'un pouvoir central, et une autre, plus centraliste, qui préfère limiter le rôle des CDL à un organe consultatif. Le pouvoir central veut alors apaiser les tensions et convoque en décembre 1944 une « Assemblée Nationale des Comités de Libération » à Paris. Cette assemblée décide le maintien des Comités jusqu'au retour des prisonniers mais aussi leur pérennité face aux préfets³⁹⁸. Dans un second temps, les tensions autour du 1^{er} septembre de la même année, où huit CDL rappellent à l'ordre les préfets. « *S'il [le préfet] tient l'autorité légale du gouvernement, il ne faut pas qu'il oublie que le véritable pouvoir lui a été donné par le peuple en armes, et qu'il est par conséquent au service de ce peuple représenté par le CDL* »³⁹⁹. L'explosion de ces tensions entre Comités et préfets permet à Buton et Guillon de mettre en avant cinq formes de relations. D'abord, une relation de soumission comme dans l'Aisne où le préfet exerce une forte pression sur le comité, rendant ses actions quasi nulles. Une seconde, plus pacifiste, où le CDL travaille en étroite collaboration avec le préfet pour administrer le territoire. C'est le cas de l'Indre ou du Cantal. Une autre attitude voit émerger un Comité qui fait pression sur le préfet dans le but de récupérer des prérogatives. Nous pouvons voir cette attitude dans les Bouches-du-Rhône ou encore en Haute-Garonne. Les deux dernières attitudes marquent alors la confrontation entre les deux organes directifs. Une première configuration où le conflit est permanent comme dans le Vaucluse ou les Côtes-du-Nord, et une seconde où la concurrence entre les deux partis est forte à l'image des Basses-Pyrénées ou du Gard⁴⁰⁰. Le CDL lotois quant à lui correspond plutôt à la situation de la Haute-Garonne. Les tensions avec le préfet Robert Dumas⁴⁰¹ sont nombreuses mais vont, petit à petit s'amoiner. Le Comité Départemental du Lot, constitué dès le milieu de l'année 1943, est installé à Cahors le 22 août 1944 par le D^r Jean Rougier. Il a pour but essentiel de remettre en marche l'économie locale, durement réprimée par les pillages et les réquisitions allemandes mais aussi de régler les problèmes de rationnement⁴⁰². Les Archives du Lot nous permettent d'y voir plus clair à ce sujet. De fait, le CDL lotois se compose d'une trentaine de personnes dont beaucoup résident dans des petits villages des cantons de Cahors ou de Figeac. Nombre d'entre eux sont issus de la classe moyenne à l'instar de professeurs,

³⁹⁸ COURTOIS Stéphane, LAZAR Marc, *op. cit.*, p. 210-211.

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ BUTON Philippe, GUILLON Jean-Marie, *op. cit.*, p. 32-33.

⁴⁰¹ Robert Dumas est surnommé le « préfet des bois » à cause de son engagement dans la Résistance locale.

⁴⁰² Le Comité Départemental de Libération du Lot : http://38.pcf.fr/sites/default/files/8_9.pdf

comptable, employés, entrepreneur, chirurgien et commerçant. Ils représentent tous les bords politiques des communistes aux démocrates-chrétiens⁴⁰³. Un rapport de la Préfecture sur l'état d'esprit du Lot à la Libération permet de mieux comprendre l'accueil fait au CDL.

Ce rapport stipule que « *le CDL s'intéressant vivement aux intérêts de chacun, la population s'en montre très satisfaite et lui réserve un accueil très favorable, cependant, elle désirerait que les questions soulevées par ce Comité, soient plus rapidement acceptées.* ».⁴⁰⁴

Grâce à cela nous pouvons confirmer que les rapports entre le CDL et le préfet restent encore tendus à l'aube de l'année 1945. En ce qui concerne les départements voisins, Buton et Guillon nous offrent une analyse intéressante de la Corrèze, du Cantal et de la Haute-Garonne. Ainsi, le CDL de Corrèze admet de fortes tensions avec le pouvoir central de Haute-Vienne alors que sur la même période, le CDL de Creuse est dans une bonne entente⁴⁰⁵. Dans la région de Toulouse, comme nous l'avons vu, l'ampleur du soulèvement communiste n'a pas lieu. Le nouveau pouvoir s'établit ainsi sans période de transition et la multitude de pouvoirs résistants indépendants encouragent les tensions et les malentendus⁴⁰⁶. Le cas du Cantal reste à part. En effet, ce département, rural et conservateur, n'accepte pas la présence des Forces Françaises de l'Intérieur sur son sol après la Libération. Les maires nommés par Vichy sont laissés en place et les locaux préfèrent installer des résistants célèbres de la région plutôt que des CLL⁴⁰⁷.

Parmi les actions des CDL, celle de l'épuration doit être mise en avant. En effet, après la fin de l'Occupation allemande en France, apparaît un phénomène longtemps laissé sur le côté des travaux historiques⁴⁰⁸. Ainsi, la période de l'Épuration succède à celle des exactions allemandes et vichystes. Cette période est ainsi la « suite dramatique mais logique de la guerre franco-française qui a déchiré le pays à partir de juin 1940, et a véritablement éclaté en 1943-1944 »⁴⁰⁹. De ce fait, une partie de la population souhaite se venger des arrestations voulues par Pétain mais aussi des représailles allemandes. La période est donc propice à la délation

⁴⁰³ Composition du CDL Iotois. (Cf. Annexe 4.3).

⁴⁰⁴ Arch. Dép. du Lot. 1 W art. 87 : Rapport Préfecture sur l'état du Lot en général (surtout le canton de Cahors) avec l'établissement du CDL du Lot.

⁴⁰⁵ BUTON Philippe, GUILLON Jean-Marie, *op. cit.*, p. 459-473.

⁴⁰⁶ *Ibid*, p. 482-493.

⁴⁰⁷ *Ibid*, p. 474-481.

⁴⁰⁸ En effet, malgré des travaux régionaux comme ceux de Guy Labédan pour la région de Toulouse ou encore Luc Capdevila pour la Bretagne, il n'y avait pas de recherches de synthèse depuis la thèse de Peter Novik en 1968, *L'épuration française, 1944-1949* (traduite en français en 1985).

⁴⁰⁹ ROUSSO Henry, « L'épuration en France. Une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 33, janv.-mars 1992, p. 78-105.

et à la dénonciation des hommes et des femmes ayant collaboré avec l'occupant. Des exécutions ont lieu sur les places publiques et certaines femmes sont même tondues. La coupe de leur cheveux, symbole de liberté sexuelle aux yeux des Hommes, participe à tout une mise en scène morbide destinée à montrer à tous leur statut de collaboratrice⁴¹⁰. Par conséquent, l'Épuration extra-judiciaire, ou Épuration sauvage, déchaîne les passions dans le pays⁴¹¹ et Pierre Laborie insiste sur le fait que cela reste la principale préoccupation du Midi de la France. Les chiffres sont très controversés mais il convient ici de retenir ceux du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Ce comité scientifique dénombre entre 8 000 et 9 000 exécutions d'épurations extrajudiciaires dont une bonne partie avant l'été 1944⁴¹². Pour le Lot, l'article de Guy Labédan insiste bien sur la nette représentation du département dans l'épuration extrajudiciaire. L'auteur dénombre 7,35% d'exécution pour 10 000 habitants dont beaucoup datent d'avant le Débarquement. *A contrario*, en ce qui concerne la répression judiciaire, on constate que seulement cinq personnes sont exécutées au profit d'une multitude d'emprisonnements. Cette nette différence s'explique tout simplement par le fait que les tribunaux militaires -ou cours martiales- mis en place après l'épuration sauvage sont destinés uniquement à juger les collaborateurs notoires. Ces tribunaux sont en place entre le 30 août et le 18 septembre 1944 dans la R4 puis, ce sont les juridictions civiles qui les remplacent. Nous pouvons remarquer une forte commutation des peines de mort en travaux forcés et réclusion et, il faut rappeler que quatre ans plus tard, seul 1% des condamnés sont toujours sous les barreaux⁴¹³. En définitive, la répression dans la R4 se situe dans la moyenne française, voire légèrement en-deçà -1,74 pour 100 000 habitants contre 1,89-. En revanche, de fortes disparités existent dans les départements. Cubéro dénombre ainsi 8,26 exécutions pour 10 000 habitants en Ariège, 7,35 dans le Lot, 7,31 dans le Gers, 5,30 dans les Hautes-Pyrénées, mais 3,10 dans le Tarn-et-Garonne, 2,27 en Haute-Garonne et 1,81 dans le Tarn⁴¹⁴. En ce qui concerne la commune de Thémynes, nous n'avons pas de source au sujet d'une éventuelle épuration sauvage. Nous savons, par des sources orales, que ce genre d'exactions sont connues du département mais rien ne nous le confirme pour notre village d'étude. Des rumeurs font ressortir l'instituteur du village, Paul Jean Baptiste Albet, comme un éventuel

⁴¹⁰ ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, *Les Françaises, les Français et l'Épuration. De 1940 à nos jours*, Paris, Folio, 2018.

⁴¹¹ Cartes des exécutions dues aux épurations après-guerre. (Cf. Annexe 4.4).

⁴¹² BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 976.

⁴¹³ LABÉDAN Guy, « La répression à la Libération dans la région de Toulouse », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*, n° 131, juillet 1983.

⁴¹⁴ CUBÉRO José, *op. cit.*, p. 392.

collaborationniste. Cet individu, né en 1889 à Bélaise⁴¹⁵, se marie en 1912 avec une habitante de Thémines. Le couple a une fille -née en 1924- et réside dans le quartier de la Place⁴¹⁶. D'après ces rumeurs, il aurait reçu des lettres contenant un petit cercueil en bois ou un bout de corde juste avant la Libération pour lui faire comprendre que le maquis connaissait ses actes et que ses jours étaient comptés. Une ancienne habitante de la commune nous assure qu'à la Libération, Albet s'est rendu sur la voie de chemin de fer la plus proche et s'est donné la mort pour ne pas être retrouvé par le maquis. Bien sûr, rien ne vient corroborer ces rumeurs mais nous pensons qu'il est nécessaire de connaître le contexte global du village pour mieux appréhender les événements qui l'entourent.

Aussi, dans les textes qui fondent les CDL, aucune organisation similaire n'est prévue pour les municipalités. Les dirigeants de la France Libre font une nette distinction entre les communes rurales et les communes urbaines -souvent la Préfecture-. Aussi, dans ces dernières, un Comité Local de Libération (CLL) est déjà établi avec l'accord du CDL et des commissaires de la République. Dans les autres communes, la création des CLL relève d'initiative individuelle ou collective. Les individus formant le comité prennent le pouvoir pour une durée de quelques jours ou quelques semaines. En définitive, les CLL spontanés exercent les fonctions communales dont ils se sont auto-investis. À l'inverse des CDL et des préfets, il est assez rare que des tensions apparaissent entre les CLL et les CDL ou les préfets⁴¹⁷. Il est donc fondamental de faire une distinction entre les CLL spontanés et ceux créés par les CDL. Ainsi, les CLL spontanés peuvent être complétés par demande du CDL comme dans les départements des Basses-Pyrénées, du Gard ou de l'Hérault ou s'être eux-mêmes généralisés sur tout le département comme en Haute-Garonne⁴¹⁸. Ces communautés insurrectionnelles ne sont pas le fruit des seuls événements de 1944. En effet, Philippe Nivet⁴¹⁹ explique que ce type de municipalité où les pleins pouvoirs sont attribués -ou pris- par le maire ou un comité sont déjà de mise au XIX^e siècle. Les municipalités peuvent alors jouer un rôle politique, économique ou social très important. Ainsi, à l'automne 1870, les municipalités du Nord Est de la France sont seules décisionnaires de leur volonté de défendre la commune ou non. Cette prérogative s'applique aussi lors du Régime de Vichy. En effet, l'amiral Darlan rappelle -le 16 juillet 1941- que « les maires et les conseillers municipaux doivent être des relais du

⁴¹⁵ Commune située au Sud-Ouest du Lot à environ 30 kilomètres de Cahors. Elle est située au bord du Lot et comprend environ 580 âmes en 1891.

⁴¹⁶ Arch. Dép. du Lot. EDT 318 1 F 2 : Recensement de Thémines en 1931 [en ligne].

⁴¹⁷ On peut toutefois ici évoquer le cas de fortes tensions entre le CDL du Gard et le CLL de Nîmes.

⁴¹⁸ BUTON Philippe, GUILLON Jean-Marie, *op. cit.*, p. 26 puis 35-36.

⁴¹⁹ NIVET Philippe, « Les municipalités en temps de guerre (1814-1944) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 20, 2013, p. 67-88.

pouvoir. »⁴²⁰. Ces derniers doivent alors faire régner dans leur commune les décisions du chef de l'État Français sous peine de dures sanctions. En outre, les contextes de guerre peuvent conduire certaine municipalité à intervenir d'avantage en matière économique et sociale. Pour exemple, lors de la Première Guerre mondiale, les difficultés de ravitaillement conduisent les mairies à rompre avec les principes du libéralisme et s'obligent à réglementer la répartition des produits dans le but d'agir sur la hausse des prix -notamment en créant des magasins municipaux-. C'est le cas des municipalités de Toulouse ou encore de Tours qui participent à la création de magasins vers la fin de la Grande Guerre⁴²¹. D'autres prérogatives apparaissent avec la Seconde Guerre mondiale, comme par exemple, la gestion des réfugiés de l'exode, la mise en place de distributions de pain ou des soupes populaires. C'est aussi le maire qui est chargé, depuis 1899, d'annoncer officiellement aux familles les décès des soldats⁴²². Il est temps à présent d'aborder le cas de la commune de Thémynes pour permettre de mieux cerner les raisons de l'émergence de Louis Filhol sur la scène politique communale.

Ainsi, il faut alors bien avoir en tête qu'à la veille de la Libération, la commune de Thémynes compte aux environs des 300 habitants. Au niveau politique, la municipalité est dirigée depuis 1892 par la famille des Lacarrière. D'abord c'est Paul Lacarrière qui reste maire de 1892 à 1935 puis c'est au tour de son fils Raymond de rester maire jusqu'en 1944. Cette famille d'exploitants agricoles, assez aisée, vient de la même commune que Louis Filhol. En effet, les Lacarrière sont originaires de Lacapelle-Marival où un certain Guillaume est maire à plusieurs reprises entre 1790 et 1802. Cette famille noue des liens d'amitiés avec une autre grande famille de Lacapelle-Marival, les Cadiergues. Cette dernière famille voit se succéder trois de ses descendants à la mairie. D'abord Étienne Cadiergues -entre 1846 et 1865- puis son fils Léon -entre 1865 et 1871- puis son petit-fils Georges -de 1896 à 1911 et de 1919 à 1961-⁴²³. Ces deux familles, plutôt aisées -les Cadiergues sont pharmaciens puis docteurs- voit leur amitié se conforter lors de la remise de la Légion d'Honneur à Paul Lacarrière le 31 mars 1932. En effet, les Archives départementales conservent « *l'allocution prononcée par le Docteur*

⁴²⁰ BARUCH Marc-Olivier, *Servir l'État français*, Paris, Fayard, 1997, p. 231.

⁴²¹ NIVET Philippe, *op. cit.*, p. 81. Ouverture d'une boucherie municipale à Toulouse début 1917 et création d'un office communal du pain à Tours à la fin de la même année.

⁴²² GEORGES Jocelyne, *Histoire des maires de 1789 à 1939*, Paris, Plon, 1989, p. 241.

⁴²³ La liste des maires de Thémynes et de Lacapelle-Marival ainsi que leurs dates de mandats respectifs sont issus du site FranceGenWeb qui recense les listes des maires par département et par commune.

Pour la liste de ceux de Lacapelle-Marival :

<http://www.francegenweb.org/mairesgenweb/resultcommune.php?id=6993>.

Pour celle de ceux de Thémynes :

<http://www.francegenweb.org/mairesgenweb/resultcommune.php?id=7167>.

Cadiergues, maire de Lacapelle-Marival [...] avant la remise à M. Lacarrière de la Croix de la Légion d'Honneur ».⁴²⁴ L'allocution débute par ces mots.

« Cher Ami,

*C'est à la vieille et traditionnelle amitié, qui unit nos deux familles, que je dois aujourd'hui la grande joie d'épingler, sur votre poitrine, cette croix, symbole du Devoir et de l'Honneur. Depuis plus de deux siècles, nos ancêtres ont vécu côte à côte dans une affectueuse amitié, sans que le moindre nuage vienne un seul jour assombrir leurs amicales relations, -voisins par leurs demeures, ils étaient encore plus voisins par le cœur. Combien de fois m'avez-vous raconté que les premières années de votre enfance se sont écoulées en partie dans la maison de mon grand-père, de ce vieux soldat de Napoléon I^{er}, médaillé de Sainte-Hélène, qui vous prenait sur ses genoux, pour vous conter l'histoire de ses campagnes. ».*⁴²⁵

Il est intéressant de bien avoir en tête cet aspect de la vie municipale de Thémines pour mieux cerner les enjeux qui se mettent en place à la Libération. Ainsi, après plus de cinquante ans de gouvernance municipale, Louis Filhol et son Comité prennent la place des Lacarrière⁴²⁶. En effet, « le 10 septembre 1944 à dix heures trente minutes, le Procès-verbal d'installation du comité de libération de la commune de Thémines »⁴²⁷ est établi. Le comité est composé de onze membres parmi lequel un magistrat municipal, Lucien Pélaprat (SFIO) ainsi que deux magistrats adjoints que sont Louis Filhol (PC) et Fabien Donadieu (SFIO). Une brève analyse sociologique des membres de ce comité est alors intéressante⁴²⁸. Ainsi, la moyenne d'âge des membres avoisine les quarante-deux ans ce qui s'avère relativement classique pour l'époque. Le plus jeune, Robert Ayrat, a vingt-trois ans et le plus âgé, Pierre Lamothe, soixante-huit ans. Si nous nous penchons sur les horizons professionnels de ce comité, nous pouvons observer que pour quasiment la totalité d'entre-deux, ils sont issus soit du métier de cultivateur soit d'un métier de l'artisanat. Seule deux personnes sont en-dehors de cette classification. M^{me} Donadieu -épouse de Fabien- est institutrice dans la commune et M^r Rouquié est conducteur de taxi. Nous apprenons alors par des sources orales, que Casimir Rouquié est né dans la région mais réside à Paris. Il revient à Thémines seulement pour les vacances ou pour rendre

⁴²⁴ Discours en l'honneur de M^r Lacarrière. (Cf. Annexe 4.5).

⁴²⁵ Arch. Dép. du Lot. BR 3 art.68 : Discours destiné à M^r Paul Lacarrière (remise de la Légion d'Honneur) pour ces 55 ans de pratique agricole et 40 ans de mairie du 31 mars 1932 prononcé par le Docteur Cadiergues de Lacapelle-Marival.

⁴²⁶ Liste des maires de Thémines. (Cf. Annexe 4.6).

⁴²⁷ Arch. Muni. De Thémines. Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

⁴²⁸ Tableau récapitulatif des membres du CLL de Thémines. (Cf. Annexe 4.7).

visite à sa famille. Nos recherches nous ont ainsi permis de confirmer ces dires et de pouvoir affirmer que M^r Rouquié est né à Saint-Simon et habite bien à Paris durant la première partie de sa vie avant de déménager à Guéret en Creuse. Grâce à cela, il est aussi primordial de bien avoir en tête que tous les membres de ce comité -hormis Rouquié- résident dans la commune et sont tous nés dans la région. Ils sont donc issus d'un réseau villageois et font tous partis du même bord politique, nettement marqué à gauche⁴²⁹. Nous remarquons en outre que deux membres représentent les mouvements résistants. Il s'agit de Robert Ayral, membre des M.U.R et de Jean Brunet, des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique. M^{me} Donadieu représente le Comité National des Femmes de France mais un doute subsiste pour les deux derniers membres du CLL. En effet, Pierre Lamothe est assimilé au « D.C. » ce qui ne signifie rien de probant dans les sources. De même, qu'André Lacam qui représente le « C.D.A.P. ». Nous pensons alors que Lamothe représente les Démocrates-Chrétiens -noté D.C. par le secrétaire- qui sont encore à l'époque assez représentés dans le département. En revanche, l'organisation que représente M^r Lacam ne signifie rien de vérifiable. Cependant, comme nous avons pu le préciser que Lacam est un cultivateur, il est possible que l'organisation qu'il représente s'agisse d'un Comité -ou d'une Confédération- Départementale des Agriculteurs Patriotes. Quoiqu'il en soit, nous dénombrons neuf réunions du comité jusqu'aux élections légales de mai 1945 et il est nécessaire d'analyser ses premières mesures. Avant toute chose, il faut bien avoir en tête que ce Comité de Libération est certes naît d'une initiative collective d'individus solidaires mais qui répond à une volonté du CDL cadurcien. En effet, les Archives municipales stipulent que ce comité est « fait en application des ordres du comité départemental de libération et de M^r le préfet du Lot du huit septembre mil neuf cent quarante-quatre. ». Ainsi, le CLL théminoise est créé deux jours seulement après l'ordre du CDL, ce qui nous montre la réactivité avec laquelle les membres se sont concertés. Cette réactivité nous permet de conforter l'idée que ces individus appartiennent au même réseau communal et qu'ils entretiennent sans doute des liens forts. À ce propos, une anecdote sur la prise de pouvoir du CLL persiste dans les souvenirs des habitants de la commune. Ainsi, une fois le comité formé, leur but est d'aller récupérer les clefs -ou le drapeau selon les versions- de la commune que détenait précieusement l'ancien maire, Raymond Lacarrière. Le magistrat municipal ainsi que ses deux adjoints dont Louis Filhol décident d'aller récupérer ce bien au domicile des Lacarrière et, après un long et difficile débat sur la légitimité de ce comité, l'ancien maire décide

⁴²⁹ Les deux principales forces de ce CLL théminoise sont marquées à gauche. D'abord les Socialistes, avec deux représentants de la SFIO (Pélaprat et Donadieu) et un des Jeunesses SFIO (Fabien Calle). L'extrême gauche est à égalité avec les représentants socialistes. Ainsi, Filhol représente le PC, Rouquié, le FN et Roland Prunet la CGT.

de céder. Cette anecdote relève bien entendu de la rumeur et des discussions de village que nous ne pouvons pas confirmer scientifiquement, mais nous pensons qu'il est intéressant de l'évoquer ici.

La première mesure du CLL est financière. En effet, les membres se réunissent le 29 octobre pour voter le remplacement de la taxe des prestations de 1945 par une taxe vicinale. Le comité, « présidé par Filhol Louis » approuve cette demande à l'unanimité. De ce fait, la taxe sur les prestations -qui est en fait un prélèvement financier obligatoire perçu par une administration en redevance d'un service public- est légalement remplacée par une taxe sur les voies de communications votée le 31 mars 1903⁴³⁰. Le 24 novembre de la même année, le comité se réunit de nouveau pour élire un maire et un adjoint en attendant les élections légales. C'est Lamothe qui est le président de la séance car il est le « doyen d'âge ». Le vote désigne « Filhol Louis [comme ayant] obtenu comme maire 9 voix, [face à] Lamothe Pierre, 1 voix ». C'est Fabien Donadieu qui est désigné adjoint avec 10 voix⁴³¹. La dernière réunion de l'année 1944 se tient le 7 décembre et a pour objectif le règlement du budget communal pour l'année 1943.⁴³² L'année suivante voit le déroulement de quatre réunions avant les élections municipales. Le salaire du secrétaire de mairie est augmenté et le CLL met en œuvre l'article 14 de la loi sur l'Assistance⁴³³ afin d'aider au mieux six individus de la commune se trouvant dans la misère. Le 11 mars 1945, le comité exécute l'article 50 de la loi du 5 avril 1884⁴³⁴ et autorise la municipalité à lever un impôt extraordinaire pour l'équilibre budgétaire. Ainsi, Filhol défend son exposé et explique que la commune se dirige vers une situation de déficit pour

⁴³⁰ SINGER John, « La vie départementale et municipale : Histoire des taxes communales pour la voirie des campagnes », *La Revue Administrative*, vol. 13, n° 78, 1960, p. 643-645.

⁴³¹ De plus, lors de cette troisième réunion, un nouveau membre apparaît sur le registre municipal. Il s'agit de René Delsahut, un local de quarante-quatre ans, cultivateur à Thémines.

⁴³² Le CLL propose de fixer les recettes à 97 713, 50 Francs pour 19 089, 70 Francs de dépenses dans le but d'affirmer que « toutes les opérations de l'exercice 1943 sont déclarées définitivement closes ». Un excédent de 78 623,80 Francs est mentionné et « porté en recettes au budget supplémentaire de 1944 ».

⁴³³ Art. 14 de la loi du 15 juillet 1893 portant sur l'Assistance médicale gratuite.

« *La liste [des individus qui peuvent prétendre à l'assistance] est arrêtée par le conseil municipal, qui délibère en comité secret : elle est déposée au secrétariat de la mairie. Le maire donne avis du dépôt par affiches aux lieux accoutumés.* ».

Disponible sur Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=79eVUuNdovttrFX79BDc>

⁴³⁴ Art. 50 de la loi du 5 avril 1884 portant sur l'organisation municipale.

« *Le conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance. Quand, après deux convocations successives, à trois jours au moins d'intervalle et dûment constatées, le conseil municipal ne s'est pas réuni en nombre suffisant, la délibération prise après la troisième convocation est valable, quel que soit le nombre des membres présents.* ».

Disponible sur Légifrance :

[https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=f\\$BrNO52SvOG43W4NO82](https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=f$BrNO52SvOG43W4NO82).

l'année en cours. Les conseillers votent « en conséquence pour l'année 1945 au principal des quatre contributions directes, une imposition extraordinaire de deux cent centimes additionnels. ». Cette contribution supplémentaire permet au CLL lors de sa dernière séance -le 25 mars- l'affectation d'une somme de dix mille francs « à l'entretien des chemins ruraux non reconnus et qui demandent des réparations urgentes. ». Le chercheur américain Laird Boswell explique ainsi que les municipalités communistes des années 1920-1930 en Limousin et en Dordogne mettent l'accent sur des sujets de proximité. C'est le cas de l'électrification des campagnes, la mise en place de l'eau courante, la réfection des voiries ou encore la modernisation des bâtiments publics⁴³⁵.

Ainsi, plus de dix années après le contexte d'étude de Boswell, Louis Filhol met en place un programme de modernisation de la commune qui passe, avant tout par l'accessibilité de cette dernière au travers des chemins vicinaux. Les élections municipales d'avril-mai 1945 marquent alors le début du retour progressif de la République et participent à l'accession légale de Filhol à la tête de la mairie.

⁴³⁵ BOSWELL Laird, *op. cit.*, p. 194-195.

B. La légitimation du pouvoir au travers d'un ancrage politique stabilisé et d'une confiance renouvelée (1945-1959)

À la suite de la mise en place du Comité de Libération Local de Thémines, les élections d'avril-mai 1945 marquent le retour à la vie politique d'avant-guerre. Ainsi, forts de leur assise politique au sein de la Résistance, les socialistes et les communistes décident, le 21 décembre 1944, de constituer des listes communes en vue des élections municipales de l'année suivante⁴³⁶. Beaucoup de chercheurs s'interrogent sur l'attitude du Parti Communiste, notamment autour de la question de leur volonté de prise du pouvoir au moment de la Libération grâce à un soulèvement populaire. L'historiographie communistes affirme que la volonté du PCF était simplement de revenir à un « mai 36 » mais sans la prétention de prendre le pouvoir par la force⁴³⁷. Toutefois, la thèse d'Annie Kriegel⁴³⁸ permet de développer deux stratégies plus sérieuses. D'abord, un premier aspect vise à expliquer qu'entre juin et novembre 1944, la puissance numérique du Parti Communiste ainsi que son expansion géographique, sociale -ce n'est plus seulement un parti d'ouvriers- et politique lui fait prétendre à une prise de pouvoir. En effet, il peut s'appuyer sur une véritable force armée que sont les FTP et les Milices Patriotiques⁴³⁹. Toutefois, à partir de décembre 1944, le désarmement puis la dissolution de ces forces armées décidé par le pouvoir central encourage les tensions entre les communistes et le Gouvernement Provisoire de la République Française. Le gouvernement permet alors le retour de Maurice Thorez⁴⁴⁰ qui va encourager la modération au sein du parti et définir un cap politique de lutte jusqu'à l'écrasement de l'Allemagne Nazie. Les communistes sont alors détournés de leur objectif de quête du pouvoir mais jouissent encore d'une solide assise géographique et politique qui leur permet d'être en tête des élections légales. Le GPRF, soucieux du retour à la vie politique d'avant-guerre, prend des mesures fortes pour contrer les communistes et revenir au plus vite à une situation de stabilité pour en finir avec l'aspect insurrectionnel de la Libération. Ainsi, dès la fin du mois d'août 1944, De Gaulle décide de dissoudre les états-majors FFI et d'interdire tout nouveau recrutement.

⁴³⁶ BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 986.

⁴³⁷ Analyse de l'homme politique Jean Poperen (1925-1997) membre de plusieurs partis politiques dont le PCF et le Parti Socialiste.

⁴³⁸ Thèse de Kriegel citée dans l'ouvrage de BECKER Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2011 [1988], p. 12-13.

⁴³⁹ D'après Philippe Buton, les milices patriotiques sont un groupe de civils constitué à l'initiative du PCF dès août 1943 dans le but de constituer une force au moment de l'insurrection nationale.

⁴⁴⁰ RIOUX Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République, I. L'ardeur et la nécessité 1944-1952*, Paris, Seuil, 1980.

Le 27 novembre 1944, le secrétaire général du Parti Communiste rentre en France, arrivant de l'U.R.S.S. De Gaulle lui permet de rentrer en l'amnistiant de ses condamnations de désertion en 1940.

Les anciens combattants FFI sont alors intégrés dans l'armée française et forment, avec les gaullistes, une seule armée⁴⁴¹. Le 28 octobre de la même année, le GPRF ordonne le désarmement des milices patriotiques dans le but de rétablir l'ordre républicain face aux groupes paramilitaires⁴⁴². C'est donc dans un contexte de rétablissement du pouvoir républicain que les élections municipales légales ont lieu.

Les élections de 1945 sont les premières élections municipales républicaines depuis 1935. En effet, depuis la loi sur l'organisation municipale⁴⁴³ les maires sont élus par le conseil pour un mandat de quatre ans⁴⁴⁴. De fait, les magistrats communaux de 1935 sont élus normalement jusqu'en 1939. Cependant, l'état de guerre et la mobilisation entraîne la suspension des élections républicaines pour la durée du conflit⁴⁴⁵. Le régime de Vichy redéfinit les règles électives pour les communes. Ainsi, par une loi du 16 novembre 1940, le rétablissement de la distinction entre grandes et petites communes est de mise⁴⁴⁶. Par conséquent, les communes de moins de 2 000 habitants -comme Thémines- gardent la démocratie complète.

Les élections du conseil sont votées par les électeurs et celles du maire et de ses adjoints par le conseil. Les communes comprises entre 2 000 et 10 000 habitants sont gérées par le préfet, et celles de plus de 10 000 individus, par le Gouvernement⁴⁴⁷. Nous pouvons comprendre aisément que du point de vue de Vichy, le risque d'opposition d'une ville augmente avec son poids démographique. Le régime veut ainsi faire-valoir l'idéal de la petite commune rurale qui peut s'administrer seule face à la grande ville soumise aux échanges économiques et dont la gestion doit être assurée par l'État. Comme le démontre Armand Cosson⁴⁴⁸, la politique de Vichy n'ose pas appliquer intégralement sa conception autoritaire à tous les villages. Paradoxalement, l'État Français laisse en place les équipes issues du suffrage universel dans les petites communes. Toutefois, en contrepartie, les élites locales doivent loyalisme et fidélité

⁴⁴¹ BUTON Philippe, *op. cit.*, p. 108-109.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 157-159.

⁴⁴³ AGULHON Maurice, GIRARD L., ROBERT J.-L., SERMAN W., *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 28-30.
Loi du 5 avril 1884.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, Loi du 28 mars 1882.

⁴⁴⁵ AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François (dirs.), *La France des années noires : De la défaite à Vichy*, t. 1, Paris, Seuil, [1993], 2000.

⁴⁴⁶ AGULHON Maurice, GIRARD L., ROBERT J.-L., SERMAN W., *op. cit.*

Vichy rétablit ici le principe de différenciation des communes établi sous Napoléon I^{er} le 28 pluviôse An VIII (17 février 1800).

⁴⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁴⁸ COSSON Armand, « La francisque et l'écharpe tricolore : Vichy et le pouvoir municipal en Bas-Languedoc », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 104, n° 199-200, 1992, p. 281-310.

au régime. C'est le cas de la commune de Thémines qui voit, depuis mai 1935 Raymond Lacarrière à la tête de la commune. Le choix de laisser les communes de moins de 2 000 habitants s'administrer sans le contrôle de l'État n'est pas neutre. En effet, il est surtout politique car il s'agit de « nettoyer » les municipalités qui ont voté majoritairement à gauche lors des élections de 1935. Les communes rurales, alors peu touchées par l'industrialisation et encore traditionnelles -comme Thémines- restent encore sous l'influence de notables locaux et sont jugées plus perméables à la Révolution nationale⁴⁴⁹. La Libération du territoire national ainsi que le rétablissement progressif des institutions républicaines entraîne l'annulation pure et simple de toutes les décisions prises par Vichy⁴⁵⁰. Dans un contexte de résistancialisme, la politique du gouvernement est de creuser un fossé entre Vichy et la République dans le but de démontrer que Vichy n'était pas la France et qu'il faut effacer ce souvenir. L'ordonnance du 9 août 1944 va dans ce sens et la loi de 1884 sur les municipalités est rétablie. De ce fait, les français et les françaises⁴⁵¹ sont appelés aux urnes les 29 avril et 13 mai 1945. Les résultats sont sans appel, les modérés et les radicaux socialistes sont délaissés au profit des socialistes, des communistes et du tout nouveau Mouvement Républicain Populaire (MRP) de sensibilité démocrate-chrétienne⁴⁵². Le PCF ressort de ces élections en tête et passe du contrôle de 317 municipalités à 1 462⁴⁵³. À Thémines, le conseil municipal se réunit le 18 mai 1945 dans le but d'élire le maire et ses adjoints. Les articles 48⁴⁵⁴ et 77⁴⁵⁵ de la loi du 5 avril 1884 sont évoqués et Louis Filhol est élu maire avec sept voix sur dix. Fabien Donadieu devient son adjoint avec huit voix. Les Archives départementales du Lot⁴⁵⁶ nous confirment ces résultats au travers d'un « *Bulletin Officiel et Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Lot* » daté du 8 juillet

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ AGULHON Maurice, GIRARD L., ROBERT J.-L., SERMAN W., *op. cit.*

⁴⁵¹ Qui peuvent voter depuis le 21 avril 1944.

⁴⁵² BEAUPRÉ Nicolas, *op. cit.*, p. 987.

⁴⁵³ BUTON Philippe, *op. cit.*, p. 194.

⁴⁵⁴ Art. 48 : « Toute convocation est faite par le maire. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée à la porte de la mairie et adressée par écrit et à domicile, trois jours francs au moins avant celui de la réunion. En cas d'urgence, le délai peut être abrégé par le préfet ou le sous-préfet. »

⁴⁵⁵ Art. 77 : « La séance dans laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal. Pour toute élection du maire ou des adjoints, les membres du conseil municipal sont convoqués dans les formes et délais prévus par l'article 48 ; la convocation contiendra la mention spéciale de l'élection à laquelle il devra être procédé. Avant cette convocation, il sera procédé aux élections qui pourraient être nécessaires pour compléter le conseil municipal. Si, après les élections complémentaires, de nouvelles vacances se produisent, le conseil municipal procédera néanmoins à l'élection du maire et des adjoints, à moins qu'il ne soit réduit aux trois quarts de ses membres. En ce cas, il y aura lieu de recourir à de nouvelles élections complémentaires. Il y sera procédé dans le délai d'un mois, à dater de la dernière vacance. ».

⁴⁵⁶ Arch. Dép. du Lot : 1 W art. 92 : Renseignements sur les communes du département en 1945 par suite des élections municipales et classement de ces dernières par étiquette politique. (Cf. Annexe 4.8).

1945. Ce dernier recense la liste des maires et des adjoints de toutes les communes du département élus en mai 1945. Le même fond permet d'examiner une classification des maires « groupés par nuances politiques ». Ce tableau montre que le département compte quinze municipalités tenues par un administré communiste dont Thémynes. Ce constat s'applique bien entendu au département mais aussi au pays tout entier. En effet, les élections municipales quercynaises voient le PCF nettement en hausse, passant de six conseillers en 1939 à 650⁴⁵⁷. Le même cas de figure s'applique pour la France, comme nous l'avons vu plus haut. À la suite des élections municipales, les Français sont appelés à revenir aux urnes lors du référendum du 21 octobre 1945. De fait, cette proposition vise à élire une Assemblée constituante qui a pour but de mettre au point une nouvelle Constitution républicaine en vue de la mise en place d'une nouvelle République⁴⁵⁸. Une circulaire ministérielle du 8 octobre 1945 nous permet de mieux comprendre les enjeux autour de ce référendum. Ainsi, les mairies doivent organiser matériellement les élections générales ainsi que le référendum au mois d'octobre de la même année⁴⁵⁹. En ce qui concerne le référendum, la commune de Thémynes vote majoritairement « Oui » aux deux questions posées. 190 personnes approuvent que « l'Assemblée élue ce jour soit constituante » contre seulement onze. De même, 112 personnes approuvent que « les pouvoirs publics soient -jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution- organisés conformément aux dispositions du projet de loi » contre 89. La vérification de ces résultats au travers des Archives communales déposées nous permet une plus grande rigueur scientifique et nous pouvons affirmer que ces derniers se corroborent⁴⁶⁰. L'attitude thémynoise n'est pas singulière. En effet, les deux questions posées lors du référendum voient une majorité de « oui » se prononcer. Les historiens parlent de 96% de réponses positives pour la première question et 66% pour la seconde⁴⁶¹. La nette volonté de tirer un trait sur la III^e République s'explique surtout par la propagande exercée par les partis politiques qui -Parti radical excepté- appellent à voter « oui » à la première question. Le cas de la seconde question est plus complexe. De fait, il faut bien avoir en tête que cette interrogation est surtout voulue par De Gaulle pour limiter les pouvoirs de la future Constituante. Les partis appellent à voter « oui » excepté les communistes et la CGT qui

⁴⁵⁷ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

⁴⁵⁸ GOETSCHER Pascale, TOUCHEBOEUF Bénédicte, *La IV^e République : la France de la Libération à 1958*, Paris, Le livre de Poche, 2004, p. 94.

⁴⁵⁹ Cette circulaire est consultable aux Arch. Dépt. Du Lot : 1 W art. 200 : Documents en vue du Référendum du 21 octobre 1945 dans le Lot (circulaires ministérielles en vue de l'organisation matérielle du vote et résultats détaillés par commune dans tout le département).

⁴⁶⁰ Arch. Dép. du Lot : EDT 318 1 K art. 3 : Référendum du 21 octobre 1945 à Thémynes. (Cf. Annexe 4.9).

⁴⁶¹ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 174.

souhaitent mêler leur opposition à celle du Parti Radical. Le résultat apparaît alors en demi-teinte accentuant la victoire personnelle du Général De Gaulle mais aussi celle des forces de l'extrême-gauche (avec l'appui des Radicaux) qui obtiennent tout de même plus de 30% des suffrages⁴⁶². La période s'annonce donc complexe car elle voit s'affronter deux visions politiques au sein d'un même gouvernement. Les communistes sont le premier parti de France au sortir du référendum de 1945 mais les citoyens, par l'ampleur des réponses positives, permettent à De Gaulle de rester à la direction du gouvernement. C'est donc dans ce contexte que Filhol amorce ses premières mesures communales.

Parmi les premières mesures prises par la commune légale de Thémines, nous pouvons aborder le cas de l'assistance aux femmes en couche. Ainsi, chaque année, le conseil municipal se voit proposer une liste de femme qui demandent une aide communale pour élever leurs enfants dans des conditions décentes. Le conseil ne manque aucune de ces aides durant toute la période. En outre, plus intéressant pour notre propos, c'est dès le mois de juin 1945 que Filhol s'inquiète de « *l'état lamentable dans lequel les bâtiments communaux et en particulier les écoles ont été laissés par la municipalité antérieure.* ». Il réalise un exposé dans le but de convaincre les conseillers de demander des aides au ministère. Filhol accuse la mairie antérieure de n'avoir rien fait à ce sujet et rappelle que, « *salles de classes et logement des maîtres ont servi de refuge à l'armée en débâcle de 1940 et ont subi de ce fait des dégradations multiples [...]* ». Le maire et son conseil décident alors de demander au Ministre « *une subvention [leur] permettant d'effectuer les travaux indispensables [au réaménagement des écoles].* ».⁴⁶³ La mairie ne reçoit aucune réponse du ministère à cette missive et, lors d'une séance un an plus tard, décide d'emprunter 500 000 Francs au Crédit Foncier de France, remboursable sur trente annuités, pour réhabiliter les bâtiments communaux.⁴⁶⁴ Au mois de novembre 1945, sur demande du maire, le conseil décide de prélever 10 000 Francs sur la taxe vicinale pour l'entretien des chemins ruraux⁴⁶⁵. L'urgence pour la municipalité est alors de mettre tout en œuvre pour remettre aux normes l'accessibilité de la commune ainsi que ses infrastructures. Cette idéologie communale n'est pas nouvelle. Toutefois, avant d'aborder

⁴⁶² BUTON Philippe, *op. cit.*, p. 206.

⁴⁶³ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970. Séance du 17 juin 1945.

⁴⁶⁴ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 19 mai 1946. La confirmation du crédit et le début des plans de chantiers débutent alors fin septembre 1946.

⁴⁶⁵ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 4 novembre 1945.

celle-ci, il est utile de revenir sur l'étude de Laird Boswell au sujet des municipalités communiste de Dordogne et du Limousin vingt ans plus tôt. Ainsi, selon lui, les dirigeants communistes avaient souvent une profession de contact comme médecin ou commerçant⁴⁶⁶. C'est le cas de Filhol qui est boulanger et qui se forme petit à petit un réseau villageois et commerçant, comme nous l'avons abordé plus haut. Les municipalités rurales -plus indépendantes que les grands centres urbains- rendent la conquête municipale difficile et l'accession à la mairie dépend surtout du charisme, des relations et de la popularité du candidat⁴⁶⁷. Louis Filhol, sans doute conscient de sa chance de pouvoir administrer une commune, doit user de ses relations et du bon sens pour tenter de rester le plus possible aux commandes municipales. De ce fait, pour rester en place, un maire communiste doit plutôt faire passer les intérêts de son village avant ceux de la politique au risque d'aliéner une partie de son électorat. Les campagnes politiques sont ainsi plutôt basées sur la lutte contre l'ordre établi qu'une véritable nouvelle ligne politique⁴⁶⁸. Boswell observe un certain prolongement de la lutte féodale dans les municipalités des années 1920-1930 : les candidats accusant souvent le maire sortant de se placer en « roi » avec beaucoup de privilèges⁴⁶⁹. C'est ce que nous avons aussi remarquer pour la commune de Thémines. Querelles de familles et querelles politique sont ainsi étroitement liées à l'instar de celles entre les Lacarrière et Filhol lors du CLL. Aussi, parmi les mesures politiques concrètes proposées, Boswell remarque que l'accent est mis sur des sujets basiques comme l'électrification des campagnes, la mise en place de l'eau courante, la réfection des voiries ou encore la modernisation des bâtiments publics⁴⁷⁰. Les premières mesures de la municipalité Filhol coches une bonne partie de ces thèmes politiques et corroborent l'analyse de Boswell. Toutefois, l'absence de réponse du Ministère à la missive municipale peut s'expliquer selon plusieurs facteurs. En premier lieu, il est évident de rappeler que dans un contexte de reconstruction nationale dû au Second Conflit Mondial, les cabinets ministériels ont beaucoup de demandes similaires à traiter. De plus, Boswell insiste sur la capacité des préfets à bloquer les actions et les demandes de subventions des municipalités. Les dirigeants communaux ont alors besoin de se faire connaître en haut lieu et le clientélisme est encore de rigueur à cette époque⁴⁷¹. Nous pouvons aussi ajouter à cela le contexte difficile dans lequel est demandé cette subvention. En effet, la période est conflictuelle entre De Gaulle et les Communistes au sein du Gouvernement. Le 20 janvier

⁴⁶⁶ BOSWELL Laird, *op. cit.*, p. 202.

⁴⁶⁷ *Ibid*, p. 265.

⁴⁶⁸ *Ibid*, p. 267-269.

⁴⁶⁹ *Ibid*, p. 267.

⁴⁷⁰ *Ibid*.

⁴⁷¹ *Ibid*, p. 270-271.

1946, le chef du GPRF, le Général De Gaulle démissionne du gouvernement et se retire de la vie politique « face à l'attitude frondeuse des partis ». Félix Gouin prend sa place jusqu'en juin de la même année : c'est l'apogée du « tripartisme » gouvernemental⁴⁷² avec la charte du 23 janvier 1946⁴⁷³. La prééminence des partis de gauche au gouvernement entraîne un nouveau référendum le 5 mai 1946 dans le but d'orienter la nouvelle Constitution sur une ligne socialo-communiste. À la surprise générale, le corps électoral rejette cette proposition à 53%⁴⁷⁴. Pour Buton, les socialistes y sont sans doute pour beaucoup mais quoi qu'il en soit, le MRP dépasse le PCF et se retrouve premier parti de France lors des élections du 2 juin 1946. La période est alors au revirement de situation pour les communistes et aux profonds bouleversements politiques dû à l'attente d'une nouvelle Constitution⁴⁷⁵. La vie municipale théminoise ne s'arrête pas pour autant. En effet, Thémines contribue aux bourses de l'artisanat rural à hauteur de 100 Francs⁴⁷⁶ et reverse aussi 300 Francs à l'association des maires du Lot⁴⁷⁷. Enfin, un plan communal échelonné sur quatre années est mise en place lors d'une séance le 23 mars 1947.

« Le conseil municipal à l'unanimité, propose au sujet du plan de quatre ans, les travaux désignés ci-après :

1° Aménagement des bâtiments communaux

2° Route Pontié - Lacarboulate

3° Remise en état des chemins ruraux desservant tous les hameaux

4° Adduction d'eau et lavoir public

5° Rétablissement des foires

*6° Création d'un terrain des sports, une salle des fêtes et une bibliothèque communale, pour parer au dépeuplement des campagnes. ».*⁴⁷⁸

⁴⁷² BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 175-176.

⁴⁷³ *Ibid*, p. 176.

A la suite du départ de De Gaulle, le PCF, la SFIO et le MRP dominent la vie politique. Ils s'entendent pour former un gouvernement commun et signent une Charte dans laquelle ils s'engagent à ne pas s'attaquer et à défendre ensemble les mesures prises par le gouvernement. Les postes ministériels sont répartis entre les trois partis de la majorité.

⁴⁷⁴ *Ibid*, p. 176-177.

⁴⁷⁵ BUTON Philippe, *op. cit.*, p. 226-227.

⁴⁷⁶ *Arch. Muni. de Thémines* - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 22 juillet 1945.

⁴⁷⁷ GEORGES Jocelyne, *op. cit.*, p. 239-265.

Association des maires du Lot : créée en 1946 sur le modèle de l'Association des maires de France créée en octobre 1925 et reconnue d'utilité publique en 1933.

⁴⁷⁸ *Arch. Muni. de Thémines* - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 23 mars 1947.

Ce plan est donc voté pour quatre années mais la période de 1946-1947 voit le rétablissement de la République et le renouvellement du personnel administratif, il faut donc être assuré de se faire réélire à la tête de la municipalité pour pouvoir appliquer ces directives. Ainsi, la nouvelle proposition de Constitution est soumise au référendum le 13 octobre 1946 et accueille une nette approbation du corps électoral avec 53% de réponses positives. Le 27 octobre de la même année, la Quatrième République est proclamée et en novembre, les élections législatives confirment la prééminence des trois partis⁴⁷⁹.

La fin de la période de transition gouvernementale entre 1944 et 1947 voit l'apparition d'un nouveau contexte qu'il est nécessaire de ne pas négliger dans notre analyse. En effet, l'après-guerre entraîne de fortes tensions internationales qui précipitent le monde dans la Guerre Froide. Deux visions s'affrontent avec, d'un côté, les américains et leurs alliés qui promeuvent le libéralisme économique et, de l'autre, les communistes plus attachés aux planifications économiques et aux partages des richesses. Du côté de la France, les années 1940-1950 sont marquées par une augmentation de la natalité, de grandes avancées sociales ainsi qu'une explosion de la croissance. C'est le début de ce que Jean Fourastié appelle les Trente Glorieuses⁴⁸⁰. La France bénéficie des aides américaines du Plan Marshall⁴⁸¹ ce qui favorise sa reconstruction. Pour Zancarini-Fournel et Delacroix, l'augmentation de la population active dans le pays -notamment grâce à la main d'œuvre étrangère- favorise une croissance élevée sur toute la période. C'est aussi le temps de la consommation de masse et « culture de la consommation ». Les achats à crédits se développent et, en 1957, chaque français est en moyenne endetté de 3 000 Francs.⁴⁸² Du point de vue politique, l'établissement de la IV^e République nous permet de revenir sur le rôle des maires avant l'avènement de la République Gaullienne. Ainsi, c'est le socialiste Vincent Auriol qui est choisi pour assurer la présidence de

⁴⁷⁹ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 177-178.

⁴⁸⁰ Expression de l'économiste Jean Fourastié (1907-1990) désignant la période de prospérité que connaît la France et la plupart des pays industrialisés de la fin de la Seconde Guerre mondiale au premier choc pétrolier de 1973. Il publie un ouvrage qui popularise l'expression : *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

⁴⁸¹ BOSSUAT Gérard, « Aux origines du Plan Marshall », *Histoire, économie et société*, vol. 18, n° 2, avril-juin 1999, p. 275-296.

European Recovery Program (ERP) ou « Plan Marshall » est un programme américain de prêts accordés aux pays européens pour les aider à se reconstruire après la guerre. Toutefois, la garantie de ces prêts va de pair avec un vaste mouvement d'importation des produits américains. Le plan porte le nom du secrétaire d'État des États-Unis Georges Marshall qui expose sa volonté lors d'un discours le 5 juin 1947. En définitive, la conférence de Paris (20 septembre 1947) fixe les conditions et les États-Unis prêtent environ 16,5 milliards de dollars aux seize pays signataires.

⁴⁸² ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, *La France du temps présent (1945-2005)*, Paris, Belin, 2010, Chap. 2 : La transition « modernisatrice » : années 1950 – début des années 1960, p. 73-135.

la République le 16 janvier 1947 dans le but de progressivement évincer les communistes du gouvernement⁴⁸³. Stéphane Courtois et Marc Lazar expliquent que 1947 demeure une des années les « plus conflictuelles de l'histoire sociale française ». Ainsi, l'éviction des communistes de la gouvernance entraîne entre autres une multitude de grèves avec près de trois millions de grévistes en France⁴⁸⁴. Les élections municipales d'octobre de la même année, sont le reflet de ce changement contextuel. En effet, la « vague RPF »⁴⁸⁵ -dont il faut nuancer l'ampleur en fonction des départements- ébranle les équilibres intérieurs. En ce qui concerne la commune de Thémines, les municipales voient la réélection de Filhol et de Donadieu aux postes de maire et d'adjoint. La commune peut ainsi appliquer le plan voté au début de cette même année et Filhol poursuivre son œuvre communale. De ce fait, entre 1947 et 1953 -date des prochaines élections municipales- Filhol et son conseil remplacent à chaque fois la taxe sur les prestations en taxe vicinale pour favoriser la réfection des nombreux chemins de la commune. Parmi les réalisations de ce deuxième mandat, il faut s'arrêter sur la restauration de la Halle⁴⁸⁶ du village entre 1950 et 1954. Ainsi, la Halle de Thémines est un lieu majeur de la vie communale car c'est là où se réunissent les marchés et les fêtes nationales. Cet édifice, datant du XVII^e siècle, est une « *petite halle de plan carré, dont la toiture repose sur quatre gros piliers d'angle et huit piliers intermédiaires monolithes. Entre ces piliers se trouve un mur bahut dans lequel trois entrées sont ménagées. Dans l'angle nord-est se trouve un socle en pierre sur lequel devait être déposés les anciennes mesures à grain [...]. La charpente en chêne d'origine [...] donne à la silhouette de cette toiture la cambrure particulière aux toitures du Quercy. La couverture en schiste est chevillée sur plancher en châtaignier ou chêne* »⁴⁸⁷. La présence de marchés dans la commune est déjà attestée dans la charte de Thémines du 22 juin 1262. En effet, selon le portail Patrimoine du Lot⁴⁸⁸ « *Le marché de Thémines se tiendra le jeudi. Tous ceux qui y viendront pourront le faire en toute sécurité du mercredi matin jusqu'au vendredi* ». Les marchés se poursuivent jusqu'à l'époque contemporaine et le bâtiment subit les intempéries et les dommages du temps. En 1950, « *le conseil à l'unanimité engage la commune à participer aux travaux de restauration à raison de*

⁴⁸³ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 178-180.

⁴⁸⁴ COURTOIS Stéphane, LAZAR Marc, *op. cit.*

⁴⁸⁵ LE BÉGUEC Gilles, PESCHANSKI Denis (dirs.), *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 42.

⁴⁸⁶ Photographies de la Halle de Thémines. (Cf. Annexe 4.10).

⁴⁸⁷ Description donnée sur une fiche du Patrimoine architectural (base Mérimée) : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00095276>.

⁴⁸⁸ Portail Patrimoine du Lot : www.patrimoine-lot.com. Page rédigée par l'Association Culture et Patrimoine de Thémines le 23 février 2010.

50% à condition que les dits travaux soient donnés à l'adjudication au rabais »⁴⁸⁹. L'année suivante, le 21 janvier, « le conseil municipal à l'unanimité des membres présents [...] demandent le classement de la Halle comme monument historique. »⁴⁹⁰. La demande du conseil théminoise est acceptée par le Ministère et la Halle se retrouve classée par arrêté aux monuments historiques le 28 février 1951. Ce nouveau statut -créé lors de la commission des monuments historiques de 1837⁴⁹¹- permet à l'édifice d'être protégé et d'être reconnu comme ayant un intérêt patrimonial. La commune peut ainsi demander des subventions au Ministère tout en gardant la propriété de son bien. Par conséquent, le 6 juillet 1952, « le conseil municipal [...] après constatation des dégâts de plus en plus graves survenu à la Halle, [...] informe les autorités supérieures que si les réparations urgentes ne sont pas commencées dans le courant juillet 52, il fera procéder à la démolition de la dite Halle qui devient un danger public [...]. »⁴⁹². Les travaux s'exécutent rapidement et plus de deux ans plus tard, « M^r le maire propose de faire un virement de 106 000 fcs. nécessaires pour payer la réfection de la Halle. »⁴⁹³. De ce fait, une des mesures majeures effectuée par Louis Filhol lors de son deuxième mandat est le sauvetage d'un des monuments les plus anciens de la commune en s'appuyant sur les aides gouvernementales disponibles à cette époque. Parallèlement à cette entreprise, un arrêté municipal instaure une limitation de 20 kilomètre/heure dans le bourg⁴⁹⁴ ainsi que des demandes de subventions pour racheter du mobilier scolaire neuf car l'ancien « se trouvant dans un très mauvais état et datant sûrement de plus de cent ans. »⁴⁹⁵. La municipalité

⁴⁸⁹ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 3 septembre 1950.

⁴⁹⁰ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 21 janvier 1951.

⁴⁹¹ DROUGUET Noémie, GOB André, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2014.

Commission créée en 1837 qui a pour but de classer tous les édifices présentant un intérêt suffisant pour être placés sous la protection du gouvernement et statue sur les subventions à accorder en cas de restauration.

⁴⁹² Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 6 juillet 1952.

⁴⁹³ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 29 novembre 1954.

⁴⁹⁴ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 25 avril 1948.

⁴⁹⁵ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

proteste en outre contre les lois du 21 et du 30 août 1951. Ces dernières visent à subventionner pour la première fois des établissements privés. Ainsi, dans le contexte de la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), -prémisse de l'Union Européenne- les lois Marie et Barangé permettent aux élèves des établissements privés de bénéficier des bourses de l'État et une allocation trimestrielle. La municipalité théminoise « *profondément attachée à l'école laïque [...] proteste énergiquement contre les lois du 21 au 30 août 1951, qui en faisant revivre la législation scolaire de Vichy, sapent toute l'œuvre scolaire de la République et demande que les subventions servent non aux écoles privées mais en totalité aux écoles publiques.* »⁴⁹⁶. L'attitude du conseil municipal à l'encontre de ces lois nous révèle son caractère républicain voire anticlérical et il convient alors de rappeler son ancrage à l'extrême-gauche. Ce bref aperçu des mesures prises par la municipalité théminoise n'aborde cependant pas la remise en place de l'électricité et l'adduction de l'eau courante dans le village.

En effet, dans les consciences villageoises de Thémines, nos enquêtes révèlent que parmi les mesures phares prises par Filhol, celles de la remise en route de l'électricité dans le bourg et surtout de la création du Syndicat des Eaux sont le plus souvent citées. De ce fait, analysons d'abord la situation électrique du village au début des années 1950. Un éclairage historique de Fabrice Abbad nous permet de brosser un début d'analyse statistique. Ainsi, en 1932, 82% des communes ont accès à l'électricité⁴⁹⁷. En ce qui concerne Thémines, un érudit local nous explique que « M. Bennet [...] propriétaire du moulin [de la commune] équipa ce dernier d'une turbine électrique. Une concession de trente ans fut établie, en 1922, avec la commune pour assurer l'éclairage seulement. Chaque maison avait une ampoule [...]. Devant les difficultés d'alimentation régulière, en 1931, le contrat fut dénoncé et passé à la Compagnie du Bourbonnais qui prit le relais. À cette même date fut créé un syndicat intercommunal dont le siège était à Figeac. Ce dernier prit en charge l'étude, la construction et l'exploitation du réseau de distribution publique d'énergie électrique sur le territoire des communes associées. [...]. De 1932 à 1938 toute la commune fut équipée. »⁴⁹⁸. Cependant, la guerre stoppe les projets de ce syndicat et, en 1945, le préfet réaffirme leur autorité. Les actions de ce dernier sont en premier lieu de faire revenir l'éclairage dans les rues des villages concernés. La demande est

Séance du 18 mai 1952.

⁴⁹⁶ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 19 septembre 1951.

⁴⁹⁷ ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁹⁸ « Chronique Historique » de M^r PEYROT Gérard pour le Bulletin Communal de Thémines, janvier 2010, p. 39.

pressante pour notre village d'étude et, le 2 mars 1946, « *M^r le Maire soumet au conseil le désir de la population d'avoir à nouveau l'éclairage de nos rues. [Il] demande le rétablissement, au moins partiel de l'éclairage public.* »⁴⁹⁹. La décision est rapidement validée et Thémines retrouve l'éclairage de ses rues. Le syndicat reste en activité durant plus de 25 années jusqu'à la légation de ses activités à l'Électricité De France (EDF) en 1958. Un arrêté de Filhol stipule alors qu'il « *s'engage à céder à l'Électricité de France, [...] pour la construction du poste de transformation de Thémines, une parcelle de terrain de 3 mètres sur 3 mètres, située dans la C^{me} [...].* »⁵⁰⁰. La commune permet ainsi le retour de l'éclairage public après-guerre et assure la passation d'activité entre le syndicat intercommunal et l'Électricité de France. La seconde œuvre remarquable de Filhol dans les consciences villageoises reste sans doute la mise en place du Syndicat des Eaux. Ainsi, malgré la création d'un Office de propagande de publicité et d'expansion pour l'adduction d'eau (PROPEX), moins d'un logement sur cinq a accès à l'eau vers la fin des années vingt⁵⁰¹. Le même constat s'établit pour l'après-guerre avec 48% des maisons et appartements qui n'ont pas d'eau courante, plus de 80% qui n'ont pas de toilettes intérieures et près de 90% qui n'ont pas de douche ni baignoire⁵⁰². La mairie théminoise s'inquiète très vite de cette situation et dès le plan de 1947 -que nous avons exposé plus haut- la mise en place de l'adduction d'eau est au cœur des projets municipaux. Le projet est d'abord laissé de côté face à l'ampleur de la tâche consacrée aux réfections des chemins vicinaux. Cependant, lors d'une séance du 26 juin 1949, Filhol expose au conseil les avantages que présente la mise en place de chantier pour l'adduction d'eau. De fait, « *M^r le maire expose à l'assemblée les avantages que présenteraient la mise en chantier des études du projet d'adduction d'eau potable du bourg de Thémines.* »⁵⁰³. La commune se lance ainsi dans l'étude des travaux et parvient à trouver un moyen de financer ces derniers. Elle s'appuie sur l'extension de cette idée aux communes voisines dans le but de pouvoir créer un syndicat collectif qui peut réunir plus de moyens financiers et ainsi favoriser l'accès à l'eau potable pour

⁴⁹⁹ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 2 mars 1946.

⁵⁰⁰ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 11 mai 1958.

⁵⁰¹ ABBAD Fabrice, *op. cit.*, p. 22.

⁵⁰² GOETSCHER Pascale, TOUCHEBOEUF Bénédicte, *op. cit.*, p. 117.

⁵⁰³ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 26 juin 1949.

tous les habitants proches de Thémines. C'est Filhol qui est à l'origine de ce projet qu'il expose lors d'une séance de décembre 1950.

« M^r le Maire expose les avantages que présenterait pour les habitants de la commune un réseau d'adduction d'eau potable, assurant également la protection contre l'incendie. Il fait ressortir que la construction et l'exploitation du futur réseau seraient facilitées par la constitution d'un syndicat [...]. Le conseil municipal [...] après avoir entendu les explications de M^r le maire et en avoir délibéré

1° décide de donner son adhésion à la constitution d'un syndicat de communes [...]

2° décide de charger le comité du syndicat de se mettre en rapport avec le service du génie rural pour poursuivre la réalisation de l'entreprise et notamment pour déterminer les limites et la consistance du réseau, le mode d'exploitation, les voies et moyens financiers à mettre en œuvre pour faire face aux frais d'établissement et la répartition générale entre les communes des dépenses ou des garanties à fournir en contre-partie (sic.) des emprunts auprès des caisses publiques [...]

3° décide de participer éventuellement aux dépenses de gestion du syndicat, [...] et prend l'engagement d'inscrire au budget communal la somme nécessaire [...]

4° confie au comité du syndicat le soin de procéder, avec le concours du service du génie rural, aux formalités réglementaires en vue de la construction et de l'exploitation du réseau d'adduction d'eau, ainsi que de passer tous marchés ou contrats nécessaires

5° décide que la durée du syndicat est illimitée, que le siège du syndicat est fixé à Thémines, que les fonctions de receveur du syndicat seront exercées par le receveur municipal de Lacapelle-M^{al}

*6° élit comme délégué au comité du syndicat, MM^{rs} Filhol, Ayrat titulaires et M Prunet suppléant. ».*⁵⁰⁴

Les Archives municipales de Thémines nous permettent d'avoir accès aux registres de délibération du Syndicat des Eaux entre 1951 et 1956. La lecture de ces registres nous permet ainsi de mieux saisir l'ampleur de cette tâche qui nécessite de nombreuses subventions ainsi qu'une importante ressource pécuniaire. En effet, le Syndicat A.E.P de Thémines contracte plus de 257 millions de francs auprès des Caisses Nationales, tous autorisés par arrêté préfectoral. Même si le Ministère de l'Agriculture subventionne une bonne partie des travaux, il est primordial de souligner ici l'action de ce comité dans la modernisation des communes

⁵⁰⁴ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 5 décembre 1950.

intéressées. Ainsi, lors de la constitution du bureau du Syndicat en avril 1951⁵⁰⁵, les membres de cinq communes voisines s'inscrivent dans cette action collective. Le Syndicat est dirigé par le maire de Thémines mais aussi par les maires des communes de Théminettes⁵⁰⁶ -Victor Cayre- et d'Issendolus⁵⁰⁷ -Marius Aubin-. Les communes de Rudelle⁵⁰⁸ et de Rueyres⁵⁰⁹ viennent se joindre à ce comité⁵¹⁰. Les premières réunions visent donc à mettre en place les travaux et leur coûts. La direction des travaux est confiée à un géomètre de Saint-Céré⁵¹¹, Pierre Lacour et le montant total des travaux d'adduction en eau s'élève à plus de 84 millions de francs⁵¹². Le Syndicat A.E.P. est même reconnu « *d'utilité publique* » dans l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 21 février 1953 et sa durée est illimitée. La même année, de nouvelles élections sont organisées au sein du bureau syndical mais les trois hommes en place en 1951 le restent. Ce qui demeure intéressant c'est le bilan de cette action. Ainsi, en décembre 1954, le Syndicat A.E.P. fixe les prix de la consommation de l'eau -approuvés par le préfet en mars 1955-. De ce fait, les vingt mètres cube d'eau sont facturés 3 000 francs et les excédents de 50 à 60 francs le mètre cube⁵¹³. Les archives s'arrêtent brutalement en février 1956 et ne nous laissent seulement que les coûts des trois premières tranches des travaux. En plus de cela, nous apprenons que le Syndicat est sur le point d'achever une quatrième tranche de travaux et qu'il emprunte de nouveau plus de 15 millions de francs dans le but de procéder à une cinquième tranche⁵¹⁴. Ainsi, le coût total des travaux pour les trois premières tranches s'élève à près de 76 millions de francs⁵¹⁵. Une stèle réalisée en mémoire de cette action se situe à la

⁵⁰⁵ *Arch. Muni. de Thémines* - Fond 2 : Compte rendu et délibérations du Syndicat des Eaux entre le 27 avril 1951 et le 1er juillet 1956.

Séance du 27 avril 1951.

⁵⁰⁶ Commune située à environ 4 kilomètres de Thémines. Elle compte 159 individus en 1946.

⁵⁰⁷ Commune située à environ 5 kilomètres de Thémines. Elle compte 443 individus en 1946.

⁵⁰⁸ Commune située à environ 5 kilomètres de Thémines. Elle compte 215 individus en 1946.

⁵⁰⁹ Commune déjà étudiée précédemment. Elle compte 271 individus en 1946.

⁵¹⁰ Document d'archive du Syndicat AEP et tableau récapitulatif du bureau de ce dernier. (*Cf. Annexe 4.11*).

⁵¹¹ Commune située à environ 20 kilomètres de Thémines. Elle compte plus de 3 000 individus en 1946.

⁵¹² La séance du 27 avril 1951 envisage exactement 84 300 000 francs de travaux.

⁵¹³ *Arch. Muni. de Thémines* - Fond 2 : Compte rendu et délibérations du Syndicat des Eaux entre le 27 avril 1951 et le 1er juillet 1956.

Séance du 9 décembre 1954.

⁵¹⁴ *Arch. Muni. de Thémines* - Fond 2 : Compte rendu et délibérations du Syndicat des Eaux entre le 27 avril 1951 et le 1er juillet 1956.

Séance du 24 février 1956.

⁵¹⁵ *Arch. Muni. de Thémines* - Fond 2 : Compte rendu et délibérations du Syndicat des Eaux entre le 27 avril 1951 et le 1er juillet 1956. (*Cf. Annexe 4.12*).

Séances des 30 avril et 28 août 1955 nous permettent de chiffrer l'action du Syndicat. Ainsi, la première tranche des travaux coûte 20 999 414 francs, la deuxième, 35 000 000 francs et la troisième, 20 000 000 francs.

station de pompage de Biscot sur la commune de Rueyres : y figure les noms des hommes qui ont participé à cette œuvre intercommunale dont Lacour, Cayre, Aubin et Filhol⁵¹⁶. Le discours de M^r Laval lors de son enterrement nous permet de mieux comprendre la ténacité du souvenir de l'action de ce Syndicat dans la commune.

*« Étant particulièrement bien placé pour constater dans tous les foyers le manque d'eau de notre région, il [Louis Filhol] fut vite amené à réfléchir au moyen d'amener dans toutes les maisons l'eau courante. [...] cette idée le poursuivait jour et nuit ce qui l'amena à chercher la constitution d'un groupement de plusieurs communes pour exploiter un réseau d'adduction d'eau à partir de la source de Biscot. C'est ainsi qu' [...] il finit par constituer le syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Thémynes. C'est grâce à sa ténacité et à son affabilité que petit à petit le projet fut mis sur pied et exécuté. Il ne faut pas oublier que c'est le premier projet Départemental intercommunal qui fut créé. Il fallut tout créer, inventer toutes les solutions aux divers problèmes. [...] Aussi en 1959 quand il cessa ses fonctions de Maire il fut maintenu délégué de la Commune pour qu'il puisse rester Président de cet organisme. Il est décédé occupant toujours ce poste qui lui avait donné plus de soucis que d'honneur. ».*⁵¹⁷

Toutefois, il demeure primordial de rester lucide et de mettre en perspective cette action locale avec la réalité territoriale de l'époque. Ainsi, pour Pascale Goetschel et Bénédicte Toucheboeuf, lors de la création du Syndicat de Thémynes, un tiers des logements n'ont pas l'eau courante⁵¹⁸. La situation ne s'améliore guère jusqu'aux années 1970-1980. En outre, il est nécessaire à ce stade de notre étude de mettre en perspective l'action de Louis Filhol avec celles d'autres magistrats communistes ruraux dans d'autres département.

De ce fait, l'ouvrage de Jacques Girault nous renseigne sur l'itinéraire d'André Morizet, maire PCF de Boulogne-sur-Seine entre 1919 et 1942⁵¹⁹. Ainsi, malgré de grandes difficultés dans l'étude de son parcours -notamment autour des différences entre ce qui relève de son action et ce qui englobe la commune- ses premiers mandat (1919-1927) sont eux-aussi marqués par la modernisation de la commune. Le conseil municipal encourage la réfection des voiries, le développement du réseau téléphonique, la réhabilitation de la mairie ou encore des écoles. La

⁵¹⁶ Arch. Perso. Photographie d'une stèle située sur la commune de Rueyres (Lot) à la station de pompage de Biscot commémorant l'action du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Thémynes (1954). (Cf. Annexe 4.13).

⁵¹⁷ Arch. Perso. Discours prononcé par Mr Pierre LAVAL (son successeur à la mairie) lors de son enterrement le 31 mars 1966.

⁵¹⁸ GOETSCHER Pascale, TOUCHEBOEUF Bénédicte, *op. cit.*, p. 254.

⁵¹⁹ GIRAULT Jacques (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2002, p. 287-406.

question du logement reste au-dessus de toutes les autres et la commune contracte nombre de crédits notamment pour la construction d'un hôpital. De plus, Morizet porte avec lui le projet d'intercommunalité -ancêtre du Grand Paris-. Il met alors en place avec les communes voisines un Syndicat intercommunaux des eaux en 1922 et un pour les ordures ménagères en 1924. Les élus communistes sont alors pour beaucoup de simples sympathisants au parti. Ils ne brusquent pas les habitudes municipales et leur choix s'explique par le fait que ce sont des locaux, inscrits dans un cercle -ou un réseau- d'amis connus et reconnus par tous⁵²⁰. Un autre exemple, plus proche du Lot, est celui d'Antoine Cruveiller mentionné dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord (SHAP)⁵²¹. Cet individu, issu d'un milieu social modeste occupe tour à tour les mairies de Ribérac et de l'Isle. En effet, la transcription de cet itinéraire -appuyée surtout sur des archives orales- nous révèle que Cruveiller est élu maire grâce à l'action du CDL périgourdin en octobre 1944. Il est ensuite élu maire de Ribérac et réalise de grands aménagements communaux tels que le réaménagement de la place de l'église, l'installation d'une piscine pour les enfants, un monument en l'honneur des fusillés de la commune, un agrandissement du cimetière, l'amélioration du réseau d'adduction d'eau ainsi que la réfection des chaussées et bordures. Il devient ensuite maire de l'Isle à la suite de son père en 1948 et reprend les mêmes thématiques qu'à Ribérac. De plus, il est intéressant d'observer que Thémines et les autres municipalités alentour ne se sont pas laisser tenter par les thèses poujadistes. En effet, cette époque est marquée par l'apparition du mouvement poujadiste né du malaise des petits commerçants et des artisans notamment vis-à-vis des contrôles fiscaux⁵²². Ainsi, malgré la fin du rationnement en France en 1949 et la multiplication du niveau de vie des français⁵²³, les techniques de ventes dans les petits commerces n'ont pratiquement pas évolué depuis la fin de la guerre. De plus, la part des dépenses alimentaires dans le budget des familles françaises diminue de 50% entre 1949 et 1979⁵²⁴. Ce constat ne favorise donc pas les créations de boutiques commerçantes. Le mouvement mené par Pierre Poujade⁵²⁵ tend à s'appuyer sur la colère des commerçants et des artisans pour parvenir à

⁵²⁰ BOSWELL Laird, *op. cit.*, p. 268.

⁵²¹ Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, Tome CXLVIII – 2^e livraison 2021, p. 167-174.

⁵²² Notre propos n'est bien entendu pas ici centré autour du mouvement poujadiste. Pour plus d'informations sur ce sujet : COLLOVALD Annie, « Les poujadistes, ou l'échec en politique », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°1, janvier-mars 1989, p. 113-133.

⁵²³ Le niveau de vie des français a plus que triplé de 1949 à 1979.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, *op. cit.*, p. 92.

⁵²⁴ *Ibid*, p. 94.

⁵²⁵ Pierre Poujade (1920-2003) : issu d'une famille nombreuse, d'obédience maurassienne, il milite pour le Parti Populaire Français de Doriot avant de rejoindre la Résistance après l'invasion de la zone libre. À la Libération, il s'installe comme libraire-papetier à Saint-Céré (Lot) et parvient à y être élu au

faire rejeter entre autres, la nouvelle Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) mise en place en 1954 et qui remplace celle sur le chiffre d'affaires. Thémines et le département en général restent peu sensibles à ce mouvement pourtant local⁵²⁶. En effet, lancé le 23 juillet 1953 à Saint-Céré, cette « mobilisation des exclus et des rejetés de la croissance »⁵²⁷ ne parvient pas intéresser les lotois. Il reste encore difficile de définir ce mouvement : populiste ? nationaliste ? Vichyste ? Difficile à affirmer. Quoi qu'il en soit, Pujade est issu d'une famille maurassienne mais épouse une fille de communiste. Il crée l'Union de Défense des Commerçants et des Artisans (UDCA) en 1953 qui mène à l'arrêt total des contrôles fiscaux dans tout le Sud-Ouest. Le mouvement se dote aussi d'un hebdomadaire *Fraternité française* et totalise en février 1956, plus de 12% des suffrages exprimés lors des législatives⁵²⁸. L'avènement de la V^e République en 1958 marque alors un net recul des pujadistes et voit en outre la fin de l'édile municipal de Filhol.

Les élections municipales de mai 1953 voit le net recul des partis traditionnels. Le RPF et le PCF s'écroulent et chutent à 10% des suffrages tandis que la tendance s'adresse plutôt aux partis centristes de droite⁵²⁹. Dans le Lot, le Parti Communiste perd nettement de l'influence au profit du radical-socialisme ou plutôt du « *radical-faurisme* » -du nom du député du Lot et maire de Cahors Maurice Faure-⁵³⁰. Les élections théminoise voit la réélection de Filhol à la mairie mais de justesse. En effet, malgré une liste de fidèles représentant le « Bloc des Gauches Républicaines et d'Intérêts Communaux »⁵³¹ il ne comptabilise qu'une voix de plus face à son adversaire Pierre Laval. Le troisième et dernier mandat de mon ancêtre et marqué par la continuité de son œuvre politique et sociale entamée depuis la fin de la guerre. Ainsi, le conseil municipal demande beaucoup de subventions au conseil général dans le but de

conseil municipal en 1953. Il prend alors la tête d'un petit groupe de commerçants et s'oppose de manière brutale aux contrôles fiscaux. Ses qualités d'orateur et son populisme assumé lui attire les moqueries de la presse. Les journalistes parlent de « *Poujadolf* » et même Boris Vian dans sa chanson *Le Petit Commerce* s'adresse à lui. Pujade crée un mouvement syndical, l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) qui acquiert un grand succès dans le contexte difficile de la IV^e République. Petit à petit, son électorat se radicalise et il développe de plus en plus un discours antisémite et raciste. L'arrivée de la V^e République correspond au net recul du Poujadisme jusqu'en 1983 où il se retire de la vie politique.

⁵²⁶ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*

⁵²⁷ Expression de Jean-Pierre Rioux citée dans ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, *op. cit.*, p. 134.

⁵²⁸ GOETSCHER Pascale, TOUCHÉBOEUF Bénédicte, *op. cit.*, p. 382-446.

⁵²⁹ LE BÉGUEC Gilles, PESCHANSKI Denis, *op. cit.*, p. 45-46.

⁵³⁰ LARTIGAUT Jean, *op. cit.*, p. 233.

⁵³¹ *Arch. Perso*. Bulletin de vote pour les élections municipales du 26 avril 1953 en faveur de la liste du « Bloc des Gauches Républicaines et d'Intérêts Communaux » avec en tête de liste Louis FLHOL. (Cf. *Annexe 4.14*).

satisfaire au mieux les demandes des villageois. Par exemple, des aménagements sont effectués pour prévenir les risques d'inondation⁵³² et un emprunt de 500 000 francs est contracté en novembre 1956 pour refaire le mur du cimetière et reconstruire des bûchers⁵³³ devant la Poste et les écoles⁵³⁴. Parallèlement, le 6 avril 1955, Louis Filhol reçoit la Médaille Militaire⁵³⁵. Cette récompense -instituée par Louis-Napoléon Bonaparte en 1852- est d'abord destinée aux officiers ou sous-officiers. Cette *Médaille des braves* est décernée par le président de la République sur la proposition du ministre des Armées. Elle récompense ainsi les hommes du rang mais aussi à titre exceptionnel, les individus ayant rendu des services à la défense nationale. Nous pensons alors que c'est ce pourquoi Louis Filhol peut bénéficier de cette distinction honorifique qui couronne son itinéraire de poilu puis résistant jusqu'à son édile municipal. Cependant, le 1^{er} juin 1958, en pleine crise nationale, l'Assemblée Nationale rappelle De Gaulle au poste de Président du Conseil et ce dernier reçoit les pleins pouvoirs dès le lendemain ainsi que le droit de réviser la Constitution⁵³⁶. La municipalité théminoise témoigne dès le 26 mai, son attachement « à la République et à ses institutions démocratiques, fait confiance à ses représentants pour la défendre, réformer la Constitution et renforcer la stabilité gouvernementale »⁵³⁷. Le 28 septembre de la même année, un référendum sur l'adoption de la nouvelle République est mis à l'approbation du corps électoral. Le « Oui » l'emporte à 80% et en décembre, De Gaulle devient le premier président de la V^e République. Une des premières mesures du Général est de faire des économies en supprimant la retraite des Anciens Combattants⁵³⁸. La réponse du conseil municipal de Thémines est très vive.

« Le conseil municipal, ayant pris connaissance des dernières décisions gouvernementales touchant à la retraite du Combattant, se solidarise avec les anciens

⁵³² Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séances du 16 septembre 1955 et du 31 août 1958.

⁵³³ « Dépendance, réduit où l'on entrepose la provision de bois de chauffage. » : définition du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

⁵³⁴ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 13 septembre 1956.

⁵³⁵ Arch. Perso. Certificat d'obtention de la Médaille Militaire délivré le 6 avril 1955. (Cf. Annexe 4.15).

⁵³⁶ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du vingtième siècle : La croissance et la crise (de 1953 à nos jours)*, t. 3, Paris, Hatier, 1987, p. 162-163.

⁵³⁷ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 26 mai 1958.

⁵³⁸ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *op. cit.*, p. 165-166.

*Combattants de la commune et proteste énergiquement contre la suppression décidée. Estime que cette retraite n'était qu'une infime réparation, plus morale que pécuniaire, attribuée à ceux qui, durant des années, ont tout sacrifié pour que la France vive, doit, non seulement être maintenue, mais encore revalorisée. ».*⁵³⁹

Les municipales de 1959 marquent alors un renouveau dans le personnel communal. Ainsi, le maire est souvent encore en activité et on parle alors de « maire du dimanche »⁵⁴⁰. C'est aussi le cas de Thémines. En effet, le 24 mars 1959, Louis Filhol est battu par Pierre Laval et le registre municipal dénombre huit voix en faveur de ce dernier pour trois bulletins blancs. En outre, les nouveaux adjoints Louis Bouzou et Raymond Solignac sont investis, ce qui met un terme à la municipalité Filhol⁵⁴¹.

Les derniers engagements de Filhol sont donc politiques. Ainsi, après avoir surmonté les difficultés de l'attente d'une stabilisation nationale pour entamer véritablement ses projets municipaux, Louis Filhol peut profiter de deux mandats de maire pour mettre en place sa philosophie politique. Parmi ces projets, il faut retenir ceux traitant de l'électrification de la commune et du Syndicat des Eaux. Ils restent, encore aujourd'hui dans les consciences villageoises, les marqueurs de l'empreinte de Filhol. Son ambition politique s'arrête lors des élections de 1959 qui marquent le retour d'une politique plus conservatrice et le retour -en filigrane⁵⁴²- des Lacarrière au pouvoir à Thémines.

Toutefois, il faut souligner que même après sa défaite à la mairie, notre ancêtre occupe trois commissions au sein du conseil que sont les Impôts directs, l'Aide sociale et l'Eau potable⁵⁴³ jusqu'à sa dernière séance au conseil de la commune le 8 février 1965, un an avant son décès.

⁵³⁹ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 1^{er} février 1959.

⁵⁴⁰ GEORGES Jocelyne, *op. cit.*, p. 267-269.

⁵⁴¹ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

Séance du 24 mars 1959.

⁵⁴² Pierre Laval est un ami proche des Lacarrière. Il est plutôt sensible à une politique de droite et son parcours individuel est ambiguë. Ainsi, les Archives départementales du Lot (1 W art. 417) stipulent son nom dans les listes des adhérents au Parti Social Français. Ce parti, créé le 7 juillet 1936, rassemble les anciens adhérents des Croix-de-Feu (association d'anciens combattants qui se transforme en ligue nationaliste) et demeure le premier parti de masse de la droite française entre 1936 et 1941. Il est dirigé par le colonel François de La Rocque (1885-1946) et son héritage politique semble se trouver dans les idées du MRP.

⁵⁴³ Arch. Muni. de Thémines - Fond 1 : Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970. Séance du 19 avril 1959.

Conclusion

Pour conclure, notre étude visait à comprendre quels étaient les enjeux que soulèvent le parcours de Louis Filhol et en quoi étaient-ils révélateurs de la situation du Lot entre 1917 et 1959. De plus, une autre interrogation nous faisait revenir sur la singularité de cet itinéraire et les conclusions que l'on peut en tirer sur le contexte national.

Par conséquent, l'analyse de ce chemin de vie fait émerger plusieurs aspects singuliers. Ainsi, les premiers engagements de Filhol sont militaires. Ce dernier participe aux derniers affrontements de la Grande Guerre dans le secteur de la Somme et de l'Aisne. Cette épreuve du feu lui permet d'acquérir une solide connaissance des liens de camaraderie qu'il va entretenir lors de sa réinsertion dans la vie civile. Son statut d'ancien combattant ne fait pas partie de ses principales préoccupations car il ne s'inscrit pas dans ce vaste mouvement associatif, caractéristique de l'entre-deux-guerres. En revanche, son incorporation au sein des brigades des Commis et Ouvriers Militaires d'Administration lui permet d'acquérir et maîtriser les bases du métier de boulanger. Il va réinvestir ces années d'apprentissage plus tard, notamment au moment de créer son commerce à Thémines. Cette première facette du parcours de Filhol nous permet de mieux cerner ses choix et ses motivations futures. En effet, son jeune âge conjugué à sa faible expérience de la guerre -par rapport aux poilus engagés dès 1914- lui permettent de se reconstruire plus rapidement. Ainsi, il entame dès les années Vingt une période de construction professionnelle tout en essayant de se reconstruire après son expérience combattante. Une des premières originalités du parcours de Louis Filhol est sa volonté de ne pas s'inscrire au sein d'une association. Là encore, sans doute cela est dû à son jeune âge et aussi à une volonté de ne pas ressasser ces années d'enfer. Pourtant, la société lotoise -à l'instar de la société nationale- reste très imprégnée du souvenir sacrificiel de la Grande Guerre. La position de Louis est ainsi double. D'un côté il ne souhaite pas adhérer à une association mais, de l'autre, il ne manque jamais une manifestation du souvenir et profite largement des avantages économiques qu'offrent le statut d'ancien poilu. La période de la démobilisation des soldats français est alors analysée pour mieux comprendre les enjeux nationaux qu'elle sous-entend. Ainsi, même si elle est longtemps restée peu étudiée par les chercheurs, cette période est essentielle pour appréhender l'attitude de Louis. Il est complexe de rentrer véritablement dans les pensées de notre individu de recherche car cela touche à l'Histoire du sensible et à l'Histoire des mentalités. Aucune source manuscrite n'est produite dans ce contexte où les hommes ont surtout envie de profiter des premiers instants de paix que de laisser une trace de leurs ressentiments. Par la suite, Louis Filhol parvient à s'intégrer dans son nouveau village de résidence. Ainsi, il s'insère dans un réseau villageois qu'il complète bientôt par un réseau commerçant. Il parvient à pérenniser sa boulangerie et à

fidéliser sa clientèle. Ce sont alors des années prospères pour les commerçants et le règne de la boutique est attesté dans tout le territoire. Cependant, la montée des périls qui mène à la Seconde Guerre Mondiale déstabilisent le pays et les « années noires » débutent dans toute l'Europe occupée. Le Lot, parallèlement au comportement national, n'est pas un département résistant au premier regard. Bien entendu il existe des îlots de contestations mais de faible importance. Le regard de Louis Filhol sur les événements et donc complexe. En effet, nous savons qu'il participe à la Résistance-Mouvement mais nous ne pouvons pas savoir quelles sont ses véritables pensées au début du conflit. Nous croyons objectivement que Filhol attend et observe la tournure des événements comme bon nombre de Français. Il évalue sans doute ce qui est le mieux à faire pour pérenniser son commerce et pour ne pas risquer sa vie. Par conséquent, même si nous pouvons conjecturer que Filhol est plutôt sensible aux idées socialo-communistes de 1936, il attend véritablement la Libération pour les montrer aux yeux de tous. Là aussi, le parcours de cet individu est remarquable. En effet, les historiens pensent que la plupart des Hommes de la classe moyenne ont plutôt des idées politiques de droite⁵⁴⁴, ce qui n'est pas le cas de Louis. Une fois de plus, l'analyse d'un chemin de vie permet de faire émerger des nuances dans les conclusions nationales. Après un itinéraire combattant, Filhol songe à la construction d'une vie familiale et professionnelle. Ainsi, il associe ses deux ambitions et parvient au milieu des années 1930 à être complètement intégré dans la société théminoise. L'avènement du Régime de Vichy et la période trouble de la Libération profitent alors aux ambitions personnelles de Louis sur le plan politique. De ce fait, il participe au Comité de Libération Communal d'octobre 1944 avec ses soutiens -tous des locaux- qui sont aussi sans doute ses plus fidèles clients. La municipalité théminoise passe alors d'une ancienne administration familiale à un comité prêt à mettre en place de nouvelles mesures. Cette attitude est aussi révélatrice de la période. En effet, la fin du Régime de Vichy instaure pour le Lot - mais c'est aussi le cas dans d'autres départements- une nouvelle période de transition. Les luttes de pouvoirs entre les notables locaux de la III^e République cessent au profit de l'émergence d'une nouvelle frange de la population. Les élections municipales de 1945 marquent alors le début du retour progressif de la République et participent à l'accession légale de Filhol à la tête de la mairie. Louis peut ainsi profiter de deux mandats de maire pour mettre en place sa philosophie politique centrée à gauche. Il modernise la municipalité, notamment au travers d'un Syndicat d'Eau Potable qui regroupe cinq communes en 1951. Les derniers engagements de cet homme sont donc politiques et, malgré sa défaite en 1959, Filhol occupe encore une place au sein du conseil communal jusqu'à un an avant son décès. Il occupe aussi

⁵⁴⁴ Pour BEAUPRÉ Nicolas, *op.cit.*, p. 310, « Les commerçants sont, majoritairement, la partie la plus à droite de la classe moyenne. ».

encore aujourd'hui une place prégnante dans les consciences théminoises notamment auprès des plus anciens habitants de la commune.

Pour finir, il est intéressant de prolonger notre regard sur la suite des événements et sur l'héritage familial de Louis Filhol. Ainsi, Louis n'est pas le seul de la fratrie à avoir un itinéraire singulier. En effet, le chemin de vie de Georges Filhol est aussi digne d'un intérêt historique⁵⁴⁵. Ce dernier, installé à Lacapelle-Marival, met en place un moto-cross sous l'égide du Conseil Général de Cahors en 1953. Georges Filhol est aidé dans sa tâche par les commerçants marivalois et fait de cet événement un rendez-vous majeur du département durant de longues années. Parallèlement à cela, Georges -ou « Tonton Limonade »- développe la fabrication de Limonade au Bois Bordet⁵⁴⁶ grâce à un arrêté préfectoral en 1949. Sa mémoire est inscrite sur une plaque commémorative et son nom est donné au circuit principal de moto-cross⁵⁴⁷. Cette philosophie de l'engagement est aussi présente dans la descendance de Louis Filhol. Ainsi, parmi ses trois filles, seule Paulette Filhol s'intéresse dès le plus jeune âge à la boulangerie. Elle se marie en 1948 avec un ouvrier boulanger originaire de Théminettes, Roger Born⁵⁴⁸. Ensemble, ils reprennent la boulangerie construite par les époux Filhol jusqu'en 1985. En plus de cet engagement professionnel, Paulette tente même de suivre les traces de son père dans la prétention au pouvoir communal. En effet, elle s'inscrit lors des élections municipales du 14 mars 1965 sur la « Liste d'Intérêts Communaux »⁵⁴⁹ face au Docteur Laval mais sans succès. On retrouve même dans cette liste des anciens conseillers de Louis Filhol toujours dans le jeu politique. Toutefois, cet engagement tant politique que professionnel ne perdure pas aux générations futures. Seul Christian Born -premier fils du

⁵⁴⁵ Ses deux autres frères, Jean Filhol et Maurice Filhol ont eu un itinéraire tout aussi singulier mais pas aussi remarquable que celui de Georges. Ainsi, Jean reprend l'atelier de tailleur d'habit de son père et reste domicilié dans la maison familiale alors que Maurice devient primeur dans le centre de la commune.

⁵⁴⁶ Forêt située à environ 2 kilomètres de Lacapelle-Marival. Elle abrite une source d'eau bicarbonatée calcique magnésienne et ferrugineuse.

Éléments recueillis grâce à un article du magazine « Dire Lot » publié en 2019 [en ligne] Disponible sur : <https://direlot.fr/a-lire/25458-le-bois-bordet-aux-sources-de-lhistoire-premiere-partie/>.

⁵⁴⁷ Un autre aspect de la vie trépidante de cet homme est le mariage de sa fille, Huguette, avec un des chefs de la Résistance locale : Ange Ariza. Ce dernier, corse d'origine, est embauché dans la construction de l'usine hydroélectrique de Luzech avant de devenir un des principaux chefs du maquis lotois. Son parcours est évoqué dans l'ouvrage de THAMIER Henri, *Le Rouge et le Cœur*, Cahors, Tardy Quercy, 1998, p. 100-101.

⁵⁴⁸ Alors apprenti boulanger chez les Delfieux de Lacapelle-Marival.

⁵⁴⁹ *Arch. Perso*. Bulletin de vote en faveur de la « Liste d'Intérêts Communaux » (élections du 14 mars 1965). (Cf. *Annexe 5.1*).

couple Born- s'installe à Montignac⁵⁵⁰ et monte sa boulangerie qui perdure entre septembre 1973 et septembre 1995.

⁵⁵⁰ Commune située à l'est du département de la Dordogne, à environ 25 kilomètres de Sarlat-la-Canéda et 60 kilomètres de Périgueux.

Références bibliographiques

Bibliographie

I) Outils de travail

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, Paris, Seuil, 2013.

CROIX Alain, GUYVARC'H Didier, *Guide de l'Histoire locale : faisons notre histoire !*, Paris, Seuil, 1990.

DOUZOU Laurent (dir.), *Faire l'histoire de la Résistance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

GRATALOU Christian, BECQUART-ROUSSET Charlotte, *Atlas historique de la France*, Paris, Les Arènes, 2020.

PERCOT Marie, *Histoire locale : rencontres d'Ancenis*, Nantes, Siloë, 2000.

THUILLIER Guy, TULARD Jean, *Histoire locale et régionale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

II) Ouvrages de contextualisation

A. Généralités

AGULHON Maurice, *La République : l' élan fondateur et la grande blessure (1880-1932)*, t.1, Paris, Pluriel, 2010.

ARIÈS Philippe, DUBY Georges (dirs.), *Histoire de la vie privée. De la Première Guerre mondiale à nos jours*, t. 5, Paris, Seuil, 1987.

RÉMOND René, *Le XX^e siècle de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, [1974], 2002.

B. Sur la Première Guerre Mondiale et ses suites (1914-1939)

ABBAD Fabrice, *La France des années 20*, Paris, Armand Colin, 1993.

ALARY Éric, *La Grande Guerre des civils*, Paris, Perrin, 2018.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2003.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe (dirs.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après-1918*, Paris, Tallandier, 2008.

BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2012.

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dirs.), *Histoire du vingtième siècle : 1900-1939, un monde déstabilisé*, t.1, Paris, Hatier, 1987.

BERCKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine : Victoire et frustrations (1914-1929)*, t. 12, Paris, Seuil, 1990.

BEAU Laurent, « Du local au national : une nouvelle approche des pertes de 1914-1918 par département », *Le Mouvement Social*, n° 259, 2017, p. 59-77.

CABANES Bruno, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004.

CABANES Bruno, PIKETTY Guillaume (dirs.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009.

FOUCHARD Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

JULIEN Élise, « Antoine Prost, Jay Winter, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie* », *Labyrinthe*, 2004.

LE BRAS Stéphane, « « Nous reviendrons pour les vendanges ». Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre », Lachaise Bernard, Piot Céline (dirs.), *La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l'Antiquité à nos jours*, Nérac, Albret, 2017.

PERREUX Gabriel, *La vie quotidienne des civils en France pendant la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 1966.

PROST Antoine, *Les Anciens Combattants (1914-1940)*, Paris, Gallimard, [1977], 2014.

PROST Antoine, « Démographie : anciens combattants et victimes de guerre dans la population française », dans PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939 : Sociologie*, t. 2, Paris, Presses de Sciences Po, 1977, p. 1-27.

ROSIN Antoine, *La démobilisation de l'armée française après le premier conflit mondial. Perceptions du mouvement de libération des poilus*, Maîtrise sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, Université de Picardie Jules Verne, 1998.

C. Sur la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)

ALARY Éric, VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, GAUVIN Gilles, *Les Français au quotidien (1939-1949)*, Paris, Perrin, [2006], 2009.

AMOUROUX Henri, *La grande histoire des Français sous l'occupation. Quarante millions de pétainistes, juin 1940-juin 1941*, t. 2, Paris, Robert Laffont, 1977.

AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, (dirs.), *La France des années noires : De la défaite à Vichy*, t. 1, Paris, Seuil, [1993], 2000.

AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, (dirs.), *La France des années noires : De l'Occupation à la Libération*, t. 2, Paris, Seuil, [1993], 2000.

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dirs.), *Histoire du vingtième siècle : 1939-1953, la guerre et la reconstruction*, t. 2, Paris, Hatier, 1987.

HANDOURTZEL Rémy, BUFFET Cyril, *La collaboration ... à gauche aussi*, Paris, Perrin, 1989.

HOFFMAN Stanley, « Collaborationism in France during World War II », *The Journal of Modern History*, The University of Chicago Press, vol. 40, n° 3, 1968.

KEDWARD Harry Roderick, *À la recherche du maquis. La Résistance dans la France du Sud (1942-1944)*, Paris, Cerf, 1999.

LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy. Les français et la crise d'identité nationale (1936-1944)*, Paris, Seuil, [1990], 2001.

LABORIE Pierre, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

LABORIE Pierre, « Vie et mort des Français dans la Deuxième Guerre mondiale », FOISSAC Patric (dir.), *Vivre et mourir en temps de guerre de la Préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2013.

LOZAC'H Alain, *Visages de la Résistance Bretonne. Réseaux et Mouvements de Résistance en Côtes-d'Armor*, Spézet, Coop Breizh, 2013.

MARCOT François, *La Résistance dans le Jura*, Besançon, Cêtre, 1985.

NOTIN Jean-Christophe, *1061 compagnons : Histoire des Compagnons de la Libération*, Paris, Perrin, 2000.

PAXTON Robert, *La France de Vichy : 1940-1944*, Paris, Seuil, 1973.

ROUSSO Henry, *Les années noires, vivre sous l'Occupation*, Evreux, Gallimard, 1992.

WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance (1940-1945)*, Paris, Perrin, 2013.

D. Sur la Libération et l'Épuration (1944-1946)

BUTON Philippe, GUILLON Jean-Marie, (dirs.), *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Belin, 1994.

FOULON Charles-Louis, « Prise et exercice du pouvoir en province à la Libération », *La Libération de la France*, Paris, Éditions du CNRS, 1976.

MADJARIAN Grégoire, *Conflits, pouvoirs et société à la Libération*, Paris, 10/18, 1980.

NOVICK Péter, *L'épuration française, 1944-1949*, Paris, Balland, 1985.

ROUSSO Henry, « L'épuration en France. Une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 33, janv.-mars 1992, p. 78-105.

ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, *Les Françaises, les Français et l'Épuration. De 1940 à nos jours*, Paris, Folio, 2018.

SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Libération de la France : 6 juin 1944 – 8 mai 1945. Des débarquements aux villes libérées*, Paris, Autrement, 2004.

E. Sur la IV^e République et les débuts de la V^e République (1946-1960)

BECKER Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2011.

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dirs.), *Histoire de la France au XX^e siècle : 1945-1958*, t. 3, Bruxelles, Éditions Complexe, 1991.

BOSSUAT Gérard, « Aux origines du Plan Marshall », *Histoire, économie et société*, vol. 18, n° 2, avril-juin 1999, p. 275-296.

COLLOVALD Annie, « Les poujadistes, ou l'échec en politique », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°1, janvier-mars 1989, p. 113-133.

GOETSCHÉL Pascale, TOUCHÉBOEUF Bénédicte, *La IV^e République : la France de la Libération à 1958*, Paris, Le livre de Poche, 2004.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, *La France du temps présent (1945-2005)*, Paris, Belin, 2010.

III) Ouvrages sur le communisme

A. Généralités

COURTOIS Stéphane, LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses Universitaires de France, [1995], 2000.

GIRAULT Jacques (dir.), *Des communistes en France (années 1920 – années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

LALANDE Bernard, « François Furet, *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle*. », *Raison Présente*, n°115, 1995, p. 156-160.

MARTELLI Roger, *L'empreinte communiste. PCF et société française (1920-2010)*, Paris, Les Éditions Sociales (LDES), 2010.

B. Le communisme rural en France

BOSWELL Laird, *Le communisme rural en France. Le Limousin et la Dordogne de 1920 à 1939*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2006.

DANTHIEUX Dominique, « Le communisme rural en Limousin : de l'héritage protestataire à la résistance sociale : de la fin du XIX^e siècle aux années 1960 », *Ruralia*, n° 16-17, 2005.

MISCHI Julian, « Être communiste en milieu rural », *Études rurales*, n° 171-172, 2004, p. 61-71.

MOLINARI Jean-Paul, « Les paysans du Parti communiste français », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 4, n° 14, 1991, p. 87-93.

VIGREUX Jean, « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964 », *Ruralia*, n° 3, 1998.

C. Le Communisme des années 1920 à la Libération

BUTON Philippe, *Les lendemains qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993.

BOURDERON Roger, *Le PCF à l'épreuve de la guerre, 1940-1943 : De la guerre impérialiste à la lutte armée*, Paris, Syllepse, 2012.

LAUNEY Michel, GIRAULT Jacques, « Sur l'implantation du Parti Communiste Français dans l'entre-deux-guerres », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 26, n° 1, 1979, p. 166-172.

LYNCH Edouard, « Socialistes et communistes dans l'entre-deux-guerres », *Études rurales*, n° 171- 172, 2004, p. 45-59.

SEGOND André, « Les communistes et la Libération. Etude de la presse clandestine, 1941 - août 1944 », *Revue du Nord*, t. 57, n° 226, 1975, p. 329-346.

V) Ouvrages sur le département du Lot

A. Généralités sur le département

« Midi-Pyrénées : Populations et territoires », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Presses Universitaires du Mirail, n°15, 2003.

BONNASSIE Pierre, « Une histoire du Quercy renouvelée », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 106, n° 207, 1994, p. 394-396.

CHARRA W, « Notes sur l'évolution des Causses du Quercy au cours du XIX^e siècle », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 20, n° 3-4, 1949, p. 175-221.

DELPON Jacques Antoine, *Statistiques du département du Lot*, t. I & II, Luzech, Association « Quercy Recherche », [1831],1979.

DUBY Georges, WALLON Armand (dirs.), *Histoire de la France rurale : Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914*, t. 3, Tours, Seuil, 1976.

GAVIGNAUD Geneviève, *Les campagnes en France au XX^e siècle (1914- 1989)*, Paris, Ophrys, 1990.

JOANNE Adolphe, *Géographie du département du Lot*, Paris, Hachette, 1879.

LARTIGAUT Jean (dir.), *Histoire du Quercy*, Toulouse, Privat, 1993.

MALTE-BRUN Victor Adolphe, *Lot : Géographie – Histoire – Statistique – Administration*, Péronnas, Les éditions du Bastion, [1882],1980.

PLOUX François, « Lutttes de factions à la campagne. L'exemple du Lot au XIX^e siècle. », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 22, 2004, p. 103-134.

PRAT René, « Chronique du Quercy », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 75, n° 63, 1963, p. 333-336.

B. Le Lot durant la Première Guerre Mondiale

ASSOCIATION RACINES, *Le canton de Gramat (1914-1918)*, Brive-la-Gaillarde, Ver Luisant, 2014.

CAMBON Didier, « Été 1914, le consentement des Lotois à la guerre ? », FOISSAC Patric (dir.), *Vivre et mourir en temps de guerre de la Préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2013.

LAFON Ernest, *La petite patrie et la Grande Guerre. Journal d'un instituteur. 26 juillet 1914-30 novembre 1918*, Bibliothèque Patrimoniale et de Recherche du Grand Cahors.

LLOSA Marie, « Le recensement des morts pour la France du Lot en 1914-1919 : analyse et constatations », FOISSAC Patric (dir.), *Vivre et mourir en temps de guerre de la Préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2013.

VILLES Sophie, « 1914-1918 : le Lot, un département rural dans la guerre », FOISSAC Patric (dir.), *Vivre et mourir en temps de guerre de la Préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2013.

C. Le Lot sous Vichy et au moment de la Libération

BERTAUX Pierre, *Libération de Toulouse et de sa région*, Paris, Hachette-Littérature, 1973.

CONSTANS Élie, *La tragédie de Gabaudet-Donnadieu*, 1994.

CUBÉRO José, *La Résistance à Toulouse et dans la Région 4*, Luçon, Sud-Ouest, 2005.

GARRIGOU Xavier, « Le département du Lot durant la Seconde Guerre mondiale », Diplôme d'Etudes Approfondies « Pouvoirs et représentations », sous la direction de Didier MUSIEDLAK, Paris X Nanterre, 2005.

LABÉDAN Guy, « La répression à la Libération dans la région de Toulouse », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*, juillet 1983, n° 131.

LABORIE Pierre, « Les Partis politiques et la résistance dans le Lot », *Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, Presses Universitaires de France, n°85, janvier 1972, p. 3-32.

LABORIE Pierre, *Résistants Vichyssois et autres. L'évolution de l'opinion et des comportements dans le Lot de 1939 à 1944*, Paris, CNRS, 1980.

NOIREAU Robert, *Le Temps des partisans*, Paris, Flammarion, 1979.

PICARD Raymond, CHAUSSADE Jean, *Ombres et espérances en Quercy. Armée secrète et Groupes Vény du Lot, 1940-1945*, Toulouse, Privat, 1980.

SAUTERON François, *Le Quercy martyrisé*, Paris, L'Harmattan, 2012.

VAISSIÉ Cécile, *Cahors et le Lot sous l'Occupation. Résistance, collaboration, épuration*, Orthez, Gascogne, 2016.

VERDET Anne, « Les paysans du Lot sous l'Occupation : un engagement sous-estimé », PIOT Céline, *Figures paysannes en France. Mythes, regards et sociétés*, t. 2, Nérac, Éditions d'Albret, p. 133-156, 2016.

D. Autres ouvrages

ALBE Edmond, *Monographie des paroisses autour de Thémines (entre Causse et Limargue)*, Brive-la-Gaillarde, Ver luisant, 2005.

AURICOSTE Françoise, *Histoire des Artisans Quercynois aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Cahors, Quercy Recherche, 2000.

CADIERGUES Georges, *Histoire de la Seigneurie de La Capelle-Merlival (La Capelle-Merlival, Saint-Maurice, Labathude & Rudelle). Depuis ses origines jusqu'à 1789*, Cahors, J. Girma, 1906.

CONSTANT-LE-STUM Christiane, *Le Lot vers 1850. Recueil de monographies cantonales et communales établies par les contrôleurs des contributions directes, 2^{ème} volume : Contrôles de Figeac, Gourdon, Martel et Saint-Céré*, Cahors, Archives départementales du Lot, 2002.

VI) Ouvrages sur la boulangerie

BERTAUX Daniel, *L'apprentissage en boulangerie dans les années 1920-1930*, Paris, Cordes, 1978.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE-PÂTISSERIE FRANÇAISE, *Mon métier Boulanger*, Paris, LT J. Lanore et Sotal, 1990.

GOUREVITCH Danielle, « Le pain des Romains à l'apogée de l'Empire. Bilan entomo- et botano-archéologique. », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 1, 2005.

GUILLAUME Pierre, *Histoire sociale de la France du XX^e siècle*, Paris, Masson histoire, 1993.

KAPLAN Steven Laurence, *La France et son pain : histoire d'une passion*, Paris, Albin Michel, 2010.

KAPLAN Steven Laurence, *Pour le pain*, Paris, Fayard, 2020.

MURATORI-PHILIP Anne, *Parmentier*, Paris, Plon, [1994], 2006.

VAQUIER André, « Un philanthrope méconnu, Cadet de Vaux », *Paris et Ile-de-France. Mémoires publiés par la fédération des Sociétés historiques et archéologiques*, t. IX, 1958.

ZALC Claire, ZDATNY Steven, « Les artisans en France au XX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 6, 2001, p. 1358-1361.

VII) Ouvrages sur les municipalités et les élites locales

AGULHON Maurice, GIRARD Louis, ROBERT Jean-Louis, SERMAN William, *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986.

BARUCH Marc-Olivier, *Servir l'État français*, Paris, Fayard, 1997.

COSSON Armand, « La francisque et l'écharpe tricolore : Vichy et le pouvoir municipal en Bas-Languedoc », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 104, n° 199-200, 1992, p. 281-310.

GEORGES Jocelyne, *Histoire des maires de 1789 à 1939*, Paris, Plon, 1989.

GUILLON Jean-Marie, « D'une République à l'autre, les bouleversements éditaires en France méditerranéenne (1935-1945) », *Cahiers de la Méditerranée*, 2017, p. 81-93.

JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français ; notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

LE BÉGUEC Gilles, PESCHANSKI Denis (dirs.), *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000.

NIVET Philippe, « Les municipalités en temps de guerre (1814-1944) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 20, 2013, p. 67-88.

TAFANI Pierre, « Du clientélisme politique », *Revue du MAUSS*, n° 25, 2005, p. 259-286.

SINGER John, « La vie départementale et municipale : Histoire des taxes communales pour la voirie des campagnes », *La Revue Administrative*, vol. 13, n° 78, 1960, p. 643-645.

VIII) Ouvrages sur l'histoire militaire de la France

BECKER Jean-Jacques, AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La France, la Nation, la Guerre : 1850-1920*, Paris, Sedes, 2012.

CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France : De 1871 à 1940*, t. III, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

GARCIA Francis, « La carrière des intendants militaires de 1870 à 1914 », Thèse de Doctorat en Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Bordeaux – Montaigne. sous la direction de Jean-Paul Jourdan, soutenue le 20 mars 2015.

GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2001.

MILOT Jean, « Évolution du Corps des Intendants Militaires (des origines à 1882) », *Revue du Nord*, t. 50, n° 198, 1968, p. 381-410.

IX) Autres ouvrages

CESTAC-CRUEILLER Anne-Marie, « Un élu du monde rural au XX^e siècle : Antoine Cruveiller », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t. CXLVIII – 2^e livraison 2021, p. 167-174.

DROUGUET Noémie, GOB André, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2014.

GUINNANE Timothy, HARRIS Ron, LAMOREAUX Naomi, ROSENTHAL Jean-Laurent, « Pouvoir et propriété dans l'entreprise. Pour une histoire internationale des sociétés à responsabilité limitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, EHESS, 63^e année, 2008, p. 73-110.

MOLINIER Jean, « L'évolution de la population agricole du XVIII^e siècle à nos jours », *Économie et statistiques*, n° 91, 1977, p. 79-84.

Liste des sources

I. Sources manuscrites

➤ Archives départementales du Lot (Cahors)

- Série BR (Bibliothèque archivistique)

BR 2 art.385 : monographie de Thémines par le professeur de l'école communale Léon CROS vers 1920 (originale).

BR 3 art.68 : discours destiné à M^r Paul Lacarrière (remise de la Légion d'Honneur) pour ces 55 ans de pratique agricole et 40 ans de mairie. Daté du 31 mars 1932 et prononcé par le Docteur Cadiergues de Lacapelle-Marival.

BR 4 art.612 : monographie de Thémines par le professeur de l'école communale Léon CROS vers 1920 (corrections apportées).

- Série EDT (Archives communales déposées)

EDT 318 1 F art.2 : recensements des habitants de Thémines (1872 - 1931).

EDT 318 1 J art.1 : élections Conseil Municipal et Maire de Thémines (1945-1953).

EDT 318 1 K (art.1, 3, 4, 8) : liste des électeurs de Thémines (1872-1952) ; référendum du 21 octobre 1945 à Thémines ; élections générales de Thémines (1945-1946) ; élections Législatives de Thémines (1951-1952).

- Série M

3 M art.36 : listes électorales du canton de Lacapelle-Marival (1888-1890 ; 1912-1913 ; 1914-1915 ; 1919-1920 ; 1924-1925 ; 1930-1931 ; 1934-1935 et 1939-1940).

3 M art.150 : résultats des élections de mai 1936 sur tout le département par canton et par commune. 4 M art.133 : rapports de police sur les activités communistes avant-guerre (1939-1941) et sur les activités des associations CGT et « étoile rouge » (association de sport basée Cahors).

- Série R

3 R art.20 : dossiers Anciens Combattants (fiche n°9882 / Dossier 17.157).

- Série W

1 W art.87 : rapport préfecture sur l'état du Lot en général (surtout le canton de Cahors) avec l'établissement du CDL du Lot.

1 W art.92 : renseignements sur les communes du département en 1945 par suite des élections municipales et classement de ces dernières par étiquette politique.

1 W art.200 : documents en vue du référendum du 21 octobre 1945 dans le Lot (circulaires ministérielles en vue de l'organisation matérielle du vote et résultats détaillés par commune dans tout le département).

1 W art.417 : rapports de la préfecture sur les activités des partis politiques sous Vichy (PPF, Action Française, PSF).

1 W art.935 : rapports de la préfecture sur les activités communistes entre 1940 et 1942.

1 W art.945 : rapport préfecture sur l'état d'esprit général du département du Lot en 1944.

1 W art.946 : rapport préfecture sur l'état d'esprit du Lot à la Libération.

1028 W art.3 : archives du préfet du Lot sur la propagande communiste notamment pour l'organisation des « journées de la paix » (2 octobre 1949) et des notes explicatives destinées aux maires pour lutter contre ces rassemblements communistes.

1180 W art.3 : rapports préfecture concernant les partis politiques sous Vichy (PCF, PSF et PPF). Sur le parti communiste : instructions et rapports afférents aux années d'avant-guerre et de 1940 à 1944 et aussi quelques éléments sur le Comité Départemental du Lot (1944).

➤ Archives Municipales de Thémines

- Fond 1 :

Compte rendu et délibérations du conseil municipal entre 1930 et 1970.

- Fond 2 :

Compte rendu et délibérations du Syndicat des Eaux entre le 27 avril 1951 et le 1er juillet 1956.

➤ Archives personnelles de la famille Filhol récupérées par Delpech Enzo demeurant à Gramat (Lot)

- Documents administratifs :

Carte de membre du collège électoral des électeurs (vote le 21 décembre 1958).

Carte d'identité (période Vichy).

- Documents relatifs à la Première Guerre Mondiale :

Carte du combattant délivrée par l'Office National des mutilés, combattants et victimes de la guerre (31 mars 1936).

Certificat de bonne conduite (24^e section de COA) délivré le 12 mai 1920.

Citation à l'ordre (13^e Régiment d'Infanterie) délivrée le 5 novembre 1918 pour un acte héroïque survenu le 3 septembre 1918.

Certificat d'obtention de la Médaille Militaire délivré le 6 avril 1955.

- Documents relatifs au mandat de maire :

Bulletin de vote pour les élections municipales du 26 avril 1953 en faveur de la liste du « Bloc des Gauches Républicaines et d'Intérêts Communaux » avec en tête de liste Louis FLHOL.

Photographie d'une stèle située sur la commune de Rueyres (Lot) à la station de pompage de Biscot commémorant l'action du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Thémines (1954).

- Photographies :

Deux photographies du soldat Filhol lors de la Première Guerre Mondiale.

Sept photographies de l'époque de son édile municipal.

- Autres documents :

Témoignage de reconnaissance (n°47) d'Acte de Résistance décerné par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) et par le Comité Départemental du Lot. Témoignage attribué à « *la famille de Louis Filhol à Thémynes pour services rendus à la Résistance au cours de la période 1940-1944* » le 10 novembre 1991.

Discours prononcé par M^r Pierre LAVAL (son successeur à la mairie) lors de son enterrement le 31 mars 1966.

I. Sources éditées

➤ Disponibles sur « Gallica »

MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Service des subsistances militaire. Boulangeries roulantes de campagne : volume arrêté à la date du 10 août 1909*, Paris, R. Chapelot et Cie, 1909.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62353767/f1.item.texteImage>.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Service des subsistances militaires. Alimentation en campagne : volume arrêté à la date du 2 avril 1914*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1914.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6237012w/f1.double.r>.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Service des Subsistances militaire. Boulangeries roulantes de campagne : volume arrêté à la date du 15 avril 1915*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1915.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6304734c/f1.texteImage>.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DE LA DÉMOBILISATION, *Guide du démobilisé dans la vie civile*, Paris, Imprimerie Nationale, 1919.

II. Sources orales

- Entretien téléphonique avec M^r Peyrot Gérard, habitant de Thémines daté du 11 novembre 2020 (32 min.).
- Entretiens avec M^{me} Born Paulette (dernière fille de Louis Filhol en vie), résidant à la maison de retraite Georges Pompidou de Gramat.

III. Ressources digitales

➤ Sites sur le Lot en général

Archives départementales du Lot [en ligne]. Département du Lot.
Disponible sur : <https://archives.lot.fr/>

Association Racines d'Alvignac-les-Eaux [en ligne]. Mairie d'Alvignac-Les-Eaux.
Disponible sur : <https://www.racines-alvignac.fr/infoslegales.html>

Commune de Thémines [en ligne]. Mairie de Thémines, 2020.
Disponible sur : <http://www.themines.fr/>

Fédération du Parti Communiste du Lot [en ligne]. Parti Communiste Français.
Disponible sur : <http://lot.pcf.fr/>

Le portail internet du Quercy [en ligne]. Quercy.net, 2002.
Disponible sur : <https://www.quercy.net/>

Le portail Patrimoine du Lot [en ligne]. Département du Lot, 2002.
Disponible sur : <http://www.patrimoine-lot.com/index.asp>

Ministère de la Culture [en ligne]. Ministère de la Culture.
Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/>

Société des Études du Lot [en ligne]. Société des Études du Lot, 2021.
Disponible sur : <https://societedesetudesdulot.org/>

➤ Sites sur la boulangerie

Centre de Recherche et d'Étude de la Boulangerie et de ses Compagnonnages (CREBESC) [en ligne]. Société des Compagnons Boulangers, Pâtissiers Restés Fidèles Au Devoir (SCBPRFAD).

Disponible sur : <https://levainbio.com/cb/crebesc/>

Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB) [en ligne]. OPN SARL.

Disponible sur : <https://www.entreprisesboulangerie.org/>

Technomitron. Technologie en Boulangerie Pâtisserie [en ligne]. Association Nationale des Professeurs de Boulangerie (AAINB).

Disponible sur : <http://technomitron.aainb.com/>

➤ Autres sites

Mémoire des Hommes [en ligne]. Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA). Secrétariat pour l'administration du Ministère de la Défense.

Disponible sur : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

Légifrance [en ligne]. Secrétariat général du Gouvernement (SGG).

Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Le portail de la généalogie en France , fait par et pour des généalogistes amateurs [en ligne]. CNIL, 1998.

Disponible sur : <http://www.francegenweb.org/>

Annexes

Annexe 1. Introduction.....	135
Annexe 1.1. Carte du département du Lot avec les localisations de Lacapelle-Marival et de Thémines	135
Annexe 1.2. Arbre généalogique des époux Filhol et de leur descendance directe	136
Annexe 2. Partie I. Du Front à la Boulangerie : des baïonnettes aux baguettes (1917-1920)	137
Annexe 2.1. Localisation de la ligne <i>Hindenburg</i>	137
Annexe 2.2. Tableau de l'évolution de quelques prix en Charente entre 1914 et 1919.....	138
Annexe 2.3. Évolution de la population agricole entre 1700 et 1968 en France.....	139
Annexe 2.4. Extrait du registre de recensement de Lacapelle-Marival en 1911.....	140
Annexe 2.5. Extrait de la Fiche Matricule de Louis Filhol	140
Annexe 2.6. Extrait du dossier militaire de Louis Filhol	141
Annexe 2.7. Régiments de Louis Filhol.....	141
Annexe 2.8. Itinéraire de Louis Filhol entre Compiègne et Montdidier.....	142
Annexe 2.9. Carte des combats lors de la troisième bataille de Picardie (8 août – 14 septembre 1918) – élargissement sur les affrontements autour de Montdidier	142
Annexe 2.10. Derniers combats de Filhol sur la ligne <i>Hindenburg</i>	143
Annexe 2.11. Citation à l'ordre de Louis Filhol (5 novembre 1918).....	143
Annexe 2.12. Photographies de Louis Filhol au sein des COA	144
Annexe 2.13. Quelques images des boulangeries mobiles durant la Grande Guerre..	144
Annexe 2.14. Certificat de bonne conduite (1920).....	145
Annexe 2.15. Photographie d'un four durant l'Antiquité romaine	145
Annexe 2.16. Les Boulangers COA au travail.....	146
Annexe 3. Partie II. L'expérience de la démobilisation et le retour à la vie civile : une vie d'artisan durant l'entre-deux-guerres et sous Vichy (1920-1944)	147
Annexe 3.1. Acte de mariage entre Louis Filhol et Valérie Claret (23.06.1920) à Rueyres	147
Annexe 3.2. Recensement des habitants de Rueyres en 1921	147
Annexe 3.3. Recensement des habitants de Thémines en 1931	148
Annexe 3.4. Dossier militaire Filhol : Association Ancien Combattant	148
Annexe 3.5. Carte du combattant (1936)	149
Annexe 3.6. Photographies de la maison et de la boulangerie	149
Annexe 3.7. Illustration du pétrin « Lembert »	150
Annexe 3.8. Illustration du pétrissage à la main et photographies d'une maie	151
Annexe 3.9. Images et schéma pour comprendre le fonctionnement d'un four à pain.	152
Annexe 3.10. Photographies du four de Thémines et des « gueulards »	153
Annexe 3.11. Carte des votes PCF avant et pendant le mouvement de Mai 1936	154
Annexe 3.12. Résultats généraux des élections législatives de mai 1936 dans le Lot.	154
Annexe 3.13. Fiche Matricule Filhol au moment de la Seconde Guerre mondiale	155
Annexe 3.14. Tableau service militaire (1872-1913)	155
Annexe 3.15. Carte de la France après l'armistice du 22 juin 1940	156
Annexe 3.16. Itinéraire de la division SS blindée « <i>Das Reich</i> » (mai-juin 1944)	157
Annexe 3.17. Photographies du massacre de Gabaudet	158

Annexe 3.18. Témoignage de reconnaissance pour acte de Résistance à la famille Filhol (1991).....	159
Annexe 4. Partie III. L'affirmation d'une ambition politique vers une vie d'édile municipal (1944-1959)	160
Annexe 4.1. Carte des Régions Militaires sous Vichy (1940-1944)	160
Annexe 4.2. Carte de la Libération du sud de la France (été 1944).....	160
Annexe 4.3. Constitution du Comité Départemental de Libération du Lot	161
Annexe 4.4. Carte des Épurations « sauvages » et légales en France	162
Annexe 4.5. Discours prononcé par M ^r Cadiergues en l'honneur de M ^r Lacarrière, maire de Thémines (1932).....	163
Annexe 4.6. Liste des maires de Thémines depuis 1790	164
Annexe 4.7. Constitution du Comité de Libération Communal de Thémines (septembre 1944 – mai 1945)	165
Annexe 4.8. Liste des maires du Lot à la suite des élections municipales de 1945	165
Annexe 4.9. Documents et résultats du Référendum d'octobre 1945	166
Annexe 4.10. Photographies de la Halle de Thémines.....	167
Annexe 4.11. Photographie d'Archive du bureau du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Thémines et tableau récapitulatif	169
Annexe 4.12. Photographies d'Archives : coûts des travaux pour l'Adduction en Eaux Potable	170
Annexe 4.13. Photographie de la stèle située sur la commune de Rueyres.....	171
Annexe 4.14. Bulletin de vote en faveur de Louis Filhol (élections de 1953).....	171
Annexe 4.15. Photographie du certificat d'obtention de la Médaille militaire	172
Annexe 5. Conclusion.....	173
Annexe 5.1. Bulletin en faveur de la Liste d'Intérêt Communaux (élections de 1965)..	173
Annexe 6. Ressources	174
Annexe 6.1. Liste des maires de Lacapelle-Marival depuis 1790	174
Annexe 6.2. Acte de naissance de Louis Filhol (16.10.1898) à Grèzes.....	175
Annexe 6.3. Acte de décès de Louis Filhol (31.03.1966) à Thémines	176
Annexe 6.4. Photographies de Filhol (époque de ses mandats municipaux)	177
Annexe 6.5. Retranscription du discours de M ^r Laval lors de l'enterrement de Louis Filhol à Thémines.....	178

Annexe 1. Introduction

Annexe 1.1. Carte du département du Lot avec les localisations de Lacapelle-Marival et de Thémynes

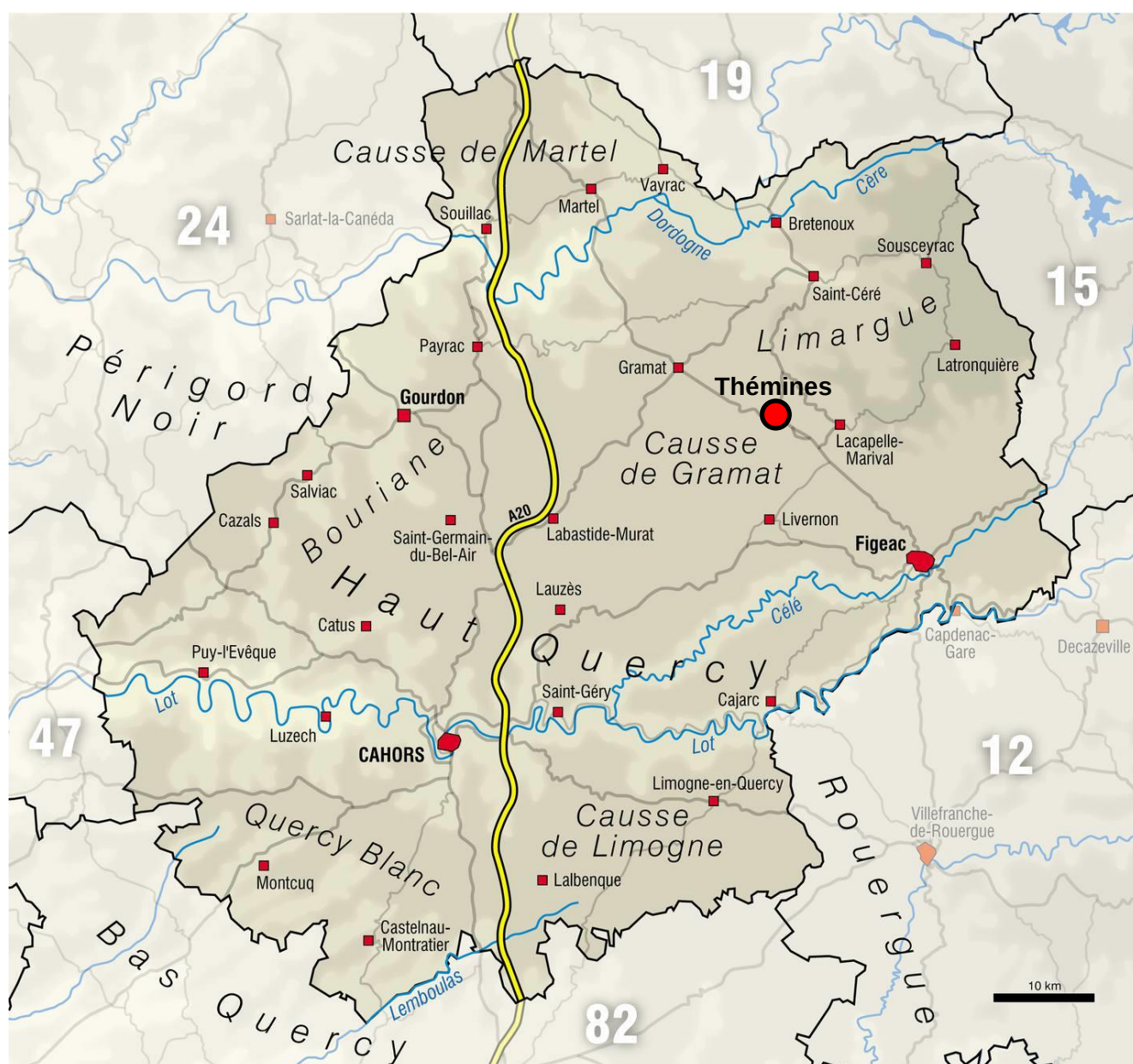


Figure 2 - Carte géographique du Lot
© Graphithèque – stock.adobe.com

Annexe 1.2. Arbre généalogique des époux Filhol et de leur descendance directe

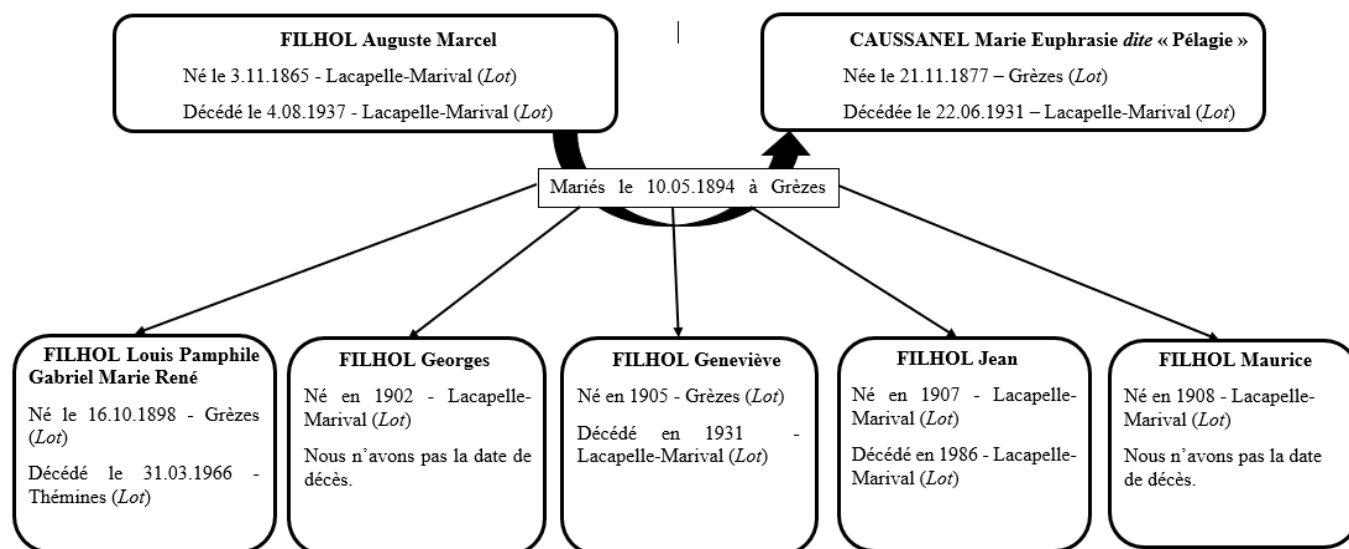


Figure 3 - Arbre généalogique de la famille Filhol
DELPECH Enzo, 2021

Annexe 2. Partie I. Du Front à la Boulangerie : des baïonnettes aux baguettes (1917-1920)

Annexe 2.1. Localisation de la ligne *Hindenburg*

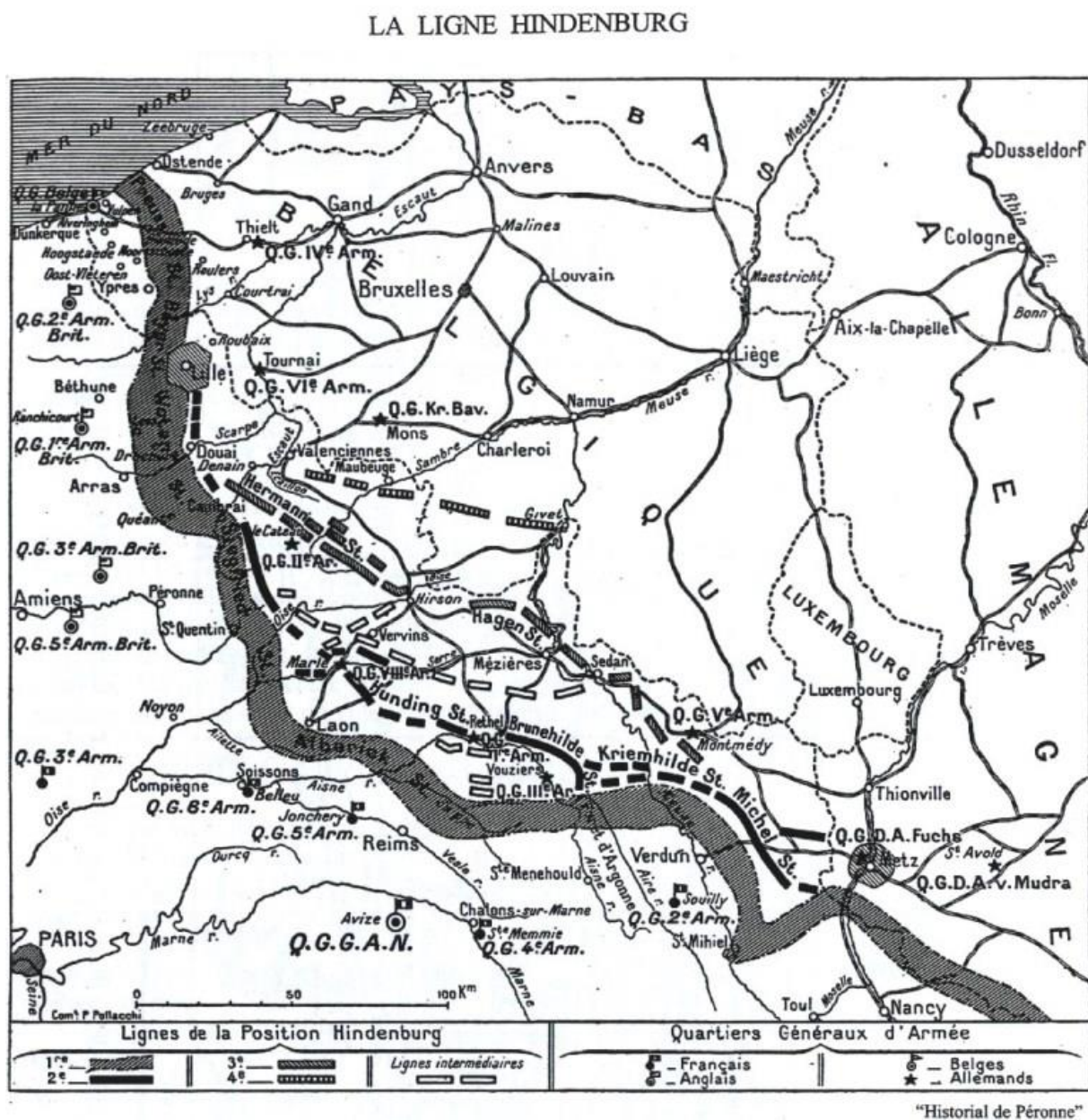


Figure 4 - Plan du tracé de la ligne *Hindenburg*
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

Annexe 2.2. Tableau de l'évolution de quelques prix en Charente entre 1914 et 1919

Quelques prix en hausse en Charente ¹⁸ (en francs)						
Produits	1914	1915	1916	1917	1918	1919
Pain (500 g)	0,15	0,15	0,20	0,25	0,25	0,30
Viande (bœuf, veau, mouton, les bons morceaux)	1,25	1,25	1,50	2	4	5
Vin (hectolitre)	20	60	80	100	110	125
Sucre (500 g)	0,80	0,80	0,90	0,95	1,15	1,25
Beurre (500 g)	1,60	1,75				8
Lait (litre)	0,10	0,10	0,15	0,30	0,40	0,60
Café (500 g)	5	3	3,50	4	4,50	5
Pétrole (litre)	0,40	0,55	0,65	1	1,10	0,90
Essence (litre)	0,30	0,80	1	1,40	1,50	1,40
Charbon de bois (10 kg)	7	10	25	30	40	35
Pommes de terre (500 g)	0,05	0,05	0,10	0,30	0,40	0,25
Un cheval de travail ordinaire	800					Entre 3 000 et 4 000
Une vache laitière	200					Entre 1 500 et 1 800
Un porc gras (100 kg)	120					800

Tableau 1 - Évolution des prix en Charente durant
la Grande Guerre
ALARY Éric, *La Grande Guerre des civils*, Paris,
Perrin, 2018, p. 200.

Annexe 2.3. Évolution de la population agricole entre 1700 et 1968 en France

Année	Population totale (en millions)	Population rurale		Population vivant de l'agriculture (ménages agricoles)		
		en millions	Part dans la population totale (%)	en millions	Part dans la population rurale (%)	Part dans la population totale (%)
1700.....	19	16,1	83			
1789.....	27	20,9	78	18,2	87	67
1801.....	27,5	21,2	77	18,2	86	66
1821.....	30,5	23,4	76	18,9	81	62
1846.....	35,4	26,8	76	20,1	75	57
1861.....	37,4	26,6	71	19,9	75	53
1872.....	36,1	24,9	69	18,5	74	51
1881.....	37,7	24,6	65	18,2	74	48
1891.....	38,3	24,0	63	17,4	73	46
1901.....	38,9	23,0	59	16,1 ¹	70	42
1911.....	39,6	22,1	56	15,1 ¹	68	38
1921.....	39,2	21,0	54	13,8 ¹	66	35
1931.....	41,8	20,4	49	11,5 ¹	56	28
1936.....	41,9	19,9	47	10,6 ¹	53	25
1946.....	40,5	19,0	47	10,2	54	25
1954.....	42,8	18,8	44	9,5	51	22
1962.....	46,5	17,8	38	8,1	46	17
1968.....	49,8	17,2	35	7,3	42	15
1. Interpolations de J.-C. Toutain.						

Tableau 2 - Recensements de la population
J.-C. Toutain, « La population de la France de 1700 à 1959 », *Cahiers de l'ISEA*, Paris, 1963.

Annexe 2.4. Extrait du registre de recensement de Lacapelle-Marival en 1911

87	Filhol	Auguste	1865	Lacapelle	franc	chef	tailleur
88	Filhol	Pélagie	1877	Grezes	franc	époux	s.p.
89	Filhol	Georges	1902	Lacapelle	franc	fils	s.p.
90	Filhol	Gennivère	1905	Grezes	franc	fille	s.p.
91	Filhol	Jean	1907	Lacapelle	franc	fils	s.p.
92	Filhol	Maurice	1908	Lacapelle	franc	fils	s.p.
93	Filhol	Jeanne	1830	Lacapelle	franc	mère	s.p.

Figure 5 - Extrait du recensement de Lacapelle-Marival (1911)
Arch. Dép. du Lot : 6 M 232 [en ligne]

Annexe 2.5. Extrait de la Fiche Matricule de Louis Filhol

trriculaire et d'association croisés

Nom : **Filhol**

Prénoms : **Louis, Pamphile, Marie** Surnoms : **DE**

Número matricule du recrutement : **1072**

Classe de mobilisation : **1912/3**

ÉTAT CIVIL.

Né le **16 octobre 1898**, à **Grezes**, canton **de Livernon**, département d **du Lot**, résidant à **Lacapelle-Marival**, canton de **Lacapelle-Marival**, département d **du Lot**, profession de **boulangier**, fils d **Auguste** et d **Caustant Marie**, domiciliés à **Lacapelle-Marival**, canton **Lacapelle-Marival**, département d **du Lot**

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux **châtains**, Yeux **épat-clair**, Front **large**, Nez **fin**, Visage **ronde**, Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : 1 mètre **64** centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : **2**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Figure 6 - Description physique de Louis Filhol (v. 1917)

Annexe 2.6. Extrait du dossier militaire de Louis Filhol

Nom Filhol Prénoms Louis Pamphele main Rieu
 Date et lieu de naissance à grèze 16 août 1897
 Adresse actuelle Filhol Louis Boulanger à Sprenimes (Lot)
 Bureau de recrutement Cahors N° matricule de recrutement 1022
 Classe de recrutement 1078 Grade de mobilisation 1^{er} classe
 Numéro de l'ancienne carte du combattant 9882

Corps d'affectations successifs
 au cours de la campagne 1914-1918

1 ^o <u>9^e Régiment d'Infanterie</u> C ^{le} N°	Date d'arrivée <u>15 avril 1912</u>
	Date de départ
2 ^o <u>11^e Régiment d'Artillerie</u> C ^{le} N°	Date d'arrivée <u>Décembre 1912</u>
	Date de départ
3 ^o <u>13^e Régiment d'Infanterie</u> C ^{le} N°	Date d'arrivée <u>mois de mars</u>
	Date de départ
4 ^o C ^{le} N°	Date d'arrivée
	Date de départ

Autres titres

Date d'arrivée au front de bataille mois de mars 1917
 A quel Régiment et à quelle Unité 13^e Régiment d'Infanterie
 Ancien prisonnier de guerre (date et lieu de capture)
 Blessures (nature, lieu, date)
 Evacuations (lieu et date)
 Citations Deux citations
 Décorations croix de guerre
 Réformé et nature des infirmités de guerre :

Figure 7 - Dossier militaire de Louis Filhol
 Arch. Dépt. Du Lot : 3 R art.20

Annexe 2.7. Régiments de Louis Filhol

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au corps ou spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	9 ^e rég. d'Infanterie	14257
	11 ^e id.	17.000
	13 ^e id.	21357
Disponibilité et réserve de l'armée active.	24 ^e Section de C.O.A.	
	14 ^e Section de C.O.A. RI-C ^{le} Toulouse -	
Armée territoriale et en réserve.	Centre m ^o d'Infanterie affecté Sprenimes	

Armée active.	9 ^e rég. d'Infanterie	14257
	11 ^e id.	17.000
	13 ^e id.	21357
Disponibilité et réserve de l'armée active.	24 ^e Section de C.O.A.	
	14 ^e Section de C.O.A. RI-C ^{le} Toulouse -	

Armée et réserve mée active.	14 ^e Section de C.O.A. RI-C ^{le} Toulouse -	
------------------------------	---	--

Figure 8 - Régiments dans lesquels Filhol séjourne entre 1917 et 1919

Annexe 2.8. Itinéraire de Louis Filhol entre Compiègne et Montdidier

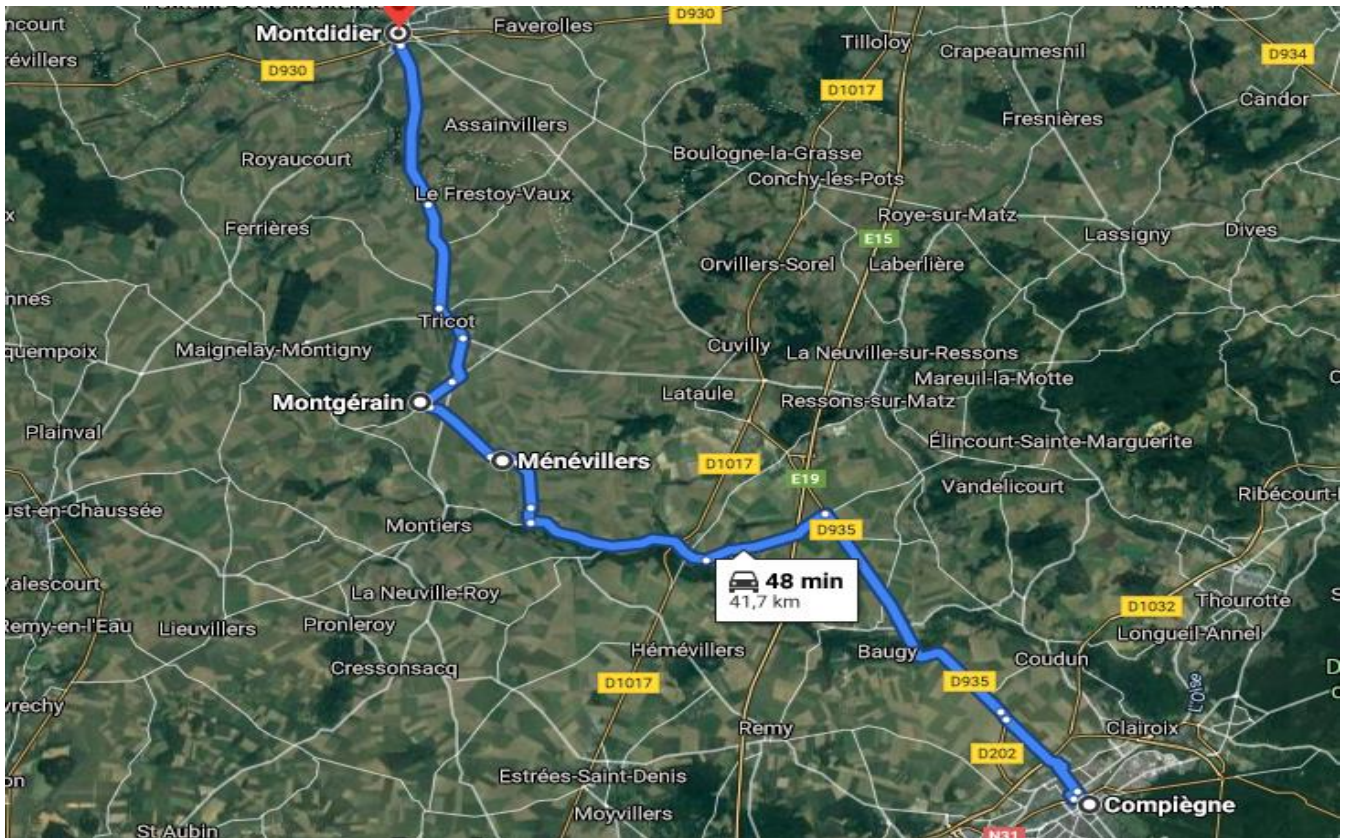


Figure 9 - Carte de l'itinéraire de Louis Filhol (v. 1917-1918)

Annexe 2.9. Carte des combats lors de la troisième bataille de Picardie (8 août – 14 septembre 1918) – élargissement sur les affrontements autour de Montdidier

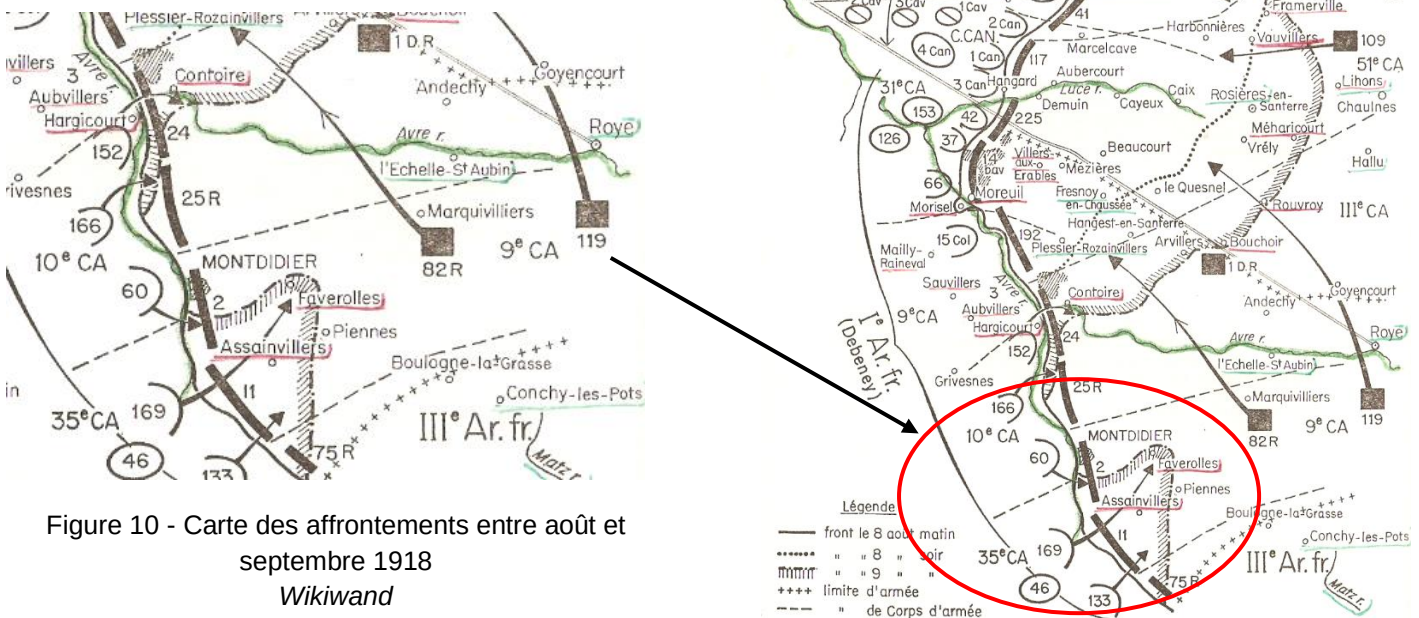


Figure 10 - Carte des affrontements entre août et septembre 1918

Wikiwand

Annexe 2.10. Derniers combats de Filhol sur la ligne *Hindenburg*

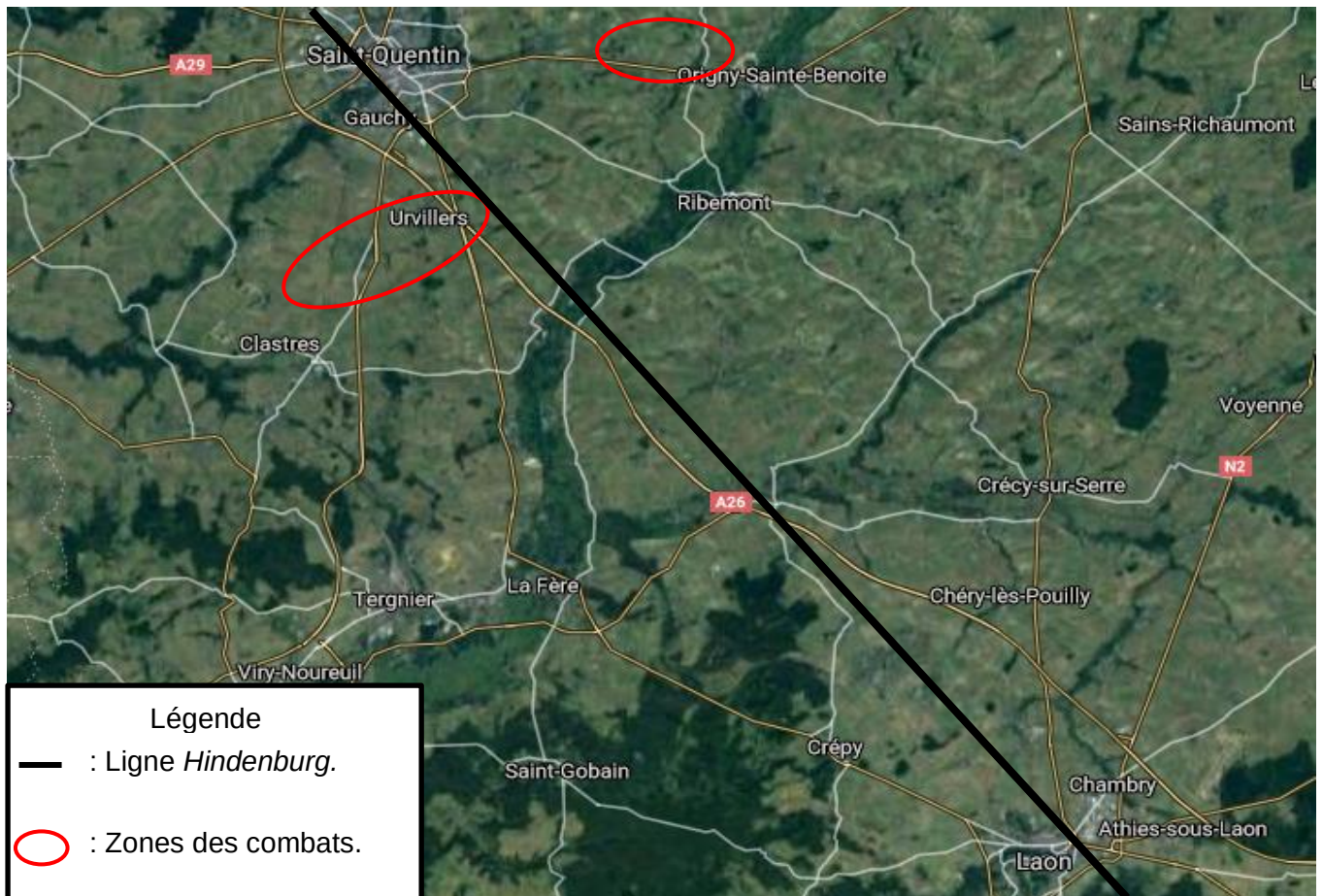


Figure 11 - Plan des affrontements aux alentours de la ligne *Hindenburg*

Annexe 2.11. Citation à l'ordre de Louis Filhol (5 novembre 1918)

« Le 30 septembre 1918 a fait preuve d'un mépris complet du danger en se portant en avant de nos positions sous un violent tir de mitrailleuses pour ramener dans nos lignes les camarades qui venaient d'être blessés »



Figure 12 - Extrait de la citation à l'ordre du 13^e R.I.
 Arch. Perso.

Annexe 2.12. Photographies de Louis Filhol au sein des COA



Figure 14 - Photographie COA boulangers
Arch. Perso.



Figure 13 - Photographie Filhol en tenue militaire
Arch. Perso.

Annexe 2.13. Quelques images des boulangeries mobiles durant la Grande Guerre



Figure 16 - Boulangerie de Campagne à Orléans
Site du CREBESC



Figure 15 - Four mobile
BNF

Annexe 2.14. Certificat de bonne conduite (1920)



Figure 17 - Certificat de bonne conduite Louis Filhol
Arch. Perso.

Annexe 2.15. Photographie d'un four durant l'Antiquité romaine

Figure 18 - Les vestiges d'un fournil antique dans la ville de Pompéi, au sud de l'Italie
<http://mon-boulangier.restaurantemploi.com/histoire-de-la-boulangerie/>



Annexe 2.16. Les Boulangers COA au travail



Figure 19 - « La pause des boulangers »
Site du CREBESC

Figure 20 - « La mise au four dans une boulangerie
de campagne à Choley-Ménillot (*Meurthe-et-Moselle*)
1916 »

Photographie de Jacques Agié
Site du CREBESC



Figure 21 - « Équipe de mise en fonctionnement des fours roulants »
Site du CREBESC

Annexe 3. Partie II. L'expérience de la démobilisation et le retour à la vie civile : une vie d'artisan durant l'entre-deux-guerres et sous Vichy (1920-1944)

Annexe 3.1. Acte de mariage entre Louis Filhol et Valérie Claret (23.06.1920) à Rueyres

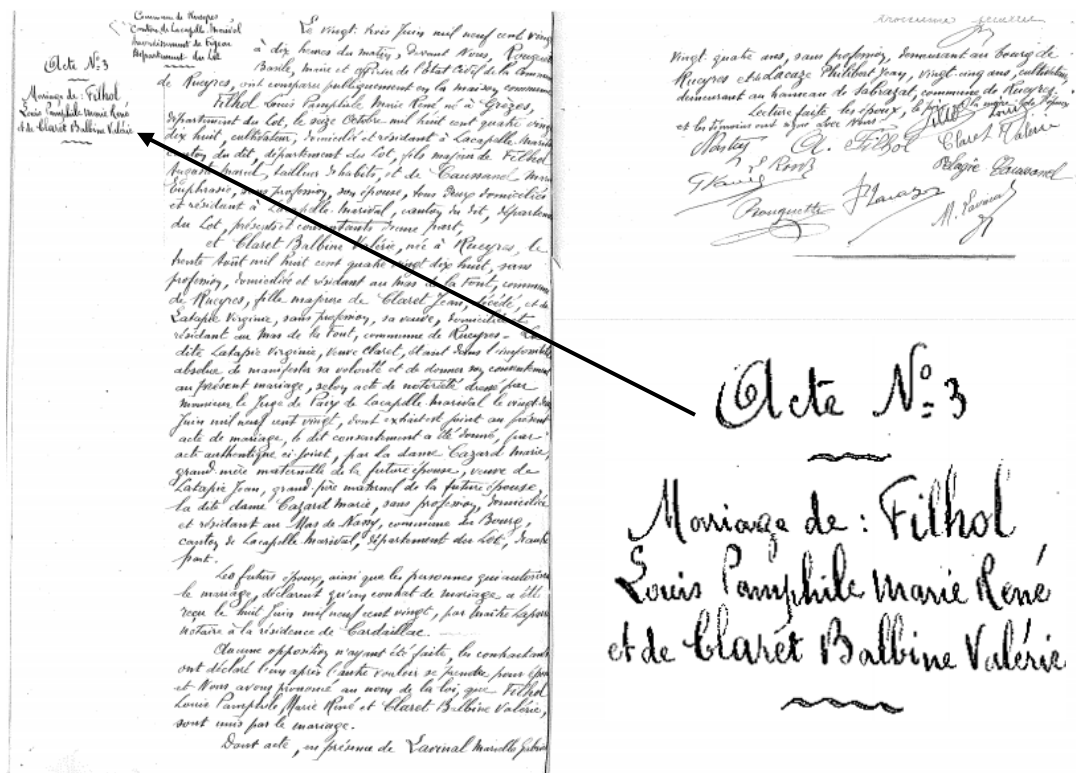


Figure 22 - Acte de Mariage Filhol - Claret (1920)
Arch. Muni. Rueyres

Annexe 3.2. Recensement des habitants de Rueyres en 1921

22	62	Filhol	Louis	1891	Grizolot	fr.	Chef	Propriétaire	Paray
	63	Filhol	Valérie	1898	Rueyres	fr.	Épouse	Ménagère	-
	64	Claret	Virginie	1870	Labrugnot	fr.	Belle-mère	Quarier agricole	-

Figure 23 - Recensement de 1921 à Rueyres
Arch. Dépt. Du Lot : 6 M 259 [en ligne]

Annexe 3.3. Recensement des habitants de Thémines en 1931

47	Fillel	Louis	1898	Epize	Chf 2nd Lt.	Boulanger
48	Fillel - Chant	Valérie	1898	Mueyes	Epaulet	Nest
49	V ^{me} Chant-Léopold	Virginie	1870	Le Bourg	Belles-mes	Nest
50	Fillel	Simone	1925	Thimine	filler	Nest
51	Fillel	Sauveteur	1930	Thimine	filler	Nest

Figure 24 - Recensement de 1931 à Thémines
Arch. Dép. du Lot : EDT 318 1 F 2 [en ligne]

Annexe 3.4. Dossier militaire Filhol : Association Ancien Combattant

J'ai été blessé { le _____ à _____
 { le mort à mort

 { le _____ à _____
 { le suspect à _____

J'ai été fait prisonnier le _____ à _____
J'ai été réformé le _____ à _____

(ne remplir que dans le cas de réforme)

Au titre d'Ancien Combattant je suis adhérent à l'Association de _____

Vu pour légitimation par la signature _____ Signature
Fait légal par le Maire de la commune de _____
L. Hain
Feuille à retourner, après avoir remplie, à la Section ou à l'Association à laquelle vous êtes inscrit

Figure 25 - Extrait du Dossier militaire de Louis Filhol. Agrandissement sur son éventuelle inscription à une association d'anciens combattants
Arch. Dép. du Lot : 3 R art.20

Annexe 3.5. Carte du combattant (1936)



Figure 26 - Carte du combattant de Louis Filhol (1936-1941)
Arch. Perso.

Annexe 3.6. Photographies de la maison et de la boulangerie

Lors de son installation dans le bourg de Thémines, Louis Filhol achète cette maison (porte marron). Elle est rattachée à une seconde maison sur la gauche dont nous pouvons apercevoir la porte. Au début des années 1960, Filhol achète la seconde maison laquelle n'étant plus occupée depuis le départ des derniers propriétaires (Famille Caminade).



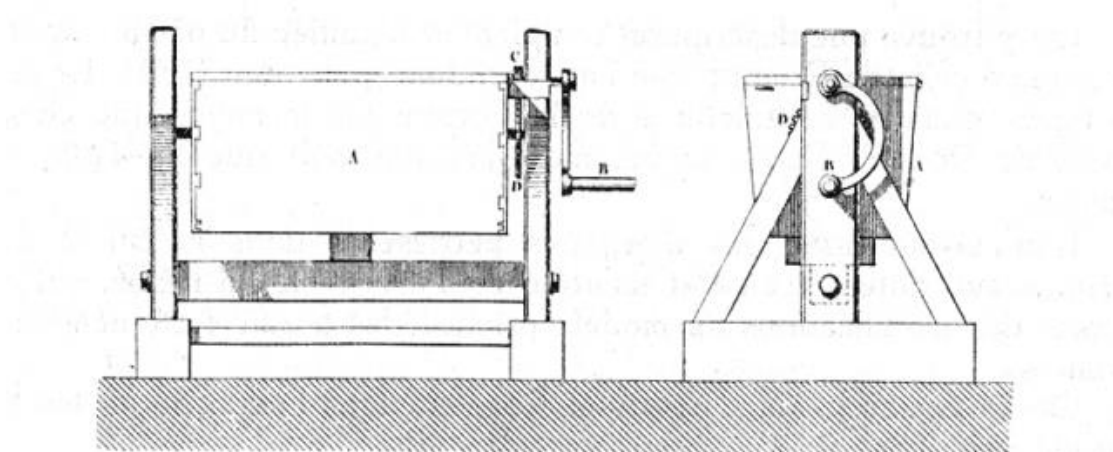
Figure 27 - Photographie du devant de la première maison des Filhol
DELPECH Enzo, 2021

Filhol fait construire un fournil ainsi qu'un local de boulangerie pour vendre sa production. À l'origine, la première boulangerie se situe au-dessous de l'escalier qui mène à la porte d'entrée. L'achat de la seconde maison permet à Filhol et surtout à ses enfants d'ouvrir un second magasin beaucoup plus spacieux.



Figure 28 - Photographie de la devanture de la boulangerie originale
DELPECH Enzo, 2021

Annexe 3.7. Illustration du pétrin « Lember »



Pétrin LEMBER (1810).
La manivelle fait fonctionner les engrenages qui impriment au pétrin un mouvement de va et vient, puis ensuite, un mouvement de rotation.

Figure 29 - Illustration du pétrin
ARPIN Marcel, *Histoire de la Meunerie et de la Boulangerie*, Le Chancelier, 1948.

Annexe 3.8. Illustration du pétrissage à la main et photographies d'une maie



Figure 30 - Technique du pétrissage
à la main
Site du CREBESC



Figure 31 - Photographies d'une maie de boulangerie



Annexe 3.9. Images et schéma pour comprendre le fonctionnement d'un four à pain



Figure 32 - Four rénové de l'ancien prieuré d'Ayron (Vienne) qui serait antérieur à 1543
À la découverte des vieux fours à pain. Ici et là en terre de Vienne : évocations d'un élément majeur du petit patrimoine

- Profil de voûte de type dôme aplati -

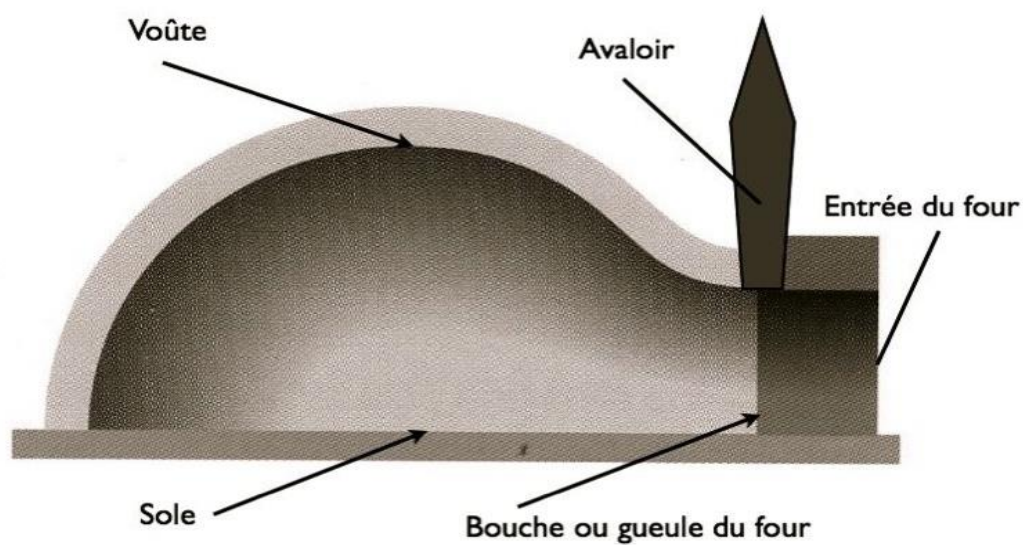


Figure 33 - Schéma explicatif d'un four à bois
À la découverte des vieux fours à pain. Ici et là en terre de Vienne : évocations d'un élément majeur du petit patrimoine

Annexe 3.10. Photographies du four de Thémynes et des « gueulards »



Figure 34 - Photographie du devant du four à pain de Thémynes
DELPECH Enzo, 2021



Figure 35 - « Gueulards » utilisés par Filhol
DELPECH Enzo, 2021



Annexe 3.11. Carte des votes PCF avant et pendant le mouvement de Mai 1936

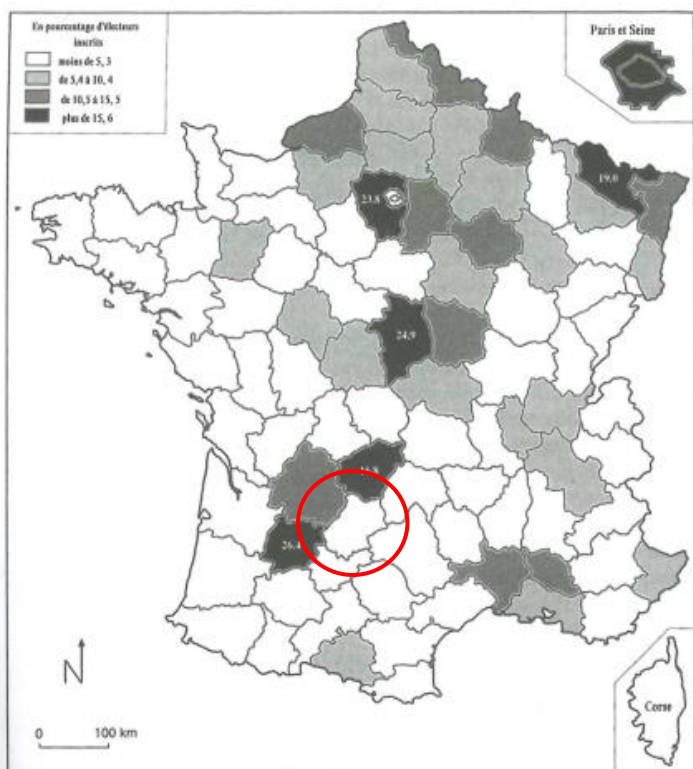


Figure 36 - Carte du vote communiste en 1924
LACHAPELLE Georges, *Élections législatives du 11 mai 1924*, Paris, 1924.

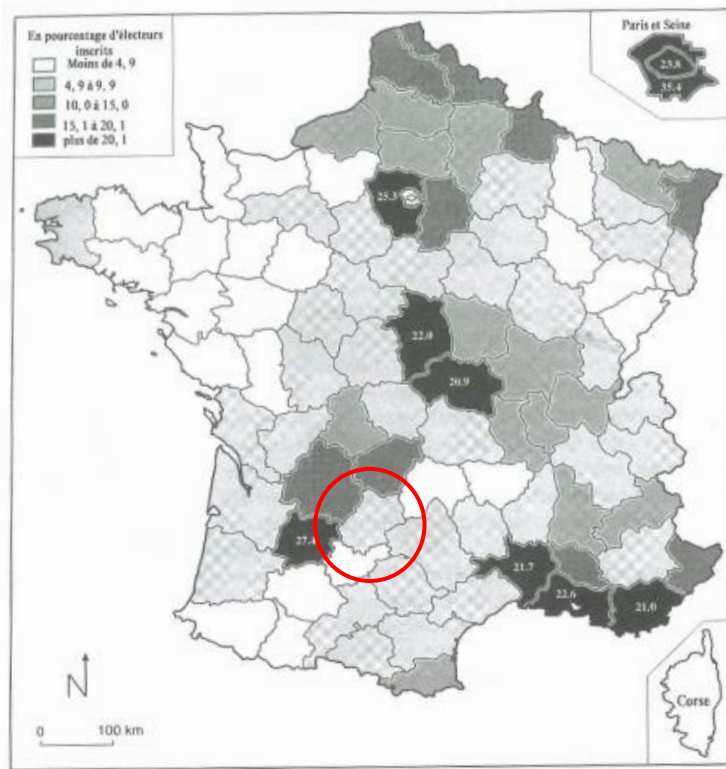


Figure 37 - Carte du vote communiste en 1936
LELEU Claude, *Géographie des élections françaises depuis 1936*, Paris, 1971, p. 211.

Annexe 3.12. Résultats généraux des élections législatives de mai 1936 dans le Lot

Conservateurs.....	ni'ant
Républicains U.R.D.....	ni'ant
Démocrate populaire.....	ni'ant
Républicains de gauche.....	312
Radicaux indépendants.....	12.251
Radicaux socialistes.....	9.656
Socialistes indépendants.....	418
Socialistes U.S.R.....	6354
Socialistes S.F.I.O.....	4552
Pupistes et communistes dissidents.....	ni'ant
Communistes.....	10.514

Figure 38 - Résultats des élections de mai 1936 sur tout le département
Arch. Dép. du Lot : 3 M art. 150

DÉSIGNATION des								
CANTONS	COMMUNES	Blanc	Blanc	Blancs nuls	Suffrages exprimés	Blancs	Blancs	Blancs
LACAPPELLE (suite)	Rudelle	112	89	1	88	26	62	..
	Rueyres	121	100	1	99	55	43	..
	St-Bressou	93	58	2	56	30	26	..
	St-Maurice	131	113	2	111	72	39	..
	Ste-Colombe	120	106	1	105	32	73	..
	Thémînes	121	102	3	99	24	75	..
	Thémînettes	61	50	1	47	16	31	..
		2645	2225	36	2189	955	1232	2

Figure 39 - Résultats des élections de mai 1936 dans le canton de Lacapelle-Marival
Arch. Dép. du Lot : 3 M art. 150

Annexe 3.13. Fiche Matricule Filhol au moment de la Seconde Guerre mondiale

1912 exerce père de 2 enfants, le 1er janvier 1939
Fait au Centre mobilisateur d'infanterie le 25 JANV 1939
Affecté affecté spécial pour trois mois comme boulanger
à Schœnau, à compter du 1er octobre 1939 (le 1er octobre 1939)
à 1519 88 du 1er octobre 1939

Figure 40 - Extrait de la Fiche Matricule de Louis Filhol lors du recensement de 1939

Annexe 3.14. Tableau service militaire (1872-1913)

Loi de...	1872	1889	1905	1913
Le recensement s'effectue à...	20 ans	20 ans	20 ans	19 ans
Le temps dans l'armée active dure...	5 ans	3 ans	2 ans	3 ans
Le temps dans la réserve de l'active dure...	4 ans	7 ans	11 ans	11 ans
Le temps dans l'armée territoriale dure...	5 ans	6 ans	6 ans	7 ans
Le temps dans la réserve de la territoriale dure...	6 ans	9 ans	6 ans	7 ans
La durée des obligations militaires est de...	20 ans	25 ans	25 ans	28 ans

Tableau 3 - Tableau de la durée du service militaire entre 1872 et 1913
<https://sourcesdelagrandeguerre.fr/?p=5343>

Annexe 3.15. Carte de la France après l'armistice du 22 juin 1940



Figure 41 - Territoire français après l'armistice de 1940
GABA Éric, 2008

Annexe 3.16. Itinéraire de la division SS blindée « Das Reich » (mai-juin 1944)

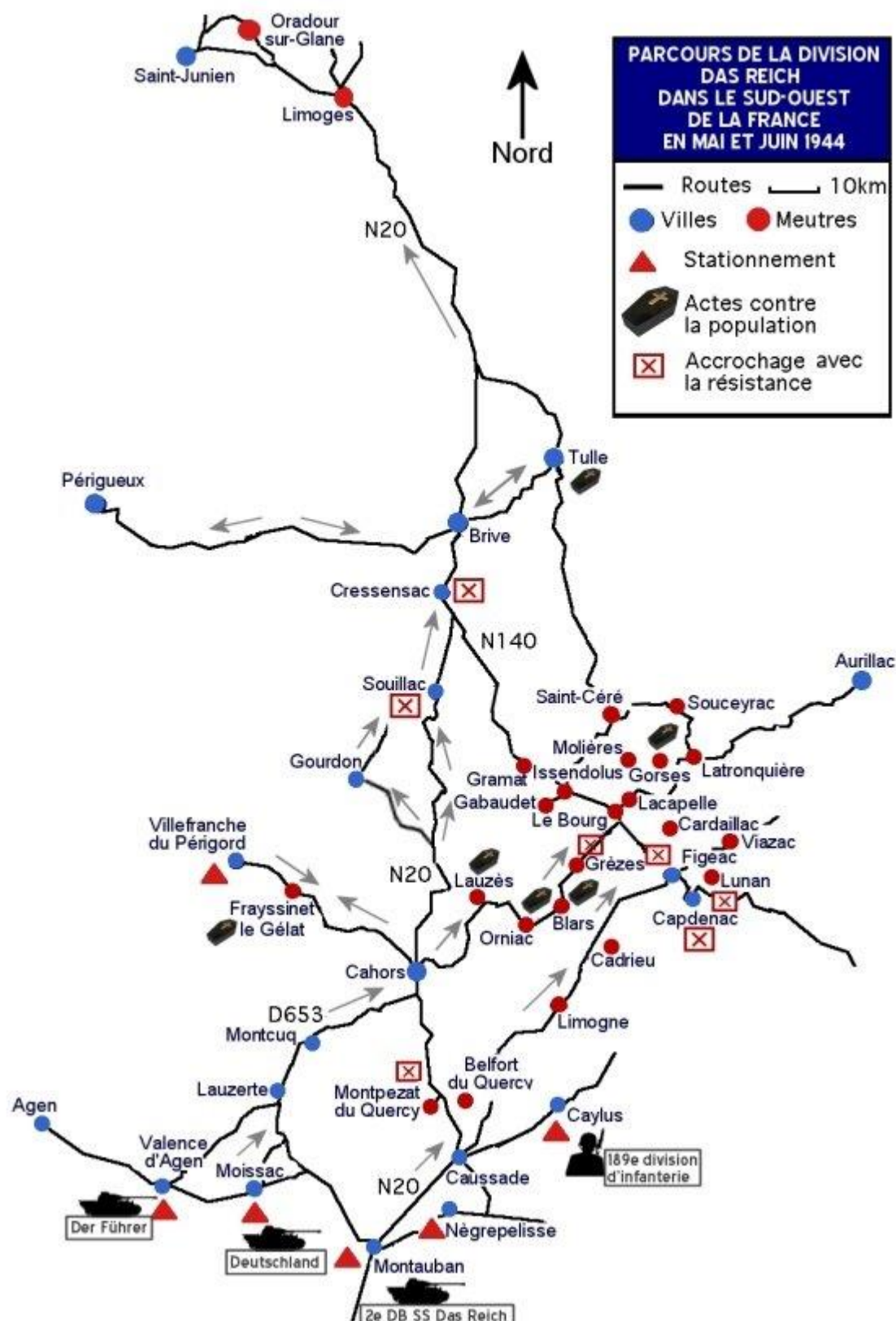


Figure 42 - Carte de l'itinéraire de la division « Das Reich »
Quercy.net

Annexe 3.17. Photographies du massacre de Gabaudet



Figure 43 - La grange de Gabaudet avant le massacre
Quercy.net



Figure 44 - La grange de Gabaudet après le massacre
Quercy.net

Annexe 3.18. Témoignage de reconnaissance pour acte de Résistance à la famille Filhol (1991)



Figure 45 - Témoignage de l'ANACR (18 novembre 1991)
Arch. Perso.

Annexe 4. Partie III. L'affirmation d'une ambition politique vers une vie d'édile municipal (1944-1959)

Annexe 4.1. Carte des Régions Militaires sous Vichy (1940-1944)

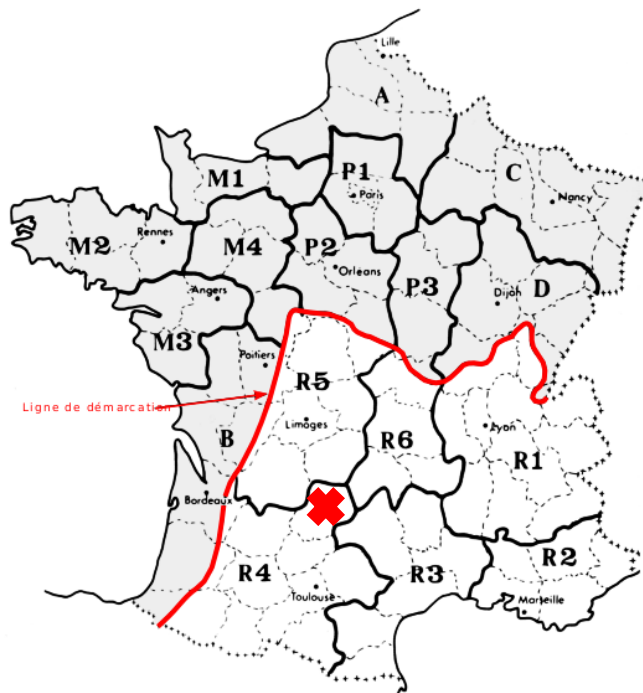


Figure 46 - Carte des Régions de la Résistance
En rouge, le département du Lot. THIBAUT Joël, 2018.

Annexe 4.2. Carte de la Libération du sud de la France (été 1944)

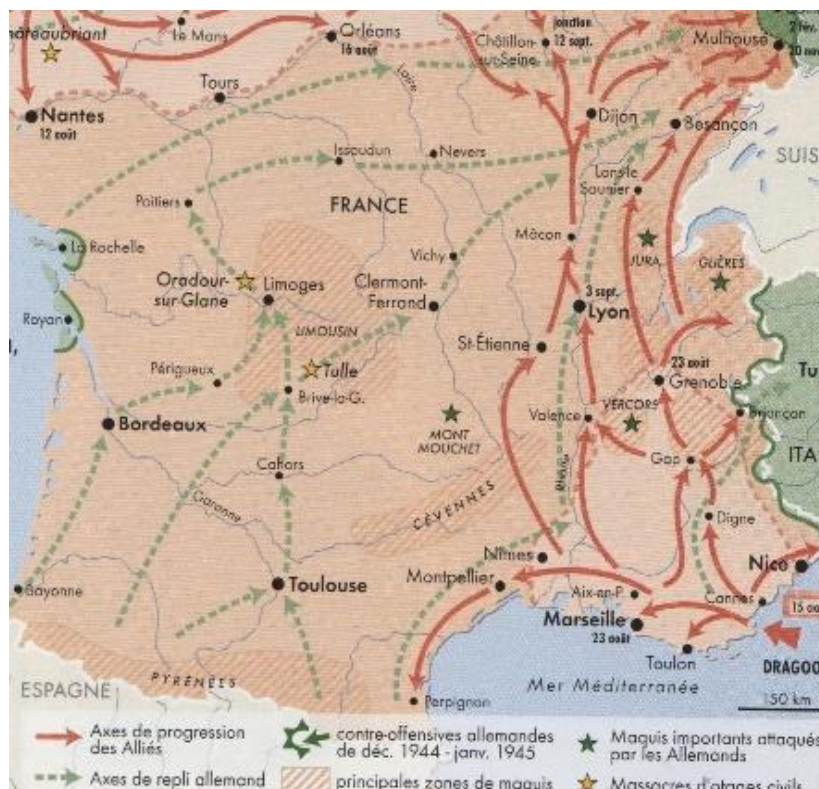


Figure 47 - Carte de la Libération dans le sud de la France (été 1944)
SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Libération de la France*, Paris, Éditions Autrement, 2004, p. 61.

Annexe 4.3. Constitution du Comité Départemental de Libération du Lot

COMPOSITION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIBÉRATION DU LOT						
N. O. M.	Prenom	Profession	Adresse	Commune	Canton	Parti politique Organisation Syndicale au Mouvement de Résistance
BERGOUNIQUX	Jean	Employé au Métro	13 rue Wilson	CAHORS	CAHORS	Front National
HECHE	Jean	Secrétaire Admi- nistratif au Co- mité départ des Alliés Agricoles		BEGOUX	CAHORS	d°
ROUVIERE	Pierre	Professeur	2 place Lucrétius	CAHORS	CAHORS	M.L.N.
MICHEL	Leon	d°	Allées Fenelon	CAHORS	CAHORS	d°
VERLHAC	Stienne	Comptable	18 rue St Georges	CAHORS	CAHORS	Gardes Civiques Républicaines
LALANNE	André	Employé S.N.C.F.	11 rue Wilson	CAHORS	CAHORS	C.G.T.
DOUCET	Paul	Employé P.T.T.	Bourse du Travail	CAHORS	CAHORS	d°
GUILHEM	Jean	Etudiant	15 rue Lestieu	CAHORS	CAHORS	U.P.O.N.J.
FOURNIE	Jean			BEGOUX	CAHORS	d°
						/ ...

BOURGNOUX	Alfred	Agriculteur		CAHORS	CAHORS	
OUBRAYRIE	Albert	d°		CAHORS	CAHORS	
CHAPOU	Yvonne	Institutrice	4 rue Joachim- Muret	CAHORS	CAHORS	Union des Françaises
SELVES	Simone	d°		CALVIGNAC	LIMOGNE	d°
ROUX	Antoine	Entrepreneur de menuiserie	Bd Pasteur	CAHORS	CAHORS	Parti radical
ESTIVAL	Roger	Minotier	16 rue St Ursisse	CAHORS	CAHORS	d°
BENECH	Georges	Photographe	37 Bd Dr Cabane	CAHORS	CAHORS	Parti social.
VERLHAC	Jean	Laitier-Fromager		CAHORS	CAHORS	d°
THAMIER	Robert	Instituteur		CAHORS	CAHORS	Parti comman.
GAUSSERAND	Jean	Ajusteur	4 rue Wilson	CAHORS	CAHORS	d°
BOUDET	Pierre	Negociant	101 Bd Gambetta	CAHORS	CAHORS	Parti démocrat chrétien
CAVALIE	Emile	Cultivateur		CAHORS	CAHORS	d°
LAVAL	Antoine	Forgeron		CAHORS	CAHORS	Parti du C.D.L.
LEYGE	François	d°		CAHORS	CAHORS	Personnalité
MOUYSET	Raymond	Exploitant-Forêt		CAHORS	CAHORS	d°
LAFARGUE	Pierre	Instituteur en retraite	8 rue de la Chan- tierie	CAHORS	CAHORS	d°
LURCAT	Jean	Artiste peintre		CAHORS	CAHORS	d°

BAUDRU	::Marc	::Commerçant	::
Dr Jean ROUGIER	::	::CHIRURGIEN	::Rue Wilson
MIROUSE	::Maurice	::Professeur	::Bd Gambetta
	::	::Lycée Gambetta	::
MAURY	::Edouard	::Laiterie-Coopé-	::
	::	::rative	::
	::	::	::
	::	::	::
	::	::	::

Figure 49 - Tableau de la constitution du CDL lotois
Arch. Dép. du Lot : 1180 W art.3

Annexe 4.4. Carte des Épurations « sauvages » et légales en France

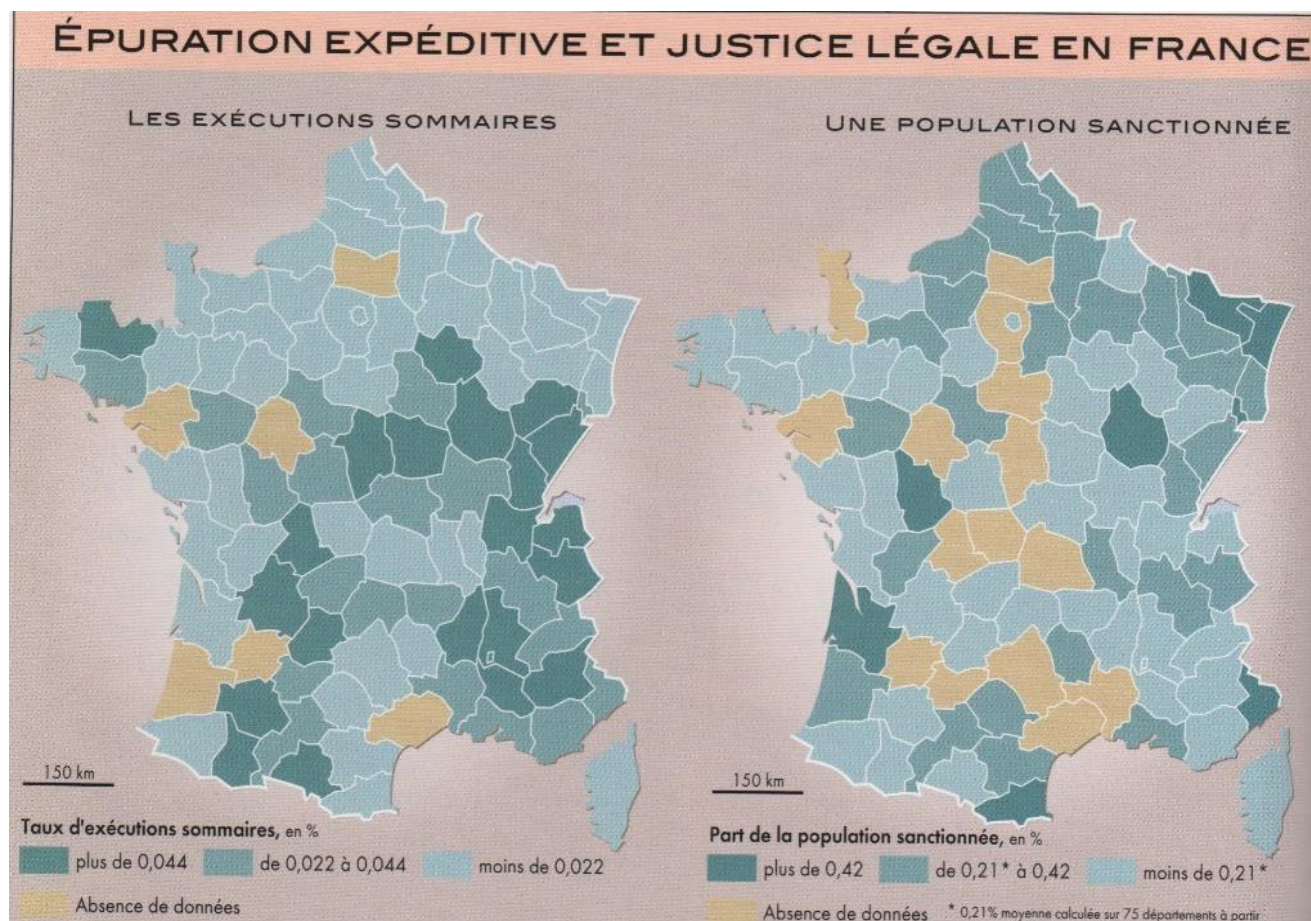


Figure 48 - Carte de l'épuration expéditive et justice légale en France
VIRGILI Fabrice, *La France « virile » : des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot, 2000.

Annexe 4.5. Discours prononcé par M^r Cadiergues en l'honneur de M^r Lacarrière, maire de Thémines (1932)

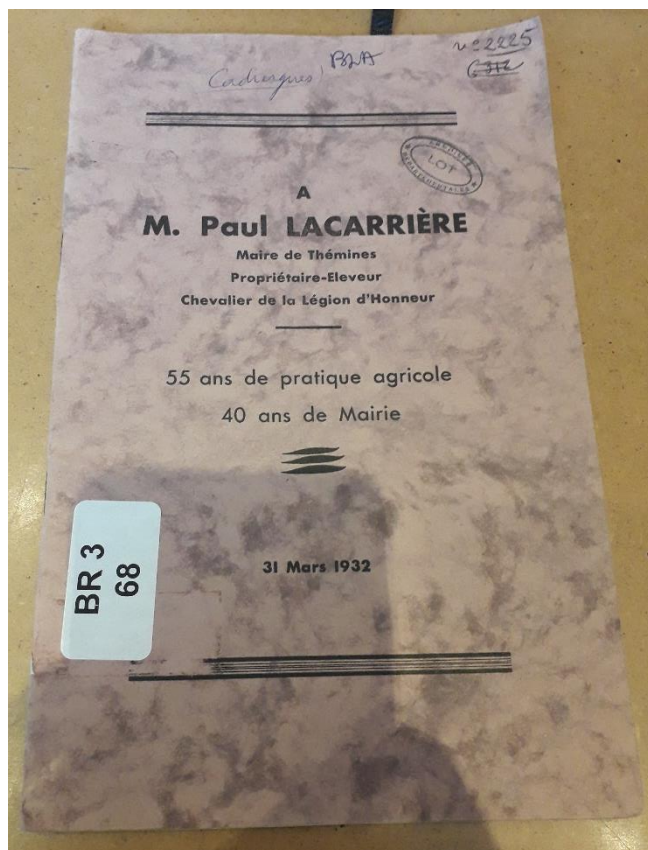


Figure 51 - Discours en l'honneur de Paul Lacarrière
Arch. Dép. du Lot : BR 3 art. 68

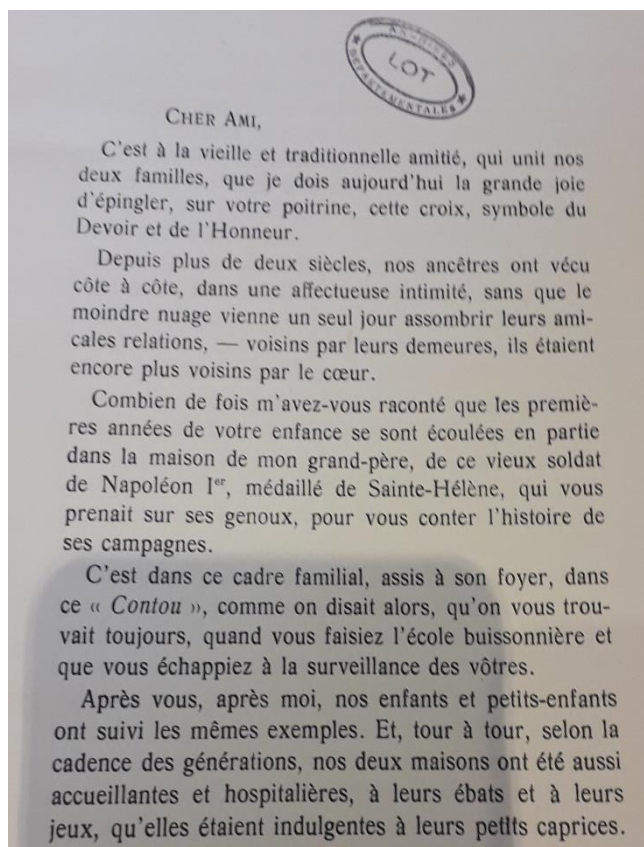


Figure 50 - Extrait du discours de M^r Cadiergues
Arch. Dép. du Lot : BR 3 art.68

Annexe 4.6. Liste des maires de Thémines depuis 1790

Nom Prénom	Durée du mandat
Sol Jean	1790 – 1791
Vayssières Antoine	1791 – 1792
Méjecaze Jean-Pierre	1792 – 1795
Alairac Antoine	1795 – 1797
Vayssière Antoine	1797 – 1797
Sol Jean	1797 – 1800
Alayrac Antoine	1800 – 1808
Delsahut Jean	1808 – 1834
Alayrac Jean-Baptiste	1834 – 1846
Tournié Guillaume	1846 – 1848
Vanel François	1848 – 1851
Grimal de Toulou	1851 – 1851
Vanel François	1851 – 1852
Pradié Jean	1852 – 1855
Calmette Henri	1855 – 1860
Brunet François	1860 – 1868
Malinvaud Gérard	1868 – 1892
Lacarrière Paul	1892 – 1935
Lacarrière Raymond	1935 – 1944
Filhol Louis	1944 – 1959
Laval Pierre	1959 – 1986
Lacarrière Bernard	1986 – 2020
Prunet Catherine	Depuis 2020

Tableau 4 - Liste des maires de Thémines (1790-2020)
DELPECH Enzo, 2021

Annexe 4.7. Constitution du Comité de Libération Communal de Thémines (septembre 1944 – mai 1945)

Nom / Prénom	Âge	Profession	Lieu de résidence
Ayral Robert	23 ans	Charpentier	Thémines
Brunet Jean	24 ans	Sabotier	Thémines
Calle Julien	31 ans	Cultivateur	Thémines
Donadiou Fabien	52 ans	Cultivateur	Thémines
Donadiou (M ^{me})	53 ans	Institutrice	Thémines
Filhol Louis	46 ans	Boulangier	Thémines
Lacam André	31 ans	Cultivateur	Thémines
Lamothe Pierre	68 ans	Cultivateur	Thémines
Pélaprat Lucien	40 ans	Cultivateur	Thémines
Prunet Roland	35 ans	Forgeron	Thémines
Rouquié Casimir	50 ans	Conducteur de taxis	Retraite à Thémines mais sinon Paris et Creuse

Tableau 5 - Tableau des membres du CLL de Thémines
DELPECH Enzo, 2021

Annexe 4.8. Liste des maires du Lot à la suite des élections municipales de 1945

Labathude	Aubin Marius.	Bladou Jules.
Lacapelle-Marival	Destruiel Gabriel.	Brunet Albert.
Leyme	D' Camergues Georges.	Bédou Albert —
Molières	Lescure Alphonse.	Génol Louis.
Rudelle	Cazard Georges.	Estival Cyprien.
	Pugnet Marcel.	Laborie Henri.
		Castel Benjamin.
Rueyres	Bladou Adrien.	Lavinal Marius.
Saint-Bressou	Griffoul Paul.	Ferrand Félix.
Saint-Maurice	Truel Joseph.	Bedou Casimir.
Sainte-Colombe	Roussel Henri.	Gallié Adrien.
Thémines	Filhol Louis.	Donadiou Fabien.
Théminettes	Cayre Victor.	Fayt Paul.

Figure 52 - Résultats des élections municipales de 1945
Arch. Dépt. du Lot : 1 W art.92

Annexe 4.9. Documents et résultats du Référendum d'octobre 1945

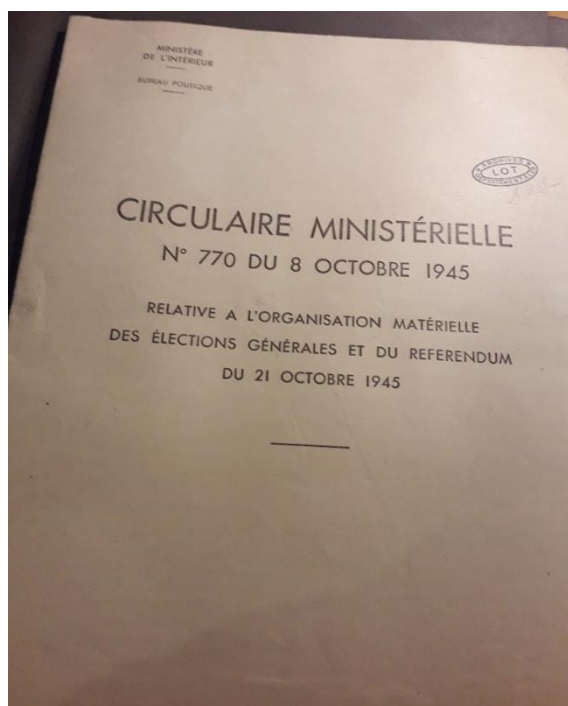
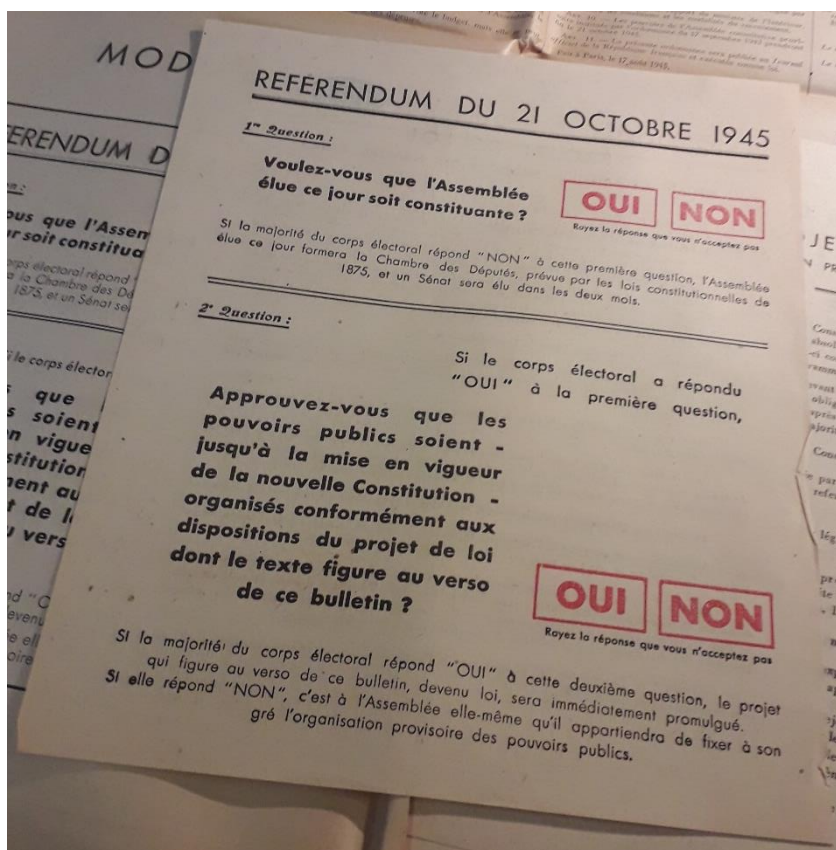


Figure 53 - Documents en vue des élections générales et du Référendum d'octobre 1945
Arch. Dép. du Lot : 1 W art. 200



18	140	189	90
4	156	91	49
11	88	95	68
4	162	53	38
19	179	122	40
14	201	146	33
7	96	112	89
7		60	36
201	8984	2473	1461

Figure 54 - Résultats des votes à la seconde question pour la commune de Thémènes

18	140	189	90
4	156	91	49
11	88	95	68
4	162	53	38
19	179	122	40
14	201	146	33
7	96	112	89
7		60	36
188	3947	3668	279

Figure 55 - Résultats des votes à la première question pour la commune de Thémènes

Annexe 4.10. Photographies de la Halle de Thémines



Figure 56 - Photographie de la Halle de Thémines
DELPECH Enzo, 2021



Figure 57 - Détail de la charpente de la Halle de Thémines
DELPECH Enzo, 2021



Figure 58 - Plaque commémorative présente dans la Halle
DELPECH Enzo, 2021

Une plaque commémorative récente vient évoquer l'action de Louis Filhol concernant la Halle de Thémînes.

Ainsi, il y est écrit : « *Halle de Thémînes XIII^{ème} siècle. Classée monuments Historiques en 1951. Sauvée de la démolition en 1952 par la municipalité, Louis Filhol étant maire. Restaurée une nouvelle fois en 1985. [...].* ».

Annexe 4.11. Photographie d'Archive du bureau du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Thémines et tableau récapitulatif

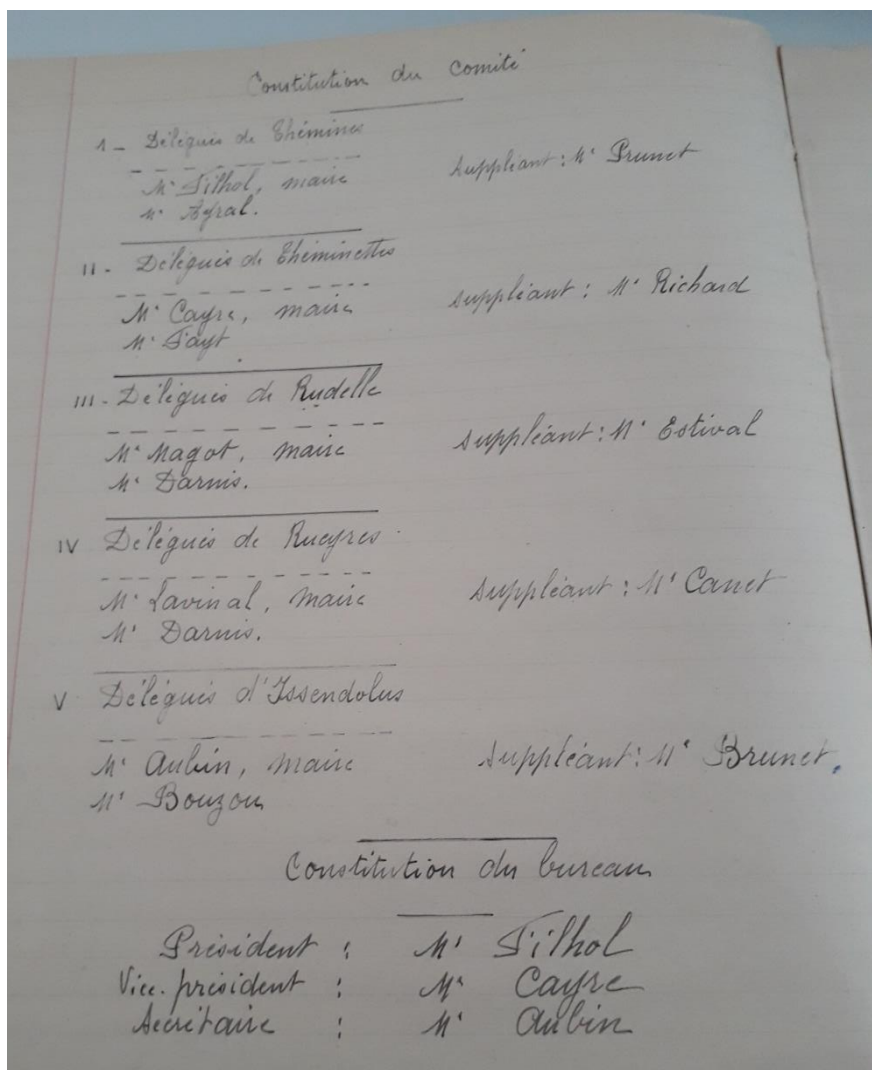


Figure 59 - Archive de la constitution du Syndicat AEP de Thémines et de son bureau
Arch. Muni. Thémines

Nom de la commune	Population en 1946	Maire / Adjoint	Poste au sein du bureau
ISSENDOLUS	443	Aubin / Bouzon	Secrétariat
RUDELLE	125	Magot / Darnis	-
RUEYRES	271	Lavinal / Darnis	-
THÉMINES	292	Filhol / Ayral	Présidence
THÉMINETTES	159	Cayre / Fayt	Vice-Présidence

Tableau 6 - Tableau récapitulatif des membres du Syndicat AEP de Thémines et de son bureau
DELPECH Enzo, 2021

Annexe 4.12. Photographies d'Archives : coûts des travaux pour l'Adduction en Eaux Potable

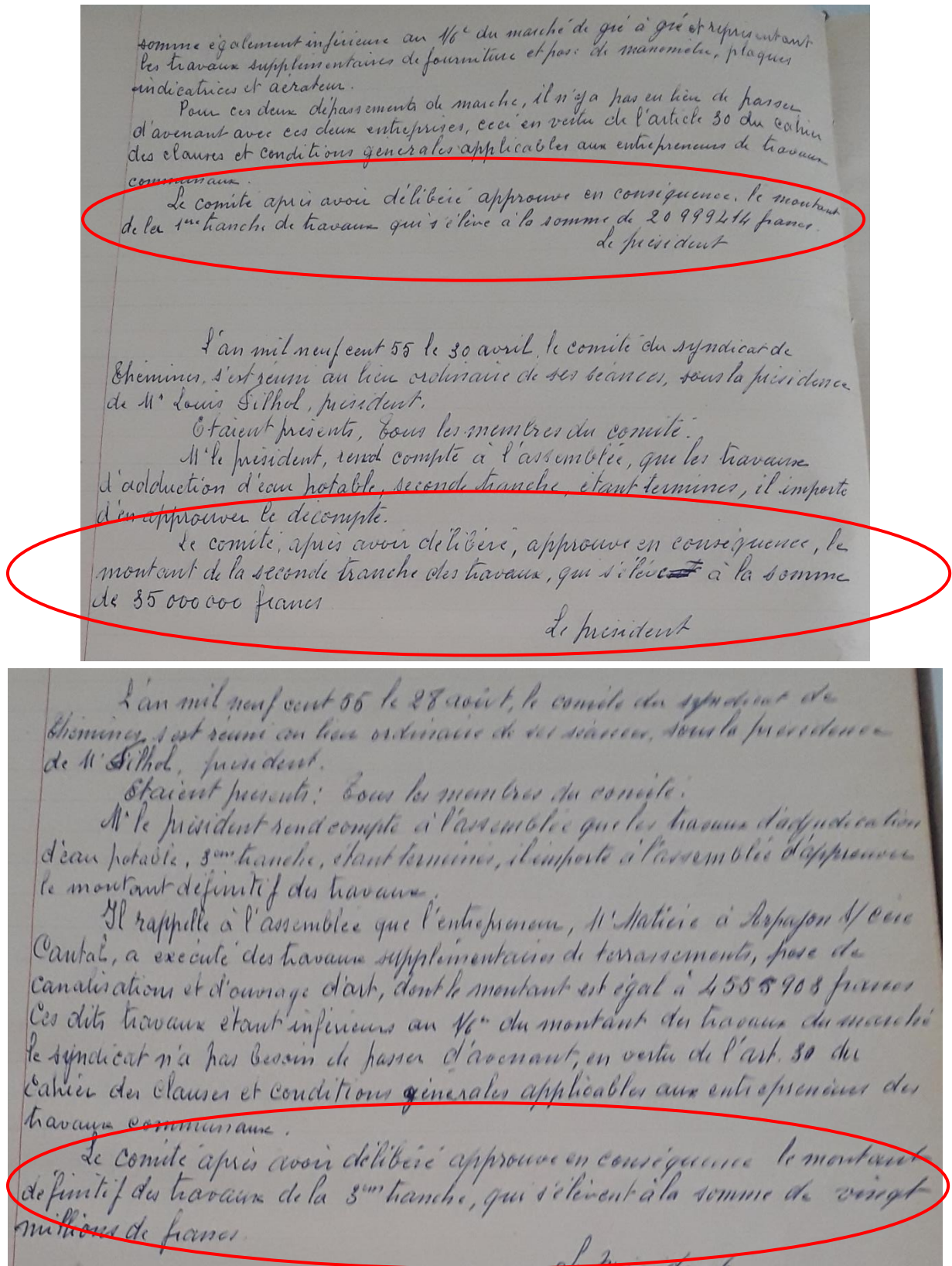


Figure 60 - Archives du Syndicat AEP de Thémines
Arch. Muni Thémines

Annexe 4.13. Photographie de la stèle située sur la commune de Rueyres

Aujourd'hui, le Syndicat AEP existe toujours.

En 1972, il a étendu ses compétences à celles du traitement des eaux usées et à l'assainissement collectif.

Depuis, il s'étend -en plus des cinq communes originelles- sur les communes d'Albiac, Aynac, Bio et Saignes.

Les bureaux sont dans la commune de d'Aynac.



Figure 61 - Stèle située à la station de pompage de Biscot (Rueyres)
Arch. Perso.

Annexe 4.14. Bulletin de vote en faveur de Louis Filhol (élections de 1953)

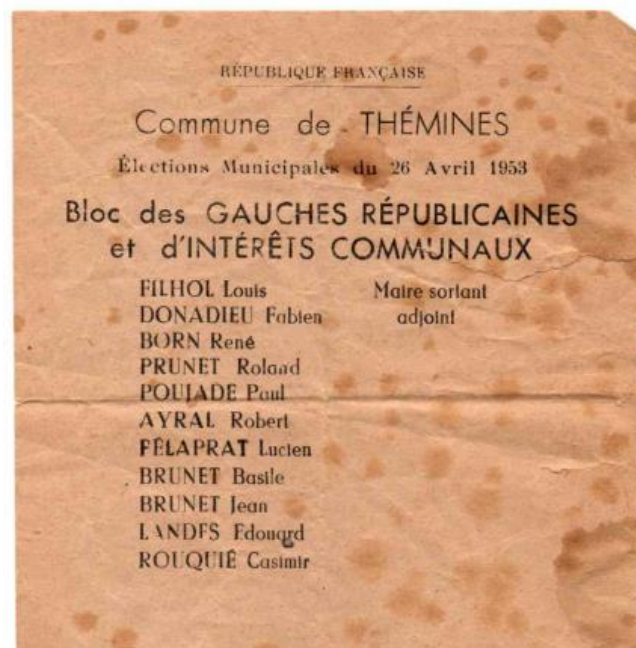


Figure 62 - Bulletin de vote pour la liste menée par Louis Filhol.
Élection de 1953
Arch. Perso.

Annexe 4.15. Photographie du certificat d'obtention de la Médaille militaire



Figure 63 - Certificat d'obtention de la médaille militaire (6 avril 1955)
Arch. Perso.

Annexe 5. Conclusion

Annexe 5.1. Bulletin en faveur de la Liste d'Intérêt Communaux (élections de 1965)

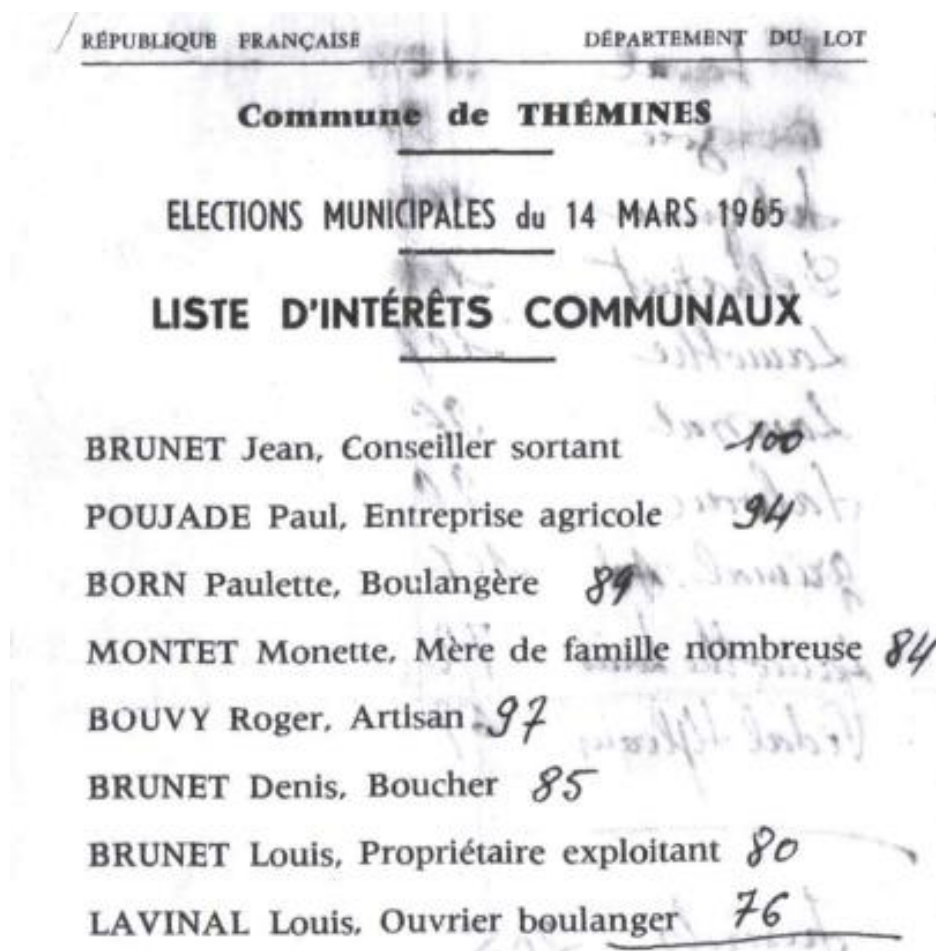


Figure 64 - Liste d'Intérêt Communaux (élections de 1965)
Arch. Perso.

Annexe 6. Ressources

Annexe 6.1. Liste des maires de Lacapelle-Marival depuis 1790

Nom Prénom	Durée du mandat
Lacarrière Guillaume	1790 - 1791
Bedou Anntoine	1791 - 1793
Nouzière	1793 - An V
Lacarrière Guillaume	An V - An V (Brumaire)
Galatie	An V (Brumaire) – An VI
Lacarrière Guillaume	An VI – An XI
Murat François	An XI – An XIII
Vic Louis	An XIII – 1810
Lavergne (père)	1810 – 1815
Vaissié	1815 – 1818
Lavergnhe (père)	1818 – 1826
Lavergnhe Jean-Jacques	1826 – 1831
Salesses Pierre	1831 – 1837
Ferrand Jean-Jacques	1837 – 1839
Lacarrière Auguste	1839 – 1842
Vic Joseph	1842 – 1846
Cadiergues Étienne	1846 – 1865
Cadiergues Léon	1865 – 1871
Galtié Prosper	1871 – 1874
Mages Jules	1874 – 1878
Fraysse Robert	1878 – 1887
Granié Alfred	1887 – 1888
Vialatte Hypolite	1888 – 1892
Olivié Désiré	1892 – 1894
Moncany Joseph	1894 – 1896
Cadiergues Georges	1896 – 1911
Roussel Frédéric	1911 – 1912
Espinas Paul	1912 – 1919
Cadiergues Georges	1919 – 1961

Annexe 6.3. Acte de décès de Louis Filhol (31.03.1966) à Thémines

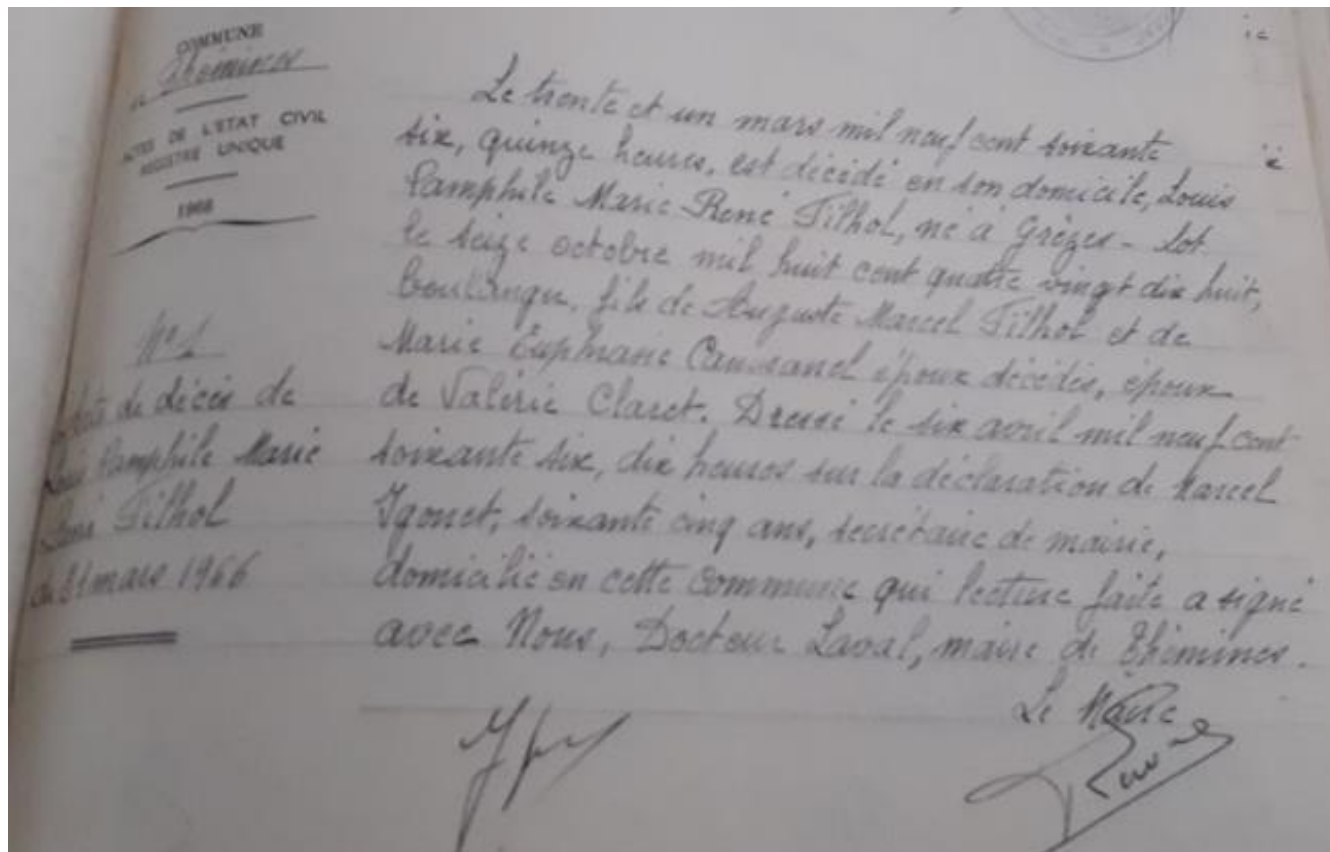


Figure 66 - Acte de décès de Louis Filhol
Arch. Muni. de Thémines

Annexe 6.4. Photographies de Filhol (époque de ses mandats municipaux)



Figure 67 - Photographies de Filhol durant ses mandats municipaux
(1944-1959)
Arch. Perso.



Annexe 6.5. Retranscription du discours de M^r Laval lors de l'enterrement de Louis Filhol à Thémines

31 Mars 1966.

J'ai le triste privilège de venir saluer une dernière fois Louis FILHOL au nom de la municipalité et du Syndicat d'adduction d'eau de Thémines en tant que maire et vice-président de ce même syndicat ~~ne a Grèzes~~

Né à Grèzes en 1898, il a débuté très jeune dans une vie de lutteur. Mobilisé pendant la guerre 1914-18 il a eu une conduite héroïque pendant la dernière guerre, ce qui lui a valu en peu de temps trois citations et la médaille militaire, distinction assez exceptionnelle.

Il a été profondément marqué par les souffrances et sacrifices des soldats de cette époque, aussi il a toujours garde un esprit de camaraderie d'ancien combattant ne manquant jamais une manifestation du souvenir.

Rentre au pays il se marie avec Melle CLARET Valérie du Mas de Lafont et s'élance alors dans la vie avec courage.

En 1924 il achète une maison à Thémines c'est là qu'il a commencé une longue carrière de boulanger. Il a su ~~augmenté rapidement~~ se faire très vite une clientèle qui s'est augmenté rapidement grâce à son affabilité proverbiale.

Connu dans toute la région pour la qualité de son pain et sa fine pâtisserie combien aujourd'hui regrettent le commerçant qui savait être si généreux pour les malchanceux de la vie et à qui il oubliait souvent de réclamer le juste prix de son labeur.

Venu à la vie Publique après la libération de notre pays en 1944 il est nommé Maire de Thémines poste où j'ai eu l'honneur de lui succéder en 1959, dans cette fonction il fit tout son possible pour améliorer la vie de notre petite commune.

Etant particulièrement bien placé pour constater dans tous les foyers le manque d'eau de notre région, il fut vite amené à réfléchir au moyen d'amener dans toutes les maisons l'eau courante.

Pour un homme tenace comme Louis FILHOL cette idée le poursuivait jour et nuit ce qui l'amena à chercher la constitution d'un groupement de plusieurs communes pour exploiter un réseau d'adduction d'eau à partir de la source de BISCOT.

C'est ainsi que contre vent et marais, après des discussions longues et ardues avec les municipalités de RUEYRES, ISSENDOLUS, RUDELLE et THÉMINETTES il finit par constituer le syndicat intercommunal d'adduction d'eau de THÉMINES.

C'est grâce à sa ténacité et à son affabilité que petit à petit le projet fut mis sur pied et exécuté. Il ne faut pas oublier que c'est le premier projet Départemental intercommunal qui fut créé.

Il fallut tout créer, inventer toutes les solutions aux divers problèmes.

Cette tâche qui occupa Louis FILHOL pendant de nombreuses années comme Président du Syndicat. Aussi en 1959 quand il cessa ses ~~occupations~~ fonctions de Maire il fut maintenu délégué de la Commune pour qu'il puisse rester Président de cet organisme.

Il est décédé en occupant toujours ce poste qui lui avait donné plus de soucis que d'honneur.

Il ne faut pas oublier que Louis FILHOL était un Homme simple qui avait gravi tous les échelons de la vie par un labeur incessant.

A notre époque d'instruction scolaire poursuivie jusqu'à un âge où notre disparu avait lui un long passé de travail déjà, les jeunes eux ne peuvent comprendre le mérite de Louis FILHOL d'avoir réalisé cette belle œuvre en procurant aux habitants de notre région un appréciable confort.

Son nom restera non seulement gravé dans le marbre de la Station de Pompage de BISCOT mais également dans le cœur de nombreuses ménagères qui n'ont plus à peiner pour la corvée d'eau.

Louis, Dors en paix ton dernier sommeil.

A ta famille douloureusement éprouvée, à ta femme éplorée, à tes enfants et petits-enfants, à tes frères, à tous je dis :

Soyez certains que toute la population prend grande part à votre chagrin comme l'atteste la foule ici rassemblée.

Figure 68 - Discours funéraire de Filhol prononcé par son successeur à la mairie (M^r Laval)

Arch. Perso.

La source est sous forme tapuscrite mais dans un très mauvais état. Nous avons donc choisi d'en faire une retranscription la plus fidèle possible (ratures et typographie).

De l'engagement aux engagements : itinéraire d'un boulanger du Lot (1917-1959)

Dans ce mémoire, je me suis intéressé au chemin de vie d'un boulanger lotois, membre de ma famille. Son chemin de vie me permet de retracer l'évolution historique du Lot et de la France entre la fin de la Première Guerre mondiale et la fin des années 1950. Grâce aux travaux d'associations locales et au travers d'ouvrages majeurs (Laborie), l'analyse de cet itinéraire nous éclaire sur les marqueurs sociaux d'une époque. Au travers de ce mémoire, l'étude des thématiques de la Boulangerie, de la fonction de maire mais aussi de l'implantation communiste dans le département sont explicitées. Cette recherche permet alors d'aborder différentes questions : quels sont les enjeux historiques que soulèvent ce parcours ? Que révèlent-ils de la situation du Lot durant la période ? En quoi cet itinéraire singulier nous permet-il de mieux appréhender le contexte national ?

Mots-clés : [itinéraire, engagement, artisanat, Boulangerie, maire, communisme, Lot, Guerres mondiales, Libération, années 1950]

From engagement to engagements: story of a baker in the Lot (1917-1959)

In this dissertation, I studied in the story of a baker from the Lot, a member of my family. His path allows me to retrace historical evolution of the Lot and the France, between the end of the First World War and the end of the fifties. Thanks to the work of local associations and through major works (Laborie), the analysis of this story sheds light over the social markers of an era. Through this research, the study of the themes of the bakery, the mayor's function, and as well the communist implantation in the department is explained. Therefore, the present thesis discusses various questions: what are the historical issues raised by this path? What do they reveal about the situation in the Lot during this period? In which way does this singular itinerary allow us to better understand the national context?

Keywords: [story, engagement, artisans, Bakery, mayor, communism, Lot, world wars, Liberation, fifties]

